Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16321 – 7,50 F | SAMEDI 19 JUILLET 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Jospin compte d'abord sur les entreprises pour financer l'effort de réduction des déficits

Décisions samedi pour l'impôt sur les hauts revenus et les cotisations-vieillesse des entreprises

DANS L'ATTENTE des conclusions de l'audit des finances publiques, qui seront révélées lundi 21 juillet, le gouvernement multiplie les réunions de travail pour arrêter son plan de réduction des déficits. Les ultimes arbitrages ne devraient être rendus que samedi.

Le plan portera sur une trentaine de milliards de francs. Il comprendra un « cocktail » de mesures : économies, ponctions sur certains établissements publics, majorations fiscales. Le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, s'engagera à ce que ces prélèvements supplémentaires ne dépassent pas les pertes de recettes fiscales révélées par l'audit.

Une hausse de l'impôt sur les société est acquise. Elle prendra la forme non pas d'une augmentation du taux de base actuel (33,3 %), mais d'un relèvement de la majoration de 10 %, en vigueur depuis 1995. Le taux effectif de l'impôt sur les sociétés passerait donc de 36,6 % à près de 40 %, sans doute pour les deux années 1997 et 1998.

Le gouvernement a mis à l'étude l'idée d'une majoration de la cotisation vieillesse des entreprises, avec un système de déplafonnement au profit des bas salaires. Vendredi dans la matinée, la décision finale n'était pas encore prise. Certains au gouvernement plaidaient pour que la disposition soit retenue, d'autres pour qu'elle soit écartée.

Dans un premier temps, le gouvernement avait affiché l'ambition de mettre aussi à contribution les ménages les plus fortunés. Mais un relèvement de l'impôt sur la fortune n'est pas envisagé pour 1997, pas plus qu'un durcissement de la fiscalité de l'épargne. Reste en lice une seule proposition. Si elle était retenue, ce qui n'est pas assuré, elle consisterait à annuler les baisses de l'impôt sur le revenu pour les plus hauts contribuables.

A France Télécom, Michel Delebarre, ancien ministre socialiste, a été chargé d'un mission de consultation du personnel sur l'ouverture du capital de l'entreprise. Il devra rendre ses conclusions avant le 5 septembre.

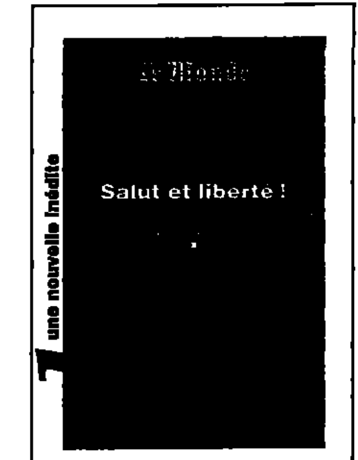


Lire pages 6 et 7

Bill Clinton et Jacques Chirac s'opposent sur la fusion Boeing-McDonnell

BILL CLINTON a laissé entrevoir, jeudi 17 juillet, la possibilité de représailles commerciales contre l'Europe si Bruxelles continue de s'opposer au projet de fusion Boeing-McDonnel Douglas. Presque au même moment, Jacques Chirac, qui effectuait jeudi une visite au siège de la Commission européenne, s'est félicité de la fermeté que cette dernière oppose aux constructeurs américains. La Commission devrait confirmer, le 23 juillet, qu'elle tiendra pour illégale la fusion entre les deux avionneurs. Cette fusion, estime-t-elle, fausserait la concurrence et aurait notamment des effets très dommageables sur Airbus. Bill Clinton espère qu'une guerre commerciale pourra être évitée. On se montre cependant pessimiste à Bruxelles, après l'échec des dernières négociations, sur la possibilité de trouver un terrain d'entente avant le 23.

Lire page 2



Dames du noir

LE MONDE continue la publication de huit nouvelles inédites d'auteurs féminins contemporains. Huit dames du roman noir, héritières d'une tradition plus ancienne qu'on ne le croit : la pionnière du genre, l'Américaine Anna Katharine Green, écrivit dès la fin du XIXe siècle des romans situés dans les milieux judiciaires. Après l'Anglaise Ruth Rendell, c'est au tour de la Française Fred Vargas de vous proposer une énigme troublante, dans *Salut et liberté*, une nouvelle de 16 pages dont le principal protagoniste est un vieux clochard posté sur un banc public devant le commissariat du 5e arrondissement de Paris. La semaine prochaine, la Londonienne Frances Fyfield.



■ Pause dans le Tour

La journée de repos a été propice à l'établissement des stratégies avant que le Tour de France s'engage dans les Alpes. p. 16-17

■ « Dégénérescence » de l'ETA

Le ministre espagnol de l'intérieur estime, dans un entretien au *Monde*, que l'ETA est entrée *« dans un processus de dégénérescence totale »*. p. 3

■ Un intouchable président de l'Inde

L'accession de K.R. Narayanan à la tête de l'Etat marque une première dans un pays encore organisé en castes. p. 4

■ « Bancassurance »

En Europe, les assureurs se voient concurrencés dans leur métier d'origine par les banques. p. 13

■ Musiques à contre-emploi

Des inconnus jouent des classiques, des stars des œuvres oubliées : c'est le Festival de Montpellier. p. 20

■ Blueberry

Le lieutenant ne peut pas quitter la chambre. Pourtant, la menace se précise sur le convoi d'argent de Strawfield. 5e épisode de notre BD p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147-719-7,50 F

« Homo japonicus » toqué de bonne chère

TOKYO
de notre correspondant

S'il est un thème que la télévision japonaise traite avec révérence, c'est bien la cuisine. En zappant aux heures de plus forte écoute, on est certain de tomber sur une émission de gastronomie. Le « maître queux » est même devenu un héros de feuilletons. Dans l'un d'eux, une équipe de cuisiniers tente de relever un restaurant au bord de la faillite avec la détermination des *Sept Samouraïs* du film de Kurosawa ; dans un autre, sur une intrigue identique, le restaurant est français ; dans un troisième, une « grande toque » vieillissante présentant les premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer se demande s'il doit continuer à cuisiner. Le film d'animation n'est pas en reste : dans *Chuka Ichiban* (*La Meilleure Cuisine chinoise*), un marmiton se démène pour créer les plats les plus délicieux.

Le samouraï aux fourneaux n'est qu'une expression de l'importance de la cuisine chez *Homo japonicus*, attaché aux plaisirs de ce bas-monde, dont la bonne chère. La télévision témoigne de son goût pour une « voie de la gourmandise » (*kuidoraku*) qui conjugue sociabilité et plaisir des sens.

Des cours de cuisine quotidiens diffusés par la chaîne nationale aux innombrables émissions animées par des vedettes qui dégustent les plats en se pâmant avec à leur côté le cuisinier droit comme un « i », en passant par les documentaires qui consacrent par exemple une heure et demie aux meilleures façons d'accommoder le thon, il est clair que les Japonais ne réduisent pas l'art culinaire, à commencer par le leur, au raffinement de la présentation.

La prospérité a engendré au Japon un *gurume bumu* (« gourmet boom ») dont le film de Juzo Itami, *Tampopo*, sorte de quête du Graal de la meilleure nouille par une famille de « chevaliers » gargotiers, demeure l'une des meilleures expressions. Cette attirance pour la « grande bouffe », notamment de la part des jeunes femmes qui dépensent des fortunes dans des restaurants à la mode, a fait de Tokyo une capitale gastronomique tant par la variété extrême des cuisines proposées que par leur qualité.

Le goût des Japonais pour la bonne chère est évident dans les librairies. Des présentoirs entiers sont consacrés aux livres et aux magazines traitant des cuisines. La bande dessinée a depuis des années investi ce marché en présentant recettes et histoires des aliments. Les *mooks* (livres-magazines : genre hybride privilégiant l'aspect visuel) sont une mine pour les amateurs de cuisine. On y apprend quels sont les meilleurs *eki ben*, ces « casse-croûte de gare » qui ont leurs lettres de noblesse… Il faut dire qu'ils sont variés, composés de produits du terroir et joliment présentés. Des Japonais peuvent faire des dizaines de kilomètres pour s'offrir le plaisir de déguster un *eki ben* savoureux. Un « voyage » gastronomique en quelque sorte, pratique fort répandue chez les Japonais dans l'archipel et à l'étranger. Manger est un acte dans lequel *Homo japonicus* s'investit pleinement.

Philippe Pons

L'exception Claude Allègre

IL EST, au sein du gouvernement, une exception. Ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre parle, beaucoup, de tout et partout. Multipliant les entretiens dans les médias, cet *« ami de quarante ans »* de Lionel Jospin promet des emplois, des postes, des bâtiments, des programmes, des chercheurs et de la technologie. Prenant à contre-pied ses interlocuteurs syndicaux, souhaitant chambouler son administration, M. Allègre devra résoudre une délicate équation budgétaire. Tout en pestant contre ce *« pays de comptables »* et en invoquant une autre logique financière.

Lire page 8

Le double pari de l'Ukraine

« L'UKRAINE n'a pas encore succombé ! » Etranges paroles que celles de l'hymne national de l'Ukraine, un pays pourtant plus grand que la France et peuplé de cinquante et un millions d'habitants. Dans les capitales occidentales, plus de cinq ans après le démantèlement de l'empire soviétique, que sait-on vraiment de cet Etat, ce *« fantôme de l'Europe »*, selon une expression reprise par l'ancien dissident Leonid Plioutch ? N'en retient-on que l'image, effrayante, de Tchernobyl, monstre nucléaire soviétique laissé en héritage à un pays qui tente aujourd'hui, maladroitement, d'en faire un argument pour obtenir toujours plus d'aides occidentales ? L'époque n'est pas si lointaine où le voyageur qui se rendait à Kiev s'entendait dire : *« Ah, vous partez en Russie… »* L'Ukraine émerge. Péniblement. La signature, le 9 juillet à Madrid, d'une charte Ukraine-OTAN, est le dernier épisode en date d'un processus de reconnaissance internationale, mené par les Etats-Unis bien plus que par les Etats européens, qui sont longtemps restés réservés et attentistes à l'égard de ce grand voisin énigmatique.

Ce sont les Etats-Unis qui ont orchestré la dénucléarisation de l'Ukraine, achevée en 1995. Ce sont encore eux qui manient, face à une équipe dirigeante ukrainienne manquant cruellement de réformateurs zélés, la politique du bâton et de la carotte. Vous aurez des crédits et des investissements si vous libéralisez votre économie, dit en substance Washington.

En « consolidant » l'Ukraine, les Etats-Unis espèrent stabiliser la région, et décourager tout revanchisme russe (en partant du principe qu'une Russie expansionniste ne peut qu'être autoritaire et anti-occidentale). L'Ukraine a été le pays le plus visité par l'ancien secrétaire américain à la défense, William Perry. Elle est aussi devenue en 1996 le troisième récipiendaire d'aides financières américaines, après l'Egypte et Israël.

Qui sont ces Ukrainiens dont la CIA craignait, jusqu'en 1994, qu'ils ne déclenchent une troisième guerre mondiale en provoquant trop la Russie sur le dossier de la Crimée, péninsule stratégique que se disputaient Moscou et Kiev ? Les Russes ont parfois, pour les désigner, une appelation péjorative, *« khokhly »* (à l'origine, la touffe de cheveux que les Cosaques, défenseurs des marches de l'empire, laissaient sur leur crâne rasé). D'une certaine façon, l'Ukrainien ne peut s'affirmer qu'en opposition au Russe, l'ancien dominateur, l'ancien « grand frère », le cousin slave. C'est là toute la difficulté de la politique d'équilibre entre Est et Ouest que tente de mener Kiev, et dont la charte avec l'OTAN est une illustration.

Bien plus que pour les Etats baltes, non slaves et forts du souvenir de l'entre-deux guerres, où ils faisaient partie de la communauté internationale, l'indépendance est pour l'Ukraine une secousse brusque de l'Histoire, un pari énorme et tardif. Certains, à Moscou, peuvent facilement en contester la « légitimité » : depuis 1654, à l'exception du bref épisode de la République nationale ukrainienne indépendante (1918-1920), la plus grande partie du territoire qui constitue aujourd'hui l'Ukraine s'est trouvée sous tutelle russe.

L'Ukraine était en fait perçue comme l'une des trois Russies : la Petite (l'Ukraine), la Blanche (la *Biélorussie) et la Grande. Les deux* grands écrivains d'origine ukrainienne du XIXe siècle, Taras Chevchenko (le poète national) et Nicolas Gogol (Mykola Hohol en ukrainien), ont écrit en russe.

Natalie Nougayrède

Lire la suite page 12

Mir, l'odyssée périlleuse de l'espace

LA STATION MIR, dont un câble avait été par erreur débranché jeudi 17 juillet, faisant basculer sur son axe la station orbitale, était, vendredi, à nouveau bien orientée vers le Soleil, selon le centre de contrôle des vols russes. Ce résultat a été obtenu grâce aux moteurs auxiliaires, le système d'orientation assuré par de grandes roues à inertie ne fonctionnant toujours pas. Leur remise en marche devait être effectuée dans la journée de vendredi. *Quelques jours de repos ont été accordés aux trois* cosmonautes – deux Russes et un Américain – qui ont une nouvelle fois été mis à rude épreuve. Cet incident s'inscrit sur la désormais longue liste de « pépins » qui s'accumulent sur Mir depuis sa collision, le 25 juin, avec un vaisseau-cargo. Les premières réparations du module Spektr endommagé pourraient être à nouveau reportées et les autorités russes envisagent de confier cette tâche au prochain équipage qui décollera de Baïkonour le 5 août plutôt qu'à l'équipage actuellement à bord de la station orbitale.

Lire page 18, ainsi que notre enquête page 11 et notre éditorial page 12

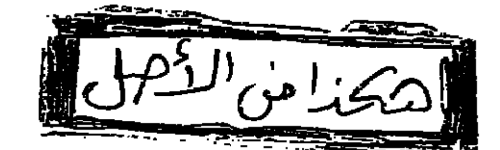
Orphelins du Club



SERGE TRIGANO

UNE PAGE de l'histoire du Club Méditerranée a été tournée jeudi 17 juillet. Gilbert et Serge Trigano, respectivement président d'honneur et président du conseil de surveillance, ont démissionné, déclarant ne plus se reconnaître dans la stratégie de Philippe Bourguignon, président du groupe de loisirs depuis le mois de février.

Lire page 13



AÉRONAUTIQUE Le différend qui oppose l'Europe et les Etats-Unis sur le projet de fusion de Boeing avec McDonnell Douglas a été évoqué publiquement, jeudi 17 juillet, par le président américain à Washington, ainsi que par le chef de l'Etat français lors de sa visite au siège de la Commission européenne à Bruxelles. ● LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN, tout en exprimant l'espoir que ce différend soit réglé à l'amiable, a évoqué l'éventualité de représailles commerciales si l'Union européenne maintenait son opposition au projet. Jacques Chirac a appelé ses partenaires européens à la fermeté quelles que soient les « pressions » qu'exerceront les Etats-Unis. ● LA COMMISSION de Bruxelles fera connaître sa décision le 23 juillet. Seule une remise en cause des contrats d'exclusivité de la firme Boeing avec trois compagnies aériennes américaines pourrait permettre de dégager un compromis.

Bruxelles et Washington haussent le ton dans la querelle sur Boeing

Alors que Jacques Chirac salue la fermeté de la Commission européenne et souhaite que l'ensemble du Vieux Continent résiste aux pressions, Bill Clinton est décidé à tenir bon. Il bénéficie de surcroît du soutien du Congrès

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Alors que la partie de bras de fer engagée par la Commission européenne avec Boeing, à propos du projet de fusion entre le constructeur de Seattle et McDonnell Douglas, entre dans sa phase ultime, Jacques Chirac a fait part, jeudi 17 juillet, de son total soutien à l'institution bruxelloise. Celle-ci menace d'interdire le projet de fusion si Boeing ne l'aménage pas de façon à maintenir la concurrence possible dans ce marché des avions de plus de cent places.

« *Nous pensons avec la Commission qu'il faut sauvegarder les intérêts européens contre des attaques qui ne sont pas conformes à une société de libre concurrence* », a déclaré M. Chirac au cours d'une conférence de presse tenue conjointement avec Jacques Santer, le président de la Commission. C'était la première fois qu'un président de la République française se rendait en visite officielle au siège de l'exécutif européen.

Au cours de son intervention devant les vingt commissaires, M. Chirac a évoqué les grands thèmes de l'actualité européenne : la monnaie unique, l'élargissement de l'Union, l'identité européenne. A ce titre, il a fait référence aux différends économiques transatlantiques, et surtout à l'affaire Boeing. « *Détermination et fermeté dans la défense des intérêts européens. Nous avons su en faire preuve face à certaines décisions unilatérales imposant des mesures d'embargo* (allusion à la loi Helms-Burton, par laquelle les Etats-Unis voulaient empêcher leurs partenaires de commercer avec Cuba). *De la même manière, les intérêts de l'industrie aéronautique européenne doivent être préservés face aux concentrations en cours.* »

Le président de la République a indiqué qu'après son intervention il s'était entretenu du dossier avec M. Santer, ainsi qu'avec Karel Van Miert, le commissaire responsable de la politique de la concurrence. Il considère, avec la Commission, que les propositions faites actuellement par Boeing pour aller à la rencontre de ses préoccupations sont insuffisantes. « *Tout ce que je souhaite, c'est que nous restions fermes* », a-t-il souligné, ajoutant qu'il était convaincu que la Commission ne faiblirait pas, mais qu'il redoutait que certains gouvernements « *qui sont l'objet de pressions considérables* » se laissent impressionner.

Mercredi, tel n'avait pas encore été le cas, puisque le « comité consultatif » sur les fusions et concentrations, où siègent les représentants des Quinze, avait une nouvelle fois apporté un soutien unanime à la Commission. Il est vrai que certains Etats membres, surtout soucieux de parvenir à un compromis, agissent ainsi avec la conviction intime (alimentée par les messages optimistes que fait passer depuis le début de la semaine le département d'Etat) qu'au dernier moment Boeing bougera et qu'un arrangement deviendra possible. Personne ne souhaite un affrontement transatlantique ; mais, sans doute, certains moins encore que d'autres.

IMPROBABLE MARCHE ARRIÈRE

La Commission, quant à elle, n'est pas optimiste. « *Il va être difficile pour Boeing de faire marche arrière ; parvenir maintenant à un accord relèverait du miracle* », a estimé Willy Hellin, le porte-parole de M. Van Miert. Les négociations sont terminées, les représentants de Boeing ont quitté Bruxelles, sans résultat, et la Commission confirme qu'elle arrêtera sa décision comme prévu le mercredi 23 juillet, dans moins d'une semaine.

« *Le seul élément sérieux qui pourrait permettre de rouvrir le dossier, ce serait l'abandon par Boeing des contrats d'exclusivité à long terme* », estime un proche du dossier. M. Van Miert y tient beaucoup : de tels contrats, déjà conclus pour vingt ans avec American Airlines, Delta et Continental, ferment le marché, suppriment complètement la concurrence. Même la FTC (l'agence anti-trust américaine, qui vient de donner son feu vert à la fusion) a reconnu qu'ils étaient « *potentiellement dangereux* ».

Depuis le début des tractations avec Bruxelles, Boeing a très peu bougé sur ces contrats, comme si ses conseillers lui expliquaient que c'était là un domaine où le règlement communautaire sur les fusions ne donne pas tout loisir à la Commission d'agir. Les services juridiques de cette dernière ont une opinion contraire.

Une campagne antieuropéenne commence à se développer aux Etats-Unis. Le Sénat a voté à l'unanimité une motion condamnant l'action de Bruxelles. On lui reproche d'agir pour des raisons politiques, n'ayant que de lointains rapports avec les règles de concurrence, de ne penser qu'à protéger les intérêts d'Airbus. M. Van Miert refuse d'entrer dans la polémique : il rappelle que « *le dossier Boeing-McDonnell Douglas a été traité strictement dans le cadre du règlement sur les fusions et que l'analyse de la Commission est et a été fondée sur des faits et des chiffres tangibles et non pas sur un quelconque motif politique* ».

On commence à évoquer la situation qui prévaudrait dans le cas où, le 23 juillet, la Commission n'autoriserait pas le projet de fusion. « *Cette décision serait juridiquement contraignante. Dans l'hypothèse où Boeing et McDonnell Douglas ne renonceraient pas à leur projet, le nouveau groupe ainsi créé serait considéré comme illégal par les Européens* », rappelle M. Hellin. Avec, explique-t-il, une double conséquence : la Commission pourrait, aux termes du règlement, le frapper d'amendes allant jusqu'à 10 % de son chiffre d'affaires mondial ; par ailleurs, toute entreprise communautaire, notamment une compagnie aérienne, qui conclurait un contrat avec Boeing pourrait se faire attaquer devant une juridiction de l'Union. Aussi bien par la Commission que par un concurrent !

On pense à Bruxelles que, en cas d'interdiction prononcée par la Commission, Boeing interviendra immédiatement auprès de la Cour européenne de justice européenne de Luxembourg afin d'essayer d'obtenir la suspension de la décision. Mais avec quelle chance de succès ?

On peut penser qu'on entrerait alors dans une phase de fortes tensions politiques, les Américains intervenant dans tous les sens, notamment à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour obtenir la levée de l'anathème européen et usant peut-être de représailles. Il n'est évidemment jamais de blocage définitif. Même après une décision d'interdiction, Boeing, s'il modifie les conditions de la fusion, gardera la possibilité de rétablir le contact avec Bruxelles.

Philippe Lemaître

Jacques Chirac est inquiet pour la cohésion des Quinze

Le président Jacques Chirac a déclaré craindre pour la cohésion des Quinze sur le dossier de la fusion entre les deux avionneurs américains Boeing et McDonnell Douglas : « *Je n'ai pas peur pour la Commission* », a-t-il. « *Le problème, c'est davantage la position des Etats membres qui, de toute évidence, risquent d'être soumis à de fortes pressions psychologiques. La France reste extrêmement attachée à la position qui est celle de la Commission, c'est-à-dire une politique de fermeté et de détermination pour défendre les intérêts européens contre des attaques qui ne sont pas conformes à une société de libre-échange* », a-t-il ajouté en référence à Airbus.

Bill Clinton estime qu'une guerre commerciale peut « probablement » être évitée

WASHINGTON
de notre correspondant

Le président américain Bill Clinton n'a pas exclu, jeudi 17 juillet, une « *guerre commerciale* » transatlantique, mais il a estimé qu'elle peut « *probablement* » être évitée. Les Américains veulent croire qu'un compromis de dernière heure est possible avec l'Europe s'agissant de la fusion Boeing-McDonnell Douglas, mais ils se placent manifestement dans la logique d'un affrontement.

Le différend pourrait cependant se régler à l'amiable, par exemple en faisant appel à l'arbitrage de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Tel est en substance le message délivré, jeudi, par le président américain. Mais si la situation devait tourner à l'épreuve de force, les Etats-Unis ont aussi « *quelques options* », selon l'euphémisme de M. Clinton, lesquelles ont été passées en revue, mardi, à la Maison Blanche.

En clair, si la Commission de Bruxelles s'avisait d'imposer de lourdes sanctions financières à Boeing, les Etats-Unis répliqueraient. La liste des contre-mesures envisageables est incertaine, mais Washington pourrait choisir de limiter le nombre des vols entre les Etats-Unis et certains pays européens, comme la France. Une mesure peu probable puisque Boeing se taille la part du lion dans les liaisons aériennes transatlantiques.

SURENCHÈRE AU CONGRÈS

« *Il existe une procédure pour régler* [ce genre de conflit] *et je crois que nous ferions mieux de la laisser jouer avant de nous laisser entraîner vers une guerre commerciale* », a souligné Bill Clinton, pour qui une telle impasse serait « *regrettable* ». Ces propos apaisants ne doivent pas faire illusion : le chef de l'exécutif américain est d'autant plus décidé à tenir bon face aux Européens qu'il bénéficie, et pâtit, de la surenchère du Congrès. La Maison Blanche soutient fermement la décision de la Commission fédérale américaine du commerce (FTC) – laquelle n'a émis aucune objection à la fusion de Boeing et McDonnell Douglas – de la même manière que le président Chirac approuve « *sans réserves* » l'opinion des experts européens.

Les Américains rangent Boeing dans la même catégorie que General Motors : ce qui est bon pour la firme automobile ou le constructeur aéronautique, est bon pour les Etats-Unis. En favorisant les intérêts de l'avionneur de Seattle, la fusion envisagée sert ceux de l'industrie américaine. Bref, c'est l'« intérêt national » qui est en jeu. Le sénateur républicain Slade Gorton, de l'Etat de Washington (où est situé le siège de Boeing), estime que les Européens dénoncent à tort – et de manière « *extraterritoriale* » – la constitution d'un monopole, alors que les Américains ne font qu'exercer leur droit de « *vendre des avions sur le marché européen* ».

La Maison Blanche a confirmé ce point de vue en soulignant que « *les principes de la compétition* » commerciale doivent être respectés. Cette solidarité entre Boeing et l'administration explique que le constructeur n'ait pas fait beaucoup d'efforts pour rendre son dossier acceptable aux yeux des experts de Bruxelles.

En proposant de réduire de 20 à 15 ans la durée des accords d'exclusivité conclus avec trois compagnies aériennes américaines, les dirigeants de Boeing savent qu'une telle concession ne pèse pas lourd : c'est au cours des dix prochaines années que le « paysage » de la flotte commerciale mondiale va se dessiner.

De même, en assurant que les retombées financières de la synergie entre secteurs militaire et civil en matière de recherche sont négligeables, les dirigeants de Boeing feignent d'ignorer la réplique des Européens : si ces avantages sont limités, pourquoi ne pas instituer une séparation étanche entre les deux secteurs ! En haussant le ton, Bill Clinton entre à son tour dans une phase des négociations visant à impressionner l'adversaire. Or s'il est possible de demander à l'OMC d'organiser des « consultations » à propos de ce différend transatlantique, il est moins sûr, souligne cet expert européen, que l'organisation soit en mesure d'imposer un règlement.

L'EMBARGO SUR CUBA

Le droit de la concurrence est encore un « nouveau sujet » pour l'OMC, qui n'a pas fait l'objet d'un accord, souligne-t-il. Sur le plan politique, un recours permettrait cependant aux Etats-Unis – souvent accusés d'agir unilatéralement –, et surtout à Bill Clinton, de gagner du temps. Washington, pas plus que l'Europe, ne souhaite s'engager dans une escalade de sanctions commerciales, toujours difficile à arrêter. A cet égard, la décision prise mercredi par le chef de la Maison Blanche à propos de l'application de la loi Helms-Burton pourrait être considérée comme de bon augure par les Européens.

Pour la troisième fois, M. Clinton a décidé de proroger pour une période de six mois la suspension de certaines dispositions de la législation renforçant l'embargo contre Cuba. Il s'agit du titre 3 de la loi, qui permet de poursuivre, devant les tribunaux américains, les sociétés étrangères commerçant avec des sociétés cubaines exploitant des biens américains nationalisés lors de la révolution castriste de 1959. Cette décision (critiquée par les républicains) apparaît comme une bonne manière faite aux Européens. Mais elle est à double tranchant : ayant ainsi fait la preuve de leurs bonnes intentions, les Etats-Unis demandent à être payés de retour.

Laurent Zecchini

Impasse à l'OMC sur les services financiers

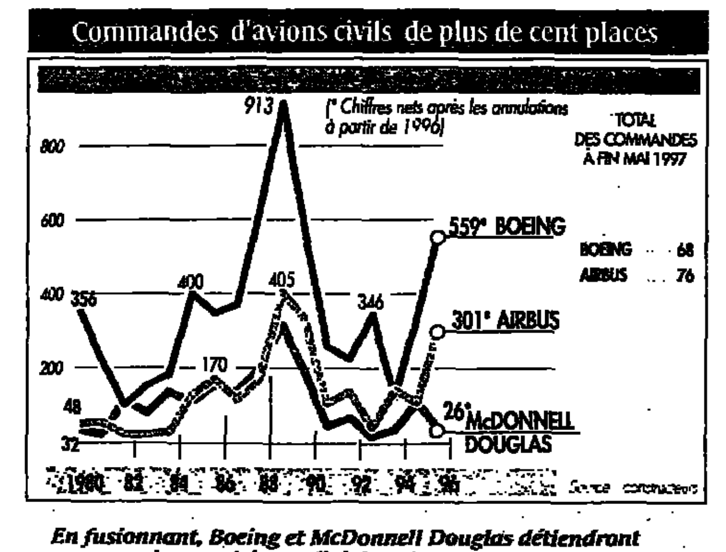
Malgré de nouvelles propositions des Etats-Unis, les divergences subsistent au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à quelques mois de l'échéance du 12 décembre, délai fixé pour parvenir à un accord multilatéral sur la libéralisation des services financiers (banques, assurances, Bourses). Tel est le constat qui s'est dégagé d'une réunion de haut niveau, tenue jeudi 17 juillet.

Le principal acquis des négociations, menées depuis avril, a été la nouvelle offre déposée par les Etats-Unis, alors qu'en 1995 Washington avait fait capoter la conclusion d'un accord sous prétexte que les conditions d'ouverture du marché de certains pays étaient insuffisantes. Aujourd'hui, cependant, plusieurs pays, notamment d'Asie et d'Amérique latine, qui s'étaient joints à l'accord intérimaire signé sans les Etats-Unis, rechignent à ouvrir leurs marchés aux entreprises étrangères. Sur cent trente et un membres que compte l'OMC, quarante-quatre ont participé aux dernières négociations. – *(Corresp.)*

Le projet mettrait le tandem des avionneurs américains en situation de monopole sur des créneaux spécifiques

« *LA FUSION entre Boeing et McDonnell Douglas représente le point culminant d'une stratégie délibérée, visant à monopoliser le secteur de la construction aéronautique civile* ». Pour Jean Pierson, administrateur gérant du consortium européen Airbus, les Américains ne jouent pas le jeu de la concurrence. Boeing, renforcé par l'absorption de son concurrent national, va accéder à une taille si écrasante (un chiffre d'affaires de 280 milliards de francs) que la compétition avec les Européens sera totalement déséquilibrée.

Sans doute, la part de marché *stricto sensu* du constructeur de Seattle ne bougera guère : elle passera de 60 % à 65 % après la fusion avec McDonnell Douglas qui a perdu beaucoup de terrain ces dernières années. C'est l'argument invoqué par la Commission fédérale américaine pour le commerce (FTC) pour donner son feu vert, sans condition, le 1er juillet, à l'opération.



En fusionnant, Boeing et McDonnell Douglas détiendront une part du marché mondial de 65%.

Mais le constat de la Commission européenne est plus précis. Sur certains créneaux spécifiques, comme celui des appareils de cent-vingt sièges, le tandem Boeing-McDonnell Douglas sera en situation de monopole. Sur le créneau des avions-cargo, il représentera 90 % du marché.

En outre, 57 % des compagnies aériennes se fournissent uniquement chez Boeing, 12 % chez McDonnell Douglas et 9 % chez les deux à la fois. En fusionnant, explique-t-on à Bruxelles, les deux groupes seraient à la tête d'un portefeuille de clientèle représentant 78 % des compagnies mondiales. Seules 4 % se fournissent uniquement chez Airbus.

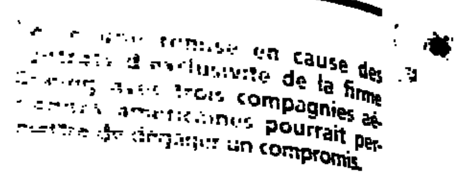
La Commission européenne dénonce surtout les contrats d'exclusivité sur vingt ans qu'a récemment signés Boeing avec trois compagnies américaines (American Airlines, Delta et Continental) qui totalisent 40 % du marché américain. Bruxelles estime que la fusion va permettre à Boeing d'offrir des conditions de prix telles qu'un nombre croissant de compagnies vont conclure de tels contrats qui excluent totalement Airbus du marché pour deux décennies. Les alliances entre compagnies américaines et européennes, du type de celle qu'essaient de mettre en place British Airways et American Airlines, vont en outre pousser les acteurs du Vieux continent à adopter ces contrats d'exclusivité.

Une fusion entre Boeing et McDonnell Douglas serait également très nuisible à Airbus dans le domaine de la maintenance. Les deux avionneurs américains ont construit 84 % des avions en cours d'exploitation. Selon certains experts, la nouvelle firme fournirait 77 % des services de maintenance de toute la flotte commerciale mondiale.

Dernier argument bruxellois, en se rapprochant de McDonnell Douglas, Boeing va accroître sa présence dans les domaines de la défense et de l'espace. Il aura ainsi accès aux importants budgets de recherche et développement du Pentagone et de la NASA, dont bénéficie McDonnell Douglas, et dont les retombées dans le domaine de l'aviation civile sont importantes. Le nouveau groupe accumulera de nombreux brevets et augmentera sa puissance d'achat, et donc son influence, auprès des fournisseurs.

La guerre de l'aéronautique entre Bruxelles et Seattle ne présente pourtant pas une ligne de front nette : Amérique contre Europe. Les motoristes français Snecma et britannique Rolls-Royce fabriquent des moteurs pour les avions américains. Ces firmes et les nombreux autres sous-traitants européens de Boeing sont autant de moyens de pression du géant.

Virginie Malingre



هكذا من الأصل

Jaime Mayor Oreja, ministre espagnol de l'intérieur

« L'ETA est dans un processus de dégénérescence totale »

Madrid veut renforcer la coopération avec la France contre le terrorisme

Des millions d'Espagnols sont descendus dans la *rue pour protester* contre la violence de l'ETA, l'organisation séparatiste armée basque, et sa « vitrine politique », Herri Batasuna. Ces manifestations marquent un tournant. Il appartient au gouvernement de prendre de nouvelles mesures contre le terrorisme. Le ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, basque lui-même, s'en est expliqué au *Monde*.

JAIME MAYOR OREJA

« Que signifie cette impressionnante mobilisation populaire ?

– Elle est l'expression d'une nouvelle génération d'Espagnols, unis dans leur rejet total du terrorisme. Paradoxalement, l'ETA, née pour détruire l'Espagne et l'affaiblir, a réussi à faire tout le contraire : la lutte contre le terrorisme est devenu un élément d'unité nationale formidable : l'ETA nous unit chaque fois davantage.

– Quelles mesures adopter sans « criminaliser » le nationalisme ?

– Le plus important dans ce genre de lutte, ce ne sont pas tant les mesures que « l'attitude » à adopter : nous devons tous être plus fermes et exigeants, au niveau exécutif, judiciaire, législatif. De même, les pays qui ont des Etarras chez eux doivent être plus fermes, c'est pourquoi la collaboration avec la France, qui est excellente – et perfectible –, est primordiale. Ce que l'on peut faire ? Mieux cibler et identifier certains délits qui ne sont pas aujourd'hui dans le code pénal, comme par exemple celui de mener des « contre-manifestations violentes », ce qui se produit souvent au Pays basque, à la suite de manifestations pacifiques.

» N'oubliez pas que des actions concrètes sont déjà en cours : le 6 octobre, par exemple, l'entière direction de Herri Batasuna passera en procès pour « collaboration avec bande armée ». C'était prévu bien avant les derniers événements. La loi sera appliquée, au tribunal de décider. Mais s'ils sortaient du tribunal sans être condamnés, les Espagnols penseraient qu'on peut agir en toute impunité chez nous, alors là, il faudrait sans doute revoir notre système !

» Quant au nationalisme basque, il est vrai que les nationalistes démocratiques ont toujours eu une relation délicate avec le monde de Herri Batasuna et de l'ETA à qui ils ont jadis servi de matrice, mais le partage est clair : d'un côté, il y a les violents, qui n'ont plus rien à voir avec le nationalisme ; de l'autre, les nationalistes démocratiques.

– Où en est vraiment l'ETA, et quel est son but ?

– On parle souvent de la fin ou de la « faiblesse » supposée de l'ETA, cela n'a pas de sens : tant qu'ils auront les moyens de tuer, même une seule personne, ils le feront. L'ETA n'est pas au bout de son histoire, elle est plutôt engagée dans un processus de « dégénérescence » et de « décadence ». Et nous allons souffrir, car la « dégénérescence » d'un mouvement comme celui-là se traduit par plus de violence encore.

» L'ETA a été le résultat d'un climat social et politique singulier, l'expression de la décadence du régime précédent. En cela, je veux dire que, en toute bonne foi, des démocrates ont appuyé l'ETA car, en période de dictature et de privation de libertés, cette société basque avait perdu une partie de ses repères moraux et certains ont pu croire que la fin justifiait les moyens pour établir la démocratie. Mais quand cette démocratie a été installée, alors ils se sont rendu compte que ces gens avaient toujours les armes à la main, s'enfermaient dans une sous-culture de violence, dans un processus d'aliénation et de dégénération totales.

» Alors, le but de l'ETA ? Aucun, sinon mener la lutte pour la lutte et survivre en tant qu'organisation. Je crois que le reste leur est égal, le sort de leurs prisonniers, dont ils demandent le regroupement, n'est qu'un prétexte. En aucune façon nous ne céderons à des gens qui parlent de droits de l'homme le pistolet à la main. La paix leur fait peur.

– Herri Batasuna, c'est la même chose que l'ETA ?

– Oui, j'en ai la certitude morale. Aux tribunaux ensuite d'établir la nature des liens entre eux. Moi, je vois fonctionner l'ETA, avec toute sa direction clandestine en France, et, sur le terrain espagnol, Herri Batasuna qui vit au grand jour, mais qui, à travers ses analyses de la situation, oriente l'ETA. Le problème basque, ce n'est pas une société partagée à 50 %-50 %, mais une minorité violente – autour de Herri Batasuna et de l'ETA – qui cherche à faire pression sur une majorité démocratique.

– On vous reproche votre « inflexibilité », mais peut-être la solution policière ne suffit-elle pas ?

– On ne peut pas négocier avec cette minorité, certains l'ont trop fait dans le passé, sans d'autre résultat que de « légitimer » comme interlocuteurs des gens qui affichent de jouer le jeu démocratique, mais les armes à la main, et qui comprennent « dialogue et tolérance » comme autant de faiblesses de notre part. La solution c'est de les ignorer tant qu'ils prônent la violence, de se battre – tous les partis démocrates ensemble – pour un projet solide de paix au Pays basque et, j'en suis convaincu, tous ceux qui, de « l'autre côté », veulent aussi la paix, et il y en a, nous rejoindront. Mais il faudra beaucoup de temps et de force morale.

– Votre gouvernement demande aussi une révision, voire une abolition du droit d'asile en Europe ?

– C'est à mes yeux essentiel. Le concept d'exilé politique a été beaucoup utilisé par les terroristes, surtout ceux de l'ETA, pour s'incruster dans d'autres pays. En France par exemple, je le répète, vous avez toute la tête de l'ETA, avec de faux papiers, de fausses plaques minéralogiques françaises, et notre priorité c'est d'arrêter cette « tête ».

Et j'ai la certitude que M. Chevènement va y collaborer activement. Il me semble inconcevable de nos jours qu'un Français puisse demander l'asile politique en Espagne en faisant valoir que son pays ne respecte pas les droits de l'homme, ou qu'un Espagnol fasse la même chose en Allemagne ou ailleurs !

Propos recueillis par Marie-Claude Decamps

Soixante-dix-huit journalistes sont emprisonnés en Turquie

Le gouvernement a promis de revoir les lois sur la presse

SARAY
de notre envoyée spéciale

Les médias se sont rendus en masse, mercredi 16 juillet, au pénitencier de Saray, à 120 kilomètres d'Istanbul, pour assister à la remise d'un prix international de la liberté de la presse à Ocak Isik Yurtcu, qui purge actuellement une peine de quinze ans de prison pour avoir dirigé le quotidien pro-kurde *Ozgür Gündem*. La plaquette a été remise au détenu par une délégation de journalistes étrangers conduite par l'ex-otage américain au Liban, Terry Anderson, et Peter Arnett de CNN – tous deux membres du « Comité pour la protection des journalistes », accompagnés par Robert Ménard de « Reporters sans frontières » et l'écrivain Yachar Kémal. Cette délégation tente d'obtenir la libération de soixante-dix-huit journalistes détenus dans les prisons turques.

La brève cérémonie au pénitencier illustrait bien les contradictions du système judiciaire turc : d'un côté, un journaliste a été emprisonné injustement en dépit des protestations internationales ; de l'autre, les autorités ont toléré une remise de prix très médiatique, qui ne pouvait qu'attirer l'attention du monde sur ce cas controversé, dans l'enceinte même de la prison. Le directeur de l'établissement avait même prévu des rafraîchissements pour ses visiteurs et c'est un des gardiens qui a apporté la gerbe de fleurs à M. Yurtcu, qui a déclaré : *« Je voudrais partager ce prix avec tous ceux qui luttent pour la liberté de la presse, non seulement en Turquie, mais dans le monde entier »*. Un représentant du ministère de la justice a justifié la position officielle. *« La Turquie est un Etat de droit, une démocratie parlementaire. Si un crime est commis contre les lois, il doit être puni »* a expliqué, Necati Nurdal, qui dirige le département de l'administration des prisons. *« Il y a trois groupes en Turquie : les marxistes-léninistes, les séparatistes et les fondamentalistes. Ils ont le même but : affaiblir la démocratie »*.

Au cours de leur mission, les représentants étrangers ont eu des entretiens politiques à Ankara. *« Je suis très optimiste. Ils nous ont promis que Yurtcu et d'autres seraient libérés très bientôt »*, a affirmé Terry Anderson. Le nouveau premier ministre, Mesut Yilmaz, a en effet déclaré que la loi selon laquelle les rédacteurs en chef sont tenus légalement responsables des écrits qui paraissent dans leur publication serait prochainement abrogée.

Robert Ménard a expliqué que *« les promesses non tenues sont un véritable problème en Turquie. On ne peut plus s'en contenter, nous voulons des faits »*. Un cas test permettra de vérifier, très bientôt, si la situation a réellement évolué et si le nouveau gouvernement tiendra ses engagements. Le 24 juillet aura lieu une nouvelle session du procès des assassins présumés de Metin Göktepe, ce journaliste battu à mort en 1996 après avoir été arrêté par la police dans l'exercice de sa profession. Cinq policiers ont été accusés du meurtre, plusieurs autres de complicité, mais dix-huit mois après la mort du jeune journaliste, et malgré plusieurs audiences, les suspects n'ont toujours pas comparus devant la Cour.

Nicole Pope

Le retard économique des pays d'Europe centrale pose de sérieux problèmes à l'Union

ANALYSE
Selon le FMI, les PECO ont vingt ans de retard sur le monde industrialisé

LES PECO (pays d'Europe centrale et orientale) sont-ils partis pour devenir des tigres économiques, ou pour traverser une longue période de croissance lente, constellée de crises ? Les derniers mois ont donné des signaux très divers, qui, globalement, ne laissent pas penser que le *« miracle économique »* de l'Asie du Sud-Est se reproduira à l'est du continent européen. La démographie, celle de *« vieux »* pays, pèse sur la force de travail, engendre des coûts lourds pour les budgets. Les restructurations, engagées depuis plusieurs années, restent malgré tout embryonnaires dans de larges secteurs de l'industrie. Les coûts du travail se rapprochent rapidement de ceux du monde industrialisé. Enfin, les investissements étrangers restent relativement limités.

L'intégration de ces pays dans l'Union européenne accélérerait le processus de rattrapage, mais celui-ci se comptera en décennies et non pas en années. Parmi les dix pays ayant signé des accords d'association avec l'Union, seules la Pologne et la Slovénie ont déjà retrouvé leur niveau de production d'avant . l'effondrement du communisme, en 1989. La Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie et la Roumanie y arrivent seulement. Les taux de croissance de certains de ces pays ont impressionné leurs voisins occidentaux : la Pologne et la Slovaquie paraissent inscrites sur des pentes de 5 % par an. Mais la Hongrie ou la République tchèque se contentent de 3 % environ, alors que la Bulgarie subit une grave récession.

Au total, l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) estime que *« la viabilité de la croissance est désormais la question la plus cruciale dans les économies en voie de transformation, d'autant que les niveaux du PIB par habitant sont encore faibles »*. Le revenu par habitant de la Hongrie ou de la Pologne atteint encore moins d'un tiers de celui de la France (celui de la Grèce, le pays le moins riche de l'Union, se situe à la moitié). Depuis le début de la transition économique, la croissance a surtout été tirée par les exportations. Mais les ventes à l'étranger souffrent de plus en plus de l'appréciation des monnaies, étroitement liées aux grandes devises internationales dans un souci de rigueur monétaire, alors que l'inflation est nettement supérieure, et que les coûts du travail augmentent rapidement.

RÉFORMES STRUCTURELLES URGENTES

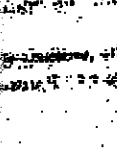
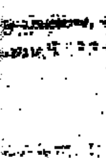
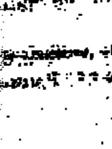
L'investissement, autre moteur traditionnel de la croissance, doit impérativement prendre le relais : l'investissement étranger, dynamique dans certains pays, est loin d'avoir pris l'ampleur qu'il a en Asie du Sud-Est : en Hongrie, premier récipiendaire de la région, le stock d'investissements étrangers directs atteint 12 milliards de dollars environ, contre plus de 40 milliards dans la seule Malaisie. Quant à l'investissement intérieur, il reste faible, en raison de la baisse des niveaux de vie, et surtout du faible développement des marchés des capitaux. Si des marchés de valeurs mobilières ont vu le jour partout, encore faut-il permettre l'épanouissement de systèmes cohérents de banques et de gestion de l'épargne. Plusieurs pays de la région ont déjà subi des crises bancaires majeures, et leurs établissements bancaires ne parviennent pas à se libérer de leurs créances non performantes.

La question lancinante des réformes structurelles se pose donc : autant il a été facile, dans les premières années de la transition, d'ouvrir les marchés commerciaux et de stimuler le commerce extérieur, autant il est malaisé d'approfondir les réformes et d'éviter une interruption de la dynamique. La République tchèque en a donné le meilleur exemple, ces dernières semaines : considérée comme l'un des modèles de transition réussie, Prague a accumulé des déficits extérieurs croissants, au point que la stabilité de la monnaie a été mise en péril, ébranlant la coalition politique au pouvoir. Le gouvernement avait vendu l'ensemble de l'industrie à des fonds de privatisation, sans restructurations préalables. Huit ans après la « révolution de velours », il faut maintenant régénérer la plupart des capacités de production.

En matière commerciale, l'appartenance à l'Union européenne pourrait, en théorie, changer radicalement la donne si les *« secteurs sensibles »* de l'agriculture ou de l'acier n'étaient plus exclus du grand marché. Or, justement dans les secteurs où l'Est dispose d'avantages comparatifs, il est probable que les Quinze demanderont des clauses de sauvegarde visant à protéger leurs producteurs, obligeant ces pays à des ajustements difficiles. Ainsi, en Pologne, où plus du quart de la population vit de l'agriculture, des réallocations massives de la force de travail vont s'imposer.

Le Fonds monétaire international a récemment tenté d'estimer quelle serait la durée du rattrapage par l'Europe centrale du niveau de développement des pays industrialisés. Une série d'équations complexes, prenant en compte une variété d'éléments (allant du niveau de scolarisation aux taux de taxation), conclut que même pour les pays les plus prospères de la région, pas moins de vingt années seront nécessaires à l'Europe centrale pour atteindre le niveau de développement du monde industrialisé. Le niveau de l'éducation figure, selon le FMI, parmi les meilleurs atouts de la région. Le taux d'épargne, en revanche, indispensable pour financer la modernisation des appareils industriels, reste l'un des éléments les plus préoccupants. Il est inférieur d'un tiers à celui des économies d'Asie à croissance rapide.

Françoise Lazare

Le Parlement de Hongkong « suspend » des textes sur la législation du travail

La Chine veut abroger ces lois au nom de la « compétitivité »

Deux semaines après la rétrocession, l'assemblée provisoire de Hongkong s'est prononcée, mercredi 17 juillet, pour la *« suspension »* de trois lois votées au temps des Britanniques. Soucieuse de *« compétitivité »*, la Chine entend abroger ces textes qui allaient dans le sens d'une plus grande liberté syndicale.

HONGKONG
de notre envoyé spécial

C'est le premier test sérieux de la faisabilité du principe *« un pays, deux systèmes »*, censé gouverner Hongkong pour un demi-siècle et préserver son caractère international sous une souveraineté continentale sourcilleuse : il porte sur la législation du travail.

Avant de partir, les Britanniques avaient fait voter par le Parlement élu trois textes ayant force de loi qui visaient à la protection des travailleurs. Les milieux d'affaires pro-Pékin et le nouveau chef de l'administration, Tung Chee-hwa, ont, à l'unisson de la Chine, vivement protesté et annoncé leur intention d'abroger ces lois au nom de la *« compétitivité »* de Hongkong. L'Assemblée provisoire, installée après le transfert de souveraineté, pour légiférer dans la nouvelle Région administrative spéciale (RAS), les a *« suspendues »*, au terme d'un débat de pure forme, mercredi 16 juillet.

En réalité, il s'agit avant tout d'un geste politique destiné à montrer que la gestion de la RAS est confiée à cette classe d'affaires sur laquelle Pékin compte s'appuyer afin d'éviter que Hongkong ne devienne un tremplin à la contestation intérieure. La session de l'Assemblée a été brièvement *troublée par l'irruption au sein du* siège du Parlement d'activistes du Mouvement du 5 avril, liés à l'ancienne opposition démocrate, évincée des lieux lors de la rétrocession. Les trois hommes ont été expulsés. Leur meneur a été brièvement détenu et s'est vu infliger une amende.

A l'extérieur du bâtiment, deux cents manifestants ont protesté aux cris de *« Les milieux d'affaires n'ont pas à gouverner Hongkong »*. Ils n'ont pas été inquiétés. Le processus légal de maintien de l'ordre hérité des Britanniques a ainsi été respecté.

Le Parlement non-élu que Londres considère comme illégal n'en a pas moins abrogé *de facto* l'essentiel *de la législation sociale* introduite sous l'ex-gouverneur Chris Patten à la demande des milieux démocrates. Seules ont survécu des lois faisant du 1er mai une fête chômée, créant un fonds d'assistance financière aux malentendants et protégeant le territoire des appétits voraces des spéculateurs immobiliers.

PARADOXE

Les lois rendues caduques portaient, elles, sur la notion de négociation collective des salaires, l'interdiction de la discrimination à l'encontre des militants syndicaux et l'utilisation de fonds financiers *collectifs à des fins politiques.*

On en arrive ainsi à un étrange paradoxe : c'est aux ordres d'un pays où le gouvernement ne cesse de proclamer que les travailleurs en sont les maîtres authentiques que les nouvelles autorités, liées à la classe d'affaires de cette enclave ultra-capitaliste, passe à la trappe *des textes visant à réduire le coût* humain des excès du capitalisme ! D'anciens législateurs démocrates évincés sous la pression de Pékin envisagent dès à présent de saisir l'Organisation internationale du travail pour tenter de faire revenir les autorités sur cette décision.

Le *« réexamen »* de ces lois a toute chance d'être conduit en conformité avec les souhaits des *milieux d'affaires pro-Pékin si l'on* en juge par le résultat du vote de mercredi. Seules neuf voix d'opposition, et une abstention, se sont exprimées contre trente-huit voix favorables au sein de l'Assemblée provisoire.

Cette proportion reflète sans doute le degré d'opposition que Pékin *est prêt à tolérer* à Hongkong au sein des instances censées représenter la population locale. Elle correspond, au demeurant, au taux de contestation qu'on peut occasionnellement voir s'exprimer dans l'appareil législatif du continent proprement dit : des votes qui ne mettent jamais en danger la suprématie de la caste dirigeante.

Ces passes d'armes législatives à Hongkong dans le sillage de l'installation du pouvoir pro-Pékin prennent une dimension particulière du fait du contexte ouvrier sensible qui prévaut sur le continent. Grèves et manifesta*tions de travailleurs* pour diverses revendications ont été signalées en de nombreuses villes ces derniers mois. Selon l'organisme américain Human rights in China, la police a réprimé violemment, début juillet, des manifestations entreprises par quelque 100 000 travailleurs débauchés à la suite de *la mise en faillite d'entreprises publiques* dans la ville de Mianyang au Sichuan (sud-ouest). Le bilan s'élèverait à une centaine de blessés et quatre-vingts arrestations. Les autorités ont reconnu la réalité de troubles tout en en minimisant la gravité.

Francis Deron

Un intouchable accède à la présidence de la République indienne

L'élection de Kocheril Raman Narayanan, à un poste qui demeure principalement honorifique, a néanmoins une portée symbolique dans un pays où perdurent les contraintes du système de caste

QUEL SYMBOLE ! Alors que l'Inde s'apprête à célébrer le cinquantième anniversaire de son indépendance, un intouchable vient d'être nommé président de la république. Même si le titulaire de ce poste est condamné, dans ce système de démocratie parlementaire de type britannique, à inaugurer les chrysanthèmes, la classe politique indienne en profite pour se féliciter de l'élection de Kocheril Raman Narayanan, soixante-seize ans, qui occupait jusqu'à présent les fonctions de vice-président : n'était-ce pas, en effet, le rêve le plus cher du Mahatma Gandhi de voir un jour accéder à la magistrature suprême un représentant de ces *dalits* (opprimés), un de ces damnés de la terre indienne que la « grande âme » avait surnommés les *harijan*, les fils de Dieu ?

L'élection de ce vieux politicien du parti du Congrès que députés du Parlement national et des Assemblées régionales de la fédération viennent de choisir comme *nouveau chef de l'Etat, aussi poli*tiquement correcte soit-elle, a cependant une portée limitée : non seulement l'accession d'un intouchable à ce poste honorifique ne signifie pas que le système des castes se soit assoupli mais elle n'en rend pas plus enviable la condition des « hors castes » de l'Inde moderne. *En réalité, malgré la montée en* puissance politique et économique de personnes de castes inférieures, le système n'a cessé de se renforcer. Et d'être utilisé par tout le monde à des fins politiques.

Lors d'un entretien informel avec *Le Monde*, en 1996, alors qu'il était encore vice-président, M. Narayanan en convenait d'ailleurs lui-même : *« La grande majorité des intouchables continue d'être à la traîne. L'attitude de beaucoup à leur égard, de façon agressive ou subtile, reste discriminatoire »*. Kocheril Raman Narayanan est né le 27 octobre 1920 dans un petit village de l'Etat du Kérala, dans le sud-ouest. Son père était un docteur *ayurveda*, la médecine indienne par les plantes. *« Il soignait des gens de haute caste mais sans être autorisé à pénétrer chez eux »*, rappelait le futur président.

« COMME UN POISSON »

Lui-même n'a jamais oublié *« ne pas pouvoir se rendre dans les foyers de* [ses] *camarades de lycée »*. Kocheril fut cependant chanceux : aidé par une organisation caritative créée par le Mahatma Gandhi, il sera éduqué en anglais, décrochera ses diplômes avec mention « très bien », parviendra à se faire attribuer une bourse d'un institut privé et arrivera à Londres à la fin de la guerre, où il étudie à la prestigieuse London School of Economics. Quand son bateau accosta à Port-Saïd, il apprit la chute de Berlin et prit conscience qu'il n'avait *« même pas de vêtements assez chauds pour l'Angleterre »*...

Un demi-siècle plus tard, M. Narayanan est resté un homme à la désarmante modestie, en dépit de ses « états de service » : journaliste au *Hindu* et au *Times of India*, il fit une brillante carrière de diplomate, qui culmina avec des postes d'ambassadeur, en Chine puis aux Etats-Unis. Il entre plus tard en politique, devient député, puis secrétaire d'Etat aux relations extérieures, avant d'être nommé vice-président en 1992. *« Les circonstances ont joué en ma faveur, j'ai eu beaucoup de chance*, remarque-t-il. *Je n'ai jamais fait de plans sur la comète. Je me demande même comment j'ai fait pour en arriver là*, confie-t-il en souriant. Et de conclure : *Je suis comme un poisson qui a réussi à se glisser au travers des mailles serrées du filet de la société... »*

Après l'indépendance, l'intouchabilité a été officiellement abolie mais elle n'en reste pas moins une donnée avec laquelle les *« fils de Dieu »* doivent compter. Grâce à un système de quotas qui leur assure 15 % de postes « reservés » dans la fonction publique et plusieurs universités, certains d'entre eux ont pu, eux aussi, *« se glisser hors des mailles du filet »*. Mais dans les campagnes, surtout dans le nord de l'Inde, ils continuent d'être la cible des grands propriétaires de castes intermédiaires ou supérieures.

« L'élection de Narayanan est la résultante d'une opération de marketing politique qui l'a « vendu » comme intouchable. En fait, l'homme n'est rien d'autre qu'un fonctionnaire docile qui n'a jamais rien fait pour améliorer les conditions des gens de castes inférieures », affirme le sociologue Ashish Nandy. Le constat est sans pitié mais non sans pertinence puisqu'il *démonte les mécanismes* de l'utilisation politique de l'évolution des rapports de force au sein du système. *« Une révolution sociale est en train d'avoir lieu »*, soutient pourtant M. Narayanan, *mais il est vrai que les choses évoluent lentement, graduellement. »*

Bruno Philip

Les « affaires » provoquent une crise politique au Pérou

LIMA
de notre correspondante

Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté, jeudi 17 juillet, dans tout le pays, exprimant l'indignation de la population face aux violations réitérées de l'état de droit ces trois derniers mois. La crise politique que traverse le Pérou a provoqué, mercredi soir, la démission du ministre des affaires étrangères, Francisco Tudela, et celle du ministre de la défense, le *général* Tomas Castillo. Ces démissions alimentent les rumeurs sur les divergences au sein de ceux qui soutiennent le président Alberto Fujimori.

La démission de M. Tudela intervient à la suite de la révélation, dimanche, par la chaîne de télévision Frecuencia Latina de Lima, d'un *important* réseau d'écoutes téléphoniques, mis en place, selon l'enquête des journalistes de la chaîne, par les services de renseignements (SIN). Quelques heures après cette révélation, le gouvernement péruvien retirait la nationalité péruvienne au directeur de la chaîne, Baruch Ivcher, un homme d'affaires d'origine israélienne, accusé d'entreprendre *« une campagne destinée à porter tort au prestige et à l'image »* de l'armée.

*Mais il est clair que cette déci*sion des autorités péruviennes a été prise en représailles contre une chaîne qui n'a cessé, ces derniers mois, de révéler une série de scandales. Outre l'enquête sur les écoutes, la chaîne a révélé l'affaire de l'ex-agent des services de renseignement, Leonor de la Rosa, victime de tortures, et celle de son amie et collègue assassinée. Elle a montré aussi les fiches d'impôts du conseiller présidentiel et éminence grise du SIN, Vladimiro Montesinos, prouvant qu'il touche des honoraires exorbitants, laissant supposer un trafic d'influences et des liens avec un narco-trafiquant.

« Cela me rappelle le temps où j'étais ambassadeur en Union soviétique, en pleine guerre froide », commentait M. Perez de Cuellar, ex-secrétaire général des Nations unies et candidat malchanceux aux *élections de 1995 pour l'Union* pour le Pérou (UPP), au cours d'une réception à l'ambassade de France, le 14 juillet. L'ambassadeur des Etats-Unis, Dennis Jett, reconnaissait utiliser toujours le téléphone mais ne plus savoir s'il pouvait avoir une conversation privée. Le département d'Etat américain a fait savoir sa *« préoccupation »* face aux entorses *« à la liberté de la presse et à la liberté d'expression. »* De son côté, l'ambassadeur d'Israël, Joël Salpak, tout en estimant que le cas Ivcher *« relève d'un acte individuel lié aux affaires intérieures du Pérou »*, a souligné, dans un communiqué, que son gouvernement a bon espoir que l'affaire *« ne dépassera pas ces paramètres »*.

Quarante-huit heures après, le chef d'Etat est sorti de son silence pour affirmer, dans un entretien télévisé, que *« l'espionnage téléphonique n'est pas l'affaire du SIN »* et que *« le problème Ivcher sera résolu par le pouvoir judiciaire »*. Deux affirmations tardives et peu crédibles : l'institut de sondages Apoyo révèle que seulement 9 % de la population fait confiance au chef de l'Etat, alors que 75 % des personnes interrogées ne croient pas en l'autonomie du pouvoir judiciaire. Enfin, selon les enquêtes, la popularité du pré*sident Fujimori est tombée*, en moins de trois mois, de 67 à 23 % d'opinions favorables.

Après le succès de la solution militaire, le 22 avril, à la crise des otages, retenus par le mouvement révolutionnaire Tupac Amaru pendant quatre mois dans l'ambassade du Japon, l'état de droit a été constamment et ouvertement violé. Le 28 mai, trois magistrats du tribunal constitutionnel ont été destitués par la majorité parlementaire pour avoir déclaré inapplicable une loi autorisant M. Fujimori à briguer un troisième mandat consécutif. Depuis, protestations et manifestations n'ont pas cessé et les déclarations d'Alberto Fujimori, *mercredi soir*, indiquant que les forces armées sont sous son contrôle civil, n'ont pas convaincu.

Nicole Bonnet

La Libye renoue avec la « pollution morale » de la musique occidentale

TRIPOLI
correspondance

« La musique est un langage qui parle spontanément au cœur de tous les hommes. Car, au fond, nous sommes tous pareils, quelles que soient notre race ou notre religion. » Visiblement ému, majestueusement drapé dans l'épaisse toge blanche des Bédouins – mais un téléphone cellulaire à portée de main, comme tout VIP libyen qui se respecte –, le compositeur Hassan Aribi, grand maître de la musique « malouf », de tradition arabo-andalouse, accueillait il y a peu, dans son école de Tripoli, quatre musiciens du groupe Concilium Musicum de Vienne, spécialistes du répertoire occidental le plus classique.

Rencontre insolite dans un pays qui, depuis un quart de siècle, n'a guère stimulé le contact avec d'autres cultures, plus ou moins suspectes d'*« impérialisme »* ou de *« pollution morale »* : une légende tenace veut que, pour marquer aux yeux de tous sa désapprobation, le Guide de la révolution, le colonel Mouammar Kadhafi, ait jadis publiquement détruit des instruments de musique occidentaux. L'embargo aérien décrété par les Nations unies n'ayant pas arrangé les choses, bien peu de musiciens étrangers – européens ou arabes – s'étaient risqués ces dernières années en Libye. Seules les chaînes satellites arabophones et anglophones déversent quotidiennement, grâce aux milliers de paraboles installées sur les toits, des flots de clips survoltés et de chansonnettes sirupeuses à destination de la jeunesse libyenne.

C'est au Centre culturel de Tripoli – seul institut occidental encore ouvert dans le pays – que revient le mérite d'avoir rétabli des liens distendus depuis si longtemps. Après un coup d'essai encourageant en décembre 1996 avec des groupes de jazz français, ses animateurs ont invité, au début de l'été, le trio lyonnais Xeremia, voué à la musique du Moyen Age, pour deux concerts organisés en parallèle à ceux du quatuor autrichien.

« UN PAYS OUVERT »

Une fois les obstacles levés – les autorités n'ont donné que tardivement leur accord pour la location d'une grande salle de spectacle de la ville –, le public libyen est venu nombreux, sous les caméras de la télévision nationale, qui a largement couvert l'événement, et en présence du maire de Tripoli, l'ex-colonel Achour Migueg. Celui-ci a tenu à recevoir les musiciens à la mairie afin de souligner que la Libye *« est un pays ouvert »*, qui ne correspond pas *« à l'image que l'on en donne trop souvent »*.

« C'est la première fois que nous voyons autant d'"autochtones" dans la salle lors de concerts dans le monde arabe », remarquait, un peu étonné, le professeur Paul Angerer, fondateur du Concilium Musicum. L'auditoire s'est plié de bonne grâce au rituel de la musique de chambre européenne et a été touché de voir que le groupe Xeremia utilisait des instruments communs à la tradition arabe : le luth (*oud*), le rebec (*rbab*) et la derbouka. Son fondateur, Robert Ressicaud, a accordé une large place dans ces concerts, ainsi que, lors d'une conférence sur les influences musicales autour du bassin méditerranéen, aux *Congigas* composées par le roi Alphonse de Castille. Au cœur du XIIIe siècle, celui qu'on a appelé « le Sage » aimait réunir à sa cour des artistes et des savants appartenant aux trois grandes cultures qui cohabitaient alors en Espagne : chrétienne, juive et musulmane.

Si la trop brève rencontre à l'école de Hassan Aribi n'a pu aboutir à un dialogue inédit entre « malouf » et Mozart, elle aura pourtant des prolongements à Vienne, grâce à une émission de radio spéciale qui permettra aux auditeurs autrichiens de se familiariser avec le quart de ton cher à la musique orientale ; et les interprètes du *Concilium Musicum* ont promis d'envoyer un archet de violoncelle, introuvable en Libye.

Joëlle Stoltz

Le numéro un du FIS dit souhaiter la fin des violences en Algérie

LE CHEF HISTORIQUE du Front islamique du salut (FIS, dissous), Abassi Madani, a souhaité, jeudi 17 juillet, que *« cessent »* les violences en Algérie. *« Tout ce que nous voulons et que tout le monde veut, c'est que tout cela cesse »*, a dit M. Madani, qui, indique l'Agence France presse, était interrogé à la sortie de la mosquée du quartier de Belcourt à Alger. *« Nous allons faire exploser les bombes de la vie*, a-t-il ajouté. *Je veux le bien, tout le bien pour mon pays et mes frères. »* Interrogé sur les attentats qui ensanglantent le pays, M. Madani, qui a bénéficié, mardi 15 juillet, d'une libération conditionnelle après six ans de détention, a répondu par une parabole : *« Je vous invite à lire d'une manière intelligente La Fontaine. L'agneau peut-il manger le loup ? »* Dans une déclaration à France 2, M. Madani a été plus elliptique à propos de la violence. *« Cela fait six ans que je suis en prison et celui qui est en prison est loin de la réalité des événements*, a-t-il dit. *Cette situation n'est pas uniquement liée à la violence, il y a aussi l'injustice. Il y a un conflit ou pas ? On doit résoudre ce problème, si Dieu le veut. J'ai espoir. »*

TRÈS ÉVASIF

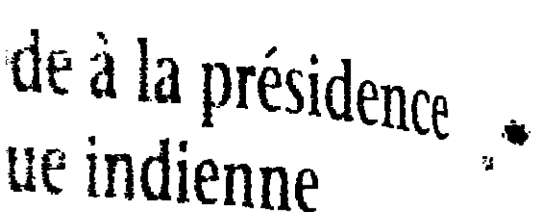
S'exprimant tantôt en français, tantôt en arabe, il est resté très évasif lorsqu'il a été prié de dire s'il créerait un *« autre parti »*, le FIS ayant été dissous par les autorités. *« On ne peut poser le tapis avant d'avoir construit la mosquée. Ce qui m'intéresse, c'est l'Algérie, ce n'est pas le FIS. Dieu est avec nous. Et tous les gens raisonnables doivent être avec nous »*, s'est-il contenté de répondre.

Si le pouvoir désire *« mettre fin à l'affrontement »*, il doit engager *« un dialogue véritable avec la direction du FIS »* et libérer Ali Benhadj, le « numéro deux » du mouvement, estimait mercredi le bulletin islamiste *El Ribat*, proche de l'instance exécutive du FIS. M. Benhadj, un *« radical »* proche des groupes armés, est le dernier haut dirigeant du FIS encore incarcéré. *« J'espère qu'il sera libre lui aussi bientôt »*, a déclaré jeudi M. Madani.

L'Iran, accusé par Alger de soutenir le *« terrorisme »*, a estimé, jeudi, que la libération de M. Madani était *« un pas vers la fin de la violence dans ce pays »*. Au Soudan, autre pays mis en cause par Alger, l'organisation de la Conférence populaire islamique (CPI, islamiste, pro-gouvernementale) a qualifié cette libération de *« bon geste »*.

Par ailleurs, un ancien avocat des dirigeants du FIS, Rachid Mesli, a été condamné à trois ans de prison ferme par le tribunal criminel de Tizi Ouzou, pour *« apologie et encouragement des groupes terroristes »*, a indiqué jeudi l'un de ses avocats, Mohamad Tahri, qui fera appel.





de à la présidence
ue indienne

Aggravation des inondations en Pologne

VARSOVIE. Les Polonais ont observé, vendredi 18 juillet, une journée de deuil national à la mémoire des 48 victimes des inondations qui sévissent depuis onze jours dans le pays, où la situation risque de s'aggraver avec l'arrivée de nouvelles précipitations. Plus de 4 000 km² sont toujours sous les eaux ; 970 villes et villages sont touchés. Les 650 000 habitants de Wroclaw, dont certains ont lutté nuit et jour pour préserver des eaux de l'Oder le cœur historique de la ville, sont sur le pied de guerre. Les flots de l'Oder menacent désormais l'est de l'Allemagne.

Bonn, Vienne et Rome vont supprimer leurs contrôles aux frontières

INNSBRUCK. Les contrôles frontaliers terrestres entre l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie seront levés le 1er avril 1998 en application de la Convention Schengen, qui va être mise en œuvre à partir de la fin de l'année par Rome et Vienne. Le chancelier Helmut Kohl, le président du conseil italien Romano Prodi et le chancelier autrichien Viktor Klima se sont réunis à huis-clos, jeudi 17 juillet à Innsbruck, au Tyrol, pour lever les réticences de l'Allemagne, qui exigeait notamment des garanties sur les contrôles d'immigration. L'Italie doit intégrer l'espace Schengen le 26 octobre, l'Autriche le 1er décembre. Sept pays – la France, l'Allemagne, ceux de la péninsule ibérique et du Bénélux – en font partie depuis 1995. – *(AFP/Reuter.)*

Espoir de paix au Congo

BRAZZAVILLE. Un espoir de paix est apparu à Brazzaville, la capitale du Congo, déchirée depuis le 5 juin par une guerre civile. Sous l'égide du président gabonais Omar Bongo, les représentants du président Pascal Lissouba, de l'ancien président Denis Sassou Nguesso, et les délégués du Comité national de médiation du maire de Brazzaville, Bernard Kolélas, devaient se réunir vendredi 18 juillet à Libreville pour une *« négociation de la dernière chance »*. Leurs partisans ont célébré l'*« accord de réconciliation »* conclu en début de semaine par une cérémonie qui a rassemblé plus de 2 000 combattants. Soldats et miliciens ont organisé un carnaval motorisé en ville, défilant avec leurs armes autour desquelles étaient noués des drapeaux blancs. – *(AFP.)*

Le journaliste iranien Faraj Sarkouhi pourrait avoir un procès public

TÉHÉRAN. Le journaliste contestataire iranien Faraj Sarkouhi, détenu depuis février à Téhéran, où il est accusé d'*« espionnage »*, comparaîtra devant la justice *« très prochainement »*, lors d'un procès *« public »* et en la présence d'un avocat, a affirmé, mercredi 16 juillet, le secrétaire de la Commission islamique iranienne pour les droits de l'Homme (CIDH), Mohamad-Hassan Ziai-Far. Selon lui, M. Sarkouhi a écrit à la CIDH pour affirmer qu'il n'y avait *« aucune mauvaise intention dans ses relations avec certaines missions diplomatiques et centres culturels »* étrangers et a demandé à la CIDH de faire *« tout ce qui est possible pour réduire les sanctions »*. *« La cour ne peut pas le déclarer coupable s'il est prouvé qu'il n'avait pas de mauvaises intentions »*, a commenté M. Ziai-Far. – *(AFP.)*

la musique occidentale

EUROPE

BOSNIE : les deux Français Lionel Dumont et Mouloud Boughelane, qui comparaissaient pour attaques à main armée devant le tribunal de Zenica, en Bosnie centrale, ont été condamnés, mercredi 16 juillet, à vingt ans de prison. Leurs attaques avaient fait deux victimes. Les deux français, recherchés par la police française pour avoir fait partie du *« gang de Roubaix »*, s'étaient réfugiés à Zenica, où ils ont combattu durant la guerre. Le juge a souligné que le tribunal *« avait retenu l'engagement des deux hommes »* aux côtés des forces gouvernementales bosniaques, mais que *« l'évidence des faits justifiait la peine prononcée »*. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : l'armée de terre allemande a décidé d'acquérir**, pour un montant équivalent à 215 millions de francs, quinze hélicoptères EC.135 bimoteurs auprès du groupe franco-allemand Eurocopter. Livrés à partir de la mi-1998, ces hélicoptères seront stationnés à Bückebourg, où ils remplaceront des Alouette-2 et serviront à l'entraînement des pilotes.

AMÉRIQUES

■ **CUBA : quatre dissidents ont été arrêtés**, mercredi 16 juillet, pour activités *« contre-révolutionnaires »* à leur domicile à La Havane, ont indiqué, jeudi 17 juillet, les autorités cubaines. Il s'agit de Vladimiro Roca, Marta Beatriz Roque, Felix Bonne Carcasses et René Gomez Manzano. Tous les quatre appartiennent au *« Groupe de travail de la dissidence interne »*, dont les activités sont considérées comme illégales par les autorités cubaines. – *(AFP.)*

■ **BOLIVIE : le Français Alain Mesili**, qui avait été libéré le 10 juin après avoir été emprisonné en Bolivie pendant plus de deux ans, a été innocenté par le tribunal de La Paz. Le juge chargé du dossier a estimé que les accusations de terrorisme qui pesaient à l'encontre de M. Mesili étaient *« infondées »*. Arrêté à Miami en mai 1994 et extradé en Bolivie en avril 1995, le Français avait été accusé de complicité avec le groupe armé Commission Nestor Paz Zamora (CNPZ). – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : le premier sous-marin nucléaire d'attaque de la classe** *Seawolf*, entrera en service samedi 19 juillet, au sein de la marine des Etats-Unis. Le *Seawolf* est armé de missiles anti-surface Sub-Harpoon et de croisière américains Tomahawk. D'un prix voisin de 18 milliards de francs, ce sous-marin, qui plonge à 600 mètres et qui est relativement silencieux, ne devrait être construit qu'à trois exemplaires. – *(AFP.)*

s violences en Algérie

AFRIQUE

ÉTHIOPIE : la famine frappe à nouveau, après trois ans de répit, dans la région d'Amhara (nord), ainsi que dans le sud du pays. Selon un rapport de l'Union européenne et des Etats-Unis, 3,3 millions de personnes auraient besoin d'une aide d'urgence. – *(AFP.)*

Les Allemands dénoncent les propositions de réforme de la PAC

BONN. L'Allemagne s'opposera fermement aux propositions annoncées par la Commission pour réformer la politique agricole commune européenne (PAC), a annoncé, jeudi 17 juillet à Bonn, le ministre de l'Agriculture, Jochen Borchert. Ces propositions, qui prévoient une baisse des prix garantis compensée par des aides directes aux producteurs, feraient perdre aux agriculteurs allemands 15 % à 20 % de leurs revenus, a-t-il affirmé. La Commission a en revanche reçu l'appui du gouvernement travailliste à Londres. – *(AFP.)*

L'armée rwandaise aurait tué plus de 2 000 civils lors des trois derniers mois

Une organisation américaine de défense des droits de l'homme dénonce la politique de Kigali

Dans un rapport diffusé mercredi 16 juillet, une organisation américaine de défense des droits de l'homme dénonce l'attitude des autorités rwandaises dans le nord-ouest du pays, où entre 2 000 et 3 000 civils auraient été tués par l'armée au cours des trois derniers mois. Kigali a réfuté ces informations, tandis que Paul Kagamé, l'homme fort du Rwanda, a estimé qu'il fallait « *tuer encore plus de ces fauteurs de troubles* ».

TÉMOIGNAGES et rapports d'organisations de défense des droits de l'homme affluent, qui décrivent une situation catastrophique dans les provinces rwandaises de l'ouest et du nord. Selon Physicians for human rights (PHR, Médecins pour les droits de l'homme), une organisation américaine, deux à trois mille civils ont été tués dans ces régions par l'armée au cours des trois derniers mois. *« Les massacres de réfugiés et de villageois congolais, ainsi que de civils, dans l'ouest du Rwanda, continuent ces jours-ci »*, affirme l'organisation, au terme d'une mission de quinze jours au Rwanda et en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre). PHR, dont le siège est à Boston, aux Etats-Unis, affirme que ces personnes ont été tuées dans des *« campagnes anti-insurrectionnelles menées par l'armée gouvernementale rwandaise »*.

De passage à Nairobi, mercredi 16 juillet, l'homme fort du Rwanda, le général Paul Kagamé, vice-président et ministre de la défense, a reconnu que des *« civils innocents »* pouvaient être touchés dans des attaques de l'armée. *« Parfois, c'est facile d'identifier qui est armé et qui ne l'est pas. Parfois, c'est difficile,* a-t-il déclaré. *Le problème des civils tués par les militaires ne peut être abordé que dans ce contexte. »*

L'organisation américaine affirme qu'elle a été l'objet de pressions permanentes de la part de l'armée au cours de ses investigations sur le terrain et que son équipe a été chassée d'un camp de transit au Rwanda, où elle enquêtait sur les conditions de santé des populations nouvellement rapatriées. *« Nous demandons au gouvernement de Bill Clinton de parler franchement des abus rwandais dans la région et d'exiger qu'ils cessent »*, a déclaré Leonard Rubenstein, directeur de PHR. *« Les organisations humanitaires internationales encourent des risques très importants en travaillant dans ce pays »*, ajoute l'organisation, connue pour son sérieux et son impartialité.

Les experts de PHR – dont plusieurs médecins légistes – s'étaient chargés de l'exhumation de fosses communes à Kibuye, sur le lac Kivu (ouest du Rwanda) en 1996 (*Le Monde* du 3 février 1996). Quelque 450 corps retrouvés dans un même charnier avaient prouvé le massacre d'hommes, de femmes et d'enfants pendant le génocide de 1994. Plus de 500 000 Tutsis et Hutus modérés avaient été massacrés entre avril et juillet 1994, en une centaine de jours, par des extrémistes hutus, avant la conquête du pays par le Front patriotique rwandais (FPR) commandé par Paul Kagamé.

Les autorités de Kigali ont rejeté jeudi les accusations *« totalement exagérées »* de PHR. Le ministre des affaires étrangères du général Kagamé, Emmanuel Gasana, a expliqué qu'il y avait eu *« quelques accrochages au cours desquels nos forces ont tué des membres de gangs armés »*, reprenant à son compte les explications de Paul Kagamé : *« Il est difficile de faire la distinction entre des civils et des combattants habillés en civil et qui habitent dans les maisons des villageois »*.

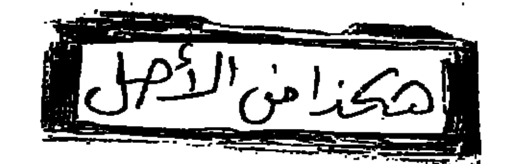
« TECHNIQUE DES INFILTRÉS »

Selon Boniface Rucagu, le préfet de Ruhengeri, la province frontalière de l'ex-Zaïre et de l'Ouganda, au nord-ouest du pays, 150 miliciens hutus et 40 civils ont été tués au cours du dernier week-end, pendant une opération militaire. M. Rucagu n'a pas fait état cependant de soldats rwandais blessés dans d'éventuels combats. Evoquant cette opération au cours de son voyage au Kénya, Paul Kagamé a déclaré, lors d'une conférence de presse, qu'il fallait *« tuer encore plus de ces fauteurs de troubles, responsables des problèmes au Rwanda »*. Il a réaffirmé sa fermeté à l'égard des miliciens hutus et des ex-Forces armées rwandaises (FAR) : *« Ils ont des armes qu'ils utilisent pour tuer des Rwandais »*, a-t-il dit.

Joseph Matata, coordinateur du Centre de lutte contre l'impunité et l'injustice au Rwanda (Cliir), dénonce *« la guerre sérieuse qui sévit dans l'ouest et le nord du pays, où la population fait face, à mains nues, à l'armée qui la tue. C'est une guerre inéquitable qui voit une armée organisée, qui vient de remporter une victoire militaire au Zaïre, éliminer une population de paysans »*. M. Matata, qui fut secrétaire général de l'Association rwandaise de défense des droits de l'homme (ARDHO) de sa sortie de prison en 1991 à son départ en exil en mai 1995, pour des raisons de sécurité, affirme que les autorités rwandaises utilisent *« la technique des infiltrés »* depuis juin 1996, peu de temps après le départ du pays de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar).

« De véritables escadrons de la mort font des opérations coups de poing dans les collines. Ils tuent quelques personnes et disparaissent. L'armée intervient ensuite, en représailles, et tue sans discernement. Il n'y a jamais d'échange de coups de feu. On ne trouve dans les collines que les corps des paysans », explique M. Matata, ajoutant que *« cette technique utilisée dans les régions de Ruhengeri et Gisenyi, pour casser du hutu, a été récemment introduite à Kibuye et à Gitarama »*.

Frédéric Fritscher



FISCALITÉ Dans l'attente de l'audit sur les finances publiques, publié le 21 juillet, le gouvernement met la dernière main à son plan de réduction des déficits. ● LES IMPÔTS NOUVEAUX ne seront pas supérieurs aux pertes fiscales révélées par les deux magistrats de la Cour des comptes : c'est le principal engagement que compte prendre le ministre des finances. ● L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS sera porté à près de 40 % en 1997 et 1998. La hausse interviendra non par le biais d'une augmentation du taux de base (33,3 % actuellement), mais sous la forme d'un relèvement de la majoration exceptionnelle de 1995. Le gouvernement hésite à annuler les baisses d'impôt pour les contribuables fortunés et à relever les cotisations vieillesse des entreprises, dont la situation financière est *« contrastée »* selon la BNP. ● LE BUDGET de 1996 a donné lieu à de nombreux tours de passe-passe, d'après un rapport de la Cour des comptes.

Les ultimes arbitrages du gouvernement avant la publication de l'audit

L'impôt sur les sociétés fera l'objet d'une majoration exceptionnelle. Le débat se prolonge sur l'opportunité de relever les cotisations-vieillesse des entreprises et d'annuler les baisses d'impôt sur le revenu pour les plus gros contribuables

LIONEL JOSPIN sait que la journée du lundi 21 juillet sera décisive pour la crédibilité de sa politique économique, puisque, à quelques heures d'intervalle, les deux magistrats de la Cour des comptes chargés de réaliser un audit des finances publiques rendront les conclusions de leurs travaux devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, puis le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, lèvera le voile, devant la même instance, sur le plan de redressement.

Pour réussir ce qui risque fort d'apparaître comme un test – tant vis-à-vis des ménages, des marchés que des chefs d'entreprises –, le premier ministre a donc multiplié les réunions de réflexion. Il a ainsi convoqué, jeudi 17 juillet à l'hôtel Matignon, tous les membres du gouvernement pour faire le point sur les mesures en préparation. Au cours des derniers jours, de nombreuses autres réunions, en comité plus restreint, ont eu lieu, notamment avec le comité de politique économique constitué autour de M. Jospin. Selon un participant, ces débats qui se déroulent de manière très *« collégiale »*, n'ont toutefois pas encore abouti et les ultimes arbitrages pourraient n'intervenir que samedi 19 juillet.

Voici où en sont les réflexions du gouvernement :

● **L'audit des finances publiques.** Dans l'attente de l'audit, le gouvernement estime que les déficits publics sont sur une pente, en 1997, comprise entre 3,6 % et 3,7 % du produit intérieur brut (PIB). D'abord, l'accord survenu en décembre entre les partenaires sociaux visant à se répartir les quelque 13 milliards d'excédents du régime d'assurance-chômage pèse dans la balance. Les moins-values de recettes fiscales risquent par ailleurs d'accroître les déficits. Ces deux postes devraient donc contribuer à majorer les déficits d'environ 0,3 à 0,4 point de PIB. Par ailleurs, le déficit de la Sécurité sociale pourrait être aggravé d'environ 0,1 point de PIB.

Selon des experts proches de l'opposition, il est par ailleurs exact que les dépenses de l'Etat accuseraient, de plus, une dérive proche de 0,4 point de PIB. Mais en contrepartie, ces mêmes experts relèvent que les « économies de constatation » (c'est-à-dire les crédits non consommés) pourraient être comprises entre 15 et 18 milliards de francs. De plus, le gouvernement avait « gelé » 10 milliards de francs de crédits. Ceci annulerait-il donc cela ? C'est l'une des questions principales que doit trancher l'audit. A la lumière de ces chiffres, on



comprend, en tout cas, pourquoi M. Juppé a avancé une estimation de déficit proche de 3,5 %, tandis que le gouvernement noircit le tableau d'un ou deux dixièmes.

● **Le plan de redressement.** Dans le but de ramener les déficits sur une pente n'excédant pas 3,3 %, ce plan porterait sur une trentaine de milliards de francs. Le souhait du gouvernement est qu'il soit équilibré, c'est-à-dire qu'il fasse appel à un « cocktail » de dispositions : économies, ponctions sur les « trésoreries dormantes » de certains établissements publics, impôts nouveaux. Le gouvernement argue qu'il ne majorera pas la pression fiscale globale. C'est l'un des engagements forts que compte prendre M. Strauss-Kahn : les impôts nouveaux seront, au plus, égaux aux pertes de recettes fiscales qui seront révélées par l'audit.

● **Les prélèvements sur les entreprises.** Le gouvernement estime que c'est, prioritairement, par ce biais qu'il peut réduire les déficits. Il observe que les prélèvements sur les ménages ont été majorés de près de 140 milliards de francs depuis 1993, alors que les entreprises bénéficient d'un « effet de retour » proche de 60 milliards du fait de l'appréciation du dollar, de la lire ou encore de la livre, et de près de 40 milliards de francs du fait de la baisse des taux d'intérêt survenue au cours de la seule année 1996. Les entreprises bénéficient donc de capacités de financement qui approchent 135 milliards de francs.

C'est donc aux entreprises que le gouvernement veut demander l'effort principal, mais sans que cela nuise à l'emploi ou à l'investissement. Dans son principe, une mesure est donc arrêtée : il s'agit d'une majoration de l'impôt sur les sociétés, dont le taux réel est actuellement de 36,6 %, soit un taux de base de 33,3 %, assorti depuis 1995 d'une majoration de 10 %.

Techniquement, deux solutions s'offraient au gouvernement : relever soit le taux de base, soit la majoration exceptionnelle. La première décision pouvant signifier que la mesure serait pérenne, le gouvernement penche pour la seconde. Une majoration « exceptionnelle » devrait donc intervenir, portant l'impôt sur les sociétés à près de 40 %. « Exceptionnel » ne veut pas dire, pour autant, que la disposition ne serait en vigueur qu'en 1997. Le gouvernement envisage de la prolonger en 1998.

Une rumeur persistante laisse par ailleurs entendre que le gouvernement envisage de majorer les cotisations vieillesse des entreprises. Cette idée a effectivement été étudiée. Ne souhaitant pas que ce nouveau prélèvement social contribue à accroître le coût du travail non qualifié, certains experts ont même plaidé en faveur d'un système de déplafonnement, de sorte que les bas salaires ne soient pas touchés. Mais, vendredi 18 juillet au matin, la question était encore âprement discutée, certains, au gouvernement, plaidant pour qu'elle soit retenue, d'autres pour qu'elle soit écartée.

● **Les prélèvements sur les ménages.** C'est ce point qui fait l'objet des débats les plus difficiles. Le gouvernement a d'abord fait savoir qu'une mesure serait mise en œuvre, touchant les contribuables fortunés. Puis il a procédé par élimination. Il a d'abord jugé qu'une hausse précipitée de l'impôt sur la fortune ne serait pas opportune, compte tenu des imperfections de ce prélèvement. Ensuite, il est arrivé à la conclusion qu'une mesure portant sur la fiscalité de l'épargne, et notamment sur l'assurance-vie, serait difficile à mettre en œuvre en cours d'année. En fin de compte, il a donc mis à l'étude un projet consistant à annuler les baisses d'impôt sur le revenu décidées par M. Juppé pour les contribuables les plus fortunés, à partir d'un certain niveau de contribution d'impôt. Cette proposition sera-t-elle finalement retenue ? Pour l'heure, le débat est encore ouvert et c'est le principal arbitrage que M. Jospin doit rendre d'ici samedi soir. Mais on ne peut exclure qu'en fin de compte, aucune mesure ne soit prise en 1997, touchant les contribuables aisés.

Laurent Mauduit

La Cour des comptes critique les tours de passe-passe budgétaires de 1996

CE N'EST QU'UNE MÉCHANTE coïncidence mais elle tombe mal, pour l'ancien gouvernement d'Alain Juppé. Alors que sa gestion des finances publiques pour 1997 va être mise en cause, avec l'audit commandé par Lionel Jospin, la Cour des comptes a publié, vendredi 18 juillet, son traditionnel « rapport au Parlement », qui porte sur l'*« exécution des lois de finances pour 1996 »*. Et il est pour le moins sévère.

Certes, les magistrats de la rue Cambon donnent acte au gouvernement précédent d'être parvenu à réduire le déficit du budget de l'Etat de 323 milliards de francs, en 1995, à 295,4 milliards de francs en 1996. Mais ce constat étant fait, ils s'empressent d'ajouter que ce résultat n'a été obtenu que grâce à des artifices comptables d'une orthodoxie budgétaire douteuse. *« L'analyse de l'exécution du budget de 1996,* écrivent-ils, *révèle, comme les années précédentes, des reports de charge ou des pratiques diverses de comptabilisation ou de présentation des opérations qui influent sur le résultat final. »*

La Cour des comptes relève ainsi que le budget a été allégé par des *« reports de charges »* sur l'exercice suivant. En clair, des dépenses inéluctables qui auraient dû intervenir en 1996 ont été différées à 1997, pour un montant d'un *« peu moins de 27 milliards de francs, soit un ordre de grandeur voisin de celui de 1995 (28,5 milliards) »*. La Cour recense également *« des pratiques de comptabilisation ou de présentation consistant soit à inclure dans le budget des recettes qui ne devraient pas y figurer, soit, à l'inverse, à en exclure des dépenses qu'il devrait comprendre »*. Tout cela, évidemment, dans le but de minorer, en affichage, le déficit budgétaire.

A titre d'exemple, les magistrats observent ainsi que le budget de 1996 a pris en compte le versement par la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) d'une annuité de 12,5 milliards de francs, alors que sur ce montant au moins 5,7 milliards de francs n'auraient pas dû être comptabilisés.

Plus acerbe encore, la cour relève que les privatisations ont donné lieu à des tours de passe-passe budgétaires peu conformes avec les règles comptables. En bonne orthodoxie budgétaire, il est en effet admis – c'est notamment la règle retenue par le traité de Maastricht – que les recettes de privatisation ne peuvent être affectées qu'au désendettement de l'Etat ou aux dotations en capital des entreprises publiques. En revanche, si elles sont affectées aux dépenses courantes du budget, elles contribuent à accroître le déficit. Or, le budget de 1996 a pris quelques libertés avec ce principe de saine gestion, en faisant apparaître comme des dotations en capital, financées par des recettes de privatisation, ce qui n'était, en fait, que des subventions déguisées, qui auraient donc dû logiquement être financées par le budget de l'Etat. *« Il en est ainsi,* dit la cour, *des versements à la Sofaris (400 millions). »* Et d'ajouter : *« Ces mêmes incertitudes affectent le financement, à partir des ressources de privatisation, des concours apportés pour la restructuration du Crédit lyonnais (1,16 milliard) et du Comptoir des entrepreneurs (1,34 milliard). »*

Dans le cas particulier du Crédit lyonnais, la cour observe que les paiements apportés à l'EPFR (la structure-écran constituée pour régler l'ardoise de la banque publique) *« n'ont pu être effectués qu'avec retard : les pénalités de retard atteignent d'ores et déjà 426 millions de francs et ce montant est destiné à s'alourdir puisque à la fin de 1996 les intérêts non payés se montaient à 11,5 milliards »*.

BILAN ENJOLIVÉ

C'est donc à l'encontre de ces *« débudgétisations »* que la cour se montre la plus sévère. *« On constate en définitive,* dit-elle, *que les recettes de privatisation servent pour partie à financer des charges courantes (intérêts et pénalités) et non le renforcement des fonds propres des entreprises ou la réduction de la dette de l'Etat, que des dépenses inéluctables sont reportées et que les pénalités de retard atteignent des montants importants. »* Le recours à ces structures-écran, dans le cas du Crédit lyonnais comme dans celui du Comptoir des entrepreneurs, poursuit-elle, *« a pour effet de reporter sur l'emprunt le financement des charges correspondantes »*. Or *« ces charges déjà constatées ou à venir ne sont pas incluses dans l'évaluation du besoin de financement ou de l'endettement des administrations publiques, effectuée selon les méthodes de la comptabilité nationale et notifiée aux instances européennes »*.

Plus brutalement dit, le gouvernement précédent a donc enjolivé son bilan budgétaire, de sorte qu'il paraisse honorer à la lettre les critères de convergence du traité de Maastricht. Ce qui, en réalité, n'est pas le cas.

L. M.

La situation financière des entreprises est « contrastée »

LES ENTREPRISES peuvent-elles supporter une hausse de l'impôt sur les sociétés et des cotisations vieillesse si le gouvernement prend des décisions en ce sens ? Elles semblent *a priori* en situation d'absorber cette augmentation de leurs charges. Après des années d'efforts, elles affichent des taux d'endettement les plus bas de l'histoire. Leurs trésoreries se sont regarnies et leurs résultats sont convenables. Guy Longueville, économiste de la BNP, estime cependant que la réalité est plus *« ambiguë »*. *« La situation financière des entreprises paraît plus fragile et plus constrastée que ne l'indiquent les traditionnels ratios d'endettement »*, souligne-t-il dans une étude sur les groupes français, publiée jeudi 17 juillet.

Si les grands groupes industriels et financiers ont réussi, en 1996, à conforter leurs comptes, la très grande majorité des sociétés sont dans une posture plus délicate. L'an dernier, les résultats d'exploitation (avant charges financières et impôts) se sont dégradés. Le taux de marge a reculé de 0,6 %, l'épargne brute de 5 %. *« Même si elle reste d'ampleur mesurée, cette dégradation est la plus importante depuis 1990, année du retournement du cycle économique »*, note l'étude.

Pourtant, l'an dernier, les entreprises ont bénéficié d'une baisse importante des prix des matières premières et des biens intermédiaires. La hausse des coûts salariaux a été très modérée : les salaires ont, en moyenne, augmenté d'à peine 2,5 % et les entreprises ont pu profiter à plein du dispositif d'allègement des charges sociales (50 milliards de francs environ d'exonération). Dans le même temps, la baisse continue des taux d'intérêt a permis aux sociétés de diminuer leurs frais financiers (– 36 milliards de francs).

MARGES ET PRIX SACRIFIÉS

Une grande partie de ces facteurs favorables ont été gommés par la conjoncture économique. Pénalisées en France par une demande très atone, attaquées sur les marchés extérieurs par des concurrents bénéficiant encore de monnaies faibles, les entreprises ont tout fait pour conserver leurs parts de marché et ont sacrifié leurs prix et leurs marges. Ces efforts, selon la BNP, peuvent être estimés à 25 milliards de francs, représentant 0,7 % de la valeur ajoutée des entreprises.

Le phénomène de réduction des marges, classique dans l'industrie, s'est répercuté, pour la première fois, dans les services. Entrés dans un processus de déréglementation, des secteurs comme les transports, les services financiers et les télécommunications se livrent des batailles acharnées pour s'affirmer ou prendre place sur le marché. Mais les autres services aux entreprises et aux particuliers ont aussi réduit leurs prix pour faire face à une situation délicate : l'offre de service est très abondante, à la suite de multiples créations d'entreprises, alors que la demande est atone. *« Reflet de cette contrainte, la hausse des prix à la consommation de service du secteur privé a touché un point historiquement bas (1,7 %), passant récemment en-deçà de la hausse des prix de production »*, souligne l'étude de la BNP.

En 1997, la situation devrait s'améliorer dans l'industrie. La remontée de la livre, de la lire, du dollar permet aux industriels de retrouver une meilleure compétitivité. Depuis le premier trimestre, la concurrence étrangère en France comme sur les marchés étrangers se fait moins vive. En revanche, dans les services, la concurrence par les prix devrait rester très vive.

Dans ce contexte, l'investissement risque d'être encore très modéré (+2 %, selon la BNP). Malgré des facteurs très favorables (taux d'autofinancement supérieur à 100 %, baisse des taux d'intérêt, remontée des exportations), les décisions d'investissement restent très vulnérables à tout choc externe. Au moindre changement trop brutal, les entreprises arrêtent tout projet. Car leur premier objectif est de conserver leur autonomie financière.

Martine Orange

هكذا من الأصل

M. Delebarre va engager une « consultation sociale » sur l'ouverture du capital de France Télécom

L'ancien ministre voulait présider un organisme extraparlementaire

Le premier ministre Lionel Jospin a chargé, jeudi 17 juillet, l'ancien ministre socialiste Michel Delebarre, d'une mission de *« concertation sociale approfondie »* au sein de France Télécom, dans la perspective d'une éventuelle ouverture du capital de l'entreprise. Le choix de M. Delebarre doit permettre à Matignon de régler un différend qui agite depuis peu le groupe socialiste de l'Assemblée nationale.

DEUX CENTS mètres carrés de bureau boulevard Haussmann, une secrétaire particulière, une voiture avec chauffeur, des frais de mission, et le tarif préférentiel pour l'électricité (accordé à vie) dont bénéficient les agents EDF... La présidence du Conseil supérieur du gaz et de l'électricité, organisme extraparlementaire méconnu, a des attraits discrets qui lui valent l'attention toute particulière de certains députés. En ce début de législature, alors que les postes sont à pourvoir, la désignation d'un candidat à la tête de cet organisme a pratiquement viré au drame.

Un sourd bras de fer a opposé le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, à celui du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault. Le dossier vient d'être finalement résolu par Matignon. Pour trancher le différend, Michel Delebarre (PS, Nord), candidat malheureux de la commission de la production et des échanges, vient d'être chargé d'une mission de *« concertation sociale »* sur l'ouverture du capital de France Télécom. Un lot de consolation, en quelque sorte.

La voie est désormais libre pour Jean-Pierre Kucheida (PS, Pas-de-Calais), qui avait été désigné par la commission des finances. Il faut dire que M. Kucheida est du genre coriace et ne dédaigne pas les honneurs. Questeur lors de la précédente législature, M. Kucheida souhaitait rempiler. Las, le groupe socialiste lui préférait par un vote, mercredi 11 juin, un élu du Nord, Bernard Derosier. M. Kucheida estimait, alors, que la présidence du Conseil supérieur du gaz et de l'électricité lui revenait de droit. Pour lui, expliquait-il, c'était une question de principe, en quelque sorte. Le ton restait bonhomme jusqu'à ce qu'un autre élu du Nord, M. Delebarre, soutenu par la commission de la production et des échanges, se mette en travers de sa route.

« CASUS BELLI » POUR M. FABIUS

Ancien conseiller régional, ancien conseiller général, M. Kucheida, maire de Liévin, est seulement président des syndicats d'aménagement des zones d'activités du Liévinois, président de l'Association des communes minières de France, vice-président de celles d'Europe, secrétaire général de l'Association des maires du Pas-de-calais et trésorier de l'association Ville et banlieue. Trop peu. Son concurrent, Michel Delebarre, ancien ministre, maire de Dunkerque, premier vice-président du conseil régional Nord - Pas-de-Calais, président de la communauté urbaine de Dunkerque, premier vice-président de la Fédération nationale des agences d'urbanisme, secrétaire national du PS chargé de l'éducation, ne souhaitait pas se contenter de la succession de Jean-Marc Ayrault à la présidence de l'Association des maires des grandes villes de France. Trop mince.

L'affaire a dès lors commencé à tourner au vinaigre. Car M. Kucheida a entrepris le siège du président de l'Assemblée nationale. Les élus du Pas-de-Calais, lui a-t-il fait valoir, ont été les grands oubliés dans les distributions de postes et la présidence du groupe n'œuvre pas pour remédier à cette situation. Sensible à cette injustice, M. Fabius a mis son poids dans la bataille et a saisi M. Ayrault de l'affaire. Embarrassé, le président du groupe socialiste a sondé M. Delebarre, qui a opposé une fin de non-recevoir à toute suggestion de retrait. Aux sollicitations répétées de la présidence de l'Assemblée nationale, M. Ayrault a dû avouer son incapacité à assurer avec certitude la désignation de M. Kucheida. Catastrophe ! Depuis, le groupe socialiste est instamment prié de trouver une solution au problème Kucheida, devenu un *casus belli* pour le président de l'Assemblée nationale.

Mistigri parlementaire, le terrible dossier de la présidence du Conseil supérieur du gaz et de l'électricité était, ces jours derniers, entre les mains de Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, proche de Laurent Fabius. Egalement embarrassé, M. Pierret a invité le ministère chargé des relations avec le Parlement et Matignon à prendre le relais. Ce qui a été fait.

L'affaire est aujourd'hui théoriquement réglée. Mais elle a ébranlé la ferveur d'un certain nombre de nouveaux députés socialistes qui ont fait part de leur *« incompréhension »*, voire de leur *« écœurement »* devant ce qu'ils considèrent comme des manœuvres et pratiques *« d'un autre temps »*.

Caroline Monnot

L'opérateur téléphonique connaîtra son avenir « avant le 5 septembre »

LE GOUVERNEMENT a confié, jeudi 17 juillet, à Michel Delebarre une mission de *« concertation sociale approfondie »* au sein de France Télécom. Le député PS du Nord et maire de Dunkerque, ancien ministre du travail et des transports, est appelé à prendre *« les contacts nécessaires avec les organisations syndicales et le personnel »* pour évoquer *« les adaptations qui peuvent s'avérer nécessaires »* afin de permettre à l'exploitant téléphonique public de se développer et rester dans les premiers rangs mondiaux, selon le communiqué publié par le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. M. Delebarre devra faire connaître ses conclusions *« avant le 5 septembre »*.

Le précédent gouvernement avait programmé la mise en Bourse d'une partie du capital de France Télécom pour début juillet. L'opération, qui devait faire entrer au moins 40 milliards de francs dans les caisses de l'Etat, a été gelée du fait de l'alternance politique. Pendant la campagne électorale, Lionel Jospin s'était déclaré hostile à la privatisation de France Télécom. Il s'était ensuite montré moins catégorique et avait annoncé une consultation du personnel. Devenu premier ministre, il avait, dans son discours de politique générale, le 19 juin, indiqué qu'une *« adaptation »* pourrait être nécessaire.

La direction de France Télécom se déclare *« satisfaite que le dossier évolue. Le gouvernement avait dit qu'il prendrait son temps avant d'avancer, qu'il consulterait. Il le fait »*. SUD-PTT, deuxième organisation syndicale à France Télécom, opposée à la privatisation, veut croire *« que ce sera une réelle mission d'étude »*. *« Nous ferons valoir nos arguments »*, ajoute le syndicat, qui craint cependant que cette mission *« serve de couverture à une décision prise par le gouvernement et qu'il n'ose pas assumer »*.

PROCESSUS INÉLUCTABLE

« La volonté est claire : il faut adapter France Télécom et le communiqué du ministère de l'économie le dit », relève un familier du dossier. Pour certains, M. Delebarre est l'homme idoine pour faire passer ce message, *« car il a prouvé sa capacité à dialoguer et à faire avancer les choses »*. Au sein du gouvernement, on laisse entendre, depuis plusieurs semaines, qu'une ouverture du capital de France Télécom est inéluctable – elle pourrait se faire à l'automne – et n'est pas incompatible avec les propos de M. Jospin.

Une opération à 40 milliards est tentante pour les pouvoirs publics confrontés à la nécessité de réduire les déficits. Mais pour un gouvernement qui se réclame de gauche, cette vue comptable n'est sans doute pas la plus facile à faire passer sur le plan politique. D'où, depuis plusieurs semaines, l'argument avancé de la nécessité d'ouvrir le capital afin de mieux sceller les alliances internationales. Celle avec Deutsche Telekom en particulier.

Philippe Le Cœur

M. Giscard d'Estaing plaide pour une baisse des dépenses publiques

REÇU une heure durant, jeudi 17 juillet, par le premier ministre Lionel Jospin, l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing a plaidé en faveur d'une *« réduction des dépenses »* publiques afin de réduire, en 1997, les déficits publics. S'exprimant au terme de cet entretien, M. Giscard d'Estaing a expliqué qu'il est *« important que la France soit présente au rendez-vous de l'Union économique et monétaire* [UEM]. *Il n'y a plus qu'un obstacle sur la voie de l'UEM, celui du déficit budgétaire »*, a souligné l'ancien chef de l'Etat. Evoquant la fiscalité, il a souligné qu'elle est *« tellement lourde »* que *« comme un cheval fourbu, cela ne sert à rien de taper dessus pour le faire avancer »*.

DÉPÊCHES

■ **COHABITATION : Alain Madelin soutient le chef de l'Etat.** Dans un entretien accordé à *Paris-Match* (daté 24 juillet), le président de Démocratie libérale (DL) indique que *« dans cette cohabitation qui s'annonce rude avec Lionel Jospin »*, son mouvement sera *« aux côtés »* de Jacques Chirac. M. Madelin ajoute que *« le président de la République a une légitimité pour sept ans, tirée du suffrage universel »*.

■ **Michel Rocard a estimé**, jeudi 17 juillet sur France Inter, qu'*« aucun des mots »* échangés entre Lionel Jospin et Jacques Chirac *« n'était grave »*, tout en jugeant *« nécessaire »* la mise au point du chef du gouvernement. *« Chacun a besoin de marquer son territoire. Nous avons une Constitution d'une application mal commode. Je trouve au contraire que ça ne commence pas trop mal »*, a observé l'ancien premier ministre.

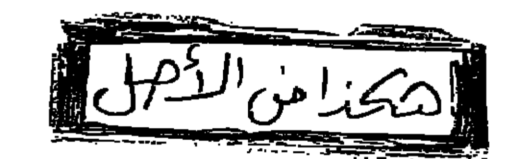
■ **RECOMPOSITION : Jean-Pierre Soisson souhaite une alliance électorale du centre à l'extrême droite.** *« Quand la gauche s'unit pour gagner, la droite doit faire de même. Toute la droite, du centre à l'extrême droite »*, indique-t-il dans un entretien accordé à *Valeurs actuelles*. Le président du Mouvement des réformateurs estime que, faute de cette *« alliance des contraires »*, la droite *« restera durablement minoritaire »*. *« C'est aujourd'hui très difficile, compte tenu des excès du Front national, mais c'est le sens de la marche »*, ajoute-t-il.

■ **FISCALITÉ LOCALE : l'Association des maires de grandes villes de France** (AMGVF) reçue, jeudi 17 juillet, par le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, a obtenu l'engagement d'être associée au groupe de travail sur la réforme de la taxe professionnelle. Le principe de ce groupe de travail avait été retenu par le gouvernement d'Alain Juppé, rappelle l'association, présidée depuis un mois par l'ancien ministre Michel Delebarre, député (PS) du Nord et maire de Dunkerque.

…tion de l'audit

…EMENT VACANCES

…aiment pas le moment … passer du Monde … nnez-vous !



ENSEIGNEMENT Il fait figure d'exception dans le gouvernement Jospin. Ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre multiplie les interviews et les annonces. *« Je veux remettre l'éducation à la "une" des journaux »*, dit-il. ● DE L'ÉCOLE PRIMAIRE à la recherche, des rythmes scolaires aux procédures de recrutement des chercheurs, le ministre a ouvert d'innombrables chantiers. Mais sa priorité, affirme-t-il, est la création d'emplois dans son ministère, ce qui pose de douloureux problèmes budgétaires. ● DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, la réforme engagée par M. Bayrou paraît gelée et l'élaboration d'un « statut étudiant » renvoyée à plus tard. ● IL LUI FAUDRA également définir le statut et les modalités d'embauche pour les 40 000 emplois-jeunes annoncés dans l'éducation.

L'exception Claude Allègre, le ministre aux mille et une idées

Il parle, beaucoup, de tout et partout. Promet des emplois, des postes, des bâtiments, des programmes, des chercheurs et des découvertes. Ce ministre à part dans le gouvernement Jospin adore les contre-pieds, mais continue à buter sur une difficile équation budgétaire

DANS un gouvernement plutôt silencieux, où l'essentiel de la parole publique est captée par le premier ministre, Claude Allègre constitue une exception remarquée. Contrairement à ses collègues, et même à son *« ami de quarante ans »*, Lionel Jospin, qui demande *« du temps »*, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie semble avoir décidé de tout faire tout de suite et de le faire savoir à tout le monde. L'intéressé ne cache d'ailleurs pas son ambition de vouloir *« remettre l'éducation à la "une" des journaux »*.

De ce point de vue, l'opération est assez réussie : une bonne quinzaine d'interviews en un peu plus d'un mois... Une forme de record, pour ce scientifique de haut niveau qui n'aime visiblement pas la demi-mesure. Et que fait Claude Allègre quand il ne cajole pas les médias ou qu'il n'essaie pas de trouver des solutions aux dizaines de chantiers qu'il a ouverts ? Le bouillonnant ministre de l'éducation nationale, créateur d'un club de réflexion baptisé Renaissance, trouve, en honnête homme, le temps de lire.

Sur sa table de travail, rue de Grenelle, trônent *Le Destin du mammouth* (Seuil, 1994), où la paléontologue Claudine Cohen raconte *« l'histoire grandiose et tragique d'un grand mammifère aux lourdes défenses spiralées »* et *L'école de Jules fait rire, vive l'école* (Sedrap, 1995).

« DÉGRAISSER LE MAMMOUTH »

Tout un programme et une touche d'humour pour un ministre qui s'est d'emblée popularisé avec une expression à succès : *« dégraisser le mammouth »*, c'est-à-dire l'administration de l'éducation nationale.

« Nous sommes arrivés, Aubry et moi, dans des ministères que nous connaissons par cœur. C'est pour cela que je communique beaucoup », explique en privé ce poids lourd du gouvernement. Il est vrai qu'en quatre ans passés auprès de Lionel Jospin, de 1988 à 1992, comme conseiller spécial pour l'université, Claude Allègre a eu le temps de se forger de solides convictions.

Ses adversaires politiques le reconnaissent : *« c'est un vieux routier du ministère qui connaît bien la mécanique »*, admet le député René Couanau (Ille-et-Vilaine, Force démocrate). *« Il a tous les atouts pour devenir un bon ministre »*, renchérit Denis Jacquat (Moselle, Démocratie libérale), qui ajoute : *« Il est donc politiquement dangereux pour nous. »* Même l'UNI, syndicat proche du RPR, participe à ce concert d'éloges. *« Enfin un vrai ministre de droite. Que n'a-t-il pas été nommé plus tôt ! »*, s'exclame Arnaud Hurel, spectateur plutôt amusé des premières passes d'armes avec les syndicats. Et même si, à l'Assemblée, lors de la première séance des questions au gouvernement, le professeur Allègre s'est fait passablement chahuter, il s'est vite rattrapé dans l'ambiance plus feutrée de la commission des affaires culturelles.

Lionel Jospin, qui laisse faire son vieux camarade de la cité universitaire d'Antony, y trouve sans doute son compte. Claude Allègre occupe le terrain, tandis que les socialistes au pouvoir, encore étourdis de la chance que leur a donnée la dissolution, peaufinent leur stratégie. Mieux, Claude Allègre, avec son franc-parler et sa façon de faire de la politique comme si elle n'était pas la chose la plus importante du monde – il en parle pourtant en expert –, pourrait bien avoir inventé un nouveau style de gouvernement.

Mais pour quel programme ? Dans cet océan d'annonces, les enseignants, les cadres de l'éducation, les parents finissent par perdre le nord. Le capitaine essaie toutefois de tenir la barre avec pragmatisme. *« Je suis dans une barque avec une casserole et un flacon de mercurochrome. Pour l'instant, j'écope et je soigne les bobos »*, confie-t-il, en espérant *« bientôt pouvoir faire avancer le bateau »*.

La direction générale paraît claire. M. Allègre veut restaurer l'égalité républicaine – *« elle n'existe pas »*, affirme-t-il – en remettant au goût du jour la discrimination positive, qui consiste à donner plus à ceux qui ont moins. Sur ce modèle, Alain Savary avait inventé les ZEP (zones d'éducation prioritaires) en 1982. Et comme ce ministre ne dispose, pas plus que les autres, de droits de tirage illimités sur le budget de la nation, ce qui sera donné aux ZEP sera retiré ailleurs.

De même, le plan violence annoncé pour la rentrée sera-t-il concentré sur neuf zones pilotes, dont trois qui s'imposent, dans la banlieue lyonnaise, les quartiers nord de Marseille et la Seine-Saint-Denis ? Pour les six autres, la décision relève encore de la navigation à vue. *« Tout le monde va vouloir y être, parce qu'il y aura des moyens supplémentaires. Mais le ministère doit pouvoir s'appuyer sur un bon recteur, un bon maire et un bon préfet, cela entrera en ligne de compte »*, souligne un conseiller.

AUTRE LOGIQUE FINANCIÈRE

Les rythmes scolaires ? Un bon projet, qu'il faut continuer, surtout dans les quartiers défavorisés, mais la version Drut coûtait beaucoup trop cher, estime-t-on dans l'entourage ministériel. Voilà donc engagées *« des négociations épouvantables avec un tas de gens »*, sans que les choses soient là non plus très calées. Les nouvelles technologies ? D'autres négociations encore, en cours de route, pour arriver à susciter la création de logiciels français.

Ceux qui n'ont jamais vu Claude Allègre s'emporter peuvent le questionner sur le budget de l'éducation. Un sujet sur lequel il est plus avare de confidences et de solutions. Certes, son ministère n'est pas le plus mal loti par le décret d'avances de 11 milliards de francs débloqué par le gouvernement, en grande partie affectés aux emplois jeunes, au financement de l'allocation de rentrée scolaire et aux frais de cantine pour les enfants défavorisés. C'était le moins pour réaliser les premières promesses de la campagne. Pour le reste, les syndicats, qui ne cessent de réclamer des emplois et des moyens, sont restés sur leur faim.

Devant ceux qui ont l'audace de lui présenter la facture de ses promesses, le ministre de l'éducation se lance dans une diatribe contre ce *« pays de comptables »*, qui ne sait qu'additionner les chiffres et aligner les statistiques. Il invoque une autre logique financière, sans doute plus adaptée aux temps de rigueur. Aux uns, il avoue qu'une augmentation raisonnable de 1 à 2 % sur un budget de 370 milliards de francs ne laisse jamais qu'une faible marge de manœuvre de 3,7 à 7 milliards de francs. *« Autant dire rien »*, soupire-t-il, surtout si *« 93 % des dépenses d'éducation sont des charges de salaires et de personnels. »*

Sur le modèle de la NASA – *« un budget formidablement amputé en dix ans mais, sur Mars, un robot merveilleux qui défie l'imagination »* –, Claude Allègre se prend à rêver. *« Il faut redistribuer les masses. Tout le monde a abandonné le qualitatif pour le quantitatif »*, observe-t-il. Parviendra-t-il à redéployer 10 % du plus gros budget de la nation, soit près de 40 milliards de francs, en grignotant sur les heures supplémentaires, en *« utilisant mieux le personnel »*, en profitant surtout de l'accalmie démographique, bref, en *« musclant »* le mammouth ? Qu'on ose évoquer d'inévitables diminutions de postes et d'avantages acquis déclenche une éruption volcanique : *« Ce gouvernement a été élu pour créer des emplois. Ce n'est pas pour en supprimer dans l'éducation. »*

Fort de cette conviction, mais pas vraiment persuadé d'y parvenir, Claude Allègre est prêt à prendre l'opinion à témoin : *« Je veux que le sujet principal de l'éducation soit l'enfant et l'étudiant. Pas la situation des enseignants. Cette priorité des priorités doit être posée non dans une assemblée de syndicats, mais devant le pays tout entier. »*

M. D. et B. G.

Des initiatives par brassées

Au rythme de trois interviews par semaine depuis sa nomination, Claude Allègre a jeté dans les médias ou devant le Parlement une brassée d'idées, de promesses et d'initiatives, assurant : *« Chaque fois que je fais des promesses, je les tiendrai. »* Parmi celles-ci, une heure de philosophie, consacrée à la morale civique, sera introduite en classe de première et les futurs professeurs devront passer une épreuve d'instruction civique. Des classes de technologie seront créées dans les lycées « de prestige » et un quart des places dans les grandes écoles sera réservée aux élèves venant des « prépas » à option technologique. L'enseignement des sciences sera repensé.

Cent bourses d'Etat devraient être proposées à des étudiants de DEUG de droit qui s'engagent à devenir magistrats. Un concours de projets de formation continue sera organisé entre les universités afin d'utiliser toute l'année leurs locaux. L'administration centrale devrait voir ses effectifs diminuer de moitié en passant de quatre mille à deux mille fonctionnaires. Et, avec Ségolène Royal, Claude Allègre veut organiser *« un concours national de chorale des écoles »*.

Comité anti-amiante de Jussieu : un « premier diktat »

Le Comité anti-amiante de Jussieu a protesté, jeudi 17 juillet, contre la composition du comité consultatif de l'établissement public chargé de gérer l'opération de désamiantage du campus parisien, qui doit être créé par arrêté. Le comité anti-amiante a dénoncé *« le premier diktat »* du ministre de l'éducation, affirmant que *« cette composition manifeste une volonté de restreindre et contrôler l'expression (...) des principaux acteurs qui se sont mobilisés pour obtenir le désamiantage »*.

Le comité anti-amiante a également critiqué la sur-représentation, au sein du futur comité consultatif, de l'Institut de physique du globe de Paris – dont Claude Allègre était président – qui obtiendrait un tiers des sièges, alors qu'il ne représente que 3 % des effectifs du campus.

La réforme Bayrou de l'université apparaît comme une parenthèse refermée

DÈS SON RETOUR rue de Grenelle, Claude Allègre a-t-il seulement *« rechaussé les bottes qu'il avait laissées sur le perron en partant »*, comme le suggère un syndicaliste ? Le vent de la réforme de l'université, initiée laborieusement pendant dix-huit mois par son prédécesseur, n'a guère décoiffé le nouveau ministre. Magnanime, Claude Allègre a seulement concédé que *« François Bayrou avait eu le mérite de ne pas casser ce que nous avions initié »*, entre 1988 et 1992, lorsqu'il avait acquis le titre de *« ministre-bis »* des universités sous Lionel Jospin.

Mais Claude Allègre manie dans le même temps le compliment et la critique. La réforme des études dans les premiers cycles, telle qu'arrêtée en mars ? *« Les universités qui ont appliqué la réforme Jospin-Lang de 1992 peuvent oublier la réforme Bayrou. Celles qui avaient résisté devront l'appliquer »*, a-t-il indiqué à *Libération*. Voilà qui relativise la grande œuvre de son prédécesseur, qui n'aurait fait que reproduire les *« principes essentiels »* de la réforme de 1992. Pour les universités qui ont manifesté de la bonne volonté, le message est sans équivoque. Elles bénéficieront d'une période transitoire, d'ailleurs prévue dans l'arrêté général du 4 mars, pour se mettre en conformité avec un régime général qui, à terme, sera généralisé à l'ensemble des formations.

Modéré dans sa critique de la réforme des études, Claude Allègre est, en revanche, plus acerbe sur le statut social de l'étudiant, rebaptisé « plan social » comme en 1991. *« François Bayrou m'a laissé l'ardoise »*, ne cesse-t-il de répéter. Et un dossier vide de toute proposition concrète applicable immédiatement, aurait-il pu ajouter. Le 11 juillet, la première réunion du groupe de travail présidé par Joseph Goy, directeur de la Cité internationale de Paris, a révélé cet état d'impréparation, comme les nombreuses divergences de vue entre les organisations d'étudiants.

S'il est un sujet sur lequel Claude Allègre n'exprime pas de certitude, c'est bien celui-là. Pour preuve, il a décidé de saisir le parlement en 1998 pour *« recueillir l'avis de la représentation nationale sur ce que la nation entend prévoir pour sa jeunesse »*. Entre la reconnaissance du principe d'autonomie dès 18 ans, qui se traduirait par une forme de *« salaire étudiant »* et l'attribution d'allocations fondées sur le revenu des parents, *« il n'y a pas de solutions toutes faites »*, avoue-t-il.

« DONNANT-DONNANT »

Sur ce dossier aux incidences financières et fiscales très lourdes, le ministre de l'éducation admet sa perplexité. À mots couverts, il suggère un système mixte de bourses et d'allocations directes selon l'engagement dans les études. Il relance la formule inaboutie des prêts pour les étudiants et les élèves des grandes écoles assurés de débouchés professionnels rapides. Il envisage aussi de demander aux universités de puiser dans leurs réserves pour venir en aide aux étudiants, quitte à empiéter sur les prérogatives des Crous, gestionnaires des bourses.

Autre pilier de la réforme Bayrou, la filière technologique est, elle, définitivement enterrée. Pour Claude Allègre, il n'est pas question de reproduire à l'université le fossé entre les formations générales et technologiques. Son projet ? Introduire des unités de professionnalisation dans toutes les formations. Cela ne l'empêche pas de préparer un bilan et une évaluation des IUT et des Instituts universitaires professionnalisés (IUP) qu'il a créés en 1991. Et il n'oublie pas les grandes écoles, dont il assure la coordination pédagogique si ce n'est financière, invitées à se rapprocher des universités et à s'ouvrir plus largement aux élèves des formations technologiques.

L'universitaire Claude Allègre, qui connaît aussi l'état des lieux du patrimoine universitaire, ne pouvait se satisfaire d'une vague promesse, à l'échéance de 1999, d'un nouveau schéma Université 2 000 envisagé par son prédécesseur. Rebaptisé 3M, comme troisième millénaire, ce plan devrait s'attaquer à la rénovation des bâtiments, aux bibliothèques et aux locaux de recherche. Avec une priorité affichée pour la région parisienne, incluant le campus de Jussieu et le traitement de l'amiante ainsi qu'une nouvelle université à Paris qu'il est bien décidé, cette fois, à négocier avec la mairie et le conseil régional d'Ile-de-France.

Claude Allègre sait aussi qu'il n'emportera pas la mobilisation des universitaires sur la relance de la réforme Bayrou, dont les traces s'estompent rapidement. Le ministre affirme préférer le *« donnant-donnant »* en promettant, en priorité, des emplois. Beaucoup d'emplois (*lire ci-contre*), avec un retour à la simplification des procédures de recrutement et des mesures spécifiques pour les jeunes. Ces jeunes qui, à partir de 2003-2005, assureront la relève de la vague prévisible des départs à la retraite.

Michel Delberghe

Les modalités du plan emplois-jeunes tournent au casse-tête

LE STANDARD du ministère s'en souviendra longtemps. Pendant les trois jours qui ont suivi l'annonce, dimanche 6 juillet sur France 3, de la création de 40 000 emplois-jeunes dans l'éducation nationale, toutes les lignes ont été saturées. Claude Allègre a été le premier à chiffrer sa contribution au programme gouvernemental de création de 350 000 emplois-jeunes dans le secteur public et parapublic. *« Nous serons en première ligne dans la lutte contre le chômage »*, avait-il affirmé dès le 24 juin. M. Allègre a depuis lors multiplié les promesses, et il a même évoqué l'idée de réduire le temps de travail des enseignants au profit de la formation continue.

« Scandalisé » par la pratique des enseignants-chercheurs assurant des cours dans trois universités en même temps et estimant *« absurde »* que des classes soient fermées alors que des enseignants attendent chez eux une affectation, le ministre entend redéployer le budget de l'éducation en faveur de l'emploi. Il souhaite profiter de la décroissance démographique pour réussir *« le pari de la qualité pour tous »* et améliorer l'encadrement et l'accompagnement scolaire, notamment dans les zones d'éducation prioritaires (ZEP), en augmentant le nombre d'enseignants mais également celui des infirmières, des médecins et des surveillants.

Les premiers concernés par cette course à l'emploi ont été les 33 000 maîtres auxiliaires. *« Tous auront un travail à la prochaine rentrée »*, a promis M. Allègre. Ils bénéficieront des 100 000 heures supplémentaires – sur les 800 000 effectués par les enseignants – qui seront converties en postes.

Dans le supérieur, M. Allègre envisage de puiser notamment dans la réserve des heures complémentaires et annonce la création de 2 500 postes de maîtres de conférences en 1998. En attendant la réforme des procédures de recrutement, il propose aux universités 500 postes d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), tandis que le nombre d'allocataires de recherche devrait progressivement passer de 3 200 à 4 000.

SYMBOLE FORT

Si augmenter le nombre de postes et transformer des heures supplémentaires ne relèvent « que » de choix budgétaires, en revanche, le plan emplois-jeunes pose plus de questions. Alors qu'il doit être opérationnel au mois d'octobre, les modalités de sa mise en place restent à inventer. Ni *« petits boulots »* ni *« postes de fonctionnaires »*, ces contrats de cinq ans, financés par l'Etat à hauteur de 80 % du SMIC – un montant qui *« coince »*, reconnaît le ministre – et pour le complément par les collectivités locales, doivent correspondre *« à un vrai travail utile »*. *« Joker du plan violence »*, selon l'expression d'un conseiller, ces emplois permettront également d'encadrer, sous la responsabilité des enseignants, des études dirigées ou des activités culturelles et sportives dans le cadre d'un réaménagement des rythmes scolaires.

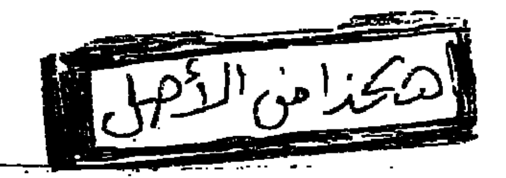
« Si l'on ne prépare pas tout à froid, on aura des problèmes majeurs par la suite », prévient un conseiller. Pour l'instant, deux hypothèses sont à l'étude : définir des *« postes à profil »*, correspondant à des tâches précises, ou laisser le champ plus ouvert. Les syndicats de l'éducation nationale critiquent déjà l'inconvénient de la première solution : pourquoi faire accomplir par des contractuels le travail de fonctionnaires ? La seconde option nécessiterait, quant à elle, un véritable plan de formation pour les jeunes.

Du côté du statut, la balance semble pencher vers un contrat de droit privé.

Le ministère voudrait éviter de reproduire une situation comparable à celle des maîtres auxiliaires, les contractuels de droit public *« étant naturellement portés à demander leur titularisation »*, fait observer un conseiller. L'articulation entre ces emplois-jeunes et les 60 000 contrats emplois-solidarité (CES) que compte l'éducation nationale n'est pas non plus résolue. Un peu partout, alors que les CES étaient à l'origine réservés à des chômeurs en difficulté, les chefs d'établissement ont embauché des personnes qualifiées et abandonné le volet formation de ces contrats.

Les syndicats trouveraient, comme le dit la FSU, *« aberrant de ne pas moduler la rémunération de ces jeunes en fonction de leur qualification »*. *« Des bac + 2 en dessous du SMIC, il n'en est pas question »*, ont-ils déjà fait savoir. L'idée de permettre aux jeunes de suivre une formation tout au long de leur contrat afin qu'ils puissent passer des concours de la fonction publique est enfin évoquée. Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, s'interroge sur une éventuelle dérive qui transformerait ces emplois-jeunes en passage obligé pour accéder à des concours. D'autant qu'à l'échéance des cinq ans correspondra un nouveau besoin de recrutement d'enseignants lié à un nombre massif de départs à la retraite.

Sandrine Blanchard et Béatrice Gurrey



PROTECTION La Loire et l'Allier sont considérés comme les derniers fleuves sauvages d'Europe. Mais barrages, digues rocheuses, dragages ont domestiqué les deux fleuves ces dernières années au point que leur lit s'est à la fois creusé et rétréci. ● LITTÉRALEMENT « ÉTOUFFÉS », les deux cours d'eau ont vu leur faune et leur flore s'appauvrir. Ils menacent en outre de provoquer des inondations de grande ampleur dans les zones qui ont été urbanisées sur leurs rives. ● POUR REDONNER à la Loire et à l'Allier *« leur liberté de divaguer »*, l'Union européenne, avec le soutien de l'Etat et des collectivités locales, a lancé le programme « Life ». Engagée sur cinq années, cette opération consiste à racheter des terrains que les deux fleuves reconquièrent peu à peu à la faveur des crues. ● HUIT ZONES sont concernées par cette action dont la gestion est dévolue à des organisations de protection de la nature.

La Loire et l'Allier retrouvent leur liberté de divaguer

Initié par l'Union européenne et géré par des associations, le programme « Life » vise à élargir le lit du fleuve et de son affluent. Des terrains sont achetés aux agriculteurs afin que les crues puissent s'épancher naturellement et que les écosystèmes soient préservés

MOULINS (Allier)
de notre envoyé spécial

« Vous voyez l'extrémité du banc de sable, en contrebas, au beau milieu du fleuve ? Eh bien, il y a quelques années, c'était un pâturage avec de belles Charolaises dessus... mais huit mètres plus haut ! », fait remarquer Pascal Daneels, du Conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne ; en moins de dix ans, l'Allier a englouti une trentaine d'hectares appartenant au château des Moquets, près de Chemilly (Allier). Comme un cake, par tranches... Alors, lorsque le conservatoire s'est proposé de racheter 2,25 hectares en bord de fleuve, interloqué, le propriétaire ne s'est pas fait prier. D'autant moins que, après la vente, son fils a pu continuer à faire paître gracieusement ses vaches, tout comme son voisin, Eric Virlogeux, sur 6 hectares de terres inondables acquises par le même conservatoire auprès d'un tiers.

« Lié par une convention pour cinq ans, je me suis engagé à ne pas faire paître plus d'une à deux bêtes par hectare, à ne répandre aucun engrais ni pesticide et à préserver de la fauche certaines zones où nichent les oiseaux », précise M. Virlogeux. Des contraintes que viennent compenser des primes agro-environnementales de Bruxelles. *« Au final, c'est une très bonne opération*, ajoute cet éleveur qui reconnaît avoir été sceptique au départ. *On pensait avoir mal compris, qu'ils voulaient acheter des terres moins exposées. Mais non, c'était précisément celles-là qui les intéressaient, pour ne rien y faire de surcroît ! »* Et sur les 65 hectares rachetés dans la région de Varennes - Moulins, 5 sont déjà partis à l'eau. Le but recherché en somme...

« Cela peut sembler curieux d'acquérir des terrains érodés par le fleuve, mais cette mesure s'inscrit au cœur de notre programme Loire nature », précise Christine Jean du World Wide Fund (WWF). Avec les Espaces naturels de France, son organisation est maître d'œuvre de cette opération Life soutenue par l'Europe, l'Etat et les collectivités territoriales *(lire ci-dessous)*. Un programme sur cinq ans concernant huit sites de la Loire et de son principal affluent, l'Allier, qui s'achève en fin d'année. L'enjeu ? Préserver le caractère encore « sauvage » des deux fleuves – cas unique en Europe – en leur rendant *« la liberté de divaguer au gré de l'érosion et de respirer au rythme des crues »*.

En effet, entravés par plusieurs barrages, corsetés par de nombreuses digues rocheuses, dépouillés de leur gravier et de leur sable durant des décennies, ces cours d'eau étouffent : leur lit s'est enfoncé d'un à deux mètres (tout comme les nappes phréatiques), les grandes crues menacent, la faune et la flore disparaissent. Rendre au fleuve sa morphodynamique, lui permettre d'éroder des terres et de leur arracher des alluvions restent le plus sûr moyen de former ces îles incertaines, ces bancs de sable pâle qui dessinent des entrelacs de bras d'eau ; avec, pour récompense, la création d'une exceptionnelle mosaïque d'habitats pour la vie animale et végétale.

« Il fallait parer au plus urgent en assurant une maîtrise du foncier sur quelques " noyaux durs ", tant du point de vue de l'habitat et des espèces animales que de l'érosion. Mais cela ne passe pas uniquement par des rachats ; cela implique également des conventions d'exploitation raisonnées », insiste Daneels.

Rendre sa liberté au fleuve séduit Eric Virlogeux, car *« ce qu'il nous prend d'un côté, il le rend de l'autre, par dépôt d'alluvions »*. Sur la rive d'en face, on serre les dents : *« Foutaises, l'Allier ne rend jamais rien ! »*, maugrée Maurice Lemaire, des Verdelets. Et de dénoncer ces *« écolos extrémistes qui veulent virer les paysans des bords du fleuve. C'est écrit dans leurs rapports internes ! »*. Partout, le long des berges, l'Allier bruit de rumeurs : ici, on veut croire que ces rachats vont développer le tourisme aquatique, là que l'on vise à interdire l'accès du fleuve aux chasseurs et aux pêcheurs, ailleurs qu'il s'agit d'un *« détournement de fonds publics pour des spéculations privées »*...

Maurice Lemaire, lui, est têtu mais pas buté. Il sait que les crues contribuent au rechargement des nappes, indispensable pour l'irrigation de ses plants de maïs. Aussi plaide-t-il pour une *« divagation raisonnable »* du fleuve. Et il imagine volontiers des solutions *« plus écolos »* que l'enrochement pour contrôler les humeurs de l'Allier : des plantations ou des films en matière plastique qui fixent le sol tout en laissant s'étaler les crues. Mais il reconnaît que ses voisins opteraient sans barguigner pour des digues en dur, en cas de besoin. *« Heureusement, les grandes crues sont derrière nous... »* Pas si sûr ! Au regard d'une étude effectuée en octobre 1994 par Pascale Le Luherne, pour la Ligue pour la protection des oiseaux, à partir de photographies aériennes et de relevés IGN des années 80-90, mais aussi de tracés effectués depuis 1763, ses champs de maïs, tout comme ceux de ses voisins, mordent sur le couloir historique des crues de l'Allier.

« Avant, les villages étaient construits volontairement sur des buttes, et aucun champ ne jouxtait le lit mineur du fleuve, lui fait observer Pascal Daneels, *car, selon les endroits, l'Allier peut divaguer sur 1,5 km – huit à dix fois la largeur de son lit ! »* Maurice Lemaire fait la moue. Pourtant, à force d'un dialogue patient et difficile, un compromis s'esquisse : les cultivateurs pourraient reculer leurs plantations en libérant un espace tampon aux caprices du fleuve. Restent à préciser l'importance de ce retrait, le statut patrimonial de cette bande de terrain et les compensations financières pour l'exploitant...

Une trentaine de kilomètres en aval, les rives écorchées de l'Allier font place aux berges grasses du Nivernais. Le grand fleuve s'enchâsse dans le bocage. Sous le pont de Guétin (Cher), Jean-Christophe Poupet, du WWF, gagne le bec d'Allier dans une barque à fond plat, là où le grand fleuve nerveux s'unit à une Loire déjà bien assoupie. Fleuves jumeaux ? Fleuve et affluents ? Si les géographes ont officiellement tranché le différend en faveur de la Loire, Jean-Christophe ne manque pas de faire remarquer que, avec 410 kilomètres de sa source jusqu'au confluent, l'Allier est le plus long des deux cours d'eau...

A la pointe du bec, la cinquantaine vigoureuse et le verbe tranché, Jean-Eude de Martinprey fait visiter son domaine attaqué par le fleuve – plus d'un hectare dissous en trois ans. Son domaine, ou plutôt son ancien domaine, car lui aussi a cédé 30 hectares de maïs au conseil général de la Nièvre, partenaire actif du programme Loire vivante qui, au total, a récupéré 687 hectares. *« Pour que les enfants des HLM puissent s'oxygéner sur le sentier de découverte que nous aménageons par ici... »* Pas question, pour autant, de laisser la terre de ses ancêtres en pâture au fleuve ! D'ailleurs, il pense qu'il faudrait enrocher la berge.

L'ancienne clôture tombe dans le vide. Et, au-dessous, vibre l'Allier. *« Allongez-vous au bord et regardez. »* Fusant comme des missiles, des hirondelles de rivage quittent leur nid creusé dans la falaise à vif. *« Grâce à ces berges érodées, ces bancs de sable et ces bras endormis, il y a autant d'espèces d'oiseaux ici qu'en Camargue : environ 280 ! »*, s'émerveille Jean-Christophe Poupet.

Vincent Tardieu

Les zones concernées

Méandres de Guilly
La Loire
Loire des îles La Charité/Sancerre
BOURGES
NEVERS
Lit majeur de la Loire en amont de Decize
Bec d'Allier
Val d'Allier bourbonnais Varennes/Moulins
MOULINS
Val d'Allier Joze/Maringues
ROANNE
CLERMONT-FERRAND
L'Allier
Ecozone du Forez
ST-ÉTIENNE
LE PUY
Haut-bassin de l'Allier
PRIVAS
MENDE
N
Rachat de terres

Les partenaires de l'opération

● **Maîtres d'œuvre.** Les opérations *Life* sont conduites par l'Europe (qui développe une douzaine d'autres programmes sur des fleuves et vallées alluviales), l'Etat français (qui a lancé en janvier 1994 le plan décennal « Loire Grandeur Nature »), les collectivités territoriales et des associations environnementales.

● **Financement.** C'est la première fois, en France, que des organisations écologiques comme le WWF se voient confier la gestion d'un programme aussi lourd (52 millions de francs) où coopèrent plusieurs acteurs.

● **Elargissement.** La participation au programme pourrait s'élargir à de nouveaux acteurs, y compris les ennemis d'hier. Ainsi, l'Etablissement public pour l'aménagement de la Loire (Epala), à l'initiative de plusieurs projets de barrages, pourrait accepter de rendre à la vie sauvage une partie des 500 hectares acquis pour le barrage de Serre de la Fare, dont le projet a été abandonné par le gouvernement Balladur.

● **Site Internet** du réseau européen de défense des fleuves ERN : http://www.rivernet.org

Une pratique de plus en plus courante

Racheter des terres pour protéger un habitat sensible n'est pas vraiment nouveau : en Amérique du Nord, les écologistes le pratiquent couramment. De même, sur le continent latino-américain, de nombreuses associations ont initié des opérations « dette contre nature » : en échange d'une annulation partielle de sa dette publique à l'égard d'un Etat du nord, le pays met une partie de son territoire à la disposition d'une association qui pilote un projet de conservation. En Europe, c'est sur le Danube que le WWF autrichien a collecté pour la première fois, il y a huit ans, 45 millions de francs pour acquérir 411 hectares de forêts alluviales sur l'ancien site du barrage hydroélectrique de Hainburg et le transformer en mini-parc naturel. A la différence du Danube, qui traverse neuf pays, le bassin de la Loire n'implique que le territoire français, ce qui facilite les opérations.

DÉPÊCHES

■ **ISÈRE : le tribunal administratif de Grenoble** a annulé, pour la seconde fois, deux arrêtés du préfet de la région Rhône-Alpes autorisant la construction et l'exploitation d'un télésiège sur le massif de la Belle Etoile dans la station des Deux-Alpes. Le 25 février, le préfet avait tenté de passer outre à la première décision du tribunal. Les juges rappellent dans leur décision que le développement touristique doit *« respecter la qualité des sites et les grands équilibres naturels »*. Ce qui n'a pas été le cas lors de la construction du télésiège, alors qu'il avait été sélectionné pour ses qualités écologiques remarquables. – *(Corresp. rég.)*

■ **GIRONDE : le domaine de Malagar,** situé à proximité de Langon et qui abrite la maison natale de François Mauriac, est ouvert au public depuis le 16 juillet. Jusqu'à présent, seul le parc de cette propriété viticole – cédée au conseil régional d'Aquitaine en 1985 par les héritiers de l'écrivain – pouvait être visité. La maison a été restaurée à l'identique, mis à part quelques aménagements dans les communs : l'ancien chai au vin rouge est devenu un centre d'exposition consacré à François Mauriac, tandis que les combles accueillent un centre de documentation réservé aux chercheurs, aux enseignants et aux projets pédagogiques. Centre de publication, Malagar sera aussi un centre de résidence pour traducteurs. – *(Corresp. rég.)*

■ **ILE-DE-FRANCE : le 17 juillet, le groupe communiste du conseil régional d'Ile-de-France** s'est déclaré hostile à l'augmentation de 3,9 % des tarifs des transports publics franciliens, décidée par le Syndicat des transports parisiens. *« Si elle est inférieure à celle initialement prévue et s'accompagne de quelques mesures sociales, la voie des hausses de tarifs est sans issue et socialement injuste »*, a précisé Guy Schmaus, président du groupe communiste. Celui-ci propose la tenue d'états généraux à l'automne prochain, réunissant tous les acteurs : usagers, personnels et pouvoirs publics.

Les recettes « anti-crise » du port de Concarneau

BREST
de notre correspondant

Concarneau traverse mieux les difficultés de la pêche que l'autre grand port du Finistère, Douarnenez. Pierre-Yves Dhellemmes, PDG de l'armement du même nom, a annoncé, fin juin, la commande d'un grand chalutier d'une valeur de 24 millions de francs, la première commande de ce type de bateau en France depuis 1992. S'y ajoute une option pour un second navire, subordonnée toutefois à un permis de mise en exploitation.

Tout comme le thonier *Torre-Giulia*, qui vient d'être baptisé avant de rejoindre les Seychelles pour le compte d'un groupe italien, le chalutier sera construit par les chantiers navals Piriou, portés, décidément, par une bonne brise. Cette entreprise a en effet obtenu tout récemment la commande par Surf, filiale de l'armateur de la Réunion Sociétés de Bourbon, d'un navire d'assistance aux plates-formes pétrolières de 160 millions de francs, leur plus gros marché jusqu'ici, et elle est sur les rangs pour le renouvellement d'une dizaine de remorqueurs portuaires pour le même groupe maritime.

« Si l'on ne fait que des caisses en acier avec des moteurs dedans, on est mal car tout le monde sait le faire ! » Voilà, campée par Pascal Piriou, directeur administratif et financier, la philosophie de cette société familiale. En 1996, ces chantiers ont réalisé près de 209 millions de francs de chiffre d'affaires, et s'ils emploient directement 172 personnes, ils en font travailler au total environ 600. L'année 1965, quand Guy et Michel Piriou s'étaient lancés dans la petite chaudronnerie et la ferronnerie, est loin.

Ce dynamisme, les professionnels de Concarneau souhaitent le prolonger grâce à la construction d'une cale sèche coûtant environ 60 millions de francs. Un sujet sensible car Lorient a la même idée. Touché par la restructuration des industries de défense, le port voisin du Morbihan se verrait bien doté d'un tel équipement. Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche et longtemps député de la circonscription de Concarneau, a prudemment indiqué que le sujet *« avançait avec continuité »*.

Concarneau aurait-il une recette anti-crise ? Le maire, Gilbert Le Bris (PS), a une explication : *« Nous avons traversé un peu mieux les difficultés grâce à notre diversité dans les différents métiers de la pêche. Nous avons toute la gamme. Il existe aussi un esprit portuaire fort, une communauté unique. »* Un constat partagé par Yves L'Helgoualc'h, secrétaire de la Fédération nationale CGT des marins et ancien président du Comité des pêches : *« Il y a un état d'esprit ici. Quand un problème se pose, on trouve en une demi-heure les gens pour le régler. »*

Vincent Durupt

هكذا من الأصل

NOMINATIONS

CNRS

Catherine Bréchignac, a été nommé directeur général du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) au conseil des ministres du mercredi 16 juillet. Elle succède à Guy Aubert, nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.

[Née le 12 juin 1946 à Paris, Catherine Bréchignac, ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, agrégée de sciences physiques et docteur es sciences de l'université Paris-Sud, a accompli tout son cursus professionnel au CNRS. Ses travaux de physique atomique l'ont amenée à s'intéresser aux processus collisionnels entre atomes et à contribuer ainsi à la compréhension des collisions radiatives qui se produisent en présence d'un laser. Après avoir dirigé, à partir de 1989, le laboratoire Aimé-Cotton d'Orsay, elle a été nommée, en novembre 1995, à la tête du département des sciences physiques et mathématiques du CNRS. En 1994, elle a reçu la médaille d'argent du CNRS. Catherine Bréchignac est mariée et mère de trois enfants.]

Présidence de la République

Aux termes d'un arrêté du président de la République publié au *Journal officiel* daté lundi 14, mardi 15 et mercredi 16 juillet, **Jacques Toubon**, ancien ministre du gouvernement d'Alain Juppé, est nommé conseiller auprès de Jacques Chirac ; **Christine Albanel**, ancien conseiller technique, est nommée conseiller pour l'éducation et la culture ; et **Agathe Sanson**, ancienne responsable du service de presse de l'Hôtel Matignon, est nommée chef du service de presse de l'Elysée (*Le Monde du 18 juillet*).

Défense

Sur proposition du premier ministre, **Jean-Michel Roulet**, préfet hors cadre, ancien conseiller pour les affaires intérieures et de sécurité au cabinet d'Alain Juppé, a été nommé directeur, chargé du pôle « défense et nation » au secrétariat général de la défense nationale, par le conseil des ministres du mercredi 16 juillet.

Mouvement préfectoral

Sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres du mercredi 16 juillet a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Régis Guyot**, préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la zone de défense sud-est, préfet de la région Rhône-Alpes, préfet du Rhône, est nommé préfet hors cadre. **Jean Paraf**, préfet, secrétaire général de la zone de défense de Paris, est nommé préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la zone de défense sud-est, préfet de la région Rhône-Alpes, préfet du Rhône. **Jean-Charles Marchiani**, préfet du Var, est nommé préfet, secrétaire général de la zone de défense de Paris. **Hubert Fournier**, préfet hors cadre, est nommé préfet du Var.

[Né le 12 mars 1949, à Paris, Jean Paraf, licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, est chargé de mission à la Datar (1973), avant de le devenir au cabinet du ministre de l'intérieur (1975-1977). Directeur du cabinet du préfet de l'Eure (1977), secrétaire général de la préfecture du Tarn (1980), sous-préfet de Dreux (1981), puis de Provins (1986), il occupe ensuite la fonction de directeur des services de la chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne (1990), avant de devenir secrétaire général pour les affaires régionales de la région Aquitaine (1993), sous-préfet de Reims (1994-1996), et conseiller technique officieux au cabinet d'Alain Juppé. En octobre 1996, il est nommé préfet, secrétaire général de la zone de défense de Paris.]

[Né le 6 août 1943, à Bastia, Jean-Charles Marchiani entre au Service de documentation extérieur et de contre-espionnage (Sdece, devenu DGSE) dans les années 60. En 1970, il entre à la société Servair (filiale d'Air France), devient secrétaire général du groupe des hôtels Méridien (1982-1983), puis PDG du groupe Vigila SA (1984-1986). Il est chargé de mission au cabinet de Charles Pasqua quand celui-ci est nommé ministre de l'intérieur (1986-1988), avant de devenir conseiller pour le Moyen-Orient du groupe Thomson. En 1993, alors que Charles Pasqua était ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, il avait été nommé préfet chargé d'une mission de service public. Placé hors cadre en janvier 1995, Jean-Charles Marchiani avait été nommé préfet du Var en novembre de la même année.]

[Né le 13 septembre 1948 à Paris, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA, Hubert Fournier est d'abord affecté au ministère du travail et de l'emploi, puis, à partir de 1979, il est successivement sous-préfet à Aubusson et à Tours. En mai 1981, il entre au cabinet de Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, avant de devenir, en juin 1982, secrétaire général de la préfecture du Vaucluse. Sous-préfet de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) en juin 1985, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture d'Aquitaine en octobre 1986, Hubert Fournier est nommé directeur de la sécurité civile au ministère de l'intérieur en mai 1989. Sucessivement préfet de la Haute-Saône (1990-1992) et de La Réunion (1992-1994), il avait été placé hors cadre en novembre 1994.]

Equipement

Paul Schwach, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, a été nommé au conseil des ministres, mercredi 16 juillet, sur proposition de Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, directeur de l'aménagement foncier et de l'urbanisme. Il remplace Catherine Bersani.

[Né le 25 février 1954 à Saint-Avold (Moselle), Paul Schwach, agrégé de mathématiques, est ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. Il a d'abord été en 1981 chargé de mission auprès du préfet de Picardie, puis à la direction départementale de l'équipement (DDE) de la Somme. Il s'occupe ensuite des questions économiques et d'énergie à la DDE du Pas-de-Calais. En 1986, il est affecté à la direction du personnel et des services du ministère de l'équipement, chargé du recrutement et de la formation. En 1988, auprès du directeur de l'habitat et de la construction, il s'occupe de la mise en place de la politique de la ville. Sa carrière le conduit en juin 1991 au cabinet du secrétaire d'Etat au logement, Marcel Debarge, puis au cabinet du ministre délégué au logement et au cadre de vie, Marie-Noëlle Lienemann. En novembre 1992, il est nommé directeur départemental de l'équipement du Tarn-et-Garonne. Depuis avril 1995 il était chargé, au ministère, de la sous-direction de la gestion des personnels d'encadrement.]

DISPARITION

■ **LE PROFESSEUR HENRI LESTRADET**, membre de l'Académie nationale de médecine et ancien directeur du groupe de recherches sur le diabète et la nutrition de l'enfant de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), est mort, lundi 14 juillet, à Nesle-la-Reposte (Marne), à l'âge de soixante-seize ans. Né le 17 février 1921 à Esternay (Marne), Henri Lestradet était docteur en médecine et licencié ès sciences. Ancien interne des hôpitaux de Paris, professeur agrégé de médecine en 1963 puis professeur titulaire en 1975, il fut président du groupe d'études internationales sur le diabète de l'enfant et président de la société de diététique et de nutrition de langue française. Ces dernières années, il s'était lancé dans une campagne contre l'usage du préservatif, qu'il jugeait peu fiable comme contraceptif et comme outil de prévention du sida, et il s'était prononcé en faveur d'un dépistage obligatoire du virus du sida dans la population générale.

A nos lecteurs

LE MONDE publiera les résultats des agrégations (concours externes) et les admissions dans les grandes écoles dans un supplément spécial qui sera publié dans les tout premiers jours du mois d'août.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Pablo PAPPO GOSSET

se joint maintenant, depuis le vendredi 13 juin 1997, à :

Caroline et Cyril,
Jérémie et Benjamin,
Claire et Marcel,

pour vous souhaiter de bonnes vacances.

Bellevue,
Quartier Lasarrade,
40800 Aire-sur-l'Adour.

Anniversaires de naissance

– A

Jean-François MATHIEU,

Heureux anniversaire et grande vie.

Mariages

Adeline HAZAN
et
Christophe
BLANDIN-ESTOURNET

ont la joie de faire part de leur mariage, célébré dans la plus stricte intimité, le 5 juillet 1997.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nicole LAPIERRE
et Edwy PLENEL

remercient Paul ALLIÈS
de les avoir mariés dans l'intimité et l'amitié, à Pézenas, le 28 juin 1997.

Décès

Mme Marguerite-Marie CHALUFOUR,
médaillée de la Résistance,

nous a quittés, le 4 juillet 1997, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

64, rue Alexandre-Guilmant,
92190 Meudon.

– Mme Pierre Guillem,
M. et Mme Christian Allaert
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Guillem
et leurs enfants,
Mme Marcel Guillem,
M. et Mme Jean Guillem
et leurs enfants,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GUILLEM,
officier de la Légion d'honneur,
président du comité
du conseil d'administration
de La Mondiale,

dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale au cimetière de Mont-de-Marsan, le vendredi 18 juillet 1997.

11, place Georges-Pompidou,
92300 Levallois-Perret.

– Patrick Peugeot, président et directeur général de La Mondiale,
Les membres du comité du conseil d'administration
et du conseil d'administration,
La direction générale,
Et l'ensemble des collaborateurs de La Mondiale,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Pierre GUILLEM,
officier de la Légion d'honneur,
président du comité
du conseil d'administration
de La Mondiale,

survenu le 15 juillet 1997, et présentent leurs plus sincères condoléances à sa famille.

Son engagement sans restriction pendant quarante années fait écho aujourd'hui à l'admiration et à la peine des collaborateurs de La Mondiale.

La Mondiale,
22, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.

M. Maurice LAUJOL

a rejoint l'Orient éternel, le 17 juillet 1997.

74, boulevard des Mollières,
46200 Souillac.

– Le président,
Et le secrétaire perpétuel,
Les membres de l'Académie nationale de médecine,
ont la tristesse de faire part du décès de leur très estimé confrère,

le professeur
Henri LESTRADET,
officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie nationale
de médecine,

survenu le 14 juillet 1997, à Nesle-la-Reposte (Marne), à l'âge de soixante-seize ans.

(*Lire ci-contre.*)

– Marguerite Mercadé-Pilliet,
son épouse,
Alain et Lise Mercadé,
Christine Mercadé-Genolhac
et Olivier Azières,
Isabelle et Alain Perrin,
Laurence et Paul Casasoprana,
Sylvie Mercadé,
ses enfants,
Ses petits-enfants
et son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part de la mort, le 16 juillet 1997, à quatre-vingts ans, de

Robert MERCADÉ,
HEC 1937.

Les obsèques auront lieu le samedi 19 juillet, à 15 heures, en l'Eglise réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

« Aimez-vous les uns les autres
comme je vous ai aimés. »
Jean, XIII, 34.

26, rue Singer,
75016 Paris.

– Paris. Luthenay-Uxeloup (Nièvre).

Manon,
sa fille,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri PIGNOT,

survenu tragiquement, le 11 juillet 1997.

La cérémonie sera célébrée ce vendredi 18 juillet, à 15 heures, en l'église de Luthenay-Uxeloup (Nièvre).

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre STOETZEL,
pharmacien,

survenu à Paris, le 13 juillet 1997.

et de rappeler le décès de son frère,

M. Jean STOETZEL,
membre de l'Institut,

survenu le 21 février 1987.

– Simine et Iraj,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Anne-Marie WALIULLAH,
née THIBAUD,

le vendredi 11 juillet 1997.

8 *bis*, allée des Tilleuls,
92190 Meudon.

Anniversaires de décès

– Le 18 juillet 1996,

Myriam BELLAZOUG

quitte ses parents et ses amis.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée affectueuse pour elle.

– Sa mère,
Ses frère et sœur,
Beau-frère et belle-sœur,
Neveux et nièce,
Ses amis,
ont dit adieu, le 30 juillet 1996, à

Cyril GRIVET,

victime du vol TWA 800.

Ils vous invitent à vous souvenir.

– Dominique et Jeanine rappellent le souvenir de

Paul MONDOLONI,

disparu le 19 juillet 1994.

Admissions

Ecole nationale supérieure
de la nature et du paysage
Blois

Admission en 1re année

Cédric Anlier (16), Marie Baldet (2), James Houquard (4), Stéphane Bruley (7), Sylvie Cantot (5), Noémie Chabert (13), Yasmine Chaumeille (21), Cécile Commandré (18), Anne Dano (26), Charlos Delcourt (23), Jérôme Duffler (9), Florimont Gauvin (17), Agathe Cresset (11), Emmanuel Guerton (22), Laurent Johel (14), Lucie Julien (1), Vincent Lagrue (29), Eva Ledecky (26), Bertrand Masse (19), Johan Mardini (8), Frédéric Momonceau (28), Florent Morisseau (24), Dowi Nonorr (27), Bertrand Petrignani (20), Marie Pire (6), Hugo Receveur (15), Jérémie de Saint-Albin (3), Magali Stablo (12), Arnaud Talmant (30), Nicolas Triboit (10).

Admission en 3e année

Marie Demont (2), Hélène Egels (4), Alexandre Humbert (3), Juliette Mahalin (1).

Thèses

Le 11 juillet 1997, à l'école d'architecture Paris-Villemin, **Béatrice Martinet** a obtenu les félicitations du jury pour son projet de fin d'études d'architecture – « Une chapelle à l'Orient de Faucon » – et souhaite remercier le Père Guy Gilbert, prêtre éducateur et président du jury, M. Conriot, son directeur de projet, et MM. Routon et Meschke.

– Le 9 juillet 1997, **Mme Fabienne Wolff-Bacha** a obtenu à l'université Paris-Sud (Orsay) le grade de doctorat en sciences avec mention très honorable pour sa thèse : « **Simulation de transmutation de déchets nucléaires à vie longue par accélérateur** ».

Concerts

– Les 22, 25, 27 juillet, Sainte-Chapelle, 21 heures, « Musique et patrimoine », quatuor de musique ancienne Alegria, musique et chants des Goliards. Les Carmina Burana des XIIe et XIIIe siècles.
Loc. : 01-42-50-96-18. Pl. 90/130/150 F.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE
21 *bis*, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05

Renseignements :
01-42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : **01-42-17-21-36**

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Depuis le premi
vol historique
de Gagarine le
12 avril 1961, plu
de 400 astronau
ont participé
à des missions
américaines et
soviétiques.
Les vols humain
dans l'espace
ont apporté une
moisson
considérable
de connaissance
La haute
technologie
mise en œuvre
a connu
des défaillances
généralement
provoquées par
des négligences
humaines.
Quelques
tragédies
ont pu être
évitées, mais
quatorze homm
et femmes ont
trouvé la mort

هكذا من الأصل

HORIZONS

ENQUÊTE

La périlleuse odyssée de l'espace

Depuis le premier vol historique de Gagarine le 12 avril 1961, plus de 400 astronautes ont participé à des missions américaines et soviétiques. Les vols humains dans l'espace ont apporté une moisson considérable de connaissances. La haute technologie mise en œuvre a connu des défaillances généralement provoquées par des négligences humaines. Quelques tragédies ont pu être évitées, mais quatorze hommes et femmes ont trouvé la mort

LE nez dans les étoiles... Depuis quand l'homme a-t-il le vertige de l'infiniment grand ? Depuis quand croit-il pouvoir conquérir l'univers qui l'entoure ? Kepler, le célèbre astronome allemand, envisage en 1634, dans le *Somnium*, le premier voyage vers la Lune. Plus tard, Cyrano de Bergerac imagine une fusée dans son *Histoire comique des Etats et Empires de la Lune*. Jules Verne, avec *De la Terre à la Lune*, utilise un canon pour envoyer ses héros vers notre satellite... On passe du rêve littéraire à la réalité scientifique le 12 avril 1961, lorsque le Soviétique Youri Gagarine effectue le tour de la Terre en quatre-vingt-neuf minutes, à bord d'un Vostok, sorte de gros boulet primitif en orbite, à une altitude variant entre 175 et 380 kilomètres.

Outre-Atlantique, l'événement est ressenti comme un Pearl Harbor scientifique. En pleine guerre froide, il indique que l'Union Soviétique possède des fusées ballistiques capables d'atteindre le territoire américain, et que les Etats-Unis risquent de perdre la maîtrise militaire de l'espace. La réaction américaine est à la mesure de l'humiliation subie. Le 25 mai 1961, devant le Congrès, le président John Kennedy propose à l'Amérique *« une nouvelle frontière »*. *« Voici venu le moment (...) pour notre nation de prendre ouvertement la première place dans l'exploration de l'espace (...). Je crois que notre nation doit se consacrer à l'objectif qui consiste à faire atterrir un homme sur la Lune, et à le faire revenir sain et sauf sur la Terre, avant la fin des dix prochaines années. »*

Ce discours donne le coup d'envoi du programme Apollo. Le but qui lui a été assigné est atteint le 21 juillet 1969 à 3 h 56 (heure française) : Neil Armstrong imprime sur la poussière sélène la trace de ses « moonboots ». *« C'est un petit pas pour l'homme, mais un grand pas pour l'humanité »*, s'exclame l'astronaute, dont les images bondissantes fixent devant les écrans de télévision des millions de personnes. *« C'est beau, beau, beau. Une magnifique désolation »*, ajoute-t-il derrière la visière de son casque sur laquelle se reflète l'image de la Terre.

L'Amérique vient de reprendre la tête dans une compétition frénétique avec l'URSS dont l'enjeu, en deçà de la curiosité scientifique, est bassement terrien, dénué de cette part de poésie que Stanley Kubrick met en scène en 1968 dans son film *2001 : l'odyssée de l'espace*. Avec la détente, cependant, cette bataille féroce va s'adoucir. Les deux grands organiseront même le premier rendez-vous spatial de l'histoire entre un vaisseau Apollo américain et une capsule Soyouz soviétique le 17 juillet 1975.

A cette occasion, trois astronautes américains et deux cosmonautes soviétiques se donnent une poignée de main historique.

Après cette date, Soviétiques et Américains vont mener chacun de leur côté leur propre programme habité. Les premiers lancent une série de vaisseaux Soyouz en direction de la station orbitale Saliout, préfigurant ainsi le grand Meccano spatial de 130 tonnes que va devenir plus tard l'ensemble composé par la station Mir.

Les seconds décident de construire un lanceur réutilisable, la navette spatiale, dont le premier essai en vol a lieu le 12 avril 1981.

Toute cette activité, mettant en œuvre de nombreuses technologies nouvelles dans un vide sidéral hostile à l'homme, n'est pas allée sans incidents et accidents plus ou moins sévères. Depuis ses débuts, la conquête spatiale a été émaillée de défaillances techniques, tantôt minimes, tantôt spectaculaires, et aussi malheureusement par des morts d'hommes et de femmes, chez les Russes comme chez les Américains. Dans ce domaine, la routine apparente obtenue après une sélection rigoureuse des candidats à l'espace et leur entraînement intensif n'évacuent pas totalement risques et aléas. Des expériences et des vols apparemment bien huilés peuvent à tout instant tourner à la catastrophe.

La série tragique commence le 27 janvier 1967. Ce jour-là, les astronautes américains Virgil Grissom, Edward White et Roger Chaffee périssent carbonisés dans leur capsule Apollo, alors qu'ils effectuaient des essais de matériel au sol. La commission chargée de l'enquête établit que l'incendie avait pour origine un court-circuit, et que le feu s'est propagé rapidement en raison de la présence dans la capsule de nombreux matériels inflammables (filets de nylon, attaches adhésives). Elle remarque aussi que la NASA n'avait pas pris de précautions suffisantes et que les responsables du programme *« n'avaient pas accordé assez d'attention à des questions peut-être secondaires, mais vitales, concernant la sécurité des astronautes »*.

Résultat de ces négligences : trois morts et un retard d'un an dans le programme lunaire. L'affaire suscite de sérieux remous dans l'agence spatiale américaine, et provoque la mutation du directeur du programme Apollo.

ON n'aura jamais confirmation d'une catastrophe similaire en URSS. Toutefois, le 24 avril de la même année, c'est au tour des Soviétiques de vivre une tragédie, la première survenant à bord d'une capsule spatiale en vol. En essayant un nouveau modèle de vaisseau, Soyouz I, d'un type différent des Vostok et Voskhod précédents, le seul cosmonaute présent à bord, le commandant Vladimir Komarov, est tué lors de la rentrée de l'engin dans l'atmosphère. Le parachute qui devait se déployer pour freiner le vaisseau s'est mis en torche, provoquant l'écrasement de Soyouz I au sol. Le drame est durement ressenti pas la population soviétique, habituée à des réussites exemplaires et à des communiqués victorieux.

Trois ans plus tard, en avril 1970, les Américains vivent un nouveau drame, avec le retour en catastrophe du vaisseau Apollo XIII. Lancé le 11 avril du Kennedy Space Flight Center, avec à bord un équipage composé de James Lovell, Fred Haise et Jack Swigert, le vaisseau connaît trois jours plus tard un grave accident technique alors qu'il est à mi-chemin de la Terre et de la Lune. A la suite d'une explosion, la cabine où sont installés les astronautes n'est plus alimentée en oxygène et en électricité. Elle n'est donc plus utilisable, et l'équipage est contraint de se réfugier dans le module lunaire, servant habituellement à *« alunir »*, et de rentrer précipitamment sur Terre.

Lors de l'arrivée de l'engin dans l'atmosphère, le 17 avril, en voyant s'ouvrir normalement les parachutes de sa cabine, le chef de bord, James Lovell, lache un *« OK Joe ! »* (ça y est), qui reste dans l'histoire de la conquête spatiale presque aussi important que le *« petit pas pour l'homme »* de Neil Armstrong. Dans cette aventure, qui aurait pu très mal se terminer, l'équipage ne s'est jamais départi de son calme. En montrant qu'elle pouvait faire face à l'imprévu, la NASA a réussi à transformer un échec technique en succès psychologique.

Un an plus plus tard, le 30 juin 1971, un nouveau drame endeuille le monde de l'espace, du côté russe cette fois. Trois cosmonautes, Georgbui Dobrovolski, Victor Patsaiev et Vladislav Volkov trouvent la mort lors de leur retour au sol à bord du vaisseau Soyouz XI. Le vol avait été jusque-là une réussite, puisque Soyouz XI, parti le 6 juin 1971, avait rejoint la station Saliout en orbite autour de la Terre depuis le 19 avril et opéré une jonction. Malgré quelques difficultés, l'amarrage entre les deux vaisseaux s'était déroulé avec succès et avait été suivi du transfert des astronautes de Soyouz XI dans la station Saliout. C'était pour les Soviétiques, qui réalisaient ainsi le premier atelier orbital de l'histoire spatiale, une belle première, puisqu'elle leur permettait d'avoir deux ans d'avance sur les Etats-Unis, le premier laboratoire orbital américain Skylab n'étant pas prévu avant l'année 1973.

Las !, après vingt-quatre jours et dix-neuf heures dans l'espace, alors que la descente sur Terre est bien amorcée, les trois cosmonautes vont connaître une mort brutale quelques minutes avant que leur Soyouz ne se pose en douceur sur le sol, à la suite d'une brutale dépressurisation de la cabine. Un communiqué officiel laconique dira que le drame a été causé *« par la perte de l'étanchéité de la cabine »*.

Tous les incidents techniques ne se terminent heureusement pas de manière aussi tragique. Le 6 avril 1975, la défaillance de la fusée porteuse empêche le bon déroulement de la mission Soyouz XVIII et oblige les cosmonautes

Vassili Lazarev et Oleg Makarov à un retour précipité, après un parcours dans l'espace de 2 000 kilomètres. Un autre vaisseau soviétique, Soyouz XXIII, lancé le 14 octobre 1976 en direction de la station orbitale Saliout V, avec à son bord les cosmonautes Viatcheslav Roudov et Valeri Rojdestvenski, doit revenir sur Terre précipitamment deux jours plus tard, en raison d'une défaillance du système d'approche du vaisseau qui empêche sa jonction avec la station.

Malgré ces péripéties, les Soviétiques continuent d'envoyer leurs Soyouz en direction de la station Saliout, et collectionnent ainsi les records de durée des vols humains : 139 jours en 1978, 175 jours en 1979, 184 jours en 1980, 211 jours en 1982 et 236 jours en 1984.

De son côté, l'Amérique poursuit son programme de navette spatiale. Elle inscrit à son actif plusieurs premières : la réalisation du *« fauteuil propulsif »* en février 1984, et la remise en orbite du satellite Solar Max, qui était incapable de s'orienter convenablement par rapport au Soleil. Jusqu'au jour fatidique du 26 janvier 1986, marqué par l'explosion en vol de la navette Challenger, événement qui est considéré comme la plus grande catastrophe de la conquête spatiale. Ce jour-là, la navette emporte à son bord sept astronautes. Deux femmes : Judith Restnik, ingénieur de bord, et Sharon Christa Corrigan McAuliffe, premier *« professeur de l'espace »*, qui devait donner des cours en direct de Challenger.

Et cinq hommes : le commandant de la mission, Francis Scobee, le copilote Michael Smith, l'ingénieur de bord Ronald McNair, Ellison Onizuka, également ingénieur de bord, et le responsable de la charge utile, Gregory Jarvis.

A 11 h 38, Challenger s'arrache de son pas de tir de Cap Canaveral, en Floride, sous les applaudissements et les cris joyeux de nombreux enfants venus assister au vingt-cinquième lancement de la navette spatiale américaine, et au départ de la première enseignante-astronaute. Soixante-quinze secondes plus tard, une énorme boule de feu orange troue le ciel de Floride, et une pluie de débris enflammés retombe dans l'océan Atlantique. Challenger a été détruite alors qu'elle se trouvait à une vingtaine de kilomètres d'altitude, et qu'elle se dirigeait vers son orbite à plus de 3 000 kilomètres à l'heure.

L'enquête menée par les treize membres de la commission constituée par le président Reagan pour connaître les raisons de la catastrophe est accablante pour la NASA. Elle explique que la destruction de la navette a été causée par la combustion d'un joint d'étanchéité sur un des segments du propulseur à poudre de droite du cargo de l'espace. Cela a eu pour effet de faire naître une flamme qui a rongé l'attache métallique fixant le propulseur au réservoir externe, rempli de 700 tonnes d'oxygène et d'hydrogène liquides, et provoqué son explosion.

Or, ces joints, réalisés par la firme Thiokol, présentaient des défauts de conception connus, qui avaient été signalés par des ingénieurs de la NASA dès le 2 septembre... 1977, soit neuf ans avant le drame. Les enquêteurs déclarent dans leur rapport que *« ni Thiokol ni la NASA n'ont répondu de manière adéquate aux mises en garde internes »* qui leur avaient été prodiguées. L'une et l'autre ont en quelque sorte joué à *« une sorte de roulette russe »*, en acceptant ce risque. Pour la NASA, le coût de la négligence va être très lourd. Le programme des vols de la navette sera retardé de trente-deux mois, et son image ternie pendant longtemps.

L'ère des pionniers est révolue et la routine s'est installée, même si la vie dans un vaisseau spatial représente toujours un risque pour l'homme

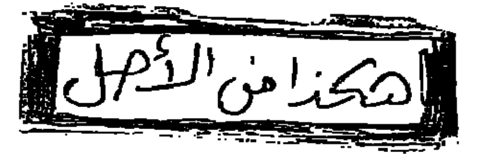
Depuis cet accident, la conquête spatiale n'a pas eu à déplorer de pertes humaines. L'ère des pionniers est révolue, et la routine s'est installée, même si la vie dans un vaisseau spatial représente toujours un risque pour l'homme. Les astronautes peuvent mener des expériences complexes en orbite, effectuer des réparations ou séjourner longtemps dans l'espace sans que cela ne suscite plus le moindre intérêt chez le public. Qui se souvient du record de durée de séjour dans l'espace (437 jours, soit plus de quatorze mois), battu en mars 1995 par le cosmonaute russe Valéri Poliakov ?

Christiane Galus


NASA/CIEL ET ESPACE


SISSON/SIPA IMAGE

Juillet 1969 : Aldrin dans l'objectif d'Armstrong lors du premier séjour sur la Lune (en haut). Janvier 1986 : l'explosion de la navette Challenger, avec à son bord sept astronautes.



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Les miroirs de Mir

L'espèce humaine doit-elle conserver les pieds sur Terre et renoncer à s'élever vers les étoiles ? La conquête de l'espace a été entreprise, au plus fort de la guerre froide, pour des motifs assez peu scientifiques. L'Amérique ne voulait à aucun prix laisser à l'URSS la maîtrise d'un ciel qui apparaissait alors comme un futur champ de bataille. Les temps ont changé. La « guerre des étoiles » n'est plus un gigantesque projet stratégique mais simplement, désormais, le premier film d'un « space opera » à succès.

Les administrations de toutes les puissances spatiales ont appris à tailler dans les crédits et particulièrement dans ceux dont les citoyens contribuables ne voient pas l'usage immédiat. Depuis l'effondrement du régime communiste, l'espace russe subsiste en sous-louant ses installations au reste du monde. Et la NASA a appris à vivre chichement.

Pour espérer poursuivre leurs activités, toutes les agences spatiales sont contraintes de produire des résultats spectaculaires. Les photos de Hubble traquant la lumière fossile du Big Bang aux confins de l'Univers ou les images du sol martien diffusées par le robot Sojourner sont de nature à rendre les distributeurs de crédits moins réticents. De là quelques conclusions un peu hâtives sur la présence d'eau ou de formes de vie primitive sur la planète rouge.

Mais qu'au même moment, à 400 km au-dessus de la Terre, la station Mir se fasse tamponner par un cargo comme une vulgaire automobile au coin de la rue, puis que, dans la fébrilité des travaux de carrosserie, une prise électrique soit débranchée par mégarde, et la présence de l'être humain dans l'espace ne semble plus que vanité. Quatorze personnes au moins ont déjà trouvé la mort dans cette quête du rêve de Jules Verne. Faut-il en ajouter d'autres ? La question est presque indécente alors que Vasili Tsibliev et ses deux compagnons, Alexandre Lazoutkine et Michael Foale, tentent de se tirer au mieux de l'affaire avec un cran qui ne doit rien à la virtuosité d'un scénariste. Elle est pourtant posée par ceux qui pensent que les robots pourront faire aussi bien, sinon mieux, que l'homme dans l'espace. On économiserait ainsi des vies humaines mais aussi beaucoup d'argent puisque les vols habités en coûtent énormément.

Si un robot coûte moins cher qu'un homme dans l'espace, c'est aussi vrai sur Terre. On en a déjà mesuré les conséquences dans les secteurs où la machine a remplacé l'homme. Un univers robotisé serait sans espoir pour l'être humain. Puisque nous avons besoin de savoir d'où nous venons et où nous allons, il y a de fortes chances pour que les réponses nouvelles à ces interrogations se trouvent au fin fond du ciel. Au-delà du fait divers spatial, les passagers d'infortune de Mir sont en train de nous obliger à apprendre, dans le miroir qu'ils nous tendent, comment aller chercher ces réponses.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le lion détrôné

LE VOCABULAIRE politique a ses modes : on ne dit plus *« le peuple »* pour désigner la foule vague de citoyens dont la volonté confuse est en droit de s'imposer à celle qui s'exprime dans la loi ; on dit : *« les masses »*.

Les romantiques attardés et les artistes qui marinent encore dans l'académisme déplorent cette substitution. L'image du lion, incarnant le peuple, leur était commode, et Phébus-Apollon sait s'ils en ont usé ! Car le lion populaire se prêtait à toutes les interprétations. Se taisait-il, avait-il cet air distrait et mélancolique qu'on voit aux lions vieillis dans les cirques ? *« Attention !* disaient les augures, *le lion est d'autant plus redoutable qu'il semble endormi. Il se réveillera brusquement... »*

Rugissait-il, la gueule ouverte ? *« Il se fâche »*, disaient les uns, pliant bagages. *« Pensez-vous !*, disaient les autres. *C'est un truc du dompteur. Tout le monde sait qu'on les dresse. Les lions vraiment méchants ne rugissent pas. »* Et quand, de temps à autre, le lion dévorait l'homme à la cravache et aux brandebourgs, les timorés ajoutaient : *« Vous voyez bien ! »*, et les sceptiques : *« Bah ! c'est de la publicité ! »*

A présent, avec *« les masses »*, la conversation est difficile et l'allégorie mal en point. Comment manier cet *« amas »* que le dictionnaire, peu galant, qualifie d'*« informe »* et auquel le physicien attribue des propriétés soumises à des lois aussi précises que compliquées ? Avec notre vieux lion nous nous sentions tranquilles ; mais, depuis qu'il a disparu au profit d'êtres aussi mystérieux, nous ne sommes pas trop rassurés.

Pierre Audiat
(19 juillet 1947.)

Voulons-nous sortir de la démocratie ?

par Jean-Claude Guillebaud

NUL ne conteste qu'il soit nécessaire d'adapter la France aux nouvelles réalités mondiales. Le repli frileux ou la nostalgie conservatrice sont de vaines postures. Tout citoyen sensé est d'accord sur ce point. Il n'empêche que ce thème de l'adaptation rabâché *ad nauseum* depuis quelques années par les libéraux devient un phénomène rhétorique quasi hallucinatoire. Pas un commentaire, pas un discours ou un éditorial qui ne retricote inlassablement la même injonction : s'adapter, s'adapter, s'adapter. Et cela sur le ton chagriné du visionnaire admonestant ses mauvais élèves. En l'occurrence une majorité de Français. N'est-ce pas trop ?

On réalisera forcément un jour ce qu'a d'irréfléchi – au sens strict du terme – cette rhétorique. Irréfléchie en ce qu'elle ne mesure pas vraiment les effets de sens dont elle est porteuse. Le temps a bien passé sur nos société occidentales et sur notre contrat social hérité de l'après-guerre. Sans doute est-il devenu trop coûteux, mais, au-delà des faits eux-mêmes, des ébranlements décisifs, des cassures considérables ont surtout eu lieu dans ce que Durkheim appelait nos *« représentations collectives »*.

Aujourd'hui, par exemple, nul n'est aussi péremptoire qu'hier lorsqu'il s'agit de définir le progrès historique ou même, simplement, la justice sociale. Depuis l'effondrement du messianisme communiste et la chute du mur de Berlin, une pure « activité », moins soucieuse des fins dernières et parfois même indifférente au sens, nous occupe collectivement. Souci productiviste, consensus libéral, prévalence de l'argent, thésaurisation précautionneuse et vision du monde désabusée : tel est *grosso modo* le nouveau paysage.

Les idées porteuses de projets collectifs semblent littéralement évanouies en Occident. La représentation de l'avenir s'est brouillée, l'immédiateté prévaut (disons le court terme) et le grand marché triomphe. Il est devenu notre *« horizon indépassable »*, pour reprendre l'expression de Sartre à propos du marxisme. Nous nous sommes accoutumés peu à peu à cet aimable cynisme au jour le jour que nous avons baptisé réalisme. Au diable les illusions ! Des utopies d'avant-hier, ne subsiste plus qu'un modeste tas de cendres devant lequel nous passons en nous signant poliment. Quant à la « Révolution », nous sommes surtout conscients d'avoir appris – une fois pour toutes – qu'elle n'était qu'une pourvoyeuse de massacres. On ne nous y reprendra pas.

Allons ! Les riches n'ont plus beaucoup de raisons d'avoir peur et les pauvres s'habituent déjà à ne plus rien espérer. C'est peu de dire que le projet d'un monde meilleur a cessé d'être d'actualité. En vérité, l'espérance historique elle-même fait figure, pour le moment, d'un concept dépassé. Espérance et volonté : rien ne nous paraît plus étranger à la nouvelle marche de l'Histoire que ces deux anciennes prétentions de l'esprit public. Changer ? Réformer ? Transformer ? Etrange vocable dont nous avons appris à sourire.

Sans nous l'avouer vraiment, nous avons accepté l'idée selon laquelle le monde était principalement gouverné par des fatalités sur lesquelles nous avons peu de prise : marchés financiers, commerce international, réseaux immatériels. Un peu partout, des forces immaîtrisables viennent borner nos ambitions et désamorcer nos velléités « volontaristes ». Songeons à ce que signifie, en profondeur, cet extraordinaire retournement du paysage mental. Souvenons-nous que, il y a moins de dix ans, un essayiste américain comme Albert O. Hirschmann n'hésitait pas à classer ce type de résignation tout comme le procès libéral intenté à l'Etat-providence parmi les *« rhétoriques réactionnaires »*.

Le deuil que nous nous préparons à porter, en renchérissant obsessionnellement sur le thème de l'adaptation nécessaire, c'est, en dernier ressort, celui de la politique, du bien commun, de la volonté collective

Accepter le monde tel qu'il est ; apprendre à rengainer son énergie ; donner la préférence aux souplesses modestes et à la raison raisonnable ; la nouvelle *doxa* occidentale est sans ambiguïté. Ele nous dit de faire, en somme, contre mauvaise fortune bon coeur... Si nous revendiquons encore le droit d'être contents de nous-mêmes, alors sachons que ce sera d'avoir su obéir mieux qu'un autre aux injonctions du monde. Tel est le nouvel étalonnage des mérites. Avant-hier, c'est le monde lui-même que nous entendions faire plier. Aujourd'hui, nous sommes encore plus fiers de nos capitulations – preuves notoires de clairvoyance – que nous ne l'étions, naguère, de nos révoltes. Oui, le temps s'est retourné comme un gant. L'époque promeut maintenant cette grise vertu : l'adaptation aux « contraintes ». Ce n'est pas tout.

Nous ne sommes pas loin de croire que l'Histoire du monde elle-même n'obéit plus qu'à d'obscurs déterminismes anthropologiques ou marchands et non point à la « naïve » volonté humaine. Nous sommes à deux doigts de renoncer gaiement – et explicitement – au ressort même du projet politique, de la représentation agissante, de la décision.

Chez nous, si l'idée de révolution n'est déjà plus qu'une amusante nostalgie, la simple et modeste démocratie – cette ambition de collaborer à son propre destin – s'étiole lentement et sans grosse tragédie. Inquiétante et imperceptible « transition » qui nous conduira peu à peu de la démocratie vers une économie de marché intégrale, tout en nous laissant accroire – abusivement – que les deux termes sont synonymes. Le deuil que nous nous préparons à porter, en renchérissant obsessionnellement sur le thème de l'adaptation nécessaire, c'est en dernier ressort celui de la politique, du bien commun, de la volonté collective. Voulons-nous vraiment tout cela ?

Jean-Claude Guillebaud *est éditeur et journaliste.*

Des ombres au milieu de nous-mêmes

par Hadrien Laroche

SA gravité est celle du deuil. Très grand, le visage sec, l'allure de Giacometti, il est algérien. L'ami avec qui il partageait une chambre de la Cité universitaire est mort dans un attentat à Paris, l'an passé. Le reflet de son regard dans le mien est un petit bout de la réalité des rapports entre les Algériens et les Français. Il appelle une réponse. L'histoire, passée et récente, entre ces deux pays souverains ne permet pas que celle-là soit simple.

Mais aujourd'hui, alors que, au degré de perfection près, les élections législatives ont eu lieu ici et là-bas, le nouveau premier ministre appelle *« une politique différente allant dans le sens de la démocratie »*. Il est incroyable de ne pas agir. Il ne faut pas se cacher la difficulté d'une telle entreprise, la métamorphose de nos liens avec l'Algérie en vue d'une situation tolérable là-bas, respectueuse ici. Des Algériens ne souhaitent pas que la France s'introduise dans leur histoire. Pourtant, d'autres Algériens attendent de l'Europe, et de la France parmi elle, un geste plein. Que faire ?

La France peut agir de trois manières. Cette action nouvelle appelle humilité, rigueur et ténacité.

D'abord le gouvernement français a la possibilité de reconnaître sa responsabilité dans la guerre d'Algérie. Le point est sensible. Il s'agit d'une certaine honte de la France. La collaboration et la guerre d'Algérie : deux blessures dont il est encore difficile de parler. Pourtant, grâce à la parole de l'actuel président, la première a été ouverte : lors du discours du Vél' d'Hiv' de 1995, il a été témoigné de la responsabilité française dans la déportation des juifs durant la seconde guerre mondiale. Il reste à accomplir un geste semblable, différent par la nature du conflit et l'exemplarité de tout événement, au sujet des torts infligés aux Algériens.

Sétif, Charonne, j'ajoute le mot de torture : cette guerre attend son nom et ce n'est pas ici qu'il lui sera donné. Le temps et la place manquent. On doit cependant y réfléchir. Il y a là les pointes d'une réalité qui ne passe pas. Le temps vient de parler de cette blessure au nom de la France. C'est un préalable qui peut être demandé par les Algériens.

Ensuite, la France peut choisir de modifier sa politique à l'égard des demandeurs d'asile. Le gouvernement actuel semble aller dans ce sens. Il s'agit de répondre à une demande, jusqu'ici méprisée, faite par ceux qui se sentent menacés de mort chez eux. Il faudra modifier l'interprétation restrictive de la convention de Genève qui ne veut considérer comme réfugié que celui dont la vie est menacée par les autorités officielles de son pays. Depuis le début de la nouvelle guerre en Algérie, sept mille demandes ont été présentées à la France : cent douze personnes ont obtenu satisfaction. Enfin, la France a les moyens de susciter un débat européen et méditerranéen sur le règlement d'un conflit où l'on compte quatre-vingt mille morts. L'Italie, avec la conférence de Sant'Egidio, a commencé ce travail. Pour les raisons que j'ai dites plus haut, la France n'a pas pu, ou pas voulu, en être l'initiatrice. Pour le moment, elle semble devoir se limiter à occuper la place du partenaire silencieux d'une table autour de laquelle pourraient s'asseoir tous les démocrates que le continent arabe et l'Europe voudraient engager dans cette voie. La place du témoin muet, pour être modeste, ne serait pas indigne, au contraire.

Des Algériens ne souhaitent pas que la France s'introduise dans leur histoire. Pourtant, d'autres Algériens attendent de l'Europe, et de la France parmi elle, un geste plein. Que faire ?

Reste un autre chantier qui n'est pas le dernier, celui de la recherche. Il est temps d'ouvrir toutes les archives possibles de cette histoire : celles des armées (depuis deux ans, il serait possible d'en consulter une partie), celles des gouvernants, celles des entreprises – autant de lieux où la mémoire de ces femmes et de ces hommes de part et d'autre de la Méditerranée, qui vécurent une histoire mêlée, dort, dans le silence et l'attente d'un réveil.

Ces réflexions, pour être engagées, appellent une nécessaire délicatesse. Elles n'ont cependant rien de commun avec un souhait humanitaire mais exigent une responsabilité politique, une volonté de justice et la soumission bien comprise à une certaine réalité. Cette réalité est d'abord celle des Algériens, sans la volonté desquels rien ne pourra être entrepris. La politique demeure l'inquiétude : comment parler avec ceux qui ne vous ont rien demandé ? Il importe de trouver une réponse à cette inquiétude si nous ne voulons pas que ces autres qui nous regardent et que nous voyons nous voir deviennent des ombres au milieu de nous-mêmes.

Hadrien Laroche *collabore à l'hebdomadaire « Les Inrockuptibles ».*

Le double pari de l'Ukraine

Suite de la première page

Ces références au passé ont de l'importance : c'est contre un « déficit d'Histoire » que se battent les dirigeants actuels de l'Ukraine, pourtant enkylosés par leur propre parcours d'apparatchiks soviétiques. Alors que de nombreux salaires ne sont plus versés et que le pays s'enfonce dans la crise, on a élevé à Kiev une statue à la gloire de la reine Olga, première reine au Moyen Age de la Rous ukrainienne, selon les Ukrainiens, première reine de la vieille Russie, selon les Russes...

Le pari de Kiev est donc celui de l'indépendance, contrairement à la Biélorussie voisine qui nourrit des velléités de « fusion » avec la Russie. En signant un document avec l'OTAN, l'Ukraine se lance dans une difficile partie d'échecs avec la Russie dont elle dépend économiquement, et qui a opposé son veto à tout élargissement de l'Alliance vers une république ex-soviétique. A peine réglée la question du partage de la flotte de la mer Noire, un nouveau contentieux se profile ainsi entre Kiev et Moscou.

Ce pari international se double d'un autre, interne : comment assurer la cohésion d'un pays qui compte 11 millions de Russes, où seulement 55 % des habitants considèrent l'ukrainien comme leur langue maternelle ?

TIRAILLEMENTS INTERNES

Une partie du territoire (l'est et la Crimée), encore tournée vers Moscou, réagit frileusement aux aspects pro-occidentaux de la politique étrangère de Kiev et se méfie de l'OTAN dont elle dénonce déjà les manœuvres navales prévues fin août en mer Noire. Une autre, moins peuplée (l'ouest), jadis rattachée à l'Autriche-Hongrie et considérée comme le bastion du nationalisme ukrainien, ne rêve que d'intégrer l'OTAN, *« seul refuge contre l'impérialisme russe »*.

La charte signée avec l'OTAN divise les Ukrainiens, alors que des échéances électorales approchent. Les réformes sont au point mort et les crises se succèdent au sein du pouvoir exécutif. La passivité, l'apathie de la population sont des thèmes souvent évoqués par les sociologues. En proposant de reporter d'un an les élections législatives prévues en 1998, le président ukrainien, Leonid Koutchma, cherche à désarmorcer ces tiraillements internes, à éviter qu'ils ne donnent prise aux critiques de Moscou et ne menacent l'édifice national. Au risque de faire dérailler le processus de démocratisation.

Natalie Nougayrède

هكذا من الأصل

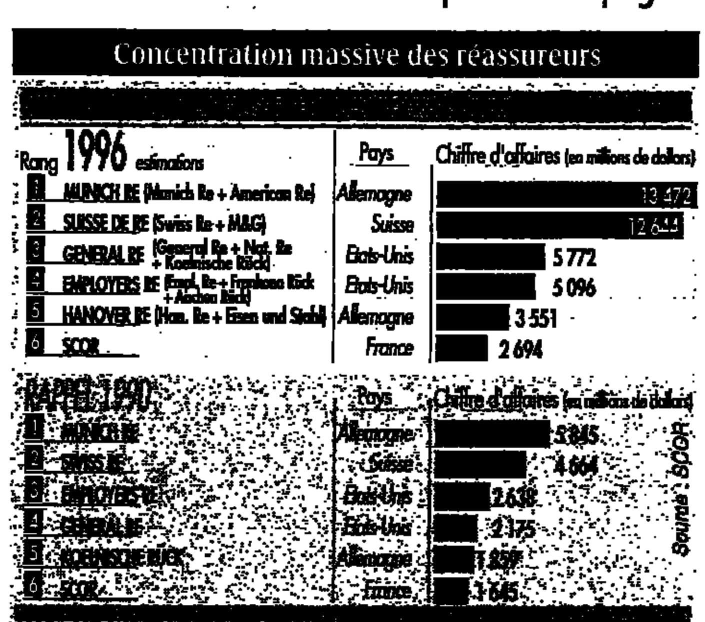
FINANCE Illustré en France par les mésaventures du tandem GAN-CIC, le rapprochement entre banques et compagnies d'assurances est pourtant devenu une stratégie qui remporte un succès grandissant en Europe. ● C'EST DEVENU UN MOYEN, pour les compagnies, de contrer leurs concurrents les plus sérieux. Car les réseaux bancaires distribuent de plus en plus de produits d'assurances ● S'ASSOCIER, former des conglomérats, trouver de nouvelles formes de distribution sont les voies qui s'offrent aux assureurs pour endiguer la progression des réseaux bancaires. ● LA CONCENTRATION s'accélère d'ailleurs dans ce secteur. Après la fusion AXA-UAP, l'an dernier, le rapprochement de quatre compagnies allemandes, annoncé la semaine passée, donnant naissance au groupe Ergo, marque un tournant sur ce marché outre-Rhin.

Les assureurs européens font face à une concurrence croissante des banques

La mise en vente imminente, en France, du GAN et du CIC s'inscrit dans un contexte de course à la taille et de recherche de nouveaux alliés par les compagnies du Vieux Continent, notamment allemandes et suisses

LE SORT du groupe GAN-CIC se joue en ce moment à Bruxelles. Les équipes de Bercy comme celles du commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert, ont noué cette semaine les contacts qui devraient permettre de mettre en œuvre le plan de sauvetage de l'assureur public. Ironie de l'histoire, les liens – au moins capitalistiques – entre le GAN et le CIC, le seul groupe intégré français de bancassurance vont se distendre au moment où, dans le monde, les alliances se multiplient entre banquiers et assureurs. Il devient de plus en plus difficile de dissocier les deux branches maîtresses des métiers de la finance.

Aux Etats-Unis, il est encore interdit à une banque de détenir une compagnie d'assurance, et vice-versa. Il est également interdit à un banquier et à un assureur de créer une société commune pour distribuer des produits d'assurance. Mais nombre de banques américaines ont passé des accords avec des compagnies dans le domaine de l'assurance-vie. Et une réforme qui mettrait un terme à la stricte séparation existant entre la banque et l'assurance pourrait finir par voir le jour, malgré la réticence des agents américains d'assurance. Au Japon, le mur dressé entre les activités de banque et d'assurance va disparaître dans quatre ans, à l'expiration du moratoire signé entre les deux corporations : dès 2001, les banques nippones pourront vendre des produits d'assurance.



Libre de toute interdiction de ce type, l'Europe s'est faite le champion de la bancassurance. En passant des accords de commercialisation, en échangeant des participations ou en constituant de grands groupes financiers, comme aux Pays-Bas. Ainsi, ING, premier groupe financier néerlandais, est né de la fusion, en 1991, de Nationale Nederlanden, numéro un de l'assurance, et de NMB-Postbank. Son compatriote ABN-Amro a fait le même pari. Le groupe belgo-batave Fortis également. La « banque verte » des Pays-Bas, la Rabobank, a récemment élargi ses activités à l'assurance en reprenant la compagnie Interpolis.

CONGLOMÉRATS

Banques et assurances chassent désormais sur les mêmes terres. S'associer, former des conglomérats multiactivités, trouver de nouvelles formes de distribution, telles sont les voies qui s'offrent aux compagnies d'assurance pour endiguer la concurrence des banques. Ces dernières voient dans la vente des produits d'assurance le moyen d'augmenter leur chiffre d'affaires et de mieux rentabiliser leurs réseaux.

La concentration du secteur de l'assurance accompagne ces stratégies. La fusion, annoncée la semaine dernière, de quatre compagnies d'assurance allemandes va permettre à l'allemand Munich Re de renforcer ses positions en assurance directe, puisque le premier réassureur mondial détiendra entre 55 % et 65 % d'Ergo, la holding ainsi créée. Avec 8 % de parts du marché allemand, Ergo va talonner Allianz. Le numéro un de l'assurance allemande pourrait riposter en prenant le contrôle de la Dresdner Bank, dont il détient déjà 23 %.

Le challenger de Munich Re, l'helvétique Suisse de Re, a bougé au même moment. Vendredi 11 juillet, il a annoncé l'acquisition de 5 % de son compatriote Winterthur, la seconde compagnie d'assurance de la Confédération. Ce mouvement constitue peut-être le début de l'émergence d'un conglomérat financier suisse plus large, associant l'assurance (Winterthur), la réassurance (Suisse de Re) et la banque. Suisse de Re détient 2 % de Crédit suisse, déjà présent à hauteur de 9 % dans le capital du réassureur. Un tel rapprochement ne serait pas une première en Suisse : le premier établissement bancaire du pays, l'Union de banques suisses, possède 25 % dans l'assureur-vie Suisse-Vie. Le premier assureur suisse, le groupe Zurich, et la Société de banque suisse (SBS) distribuent depuis 1994 leurs produits respectifs.

Le renforcement des liens avec la Suisse de Re et Crédit suisse n'empêche pas Winterthur de rechercher de nouveaux canaux de vente. L'assureur a annoncé, à la fin de la semaine dernière, un accord avec la Poste suisse pour la distribution de produits d'assurance-vie dès l'année prochaine. En France, les AGF en ont fait l'expérience, en 1995, avec La Poste.

L'Italie est à son tour entrée dans le mouvement avec le rachat par le numéro deux de l'assurance italienne, l'INA du Banco di Napoli, en association avec le Banco Nazionale del Lavoro.

Vis-à-vis de la bancassurance, la situation française est originale, car elle présente tous les cas de figure. Avant d'être avalée par AXA, l'UAP avait réalisé un échange de participations croisées avec la BNP, toujours dans le but d'utiliser le réseau commercial de la banque. C'est aujourd'hui AXA, dont le président Claude Bébéar a toujours affiché son opposition à la bancassurance, qui a hérité de cette stratégie. Le Crédit lyonnais a passé des accords avec l'allemand Allianz pour la distribution de produits d'assurance automobile et multirisque habitation. La Société générale a conclu un accord de partenariat avec les AGF et Commercial Union. Le Crédit agricole a créé deux filiales, Predica et Pacifica, qui, comme on dit, mangent la laine sur le dos des assureurs classiques en assurance-vie ainsi qu'en assurance dommages.

CONTREPARTIE

Quant au GAN, qui est allé le plus loin dans l'expérience en montant régulièrement au capital du groupe bancaire CIC jusqu'à en détenir 100 %, il est contraint de faire machine arrière. Il s'est engagé auprès de la Commission européenne à vendre sa filiale en contrepartie de sa recapitalisation. Ses liens de bancassurance n'en seront pas pour autant dissous puisqu'il a renouvelé récemment son contrat de distribution.

Les banques apparaissent comme les concurrents les plus sérieux pour les assureurs. Selon les chiffres de la Fédération française des sociétés d'assurances, le secteur bancaire a grignoté une part de marché en assurance dommages de 5,2 % en 1996. Si, comme certains spécialistes l'affirment, cette part pourrait atteindre 25 % en 2005, les assureurs ont tout intérêt à affûter leurs stratégies.

Babette Stern

La fusion entre quatre compagnies allemandes perturbe Allianz

COLOGNE
correspondance

La fusion de quatre grandes compagnies allemandes, annoncée la semaine passée, donnant naissance au groupe Ergo, marque un tournant dans le marché de l'assurance outre-Rhin. Ce mariage d'éléphants entre les sociétés Victoria, Hamburg-Mannheimer, Deutsche Krankenversicherung (DKV) et l'assureur automobile DAS constitue une étape déterminante dans le processus de concentration. Il permet au groupe Munich Re, premier groupe de réassurance mondiale, qui devrait détenir entre 55 % et 65 % de la nouvelle holding *via* ses participations chez les différents partenaires, de renforcer sa position.

Quelle va être alors la réaction du numéro un allemand, Allianz, qui entretenait jusqu'alors une relation privilégiée avec Munich Re ? Ergo va devenir, dès le printemps 1998, un concurrent de taille. Ce sera le deuxième assureur direct allemand, avec une part de marché estimée à environ 8 %, contre 20 % pour Allianz. Les quatre alliés représentent un montant total de 21 milliards de deutschemarks de primes annuelles (71 milliards de francs), plus de 100 milliards de deutschemarks de capitaux gérés, 380 millions de deutschemarks de bénéfices et 40 000 salariés. Sous la houlette d'Edgar Jannott, l'actuel président du directoire de Victoria, Ergo souhaite se renforcer sur les clients particuliers et les entreprises. Munich Re poursuit ainsi un double objectif : consolider son activité de réassurance en intégrant davantage Victoria – que l'on disait courtisée par un repreneur étranger –, mais s'affranchir un peu plus de ce domaine très volatil en se renforçant dans l'assurance directe.

PARTICIPATION CROISÉE

Pour le moment, Allianz reste discrète sur ses intentions. L'assureur munichois disposera, indirectement, d'un peu moins de 10 % du capital d'Ergo. Mais les observateurs se demandent si la compagnie conservera cette participation. L'autre interrogation concerne les liens entre Allianz et Munich Re, qui se sont longtemps réparti les rôles : le numéro un allemand se réservait le marché des particuliers et des entreprises, laissant la réassurance à Munich Re. Ces dernières années, Munich Re s'est toutefois développé dans le pré carré d'Allianz en reprenant une partie des activités que celle-ci devait céder sur les injonctions des autorités anti-cartels. Le « partenariat » devrait se maintenir, à en croire les intéressés et les analystes bancaires. Allianz et Munich Re souhaitent conserver la participation croisée de 25 % qu'ils détiennent chacun dans le capital de l'autre.

La probable réaction commerciale d'Allianz alimente cependant les rumeurs. La compagnie peut difficilement se lancer dans de nouveaux rachats alors que les gardiens de la concurrence veillent. Les spéculations sur une prise de contrôle de la Dresdner Bank, dont l'assureur détient déjà 23 % du capital, ont été pourtant relancées. Cette reprise permettrait d'utiliser le réseau de distribution de la deuxième banque privée allemande.

Philippe Ricard

La Poste pourrait participer au plan emploi-jeunes

DEUX MILLE CINQ CENTS jeunes : c'est la contribution que pourrait apporter La Poste au plan emploi-jeunes souhaité par le premier ministre. Le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, veille particulièrement à la situation sociale de l'établissement public. La semaine dernière, La Poste a dû – à sa demande – réintégrer dans le service public le centre de tri « privé » d'Ozoir-la-Ferrière. Il devrait annoncer officiellement à la rentrée *« la création de plusieurs milliers de postes »*.

M. Pierret prend de front la politique de précarisation de l'emploi pratiquée depuis de nombreuses années par La Poste. L'établissement doit réduire ses frais généraux – donc les effectifs – pour résoudre notamment le déséquilibre de ses comptes : la charge du financement de ses retraites augmente chaque année de 600 millions et a atteint 12,4 milliards de francs en 1996. Elle doit le faire dans un double contexte d'extrême sensibilité du corps social à toute réduction de personnel (les emplois équivalent temps plein sont passés de 285 279 emplois en 1995 à 282 499 en 1996) et d'obligation d'une présence postale en zone difficile.

« Nous ne souhaitons pas maintenir plus longtemps ce courant conservateur. Favoriser les contractuels et les contrats à durée déterminée au nom de la performance n'est pas la bonne solution », déclare l'entourage de Christian Pierret, cité par *La Tribune* du 18 juillet. De fait, une circulaire sur les contrats emplois-villes en zones sensibles devrait être publiée dans les semaines à venir. La carence de la présence postale en zone difficile devrait être comblée par des ouvertures de bureaux en banlieue.

Les emplois-jeunes, dont le chiffre n'est pas encore officiellement fixé, devraient, selon le gouvernement, permettre de satisfaire les besoins en métiers d'accompagnement comme les écrivains publics ou les traducteurs dans les bureaux de poste.

GRANDES ORIENTATIONS

Pour le syndicat SUD-PTT, *« la vraie difficulté est de savoir comment intégrer ces emplois-jeunes dans le dispositif en vigueur à La Poste. On ne peut pas parler de cela sans traiter dans sa globalité le problème de l'emploi, à savoir ce qu'il va advenir des 50 000 personnes ne travaillant pas à temps plein, dont 20 000 contrats à durée déterminée »*.

Le futur contrat de plan de La Poste, qui démarre le 1er janvier 1998, offrira l'occasion au gouvernement de fixer les grandes orientations stratégiques de l'entreprise publique. Il devra, dans le même temps, trouver les ressources financières qui permettront à La Poste de poursuivre sa mission d'intérêt général sans trop ponctionner le budget. La Poste a encore affiché une perte de 614 millions de francs en 1996 (contre 1,1 milliard l'année précédente).

Gilbert et Serge Trigano quittent définitivement le Club Méditerranée

LA COHABITATION aura été de courte durée entre Philippe Bourguignon, nouveau patron du Club Méditerranée, et Serge Trigano, le fils de Gilbert, qui fonda avec Gérard Blitz, il y a plus de quarante ans, le groupe de loisirs. Le 21 février, M. Bourguignon avait été nommé président du directoire, en remplacement de Serge Trigano qui devenait président du conseil de surveillance. Jeudi 17 juillet, Gilbert Trigano, président d'honneur, et son fils ont annoncé leur démission au cours d'un conseil d'administration chargé d'entériner les résultats semestriels du groupe. Tiberto Ruy Brandolini d'Adda, jusqu'à présent vice-président, a été nommé président et Willy Stricker, vice-président.

« Il n'y a plus de place pour un Trigano dans cette maison », déplorait vendredi matin sur *Europe 1*, Serge Trigano. Jugeant ses fonctions au conseil de surveillance, *« honorifiques »* et *« un peu bidon »*, Serge Trigano a déclaré : *« J'ai 50 ans. C'est un peu trop tôt pour aller inaugurer les chrysanthèmes et les villages du club. Il vaut mieux faire autre chose et partir »*. Désormais, a-t-il déploré, le Club évolue sur *« un registre un peu différent »*. *« Je ne sais pas si ce sera un club Mickey ou autre, mais (...) ce n'est plus mon club »*, a-t-il assuré.

« Le conseil a été émotionnellement difficile », reconnaît Philippe Bourguignon, qui a essuyé beaucoup de critiques de la part de Serge Trigano. *« Il est normal que l'on réagisse mal à la vérité des chiffres et j'admets que l'on critique la nouvelle gestion sur un certain nombre de points. Mais, en revanche, je n'accepte pas que l'on dise que j'ai touché à l'âme de l'entreprise »*, explique le nouveau président. *« L'âme d'une entreprise, c'est aussi sa prospérité et le Club ne gagne plus d'argent depuis cinq ans. »*

De l'argent, le Club continue d'en perdre. Le conseil a décidé, lors de sa réunion de jeudi, de recourir – une fois encore – à d'importantes provisions. Au mois de février, les dirigeants avaient annoncé une perte historique de 743 millions de francs pour l'exercice arrêté au 31 octobre 1996. Cette perte prenait en compte 820 millions de provisions. Jeudi, les nouveaux dirigeants du Club ont jugé nécessaire de provisionner encore des non-valeurs et des risques pour un montant de 630 millions de francs et ils n'excluent pas d'autres provisions pour un montant inférieur et *« au pire, égal »* au second semestre. Avec la provision réalisée au premier semestre 1996/1997 (clos le 30 avril), la perte nette comptable semestrielle s'élève à 413 millions de francs.

REMISE A NIVEAU

En dépit de la nécessaire remise à niveau du bilan, Philippe Bourguignon reste *« plus que confiant »*. Il a défini quatre grands objectifs. Premièrement, continuer de mener à bien le plan de restructuration mis en place au mois de février, qui comprenait la fermeture de certaines unités du Club ou le transfert de certains sites sous l'enseigne Aquarius. Deuxièmement, poursuivre le recentrage du groupe de loisirs sur ses marchés de base, c'est-à-dire concentrer les moyens là où les parts de marchés sont importantes. *« Il faut faire des choix : peut-on faire cohabiter des célibataires et des familles ? Peut-on avoir cinq buffets différents dans les clubs de la zone asiatique par exemple, est-ce économiquement rentable ? »*, s'interroge Philippe Bourguignon. Troisièmement, avoir une stratégie orientée vers la marque, porteuse de *« valeurs dans lesquelles le client se reconnaît »*. Enfin, quatrièmement, poursuivre les rénovations.

Ce plan stratégique devrait s'étaler sur les trois prochaines années. Et Philippe Bourguignon de conclure : *« Le Club ne se rebâtira que sur des bases différentes »*.

François Bostnavaron

DÉPÊCHES

■ **RHÔNE-POULENC : le groupe pharmaceutique et chimique français et l'américain Merck** lanceront, le 1er août, Merial, leur entreprise commune dans la santé animale et la génétique avicole dont la création avait été annoncée en décembre 1996. Son chiffre d'affaires est estimé à 11 milliards de francs. Selon Rhône-Poulenc, Cette fusion en fera *« la plus importante entreprise au monde dont les activités seront concentrées sur la découverte, la fabrication et la commercialisation de médicaments et de vaccins vétérinaires »*.

■ **KREDIETBANK : un consortium formé par la seconde belge et la principale compagnie d'assurance-vie irlandaise,** Irish Life, a annoncé, le 16 juillet, l'achat d'environ 10 % des actions de la banque KHB, le second établissement bancaire hongrois. Il acquerra dans un second temps 57 % de cette banque contrôlée par l'Etat hongrois.

■ **COMPTOIR DES ENTREPRENEURS : statuant en référé à la demande du comité d'entreprise** du Comptoir des entrepreneurs (CDE), le tribunal de grande instance de Paris a décidé, le 17 juillet, de suspendre le plan social qui prévoit la suppression de 110 postes d'ici 1999, en attendant de se prononcer sur le fond. L'audience a été fixée le 16 septembre.

■ **EUROTUNNEL : l'intersyndicale CGT, CGC, CFDT, FO et CFTC a annoncé,** jeudi 17 juillet, qu'elle maintenait le préavis de grève reconductible pour le 23 juillet en raison de *« la forte dégradation du climat social »*.

■ **ALCATEL-CÂBLE : le site de Salles-du-Gardon** (Gard), en grève depuis le 11 juin, a repris le travail, ont annoncé, jeudi 17 juillet les syndicats. La direction a repoussé à septembre la suppression de 30 % des 240 emplois.

■ **ALCATEL CIT : le fabricant d'équipements de télécommunications** devait proposer, vendredi 18 juillet, aux 300 salariés concernés par l'arrêt des activités industrielles du site de Lannion (Côtes d'Armor) des reclassements sur les trois prochaines années.

■ **SGS-THOMSON : le fabricant de semiconducteurs a envisagé,** jeudi 17 juillet, une hausse modeste de ses ventes au troisième trimestre, puis accélérée au quatrième, après un recul de 7 % au premier semestre au cours duquel son profit net a été divisé par deux à 182,6 millions de dollars.

■ **LA BOURSE DE TOKYO a fini en baisse de 1,32 %, vendredi 18 juillet, sous l'effet d'ajustements techniques. L'indice Nikkei a perdu en clôture 269,93 points, à 20 249,32 points.**

■ **LE ZINC a atteint son plus haut niveau depuis septembre 1990, jeudi, au London Metal Exchange. Le zinc à trois mois a gagné 14 dollars, à 1 511 dollars par tonne.**

■ **WALL STREET a terminé sur une modeste baisse jeudi, au lendemain de la conquête des 8 000 points. Le Dow Jones a cédé 18,11 points (– 0,23 %), à 8 020,77 points.**

■ **LES DÉFICITS PUBLICS devraient s'établir en France aux alentours de 3,4 % du PIB en 1997 après *« prélèvement exceptionnel »*, selon les prévisions de l'OFCE publiées jeudi.**

■ **L'OR a ouvert en hausse, vendredi 18 juillet, à 323,10-323,40 dollars l'once sur le marché international de Hongkong, contre 318,40-318,75 jeudi en fin de journée.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

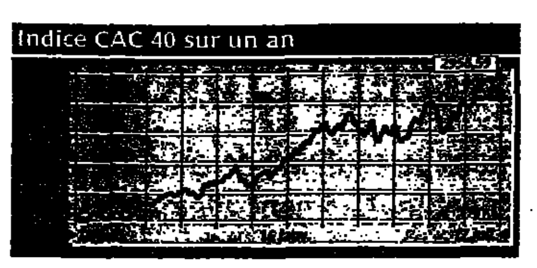
Morosité à Paris

LA BOURSE de Paris faisait grise mine, vendredi 18 juillet, au lendemain de l'annonce des grandes lignes des mesures gouvernementales de redressement, qui prévoient notamment une hausse de l'impôt sur les sociétés. En recul de 0,65 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 perdait 1,70 % vers 11 h 30. Trois quarts d'heure plus tard, les valeurs françaises perdaient en moyenne 1,54 %, à 2 915,66 points, dans des transactions portant sur 3,4 milliards de francs.

La Bourse est déçue des premières mesures gouvernementales connues jeudi et qui doivent être annoncées dans le détail lundi en même temps que les résultats de l'audit des finances publiques. L'essentiel de la facture sera payée par les entreprises par le biais d'une surtaxe *« exceptionnelle »* probablement de 10 % de l'impôt sur les sociétés pour la seule année 1997. Cela se traduira par *« un manque à gagner pour la Bourse car les sociétés vont vraisemblablement revoir à la baisse leurs perspectives de résultats pour payer le moins possible »*, indiquait un boursier.

De même, la perspective d'une augmentation des cotisations-vieillesse pour les entreprises et l'arrêt de la baisse de l'impôt sur le revenu prévue dans la loi de finances 1997 pour les ménages les plus aisés *« déplaisent fortement »*.

Indice CAC 40 sur un an

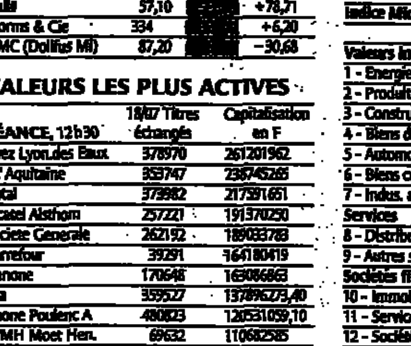


CAC 40 5 jours

Société générale, valeur du jour

L'ACTION Société générale a encore gagné 2,4 %, jeudi 17 juillet, à la Bourse de Paris. Le titre a fini la séance à 725 francs après avoir atteint son plus haut niveau de l'année, à 743 francs, dans un marché étoffé de 768 000 transactions. La valeur bénéficie du sentiment favorable des analystes. La société de Bourse ABN-Amro Massonaud vient de publier une étude positive sur l'établissement, et la banque américaine Goldman Sachs a révisé en hausse, au début du mois, ses prévisions de résultats pour 1997 et 1998. Depuis le début de l'année, la valeur a progressé de plus de 29 %.

Ste Generale sur 1 mois



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 18/07	Var. % 17/07	Var. % 31/12
Guilbert	870	[redacted]	–14,28
Club Mediterranee	436,10	[redacted]	+29,48
Essilor Intl.ADP	1500	[redacted]	+15,38
Gr.Zannier (Ly) #	162,90	[redacted]	+38,99
Cred.Fon.France	62,60	[redacted]	–7,25
SFIM	938	[redacted]	–8,93
Renault	150,60	[redacted]	+35,06
Salomon (Ly)	455	[redacted]	+2,24
S.E.B.	1058	[redacted]	+4,08
Plastic-Omn.(Ly)	459	[redacted]	+9,28
BAISSES, 12h30			
Casino Guichard	284	[redacted]	+17,54
Rhone Poulenc A	249	[redacted]	+40,75
Promodes	2491	[redacted]	+70,03
Remy Cointreau	125,50	[redacted]	–14,62
Bongrain	2385	[redacted]	+18,83
Michelin	372	[redacted]	+32,80
Dassault-Aviation	1229	[redacted]	+5,04
Bull#	57,10	[redacted]	+78,71
Worms & Cie	334	[redacted]	+6,20
DMC (Dollfus Mi)	87,20	[redacted]	–30,68

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	18/07 Titres échangés	Capitalisation en F
Suez Lyon.des Eaux	378970	261201962
Elf Aquitaine	353747	236745265
Total	373982	217591651
Alcatel Alsthom	257221	191370250
Societe Generale	262192	189033783
Carrefour	39291	164180419
Danone	170648	163086863
Axa	359527	137896273,40
Rhone Poulenc A	480823	120531059,10
LVMH Moet Hen.	69632	110682585

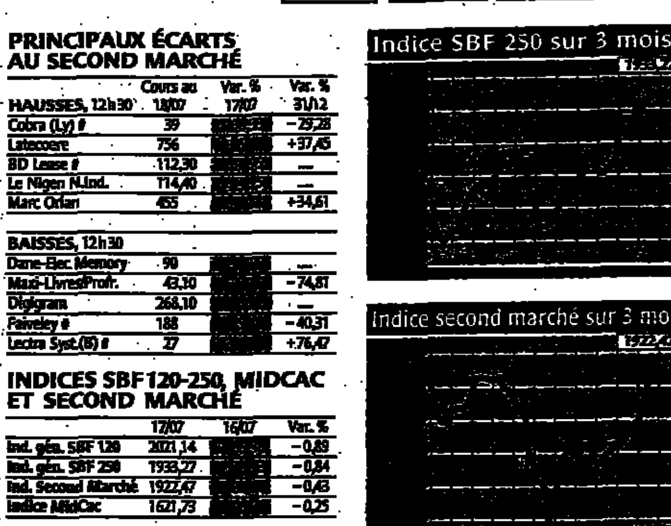
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 18/07	Var. % 17/07	Var. % 31/12
Cobra (Ly) #	39	[redacted]	–29,28
Latecoere	756	[redacted]	+37,45
BD Lease #	112,30	[redacted]	—
Le Nigen N.Ind.	114,40	[redacted]	—
Marc Orian	455	[redacted]	+34,61
BAISSES, 12h30			
Dane-Elec Memory	90	[redacted]	—
Maxi-Livres/Profr.	43,10	[redacted]	–74,81
Digigram	268,10	[redacted]	—
Faiveley #	188	[redacted]	–40,31
Lectra Syst.(B) #	27	[redacted]	+76,47

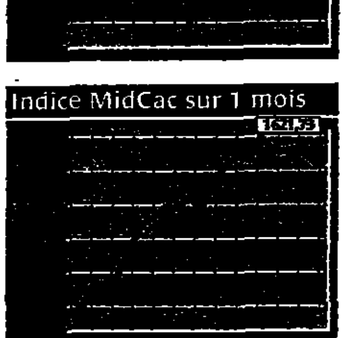
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	17/07	16/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2021,14	[redacted]	–0,89
Ind. gén. SBF 250	1933,27	[redacted]	–0,84
Ind. Second Marché	1922,47	[redacted]	–0,43
Indice MidCac	1621,73	[redacted]	–0,25
Valeurs indus.	2235,08	[redacted]	–1
1 - Energie	2580,83	[redacted]	+0,40
2 - Produits de base	2138,40	[redacted]	–1,44
3 - Construction	1805,29	[redacted]	–2,16
4 - Biens d'équip.	1588,09	[redacted]	–1,71
5 - Automobile	2273,52	[redacted]	–1
6 - Biens consom.	3789,76	[redacted]	–0,82
7 - Indus. agro-alim.	1840,46	[redacted]	–1,09
Services	2194,86	[redacted]	–1,32
8 - Distribution	4369	[redacted]	–2,28
9 - Autres services	1369,06	[redacted]	–0,58
Sociétés financières	1350,85	[redacted]	+0,17
10 - Immobilier	781,36	[redacted]	+0,36
11 - Services financ.	1320,95	[redacted]	+0,24
12 - Sociétés invest.	1886,30	[redacted]	–0,10

Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois



Baisses à Tokyo et à Wall Street

POUR DES RAISONS essentiellement techniques, la Bourse de Tokyo a terminé la séance du vendredi 18 juillet sur une baisse sensible. Les opérateurs ont réalisé des ajustements de positions avant un week-end de trois jours. Et, surtout, les échanges ont été réduits, la plupart des grands investisseurs se tenant à l'écart de la Bourse pour observer les conséquences de l'ouverture du marché des options aux investisseurs individuels. L'indice Nikkei 225 a terminé en recul de 269,93 points (1,32 %), à 20 249,32 points.

Wall Street avait clôturé sur un repli plus modeste jeudi, au lendemain de la conquête des 8 000 points, sous la pression de prises de bénéfice et d'une remontée des taux d'intérêt à long terme. Un mouvement d'achats avait permis à la grande Bourse new-yorkaise de gagner 30 points en début d'après-midi, mais les prises de bénéfice ont ensuite repris de plus belle et le principal indicateur perdait 48 points moins d'une heure avant la clôture. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a finalement cédé 18,11 points (– 0,23 %), à 8 020,77 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 17/07	Cours au 16/07	Var. en %
Paris CAC 40	2988,01	[illegible]	+1,25
New-York/DJ indus.	8066,52	[illegible]	+1,13
Tokyo/Nikkei	20358,70	[illegible]	+1,42
Londres/FT100	4964,20	[illegible]	+1,31
Francfort/Dax 30	4201,24	[illegible]	+1,91
Frankfort/Commer.	1403,69	[illegible]	+1,37
Bruxelles/Bel 20	3092,68	[illegible]	+1,64
Bruxelles/Général	2531,11	[illegible]	+1,64
Milan/MIB 30	1114	[illegible]	+0,72
Amsterdam/Gé. Cbs	654,80	[illegible]	+1,95
Madrid/Ibex 35	625,52	[illegible]	+0,92
Stockholm/Affarsal	2622,67	[illegible]	+1,72
Londres FT30	3116,40	[illegible]	+0,96
Hong Kong/Hang S.	15446	[illegible]	–0,27
Singapour/Strait t	1917,89	[illegible]	–1

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	17/07	16/07
Alcoa	82,56	80,93
Allied Signal	88,62	90
American Express	77,75	78,87
AT & T	34,75	36,31
Boeing Co	56,93	59,50
Caterpillar Inc.	56,25	56,68
Chevron Corp.	77,31	77,56
Coca-Cola Co	69,18	70,87
Disney Corp.	76,87	78,87
Du Pont Nemours&Co	64,12	63,06
Eastman Kodak Co	65	68,37
Exxon Corp.	62,56	62,87
Gén. Motors Corp.H	54,75	54,37
Gén. Electric Co	72,75	74,25
Goodyear T & Rubbe	62,81	63,37
Hewlett-Packard	66,18	69
IBM	100,81	97,75
Intl Paper	59,81	59,93
J.P. Morgan Co	109	110,62
Johnson & Johnson	62,31	62
Mc Donalds Corp.	50	50,06
Merck & Co.Inc.	106,31	98,50
Minnesota Mng.&Mfg	99,75	102
Philip Moris	42,37	43,31
Procter & Gamble C	152,56	153,50
Sears Roebuck & Co	58,43	56,50
Travelers	67,81	68,50
Union Carb.	51,93	52,50
Utd Technol	86,62	87,18
Wal-Mart Stores	35,37	35,81

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	17/07	16/07
Allied Lyons	4,56	4,56
Barclays Bank	12,82	12,53
B.A.T. Industries	5,49	5,50
British Aerospace	13,40	13,40
British Airways	6,94	6,77
British Petroleum	8,08	7,96
British Telecom	4,45	4,52
B.T.R.	1,99	1,97
Cadbury Schweppes	5,91	5,86
Eurotunnel	0,66	0,68
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	14	13,80
Granada Group Plc	7,72	7,68
Grand Metropolitan	6,21	6,06
Guinness	6,20	6,06
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,08	6,24
H.S.B.C.	20,73	19,99
Impérial Chemical	9,10	8,88
Legal & Gen. Grp	4,35	4,34
Lloyds TSB	7,16	6,93
Marks and Spencer	5,87	5,77
National Westminst	8,74	8,53
Peninsular Orienta	6,45	6,50
Reuters	6,01	5,97
Saatchi and Saatch	1,28	1,26
Shell Transport	4,35	4,24
Tate and Lyle	4,30	4,33
Univeler Ltd	17,83	17,64
Zeneca	22,65	21,98

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	17/07	16/07
Allianz Holding N	438	420
Basf AG	70,55	68,40
Bayer AG	75,60	74
Bay hyp&Wechselbk	57,70	56,96
Bayer Vereinsbank	80,40	77,70
BMW	1532	1535
Commerzbank	53,25	52,50
Daimler-Benz AG	151,90	149,30
Degussa	94,90	92,60
Deutsche Bank AG	107,75	106,40
Deutsche Telekom	43,90	43,10
Dresdner BK AG FR	74	70,80
Henkel VZ	104,50	104,50
Hoechst AG	84,08	81,40
Karstadt AG	663	625,50
Linde AG	1318	1325
DT. Lufthansa AG	35,10	35,15
Man AG	542	540
Mannesmann AG	797	790
Metro	219,70	218
Muench Rue N	6370	6400
Preussag AG	574,50	552,50
Rwe	75	74,40
Sap VZ	438	418,80
Schering AG	202	197
Siemens AG	115,75	114,20
Thyssen	442	432,50
Veba AG	105,05	103,95
Viag	796	795,50
Volkswagen VZ	1074	1077

New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Le Matif en recul

LE MARCHÉ À TERME des obligations françaises (Matif) a entamé la séance du vendredi 18 juillet sur un repli de huit centièmes, à 130,36, dans le sillage du marché américain. Les obligations allemandes, les bunds, ont également commencé la journée sur une baisse de sept centièmes, à 103,18. Sur le marché obligataire américain, le rendement moyen sur les émissions du Trésor à 30 ans est remonté jeudi à 6,49 %, contre 6,47 % la veille. Ce taux, qui évolue en sens inverse du prix de l'obligation, était tombé à 6,455 % en milieu de journée, en dépit de la publication de statistiques économiques soulignant la solidité de la croissance aux Etats-Unis. Les demandes d'allocations-chômage ont moins reculé que prévu la semaine dernière, et les mises en chantier de logements ont progressé de 4,8 % en juin, contre des prévisions de hausse de 2,9 %.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

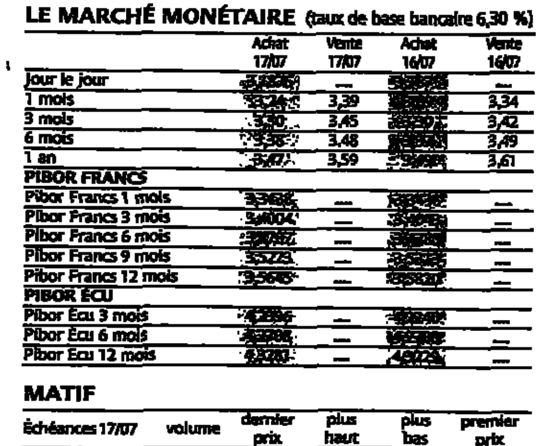
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 17/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,13	[illegible]	6,30	[illegible]
Allemagne	3	[illegible]	6,40	[illegible]
Grande-Bretagne	6,84	[illegible]	NC	[illegible]
Italie	7	[illegible]	7,31	[illegible]
Japon	0,55	[illegible]	NC	[illegible]
États-Unis	5,69	[illegible]	6,48	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

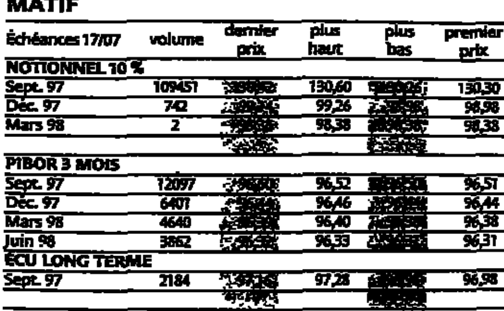
TAUX DE RENDEMENT	Taux au 17/07	Taux au 16/07	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	[illegible]	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	[illegible]	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	[illegible]	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	[illegible]	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	[illegible]	102,67
Obligations françaises	5,76	[illegible]	101,02
Fonds d'État à TME	–1,95	[illegible]	98,28
Fonds d'État à TRE	–2,18	[illegible]	98,86
Obligat. franç. à TME	–2,20	[illegible]	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	[illegible]	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)



	Achat 17/07	Vente 17/07	Achat 16/07	Vente 16/07
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,39	[illegible]	3,34
3 mois	[illegible]	3,45	[illegible]	3,42
6 mois	[illegible]	3,48	[illegible]	3,49
1 an	[illegible]	3,59	[illegible]	3,61
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Écu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Écu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF



Échéances 17/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	109451	[illegible]	130,60	[illegible]	130,30
Déc. 97	742	[illegible]	99,26	[illegible]	98,98
Mars 98	2	[illegible]	98,38	[illegible]	98,38
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	12097	[illegible]	96,52	[illegible]	96,51
Déc. 97	6401	[illegible]	96,46	[illegible]	96,44
Mars 98	4640	[illegible]	96,40	[illegible]	96,38
Juin 98	3862	[illegible]	96,33	[illegible]	96,31
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	2184	[illegible]	97,28	[illegible]	96,98

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 17/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 97	16850	[illegible]	3019	[illegible]	3016
Août 97	3620	[illegible]	3025	[illegible]	3024
Sept. 97	355	[illegible]	3035	[illegible]	3032,50
Déc. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—

LES MONNAIES

US/F ↗ 6,0617 | US/DM ↗ 1,7940 | US/Y ↗ 116,1000 | DM/F ↗ 3,3785 | £/F ↘ 10,1160

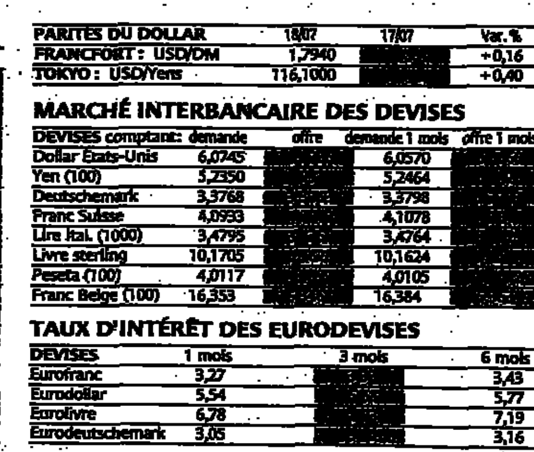
Stabilité du franc

L'ATTENTE DE LA PUBLICATION, lundi 21 juillet, de l'audit sur les finances publiques françaises n'a pas trop pesé sur le franc, qui est resté très stable face au deutschemark, à 3,3781 francs, vendredi au cours des premiers échanges entre banques à Paris, contre 3,3784 francs jeudi soir. Selon des sources gouvernementales, le gouvernement travaille sur plusieurs hausses de prélèvement afin de réduire le déficit budgétaire, qui atteindrait 3,6 à 3,7 % du PIB en 1997. Il envisage ainsi une surtaxe exceptionnelle de 10 % de l'impôt sur les sociétés et l'arrêt de la baisse de l'impôt sur le revenu prévue en 1997 par le précédent gouvernement pour les ménages les plus aisés.

Le dollar a recommencé à monter face au franc et au deutschemark à 6,0545 francs et 1,7920 deutschemark contre respectivement 6,0491 francs et 1,7908 deutschemark jeudi soir.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 17/07	% 16/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,8500	[redacted]	326	[redacted]
Ecu	6,6640	[redacted]	—	[redacted]
Etats-Unis (1 usd)	6,0617	[redacted]	5,7600	[redacted]
Belgique (100 F)	16,3610	[redacted]	15,8200	[redacted]
Pays-Bas (100 fl)	300,0300	[redacted]	—	[redacted]
Italie (1000 lir.)	3,4750	[redacted]	3,2200	[redacted]
Danemark (100 krd)	88,6800	[redacted]	84,2500	[redacted]
Irlande (1 iep)	9,1115	[redacted]	8,7000	[redacted]
Gde-Bretagne (1 L)	10,1160	[redacted]	9,7300	[redacted]
Grèce (100 drach.)	2,1510	[redacted]	1,9000	[redacted]
Suède (100 krs)	77,9400	[redacted]	73	[redacted]
Suisse (100 F)	409,4900	[redacted]	396	[redacted]
Norvège (100 k)	81,8000	[redacted]	77,5000	[redacted]
Autriche (100 sch)	48,0170	[redacted]	46,4500	[redacted]
Espagne (100 pes.)	4,0130	[redacted]	3,7100	[redacted]
Portugal (100 esc.	3,3450	[redacted]	3	[redacted]
Canada 1 dollar ca	4,4146	[redacted]	4,1300	[redacted]
Japon (100 yens)	5,2144	[redacted]	5,0100	[redacted]
Finlande (mark)	114,5400	[redacted]	109	[redacted]



PARITÉS DU DOLLAR	18/07	17/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7940	[redacted]	+0,16
TOKYO : USD/Yens	116,1000	[redacted]	+0,40

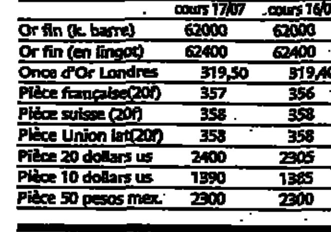
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	6,0745	[redacted]	6,0570	[redacted]
Yen (100)	5,2350	[redacted]	5,2464	[redacted]
Deutschemark	3,3768	[redacted]	3,3798	[redacted]
Franc Suisse	4,0933	[redacted]	4,1078	[redacted]
Lire ital. (1000)	3,4795	[redacted]	3,4764	[redacted]
Livre sterling	10,1705	[redacted]	10,1624	[redacted]
Peseta (100)	4,0117	[redacted]	4,0105	[redacted]
Franc Belge (100)	16,353	[redacted]	16,384	[redacted]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,27	[redacted]	3,43
Eurodollar	5,54	[redacted]	5,77
Eurolivre	6,78	[redacted]	7,19
Eurodeutschemark	3,05	[redacted]	3,16

L'OR

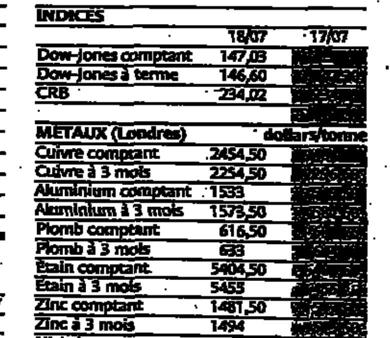


	cours 17/07	cours 16/07
Or fin (k. barre)	62000	62000
Or fin (en lingot)	62400	62400
Once d'Or Londres	319,50	319,40
Pièce française(20f)	357	356
Pièce suisse (20f)	358	358
Pièce Union lat(20f)	358	358
Pièce 20 dollars us	2400	2305
Pièce 10 dollars us	1390	1385
Pièce 50 pesos mex.	2300	2300

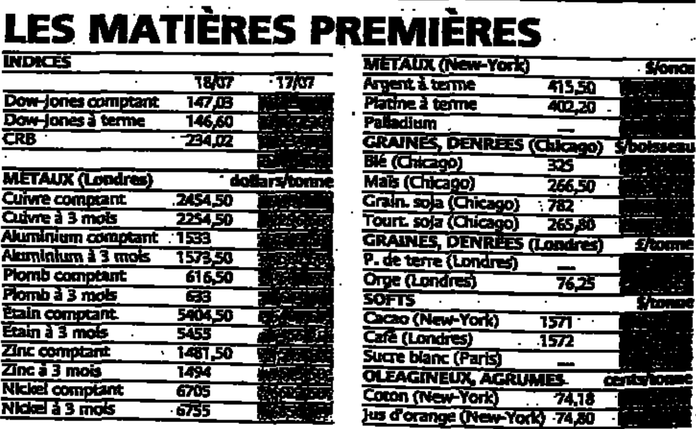
LE PÉTROLE

En dollars	cours 18/07	cours 17/07
Brent (Londres)	18,40	—
WTI (New York)	19,64	20,11
Light Sweet Crude	19,60	19,97

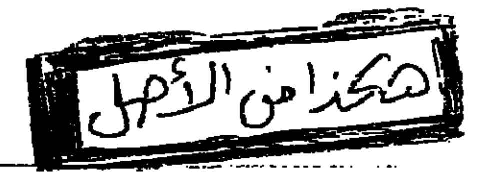
LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	18/07	17/07
Dow-Jones comptant	147,03	[redacted]
Dow-Jones à terme	146,60	[redacted]
CRB	234,02	[redacted]
MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2454,50	[redacted]
Cuivre à 3 mois	2254,50	[redacted]
Aluminium comptant	1533	[redacted]
Aluminium à 3 mois	1573,50	[redacted]
Plomb comptant	616,50	[redacted]
Plomb à 3 mois	633	[redacted]
Étain comptant	5404,50	[redacted]
Étain à 3 mois	5455	[redacted]
Zinc comptant	1481,50	[redacted]
Zinc à 3 mois	1494	[redacted]
Nickel comptant	6705	[redacted]
Nickel à 3 mois	6755	[redacted]



MÉTAUX (New-York)	$/once	
Argent à terme	415,50	[redacted]
Platine à terme	402,20	[redacted]
Palladium	—	[redacted]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)	$/boisseau	
Blé (Chicago)	325	[redacted]
Maïs (Chicago)	266,50	[redacted]
Grain. soja (Chicago)	782	[redacted]
Tourt. soja (Chicago)	265,80	[redacted]
GRAINES, DENRÉES (Londres)	£/tonne	
P. de terre (Londres)	—	[redacted]
Orge (Londres)	76,25	[redacted]
SOFTS	$/tonne	
Cacao (New-York)	1571	[redacted]
Café (Londres)	1572	[redacted]
Sucre blanc (Paris)	—	[redacted]
OLÉAGINEUX, AGRUMES	cents/tonne	
Coton (New-York)	74,18	[redacted]
Jus d'orange (New-York)	74,80	[redacted]



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 18 JUILLET
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS **−1,84 %** CAC 40 : 2904,14

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	1007	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	925	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1708	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2220	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1270	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1000	[illegible]	—	[illegible]
Accor	946	[illegible]	− 2,43	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	208	[illegible]	− 3,07	[illegible]
Air Liquide	953	[illegible]	− 2,09	[illegible]
Alcatel Alsthom	750	[illegible]	− 1,20	[illegible]
Axa	385,70	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Axime	704	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Bail Investis.	740	[illegible]	− 1,35	[illegible]
Bancaire (Cie)	726	[illegible]	− 1,10	[illegible]
Bazar Hot. Ville	579	[illegible]	− 2,59	[illegible]
Bertrand Faure	326	[illegible]	− 2,30	[illegible]
BIC	970	[illegible]	− 2,78	[illegible]
BIS	490,10	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
B.N.P.	256,10	[illegible]	− 2,38	[illegible]
Bollore Techno.	755	[illegible]	− 1,32	[illegible]
Bongrain	2469	[illegible]	− 3,40	[illegible]
Bouygues	488,60	[illegible]	− 1,53	[illegible]
Bouygues Offs.	180,50	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Bull#	59	[illegible]	− 3,22	[illegible]
Canal +	1135	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Cap Gemini	380	[illegible]	− 0,73	[illegible]
Carbone Lorraine	1448	[illegible]	—	[illegible]
Carrefour	4230	[illegible]	− 2,08	[illegible]
Casino Guichard	294,80	[illegible]	− 3,66	[illegible]
Casino Guich.ADP	236,80	[illegible]	− 1,90	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	780	[illegible]	− 2,69	[illegible]
C.C.F.	299,50	[illegible]	− 3,08	[illegible]
Cegid (Ly)	699	[illegible]	− 1,09	[illegible]
Cerus Europ.Reun	30	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Cetelem	702	[illegible]	− 0,85	[illegible]
CGIP	1737	[illegible]	—	[illegible]
Chargeurs	339,10	[illegible]	− 0,02	[illegible]
Christian Dalloz	2271	[illegible]	− 0,04	[illegible]
Christian Dior	1029	[illegible]	− 1,36	[illegible]
Ciments Francais	191,80	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Cipe France Ly #	693	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Clarins	803	[illegible]	− 1,36	[illegible]
Club Mediterranee	420,10	[illegible]	+ 3,80	[illegible]
Coflexip	396	[illegible]	− 1,48	[illegible]
Colas	762	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Comptoir Entrep.	10,30	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Comptoirs Mod.	3110	[illegible]	− 2,18	[illegible]
CPR	451	[illegible]	− 1,75	[illegible]
Cred.Fon.France	61,50	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
Credit Lyonnais CI	290	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	350	[illegible]	− 2,28	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	223,10	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Damart	4505	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Danone	979	[illegible]	− 2,65	[illegible]
Dassault-Aviation	1271	[illegible]	− 3,30	[illegible]
Dassault Electro	580	[illegible]	− 2,93	[illegible]
Dassault Systemes ■	419,40	[illegible]	− 1,04	[illegible]
De Dietrich	256,50	[illegible]	− 2,53	[illegible]
Degremont	413,20	[illegible]	− 1,25	[illegible]
Deveaux(Ly)#	800	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,95	[illegible]	− 3,04	[illegible]
Dexia France	572	[illegible]	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	90	[illegible]	− 3,11	[illegible]
Dynaction	143	[illegible]	− 1,46	[illegible]
Eaux (Gle des)	760	[illegible]	− 1,84	[illegible]
Eiffage	296	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Elf Aquitaine	683	[illegible]	− 1,75	[illegible]
Eramet	297	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Eridania Beghin	857	[illegible]	− 1,51	[illegible]
Essilor Intl	1625	[illegible]	− 1,16	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1462	[illegible]	+ 2,59	[illegible]
Esso	502	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Eurafrance	2460	[illegible]	—	[illegible]
Euro Disney	8,25	[illegible]	− 1,21	[illegible]
Europe 1	1398	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Eurotunnel	6,90	[illegible]	− 2,17	[illegible]
Fimalac SA	497	[illegible]	− 1	[illegible]
Finextel	109	[illegible]	− 1,83	[illegible]
Fives-Lille	396	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Fromageries Bel	4200	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Galeries Lafayette	2479	[illegible]	− 0,16	[illegible]
GAN	143,10	[illegible]	− 1,74	[illegible]
Gascogne (B)	508	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Gaumont #	420	[illegible]	− 1,90	[illegible]
Gaz et Eaux	2500	[illegible]	—	[illegible]
Geophysique	628	[illegible]	− 2,54	[illegible]
G.F.C.	539	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Groupe Andre S.A.	535	[illegible]	− 1,49	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	160	[illegible]	+ 1,81	[illegible]
GTM-Entrepose	344,70	[illegible]	− 2,52	[illegible]
Guilbert	833	[illegible]	+ 4,44	[illegible]
Guyenne Gascogne	2101	[illegible]	− 1,23	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1253	[illegible]	—	[illegible]
Havas	404,20	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Havas Advertising	706	[illegible]	− 2,12	[illegible]
Imetal	780	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Immeubl.France	328	[illegible]	—	[illegible]
Infogrames Enter.	793	[illegible]	− 1	[illegible]
Ingenico	152	[illegible]	− 2,50	[illegible]
Interbail	155	[illegible]	− 1,93	[illegible]
Intertechnique	1386	[illegible]	− 1,80	[illegible]
Jean Lefebvre	309	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	859	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Labinal	1460	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Lafarge	381	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Lagardere	174	[illegible]	− 2,75	[illegible]
Lapeyre	367	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Lebon	220	[illegible]	− 2,22	[illegible]
Legrand	1145	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Legrand ADP	761	[illegible]	− 1,05	[illegible]
Legris Indust.	269,90	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Locindus	809	[illegible]	− 0,61	[illegible]
L'Oreal	2492	[illegible]	− 2,28	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1614	[illegible]	− 2,16	[illegible]
Marine Wendel	638	[illegible]	− 2,03	[illegible]
Metaleurop	84,60	[illegible]	− 0,59	[illegible]
Metrologie Inter.	14	[illegible]	− 2,14	[illegible]
Michelin	384,80	[illegible]	− 3,32	[illegible]
Moulinex #	156,30	[illegible]	− 0,83	[illegible]
Nord-Est	120,50	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Nordon (Ny)	376	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	920	[illegible]	− 0,97	[illegible]
Olipar	74,90	[illegible]	− 2,80	[illegible]
Paribas	403	[illegible]	− 1,48	[illegible]
Pathe	1199	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Pechiney	234	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Pernod-Ricard	307,20	[illegible]	− 1,13	[illegible]
Peugeot	602	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Pinault-Print.Red.	2858	[illegible]	− 2,69	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	456	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Primagaz	525	[illegible]	—	[illegible]
Promodes	2581	[illegible]	− 3,48	[illegible]
Publicis #	588	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Remy Cointreau	130	[illegible]	− 3,46	[illegible]
Renault	148,80	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Rexel	1746	[illegible]	− 1,83	[illegible]
Rhone Poulenc A	258,30	[illegible]	− 3,60	[illegible]
Rochette (La)	25,70	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5600	[illegible]	− 1,07	[illegible]
Sade (Ny)	190	[illegible]	—	[illegible]
Sagem SA	3119	[illegible]	− 2,21	[illegible]
Saint-Gobain	871	[illegible]	− 1,95	[illegible]
Salomon (Ly)	450	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Salvepar (Ny)	444	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Sanofi	556	[illegible]	− 1,43	[illegible]
Sat	1603	[illegible]	− 0,99	[illegible]
Saupiquet (Ns)	663	[illegible]	− 1,05	[illegible]
Schneider SA	335	[illegible]	− 2,68	[illegible]
SCOR	259,30	[illegible]	− 0,23	[illegible]
S.E.B.	1047	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Sefimeg CA	385,40	[illegible]	− 1,60	[illegible]
SEITA	187,50	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Selectibanque	64,15	[illegible]	− 0,62	[illegible]
SFIM	926	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
SGE	144	[illegible]	− 1,38	[illegible]
Sidel	437	[illegible]	− 0,91	[illegible]
Silic CA	890	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Simco	484	[illegible]	− 0,20	[illegible]
S.I.T.A	1198	[illegible]	− 2,67	[illegible]
Skis Rossignol	115,90	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Societe Generale	725	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Sodexho Alliance	3105	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Sommer-Allibert	210	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Sophia	209,30	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Spir Communic. #	514	[illegible]	—	[illegible]
Strafor Facom	394,50	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Suez	17,15	[illegible]	− 2,04	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	700	[illegible]	− 1,85	[illegible]
Synthelabo	776	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Technip	708	[illegible]	− 1,55	[illegible]
Thomson-CSF	168,10	[illegible]	− 0,41	[illegible]
Total	592	[illegible]	− 2,53	[illegible]
UFB Locabail	600	[illegible]	—	[illegible]
UIF	415,30	[illegible]	− 1,25	[illegible]
UIS	201,10	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Unibail	570	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Union Assur.Fdal	650	[illegible]	− 0,76	10
Usinor	114,50	[illegible]	− 0,43	20
Valeo	399,50	[illegible]	− 1,87	20
Vallourec	360	[illegible]	− 1,38	100
Via Banque	166	[illegible]	− 1,62	100
Worms & Cie	345	[illegible]	− 3,18	12
Zodiac ex.dt divid	1515	[illegible]	− 0,79	10
Elf Gabon	1241	[illegible]	− 2,33	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	134,10	[illegible]	− 0,44	1
Adecco S.A.	2348	2385	+ 1,57	10
Adidas AG #	760	[illegible]	− 0,78	5
American Express	481,30	[illegible]	− 2,22	—
Anglo American #	356,90	[illegible]	− 0,81	—
Amgold #	341,70	342	+ 0,08	1
Arjo Wiggins App.	16,80	[illegible]	—	—
A.T.T. #	212	[illegible]	− 0,75	1
Banco Santander #	183,50	179,50	− 2,17	250
Barrick Gold #	130,90	134,40	+ 2,67	—
B.A.S.F. #	242,80	234	− 3,62	5
Bayer #	255,10	255	− 0,03	5
Cordiant PLC	13,50	13,20	− 2,22	—
Crown Cork ord.#	305	281,10	− 7,83	5
Crown Cork PF CV#	279	304	+ 8,96	41
Daimler Benz #	515	515	—	5
De Beers #	221,10	220,50	− 0,27	—
Deutsche Bank #	362	368	+ 1,65	5
Dresdner Bank #	246,20	248,20	+ 0,81	5
Driefontein #	42,95	44	+ 2,44	—
Du Pont Nemours #	380	393,70	+ 3,60	—
Eastman Kodak #	409	405	− 0,97	2
East Rand #	1,50	1,55	+ 3,33	1
Echo Bay Mines #	31,10	32	+ 2,89	—
Electrolux #	500	500	—	25
Ericsson #	267,10	264	− 1,16	2
Ford Motor #	248	249,40	+ 0,56	1
Freegold #	30,50	31,45	+ 3,11	—
Gencor Limited #	26,90	26,50	− 1,48	—
General Elect. #	443	438	− 1,12	—
General Motors #	331	332,20	+ 0,36	1
Gle Belgique #	582	580	− 0,34	—
Grd Metropolitan	63,75	63	− 1,17	—
Guinness Plc #	62,10	62,20	+ 0,16	—
Hanson PLC reg.	29,05	28,70	− 1,20	2
Harmony Gold #	29	29,20	+ 0,68	—
Hitachi #	69,40	69,05	− 0,50	50
Hoechst #	285,90	281	− 1,71	5
I.B.M #	591	595	+ 0,67	—
I.C.I #	92	94	+ 2,17	1
Ito Yokado #	365,20	362,80	− 0,65	50
Kingfisher plc #	76	76	—	—
Matsushita #	124,90	124,50	− 0,32	50
Mc Donald's #	302,30	[illegible]	+ 0,72	—
Merck and Co #	610	626	+ 2,62	—
Mitsubishi Corp.#	70	68,30	− 2,42	50
Mobil Corporat.#	441	444,40	+ 0,77	1
Morgan J.P. #	670	[illegible]	− 0,14	2
Nestle SA Nom. #	7900	7820	− 1,01	10
Nipp. MeatPacker #	73,20	77	+ 5,19	50
Nokia A	511	502	− 1,76	5
Norsk Hydro #	336	329	− 2,08	20
Petrofina #	2256	2390	+ 5,93	—
Philip Morris #	257,30	252,10	− 2,02	—
Philips N.V #	471	468,80	− 0,46	10
Placer Dome Inc #	96,30	98,10	+ 1,86	—
Procter Gamble #	997	997	—	—
Quilvest	371,40	365	− 1,72	—
Randfontein #	12,60	12,65	+ 0,39	—
Rhone Poul.Rorer #	566	562	− 0,70	—
Rio Tinto PLC #	102,60	104	+ 1,36	—
Royal Dutch #	331,80	337,20	+ 1,62	1
Sega Enterprises	205,90	204,10	− 0,87	50
Saint-Helena #	24	23,75	− 1,04	1
Schlumberger # ●	458,50	466,50	+ 1,74	—
SGS Thomson Micro.	537	547	+ 1,86	13
Shell Transport #	43,65	44,35	+ 1,60	—
Siemens #	400	398	− 0,50	5
Sony Corp. #	560	564	+ 0,71	50
Sumitomo Bank #	96,80	97,50	+ 0,72	50
T.D.K #	489	485,50	− 0,71	50
Telefonica #	174	172	− 1,14	500
Toshiba #	39,50	39,35	− 0,37	50
Unilever #	1347	1320	− 2	4
United Technol. #	524	525	+ 0,19	5
Vaal Reefs #	300	309	+ 3	—
Volkswagen A.G #	4920	4751	− 3,43	50
Volvo (act.B) #	160,10	160	− 0,06	5
Western Deep #	139,40	141,90	+ 1,79	2
Yamanouchi #	162,90	162,10	− 0,49	50
Zambia Copper	14,90	14,80	− 0,67	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 18 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,09	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	123,55	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	120,51	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	107,16	[illegible]
CFF 9%-88-97 CA#	101,08	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,50	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,52	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	102,72	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	124,50	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,25	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	107,29	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,91	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Finansder 9%91-06#	124,51	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,95	[illegible]
Florai9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	105,34	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	107,68	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,33	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	105,80	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	115,79	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,28	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,89	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	128,42	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	129,18	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	106,84	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	965	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	64,90	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	611	[illegible]
Bains C.Monaco	630	[illegible]
Bque Transatlant.	185,30	[illegible]
B.N.P.Intercont.	770	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	480	[illegible]
Champex (Ny) ◆	24,20	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	360	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2174	[illegible]
Concorde-Ass Risq	1350	[illegible]
Continental Ass.Ly ◆	551	[illegible]
Darblay ◆	470	[illegible]
Didot Bottin	801	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3610	[illegible]
Ecia	970	[illegible]
Ent.Mag. Paris	1482	[illegible]
Fichet Bauche ◆	74,90	[illegible]
Fidei	37,60	[illegible]
Finalens	339,50	[illegible]
F.I.P.P. ◆	309	[illegible]
Fonciere (Cie) ◆	563	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	778	[illegible]
Foncina #	476,10	[illegible]
Francarep	283,10	[illegible]
France S.A. ◆	1163	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gevelot ◆	1290	[illegible]
G.T.I (Transport)	191,50	[illegible]
Immobail ◆	145	[illegible]
Immobanque	625	[illegible]
Locamion (Ly) ◆	423	[illegible]
Lucia ◆	50	[illegible]
Monoprix ◆	230	[illegible]
Metal Deploye	361	[illegible]
Mors	8,50	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	96,10	[illegible]
Optorg ◆	338	[illegible]
Paluel-Marmont	320	310
Exa.Clairefont(Ny) ◆	950	[illegible]
Parfinance	260	260
Paris Orleans	274	274
Promodes (CI)	2080	[illegible]
PSB Industries Ly	400	[illegible]
Rougier #	339	[illegible]
Saga	84	84
S.I.P.H.	274,80	288,20
Sofragi	4656	4655
Taittinger	2670	2670
Tour Eiffel ◆	270	270
Vicat	510	510
Caves Roquefort	1850	1850
Elyo	321	321
Finaxa	329	325
Gaillard (M) ◆	1532	1532
Givaudan-Lavirotte ◆	1651	1651
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	150,10	150,10
Gd Moul.Strasbourg ◆	1995	1995
Hotel Lutetia ◆	300	300
Hotels Deauville	585	575
Immeubl.Lyon(Ly)#	550	553
L.Bouillet (Ly) ◆	302,50	302,50
Lloyd Continental ◆	8050	8050
Lordex (Ny) ◆	18	18
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)#	154	158
Matussiere Forest.	58	58
Moncey Financiere ■	3330	3340
M.R.M. (Ly)	438	437
Navigation Mixte	790	790
Part-Dieu(Fin)(Ly)	107	105
Pechiney Intl	115	113
Pollet	490	490
Sabeton (Ly)	817	817
Samse (Ly)	832	850
Sechilienne (Ly)	1141	1132
Sucr.Pithiviers	3500	3499
Tanneries Fce (Ny) ◆	240	240
Teleflex L. Dupont	95,10	93,30
Union Gle Nord(Li) ◆	230	230

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	240	240
Commerzbank AG	176	176
Fiat Ord	23,30	23,50
Gevaert	515	515
Gold Fields South	144	144
Kubota Corp.	24,50	24,50
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	53,05	50,20
Robeco	606	602
Rodamco N.V.	202	203
Rolinco	606	606
Sema Group Plc	174,90	174,90
Solvay SA	3449	3449

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 18 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	52,50	[illegible]
AFE #	463	[illegible]
Algie #	290	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	161	[illegible]
Altran Techno. #	2080	[illegible]
Arkopharma#	326	[illegible]
Montaignes P.Gest.	2890	[illegible]
Assystem #	300	[illegible]
Bque Picardie (Li)	718	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	340	[illegible]
Bque Vernes ◆	107	[illegible]
Beneteau #	905	[illegible]
B I M P ◆	74	[illegible]
Boiron (Ly) #	352	[illegible]
Boisset (Ly)#	550	[illegible]
But S.A.	340	[illegible]
Cardif SA	900	[illegible]
C.E.E #	164	[illegible]
CFPI # ●	380,70	[illegible]
Change Bourse (M)	218	[illegible]
CNIM CA#	232	[illegible]
Codetour	350	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	515	[illegible]
Confiandey S.A.	290	[illegible]
C.A.Haute Normand.	308	[illegible]
C.A. Paris IDF	785	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	332,10	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	319	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	529	[illegible]
C.A. Oise CCI	305,10	[illegible]
Devanlay	598	[illegible]
Devernois (Ly)	562	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	85,05	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	406,80	[illegible]
Expand s.a	569	[illegible]
Factorem	690	[illegible]
Faiveley #	198,90	[illegible]
Finacor	72,50	[illegible]
Fininfo ■	687	[illegible]
Fructivie	650	[illegible]
Gautier France #	253	[illegible]
Gel 2000	49,30	[illegible]
GEI Industries #	1000	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	30,10	[illegible]
GLM S.A. ◆	299,40	[illegible]
Grandoptic.Photo #	1020	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	234	[illegible]
Kindy #	148	[illegible]
Guerbet	219	[illegible]
Hermes internat.1#	565	[illegible]
Hurel Dubois	659	[illegible]
ICBT Groupe #	244,60	[illegible]
I.C.C.	120,10	[illegible]
ICOM Informatique	470	[illegible]
Idianova	71,60	[illegible]
Int. Computer # ◆	86,50	[illegible]
IPBM	62	[illegible]
M6-Metropole TV	611	[illegible]
Manitou #	766	[illegible]
Marolan	410	[illegible]
Marie Brizard #	846	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	46,40	[illegible]
Mecelec (Ly)	62	[illegible]
MGI Coutier	305	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	137,10	[illegible]
Naf-Naf #	67,55	[illegible]
NSC Groupe Ny ◆	756	[illegible]
Onet #	1010	[illegible]
Paul Predault #	165	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy # ◆	94,50	[illegible]
Phyto-Lierac #	405	[illegible]
Pochet	790	790
Poujoulat Ets (Ns)	238	240,10
Radiall #	625	[illegible]
Robertet #	1320	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	320	[illegible]
Securidev #	117	119,80
Smoby (Ly)#	585	575
Sofco (Ly)	24,85	[illegible]
Sofibus ◆	370	370
Sogepart (Fin)	384,90	[illegible]
Sopra ■	606	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	108	108
Sylea	550	[illegible]
Teisseire-France	181	[illegible]
TF1	540	540
Thermador Hold(Ly)	285,40	[illegible]
Trouvay Cauvin #	104	102,20
Unilog	760	[illegible]
Union Fin.France	650	[illegible]
Viel et Cie #	132	134
Vilmorin et Cie #	479	[illegible]
Virbac	565	565

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 18 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	49,40	50,50
Belvedere	911	911
BVRP	220	220
Coil	214,80	214,70
Electronique D2	925	929
FDM Pharma n.	211	213
Genset ◆	341	341
Guyanor action B ◆	13,10	13,10
High Co. ◆	179	179
Infonie	105	104
Joliez-Regol ◆	85	85
Mille Amis	90	90
Naturex	92,50	92,50
Olitec	1295	1291
Picogiga ●	235	235
Proxidis	24,95	25
R21 Santé	384	385
Stelax	6	6,10

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 18 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	742	742
Crédit Gén.Ind. ◆	12,10	12,10
Générale Occidentale ◆	195	128
Mumm ◆	1030	1030
Sté lecteurs du Monde ◆	137	137

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 17 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	148,33	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	126,59	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2444,07	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14214	[illegible]
Natio Epargne	2226,34	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	17166,84	[illegible]
Natio Ep. Croissance	3474,30	[illegible]
Natio Epargne Retraite	175,14	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11294,12	[illegible]
Natio Epargne Valeur	149	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1146,23	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1025,28	[illegible]
Natio Euro Opport.	1125,70	[illegible]
Natio Inter	2229,85	[illegible]
Natio Opportunités	200,59	[illegible]
Natio Revenus	1127,24	[illegible]
Natio Sécurité	11453,06	[illegible]
Natio Valeurs	1458,18	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	92472,09	[illegible]
Oblig. tres caté.	272,73	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D	878,22	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2654,96	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ◆	2508,65	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	313,12	[illegible]
Patrimoine Retraite D	303,64	[illegible]
Sicav Associations C	2424,65	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19669,62	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19345,33	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	294,25	[illegible]
Écur. Capitalisation C	253,45	[illegible]
Écur. Expansion C	82885,62	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	3779,16	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	236,73	[illegible]
Écur. Monépremière	11387,92	[illegible]
Écur. Monétaire C	13047,51	[illegible]
Écur. Monétaire D	12426,10	[illegible]
Écur. Trésorerie C	320,48	[illegible]
Écur. Trésorerie D	308,03	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2051,54	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	192,94	[illegible]
Géoptim C	12751,64	[illegible]
Géoptim D	12409,85	[illegible]
Horizon C	2374,59	[illegible]
Prévoyance Écur. D	105,47	[illegible]
Sensipremière C	13201,82	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12015,14	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	11974,86	[illegible]
CNCA — INDOCAM		
Amplia ◇	119792,47	[illegible]
Atout Amérique	201,22	[illegible]
Atout Asie	124,65	[illegible]
Atout Futur C	852,63	[illegible]
Atout Futur D	802,64	[illegible]
Coexis	1965,79	[illegible]
Dieze	2206,12	[illegible]
Elicash ◇	950737,95	[illegible]
Epargne-Unie	219,63	[illegible]
Eurodyn	2859,43	[illegible]
Indicia ●	1851,09	[illegible]
Moné.JC ◇	11964,05	[illegible]
Moné.JD ◇	11583,71	[illegible]
Oblifutur C	549,35	[illegible]
Oblifutur D	526,40	[illegible]
Oraction	1768,43	[illegible]
Revenu-Vert	1226,30	[illegible]
Sévéa ◆	122,49	[illegible]
Synthésis	18218,82	[illegible]
Uni Association ◇	120,88	[illegible]
Uni Foncier	1427,72	[illegible]
Uni France	913,35	[illegible]
Uni Garantie C	1904,16	[illegible]
Uni Garantie D	1456,37	[illegible]
Uni Régions	1809,59	[illegible]
Univar C ◇	309,97	[illegible]
Univar D ◇	297,06	[illegible]
Univers Actions	268,07	[illegible]
Univers-Obligations	250,92	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	779,95	757,23
Francic Pierre	142,16	[illegible]
Francic Régions	2043,78	[illegible]
CIC PARIS		
Associc	1124,43	1124,43
Cicamonde	1709,31	1659,52
Converticic	416,37	410,22
Ecocic	1826,01	1772,83
Mensuelcic	10211,69	10110,58
Oblicic Mondial	4068,75	4008,62
Oblicic Régions	1174,67	1157,30
Rentacic	168,14	165,66
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1394,08	1380,28
Lion 20000 C	17182,68	17182,68
Lion 20000 D	16482,79	16482,79
Lion Association C	11113,86	11113,86
Lion Association D	11113,86	11113,86
Lion Court Terme C	26441,53	26441,53
Lion Court Terme D	23975,51	23975,51
Lion Plus C	1577,89	1546,95
Lion Plus D	1505,15	1475,64
Lion Trésor	2448,39	2424,15
Oblilion	2184,64	2162,81
Sicav 5000	790,26	774,76
Slivafrance	1329,39	[illegible]
Slivam	621,59	[illegible]
Slivarente	246,45	241,62
Slivinter	874,70	857,55
Trilion	5224,55	5157,30
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2411,82	2364,53
CM Option Dynamique	137,05	135,19
CM Option Equilibre	268,05	265,07
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	166,17	161,72
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	923,30	923,30
Créd.Mut.Ep.Ind. C	151,78	147,72
Créd.Mut.Ep.J	22968,09	22968,09
Créd.Mut.Ep.Monde	1845,70	1796,30
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1886,39	1849,40
Créd.Mut.Ep.Quatre	1110,12	1088,35
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	102,33	101,32
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	951,42	910,45
Saint-Honoré Capital	20030	19946,60
St-Honoré March. Emer.	983,18	940,84
St-Honoré Pacifique	854,37	817,58
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1834,46	1834,46
Stratégie Actions	1229,35	1182,07
Stratégie Rendement	1996,73	1933,88
[illegible]		
Amplitude Amérique	122,68	119,69
Amplitude Europe C	173,56	169,33
Amplitude Europe D	170,65	166,49
Amplitude Monde C	1143,26	1115,38
Amplitude Monde D	1090,68	1064,08
Amplitude Pacifique	121,96	118,99
Elanciel D PEA	193,91	189,18
Émergence Poste D PEA	156,52	152,70
Géobilys C	660,31	650,55
Géobilys D	624,74	615,51
Kaleis Dynamisme	1143,12	1120,71
Kaleis Équilibre	1091,24	1069,84
Kaleis Sérénité	1050,56	1040,16
Latitude C	148,66	148,66
Latitude D	135,43	135,43
Oblitys D	624,67	615,44
Plénitude D PEA	217,51	212,20
Poste Gestion C	14877,68	14877,68
Revenus Trimestr. D	5309,32	5256,75
Solstice D	2367,30	2361,40
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38038,44	38038,44
Actimonétaire D	30973,75	30973,75
Cadence 1 D	1074,50	1063,86
Cadence 2 D	1077,72	1067,05
Cadence 3 D	1065,10	1054,55
Capimonétaire C	410,87	410,46
Capimonétaire D	370,73	370,36
Sogeoblig C/D	9307,34	9215,19
Interoblig C	7638,61	7562,98
Intersélection France D	767,87	752,81
S.G. France opport. C	2096,10	2055
S.G. France opport. D	2000,99	1961,75
Sogenfrance C	1946,31	1908,15
Sogenfrance D	1779,02	1744,14
Sogépargne D	314,65	311,53
Soginter C	2820,34	2765,04
Fonds communs de placements		
Favor D	1646,62	1583,29
Sogeliance D	1696,99	1680,19
Sogenfrance Tempo D	210,74	206,61

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUR DE FRANCE 1997
Avant le contre-la-montre individuel de 55 km qui devait se disputer, vendredi 18 juillet, autour de Saint-Etienne, le peloton s'est mis au vert. Au programme de jeudi : deux ou trois heures de vélo pour tous, histoire de se dérouiller les jambes après le transfert en avion de Perpignan, mercredi soir. Et conférences de presse pour le maillot jaune, Jan Ullrich (Telekom), son coéquipier Bjarne Riis, le meilleur grimpeur, Richard Virenque (Festina), et Abraham Olano, héritier de Miguel Indurain chez Banesto. Chacun a soupesé ses chances, estimé les points faibles de l'adversaire et dressé un plan de bataille. Conclusion : tous attendent les Alpes.



Cache-cache avant le contre-la-montre

Saint-Etienne. A l'occasion de la journée de repos, jeudi 17 juillet, les favoris du Tour – Jan Ullrich et Bjarne Riis (Telekom), Richard Virenque (Festina), Abraham Olano (Banesto) – ont estimé leurs chances de victoire sans rien dévoiler de leur stratégie

SAINT-ETIENNE
de nos envoyés spéciaux

Après douze jours de course dans l'Ouest de la France, les 175 coureurs qui ont échappé aux chutes et autres traquenards qde la première partie du 84e Tour de France ont observé une escale à Saint-Etienne, jeudi 17 juillet. Une « journée de repos », décrètent les organisateurs : c'est à dire deux à trois heures de vélo pour tout le monde, et quelques obligations professionnelles pour le quatuor du tête : les deux leaders de l'équipe Telekom, Jan Ullrich et Bjarne Riis, Richard Virenque (Festina) et Abraham Olano (Banesto).

Jan Ullrich, en survêtement noir et rose, se serait volontiers privé de cet exercice qu'il ne goûte guère. Il ne s'est pas fait prier pour expliquer qu'il *« aurait aimé rester tranquille dans sa chambre »*, qu'il n'avait *« même pas eu le temps de fermer les yeux de toute l'après-midi de repos »*. La perspective d'entrer en jaune dans Paris vaut bien une conférence de presse, lui ont cependant soufflé les deux Belges de l'encadrement de l'équipe Telekom, Walter Godefroot et Rudy Pevenage. Le jeune maillot jaune s'est exécuté, en compagnie de son vrai-faux leader, Bjarne Riis.

Vêtu d'un polo gris, le champion danois a lui aussi montré quelques signes d'impatience : non qu'il déteste commenter ses performances, mais parce que chacune de ces rencontres publiques ne lui rappelle que trop sévèrement combien la gloire lui échappe. Lui qui était au centre de toutes les questions au départ de Rouen doit désormais jouer les faire-valoir. Pas facile à accepter pour le tombeur d'Indurain, même s'il jure qu'il *« aime bien Jan Ullrich »*, qu'il le trouve *« très correct »* à son égard. *« Bjarne n'est pas mon concurrent »*, a répondu le jeune prodige allemand au cours de cet assaut d'amabilités.

Quelques heures plus tôt, il avait effectué une reconnaissance du parcours du premier contre-la-montre du Tour 1997, tracé dans les monts du Forez : *« Ce sera très dur avec ces deux montées en début de parcours où l'on peut facilement coincer, perdre son souffle »*, a-t-il pronostiqué.

QUEL VÉLO ?

A quelques heures de l'épreuve qui pourrait permettre à ce spécialiste de l'effort en solitaire d'asseoir définitivement son emprise sur le Tour de France, le maillot jaune avouait pourtant qu'il ne savait *« pas encore quel vélo choisir »*. En revanche, Jan Ullrich a profité de la tribune qui lui était offerte pour prévenir ses adversaires – avec lesquels sa méconnaissance des langues étrangères l'empêche de converser autrement qu'*« avec les mains ou avec les pieds »* – que, *« comme l'année dernière,* [il] *se sentait de mieux en mieux au fil des étapes »*.

Les deux hommes sont également revenus sur la première partie du Tour. Ensemble, ils ont déploré que les coureurs *« ne respectent plus rien »*. *« Pas même le maillot jaune »*, a précisé Jan Ullrich, tandis que Bjarne Riis ne décolérait pas d'avoir vu ses adversaires, Richard Virenque en tête, accélérer le rythme pendant qu'il s'offrait une petite pause « naturelle », mercredi 16 juillet, entre Andorre et Perpignan.

A mi-parcours du Tour, le Danois conserve quand même bon moral : *« Je n'ai pas encore perdu. Il reste des étapes très dures. Mais si Jan est aussi fort, peu de monde pourra l'attaquer. Je ne serai pas le premier à le faire. Je serai aussi correct avec lui qu'il l'a été avec moi l'année dernière. »*

L'ÉNIGME OLANO

Une heure plus tôt, au même endroit, l'Espagnol Abraham Olano (Banesto), 3e au classement général à 4 min 46 s du maillot jaune avait, lui aussi, attiré beaucoup de journalistes. Et pour cause : le matin, le quotidien catalan *El Periodico* annonçait son abandon, après le contre-la-montre de Saint-Etienne. *« Abraham, est-ce la vérité ? »*, interrogea d'entrée un reporter, au milieu d'une cohue qui rappelait les points-presse de Miguel Indurain. *« J'ignore d'où est sortie une telle information »*, répondit Abraham. *« Vous démentez ? »*, enchaîna quelqu'un dans la salle. L'apprenti champion joua alors sur les mots : *« Je n'ai pas à démentir, puisque je n'ai rien dit. »*

Le champion du monde 1995 ne devait, toutefois, pas cacher que son *« état physique* [n'était] *pas bon »*, imputant la situation à sa chute dans la dernière étape du Dauphiné Libéré, dimanche 15 juin. Le matin, Abraham Olano avait, comme tous les coureurs Banesto, passé une batterie de tests et subi une prise de sang dont les résultats n'étaient pas encore connus. *« Mais*, prévenait-il, *j'irai, de toute façon, jusqu'à Paris. Je suis solide dans ma tête, chacun a pu le constater dans les Pyrénées. Et puis, ce n'est pas parce que ça ne va pas comme vous le voudriez qu'il faut abandonner »*. Quant au contre-la-montre du vendredi 18 juillet, l'Espagnol ne s'estimait pas en mesure de rivlaiser avec Jan Ullrich, *« actuellement supérieur à tous »*. Il espérait simplement préserver ses chances de monter sur le podium des Champs-Elysées.

Richard Virenque, 2e au général à 2 min 58 s, ne sera *« pas déçu »* non plus si, le dimanche 27 juillet, il se retrouve, une nouvelle fois, sur la troisième marche du podium, habillé du maillot à pois du meilleur grimpeur : *« Cela voudra dire que j'ai confirmé »*. *« Mais, entre-temps*, précise Bruno Roussel, son directeur sportif, *on aura ressorti la kalachnikov ! »*. L'après-midi touchait à sa fin quand les Festina accueillirent à leur tour la presse en périphérie de Saint-Etienne, dans la moiteur d'une salle de réunions monastique et les effluves de bière et de moules. Les Néerlandais de TVM, logés avec les Français, « enterraient » on ne sait trop quoi. Leurs dernières illusions peut-être.

Dehors, le ciel grondait et la pluie redoublait de violence. *« S'il pleuvait dans les Alpes, ce serait un avantage pour nous*, faisait remarquer Bruno Roussel. *Si Ullrich a un point faible, c'est celui-ci : les mauvaises conditions météo* [...] *On ne peut pas dire :* « Il est fort, c'est fini ». [...] *Ce n'est pas le genre de la maison de baisser les bras. »* Richard Virenque, né pour batailler, redoutait déjà de devoir se concentrer sur les 55 kilomètres en solitaire qui l'attendaient. Le grimpeur varois évaluait à *« trois ou quatre minutes »* son déficit *« logique »* sur la distance par rapport à l'Allemand. Mais se rassurait en se disant que le maillot jaune pouvait très bien connaître, ensuite, un jour sans. Voilà où on en était, jeudi, à la veille d'un contre-la-montre quasiment décisif : on argumentait, on rêvait, on jouait à cache-cache.

Eric Collier et Nicolas Guillon

Laurent Roux, interprète des coureurs du peloton

SAINT-ÉTIENNE
de notre envoyé spécial

« Si les organisateurs du Tour de France pouvaient vivre une de nos journées, complètement, du réveil au coucher, peut-être réfléchiraient-ils à certaines choses ! » : il n'est pas content, Laurent Roux, et il a le courage de le dire. Le coureur de TVM, qui a gagné la Classique des Alpes 1997, estime que les conditions de vie des coureurs après l'étape exacerbent encore les difficultés inhérentes à la course. *« Une fois passée la ligne d'arrivée,* explique-t-il, *on dirait que nous n'intéressons plus personne. »*

Et Laurent Roux, qui estime que la majorité du peloton pense comme lui, de raconter la galère du coureur après la course. D'abord regagner la voiture de l'équipe, qui se trouve parfois très loin, *« au milieu d'une foule qui nous étouffe »*. Puis arriver à l'hôtel. L'espoir français (il est né en 1972, à Cahors) reproche aux responsables de l'épreuve d'avoir choisi des villes-étapes ne possédant pas l'infrastructure d'accueil nécessaire. *« Après avoir fait des étapes de 250 ou 260 km, nous devons ensuite nous trimbaler pendant parfois 80 km en bus ou en voiture avant d'arriver à notre hôtel. C'est inadmissible. »*

« ON AURAIT DIT PARIS-DAKAR »

Le transfert des coureurs, lundi 14 juillet, après l'arrivée à Loudenvielle, a été particulièrement harassant, d'autant que le tracé de l'étape ne les avait pas ménagés, avec l'ascension du Soulor, du Tourmalet, d'Aspin et de Val Louron-Azet. *« Nous sommes allés dormir en Espagne. Pour cela, après les quatre cols de la journée, nous avons été obligés d'en franchir deux autres : Peyresourde et le Portillon. La route était horrible et, à l'arrivée, on aurait dit que les voitures et le car avaient fait le Paris-Dakar. »*

Résultat : les coureurs de l'équipe se sont couchés à 22 h 30. Quant aux kinés et aux masseurs, *« ils sont à bloc »*, ajoute Laurent Roux, qui estime perdre près de 20 % de son énergie dans ces galères d'après la course. *« Le lendemain matin,* poursuit-il, *pour être à l'heure au départ, nous avons dû nous lever à 6 h 45 et nous avons eu tout juste une demi-heure pour nous préparer et déjeuner. »* Les coureurs sont fatigués, énervés, ce qui explique peut-être, selon Laurent Roux, le nombre particulièrement élevé de chutes enregistré cette année.

« C'est seulement mon deuxième Tour de France, précise-t-il, *je sais seulement que c'est beaucoup plus dur que l'an dernier ; mais les plus anciens du peloton me confirment que c'est le Tour le plus difficile qu'ils ont connu. » « Je sais que les responsables de l'épreuve ont des contraintes à respecter,* conclut Laurent Roux, *et que c'est nécessaire de ne pas toujours arriver dans des grandes villes, mais ils devraient davantage se pencher sur nos problèmes et réfléchir avec nous sur la façon de les résoudre. »*

José-Alain Fralon

Jan Ullrich, nouveau héros de l'Allemagne

BERLIN
correspondance

Non content de porter le maillot jaune du Tour de France, Jan Ullrich (Telekom) détient, chez lui en Allemagne, le record du taux d'audience télévisée. Mardi 15 juillet, plus de 5,9 millions de téléspectateurs ont suivi l'émission spéciale consacrée au nouveau héros national par la chaîne publique ARD. Le soir même, le journal télévisé *Die Tagesschau* avait attiré aussi 5,6 millions de spectateurs. Une très belle performance, une de plus, pour le champion natif de Rostock (ex-RDA).

Ses exploits dans le Tour plongent le pays dans un bain d'allégresse. *« Ullrich, le géant du tour » (Bildzeitung), « Le vainqueur de demain » (Frankfurter Allgemeine),* depuis mercredi 16 juillet, les journaux allemands se livrent, comme en France, à une course aux superlatifs. Même le quotidien alternatif *Die Tageszeitung*, peu suspect de passion nationaliste, n'a pu cacher son enthousiasme, et a qualifié Jan Ullrich de *« nouveau géant de l'Est »*. La bonne nouvelle était attendue depuis longtemps, depuis les passages sous la tunique Jaune de l'ancien champion du monde Rudi Altig (plusieurs fois dans les années 60), du grimpeur Karl-Heinz Kunde (1966), de Rolf Wolsshol̈h (1968), de Dietrich Thurau (pendant 15 jours, en 1977), et de Klaus Peter Thaler (1978).

Si Jan Ullrich, vingt-trois ans, faisait une entrée triomphale à Paris, dimanche 27 juillet, il serait le premier Allemand à remporter le Tour de France. Alors, ici, on se prend à rêver, en se félicitant des louanges dressées par la presse française. Devant cet enthousiasme, certains commentateurs appellent à la prudence et rappellent que la route des Champs-Elysées passe par les Alpes, qu'elle est encore longue.

ACTIONS EN HAUSSE

A Bonn, au siège de l'opérateur téléphonique allemand Deutsche Telekom, qui finance l'équipe de Jan Ullrich, l'ambiance est déjà à la fête. Selon le porte-parole, Stephan Althoff, le groupe a bénéficié, grâce aux retransmissions télévisées, d'un temps de publicité gratuit représentant environ 30 millions de marks (plus de 100 millions de francs). Et des experts boursiers ont affirmé que les exploits du prodige ont provoqué une hausse du cours de l'action « T » (comme Telekom), cotée depuis novembre 1996. La banque ABN Amro invite même ses clients à un *« achat stragégique »*.

Pourtant, Jan Ullrich ne constitue pas, *a priori*, un très bon support publicitaire. Car, si le jeune athlète est devenu une star dans sa ville de résidence, à Meringen (Bade-Wurtemberg), il demeure encore inconnu dans le reste de l'Allemagne. Il est très loin de jouir de la popularité du tennisman Boris Becker ou du pilote de formule 1 Michael Schumacher. Il passe pour introverti, et semble trop timide. *« Il a encore la mentalité de l'Est : il manque d'esprit d'initiative »*, affirme Walter Godefroot, le directeur sportif belge des Telekom.

Mais, pour la Fédération allemande de l'industrie du vélo et de la moto (VSM), ce sont justement ces traits de caractère qui font la force du coureur. *« L'année passée, Jan Ullrich a été remarqué pour son esprit sportif et sa loyauté. Il aurait déjà pu gagner le Tour de France devant Bjarne Riis. Mais il a respecté les règles de l'équipe, et c'est très bien vu en Allemagne »*, souligne le porte-parole de la VSM, Klaus Masseck. Il l'affirme : outre-Rhin, les succès de Jan Ullrich et sa personnalité vont contribuer à relancer le marché du vélo de course et du vélo.

Car l'industrie locale du cycle est en crise. La production nationale est passée de 4,5 millions d'unités en 1992 à 2,9 millions en 1996. *« Après la chute du mur et l'unification, les Allemands, surtout ceux de l'Est, ont acheté massivement des bicyclettes. Mais, depuis, la demande a diminué. On est entré dans une phase de normalisation. »* Il manquait un leader au peloton. On semble l'avoir trouvé. Les fabricants respirent.

Une des figures du monde politique, cycliste passionné, s'employait déjà à leur remonter le moral. Toujours plus entreprenant, Rudolph Scharping, numéro trois du Parti social-démocrate allemand, victime d'un grave accident l'été dernier, joue les reporters pour le journal à grand tirage *Bildzeitung* et suit Jan Ullrich dans son périple français. Peut-être apprendra-t-il du jeune champion à boucle d'oreilles les secrets de la réussite, ceux qui pourraient faire gagner au SPD la course à la chancellerie, dont l'arrivée sera jugée à l'automne 1998.

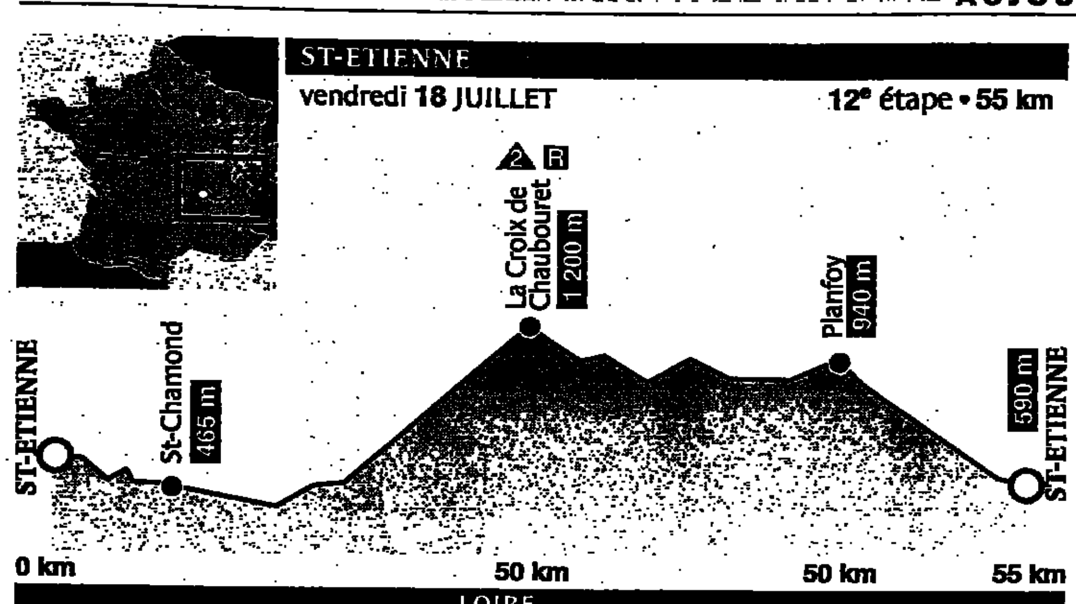
Marion Goybet

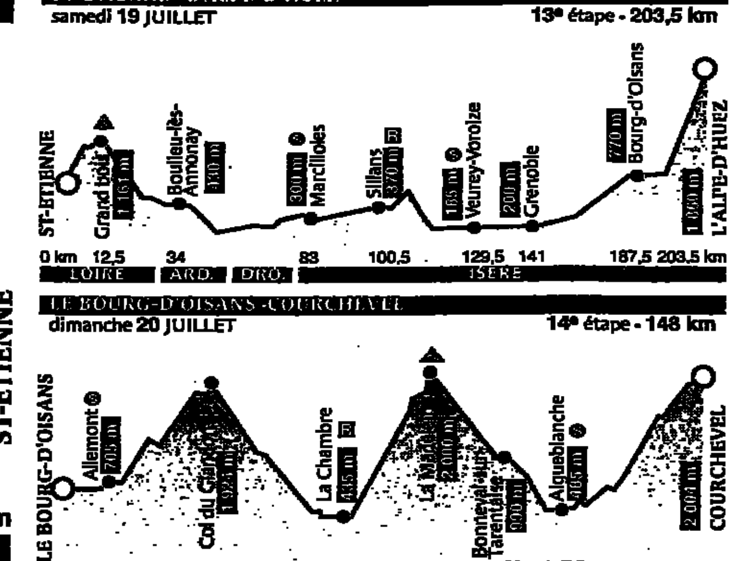


FRANCK SEGUIN/TEMPSPORT

Répétez après moi : « das gelbe Trikot »

Le maillot jaune (ou gelbe Trikot) est la proie des photographes et rédacteurs. L'hôtel Albatros, situé sur les hauteurs de Saint-Etienne, devient l'endroit à la mode. Normal : Jan Ullrich et la troupe des Telekom y avaient trouvé refuge, jeudi 17 juillet, lors de la journée de repos précédant le contre-le-montre et les quatre étapes alpestres du Tour 1997. Après sa conférence de presse et la séance photo qui va avec, le jeune Allemand est passé aux choses plus sérieuses. Il serait en train de négocier le doublement de son salaire annuel en cas de victoire finale, réclamant 1,2 million de marks, soit près de 4 millions de francs.





▲ CATÉGORIE DU COL · Ⓢ SPRINT · R RAVITAILLEMENT

Jean-Marie Leblanc, directeur général du Tour de France

« Nous ne sommes pas maîtres du scénario, simplement du décor »

« Le Tour de France est une énorme organisation. N'a-t-elle pas atteint une taille critique ?

– C'est évidemment un souci constant. Nous faisons l'objet de pression pour toujours plus. Mais nous n'avons augmenté ni le nombre de sponsors ni celui des médias. Nous maîtrisons : il n'y a pas de débordements. Voilà quelques années, nous avions le sentiment que cela grossissait trop. Alors nous avons dit « stop ». Le mot d'ordre était même : moins 10 %. Nous n'y sommes pas arrivés. Mais il y a eu une prise de conscience qui nous a fait arrêter l'inflation.

– Cette année, le Tour de France a choisi de nombreuses petites villes : Forges-les-Eaux, Marennes, La Châtre, Le Blanc, Loudenvielle... Est-ce par envie d'ancrer un peu plus l'épreuve dans le pays ?

– C'est une volonté d'aller dans des sites nouveaux, là où on sait trouver un terrain propice à la course cycliste et une mobilisation, une chaleur. On va continuer de chercher des endroits différents. Il y a des candidatures, parce que les élus sentent que le Tour peut leur apporter quelque chose. L'épreuve reste accessible financièrement afin que le plus de villes possible puissent le recevoir. Aujourd'hui, la part des villes de départ et d'arrivée représente 14 % des recettes de l'épreuve et elle continue de baisser. Nous avons le devoir d'offrir le Tour de France à tout le monde, année après année.

– La sécurité, notamment du fait des débordements du public, ne devient-elle pas un problème particulièrement épineux ?

– Le Tour est un miracle permanent. Mais nous essayons de gérer ses risques. Qu'est-ce qu'on peut faire de plus ? Mettre des barrières tout le long de la course ? Ce n'est pas souhaitable. Ca enlèverait au cyclisme ce charme qui fait la différence avec les autres sports : ce contact quasi charnel entre l'athlète et son public. La force du Tour de France, c'est cette ferveur pacifique.

– Vous passez pour le garant de cette tradition de convivialité...

– Je revendique un peu ça. Il faut que ça tienne. Si on oubliait cet ardente obligation, le Tour de France s'étourdirait et entrerait dans une spirale qui me fait peur. Alors, je montre l'exemple. Je fais passer le message auprès de mes collaborateurs, qui me charrient en rappelant avec de gros clins d'œil mon mot d'ordre : *« Convivial, Jean-Marie, hein ! »* Il faut à tout prix donner le sourire à cette lourde machine.

– Une fois de plus, le Tour de France semble avoir trouvé trop tôt un maillot jaune capable d'aller jusqu'à Paris. Cela ne nuit-il pas au spectacle ?

– Nous, organisateurs, ne sommes pas maîtres du scénario, mais simplement du décor. Ce sont les coureurs qui écrivent le scénario. Ce n'est pas du catch. Malgré notre souci de préserver le suspense le plus longtemps possible quand nous créons le parcours, ça ne fonctionne pas toujours. Mais ça ne fait rien. Miguel Indurain prenait également très tôt le maillot jaune et la popularité de la course ne s'en est pas trouvée altérée. Si on voulait faire autrement, il s'agirait de mettre des étapes de peu de caractère au début et de mettre toute la montagne au bout. Or on nous reproche déjà de mettre sept ou huit jours de sprint. Ce serait fou d'en mettre davantage. Et puis Jan Ullrich, ce n'est pas n'importe qui. Le Tour est une course d'endurance qui exige des vainqueurs hors normes.

– De plus en plus de coureurs axent leur saison sur ce seul rendez-vous. Cela ne vous inquiète-t-il pas ?

– Le Tour de France est devenu trop convoité, trop exclusif. Mais c'est malgré lui. On ne pense qu'à cette course, au détriment des autres épreuves. Mais un grand sport doit avoir une locomotive, et, s'il doit y avoir une épreuve qui soit numéro un dans le monde, il vaut mieux qu'elle soit française. Le milieu cycliste au mois de juillet est en ébullition. Pendant un mois, les Français vivent à l'heure du Tour. Les heures d'antenne, l'importance des victoires, le public, les médias, tout cela tourneboule notre milieu. Le moindre petit fait prend ici des proportions énormes. Dès lors, les coureurs sont sous pression. Mais ceux qui négligent les autres épreuves font une erreur. Il n'y a jamais qu'un vainqueur du Tour.

– D'où l'extrême nervosité constatée au début de l'épreuve...

– Il faudrait dédramatiser cette première semaine, même si elle est vraiment folle. Le sprint de Marennes, je n'avais jamais vu ça. Je me réjouis que le jury ait bien fait son travail, à l'écart de toute pression éventuelle. Nous voulons une course claire, limpide, régulière, propre.

– Le contrôle antidopage positif de Djamolidine Abdoujaparov n'a-t-il pas terni l'image de la course ?

– J'avais demandé que l'on soit particulièrement attentif, et sévère s'il le fallait, pour que ne se reproduise pas dans le Tour de France ce qu'on a vu récemment ailleurs. Je faisais allusion au Tour d'Italie, où les « stups » étaient descendus dans une chambre d'une formation *[NDLR : MG Technogym]* pour trouver ce qu'on sait *[des anabolisants]*, et au Tour de Suisse, où l'équipe Batik s'est sauvée d'un hôtel en cours de soirée pour aller coucher ailleurs *[afin d'éviter un contrôle sanguin dont elle avait eu vent]*. Il y a depuis le départ un mot d'ordre de vigilance, de régularité et, s'il le faut, de sévérité.

– La sanction aurait-elle été la même pour tout le monde ?

– Demain, s'il y avait un gros cas de dopage et que la même procédure, respectant le droit de l'athlète, soit appliquée, je dirais bravo. Quelqu'un me demandait l'autre jour : *« Et s'il y avait un jour un favori du Tour positif ? »* Ce serait pareil. Je ne suis pas un père Fouettard, mais il s'agit de sport, il s'agit du Tour de France, et on ne rigole pas avec ça. L'épreuve serait perdue très vite, si elle perdait sa crédibilité sportive. Il faut se donner les moyens de la préserver. »

Propos recueillis par Benoît Hopquin

Fortes audiences TV

Le 84e Tour de France réunit chaque jour devant le petit écran « des records historiques d'audience ». Environ 4 millions de téléspectateurs s'y intéressent chaque jour. L'étape Pau-Loudenvielle, lundi 14 juillet, a été suivie par 8 471 000 téléspectateurs (77,3 % de part d'audience). Le lendemain, la victoire de Jan Ullrich (Telekom) au sommet d'Andorre-Arcalis a été regardée par 6,5 millions de personnes, dont près de 5 millions ont suivi l'intégralité de la retransmission.

TECHNIQUE

Le cœur à son rythme

C'EST le champion italien Francesco Moser, triple vainqueur de Paris-Roubaix, recordman de l'heure et grand spécialiste de la préparation scientifique, qui a montré l'exemple. Depuis, la quasi-totalité du peloton professionnel et de plus en plus d'amateurs s'y sont mis. Le cardio-fréquencemètre (CFM) est en vogue. Sa fonction : mesurer le rythme cardiaque et vérifier ainsi la qualité de l'effort. Le docteur Gérard Porte, médecin du Tour de France, expliquait récemment dans la revue *Le Cycle* que *« la fréquence cardiaque est en quelque sorte un compte-tours du moteur humain (...). Jusqu'à un certain régime, l'effort est bien toléré (...). Au-delà, c'est l'essoufflement, la sensation du cœur qui bat trop vite, des jambes qui deviennent douloureuses, l'impossibilité de poursuivre plus longtemps à ce rythme. »* Le CFM aide le coureur à rester au bon régime, à pédaler utile, efficace. La présentation de l'appareil : un émetteur qui se fixe autour du thorax, un récepteur qui s'utilise comme une montre de sport et se fixe sur le cintre de la bicyclette. Selon les modèles, il peut remplacer le compteur de vitesse, évitant ainsi l'encombrement du guidon. Le marché grand public – récent – est partagé par au moins trois grands fabricants : le finlandais Polar, l'italien Vetta, le japonais Cateye.

M. Da.

Le modèle présenté ici est l'Accurex Plus de Polar, qui équipe notamment les formations ONCE et Mapel. Son prix public est de 1 600 francs, mais la gamme Polar propose un cardio-fréquence-mètre à 500 francs.

TÉLÉVISION

Allez, Jean-Paul !

ON A BEAU essayer, on n'y arrive pas. Impossible d'imaginer Jean-Paul Ollivier au repos. Tandis que son peloton goûtait aux joies éphémères de la roue libre du côté de Saint-Etienne, il devait compulser dans la fièvre une encyclopédie de cyclisme finlandais, dépiauter avec frénésie les archives secrètes du vélo-club de Saint-Rambert-en-Bugey (Ain), déchiffrer patiemment la correspondance inédite Bartali-Pie XII, explorer sans crainte un indicateur Michelin 1934. Tout ça pour notre édification.

Inutile de le cacher plus longtemps : nous aimons Jean-Paul Ollivier, seul Breton à courir le Tour de France à moto. Oui, nous l'aimons comme nous avons aimé l'oncle Paul et ses belles histoires. Le problème, c'est que, depuis quelques années – à vrai dire, deux ou trois –, il ne court plus. Il suit. Autrefois pythie des échappées au long cours, oracle des contre-la-montre, mesureur patenté des écarts en tout genre, Jean-Paul « the champ » Ollivier est devenu Jean-Paul « des nouvelles de l'arrière » Ollivier. On le dirait relégué, égaré du côté de la voiture-balai. Cela nous chagrine.

L'exercice du questionnement de directeur sportif sur route départementale lui semble désormais interdit. Nous le sentons dépérir. Il manie le détail technique sans enthousiasme. Le commentaire tactique se rabougrit, l'anecdote historique s'amenuise. Quant à la précision régionale, à la référence culinaire, elles sont en voie de disparition. Du coup, le ton est moins convaincu, la prise d'antenne moins mordante. Jean-Paul Ollivier survit en queue de peloton. Il attend un bon de sortie. En vain.

Nous reviennent en mémoire les années Chapatte. Le patron racontait, expliquait, analysait et, au besoin, exhortait les athlètes avant de refiler la parole au reporter omniscient. Ah ! il fallait l'entendre, notre Jean-Paul ! Il scintillait. Nous le suivions, hors d'haleine, dans ses remontées sauvages du *gruppetto*, dans ses escortes exclusives de champions à l'agonie, dans ses équipées fabuleuses d'ouvreur de cols. C'était un héros. Les coureurs étaient des dieux. Ils ne faisaient qu'un. Nous l'admirions.

Jean-Paul « la science » Ollivier, c'est la télé comme on en rêve : quelques minutes de nostalgie dans un monde de direct. C'est le souvenir de ces Tours de France que nous passions sur les genoux de papa qui était en vacances, l'époque où nous jouions à Vietto, Coppi, Anquetil, Pingeon, Merckx. C'est toute notre enfance. Alors, nous prévenons : si l'on ne nous rend pas Jean-Paul Ollivier dans l'état où nous l'avons trouvé en arrivant sur Antenne 2, nous filons illico suivre les étapes alpestres sur Eurosport. D'accord ?

Michel Dalloni

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97151

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II								■				
III				■								
IV							■					
V							■					
VI		■			■							
VII				■		■					■	
VIII								■		■		
IX									■			
X												

HORIZONTALEMENT

I. Fait tout pour être suivi. – II. Qui est en mesure de prendre l'air. Arrivée d'Autriche, elle devint la première dame de France. – III. Boisson anglaise. Se sont mis en duos. – IV. Une seule fleur dans la vie de ces plantes, mais quelle fleur ! Pour faire des mises au point. – V. Capable de s'adapter. Vient d'être élevé. – VI. Inscription commerciale. Plantes des bois. – VII. Ne voulut pas reconnaître. Se mettent à cinq pour nous satisfaire. – VIII. Pays où les bains chauds sont gratuits. Négation. – IX. Expédie, mais ne reçoit rien. Le bout du projet. – X. Devenue P... avec Jean-Paul.

VERTICALEMENT

1. Gérant de stock. – 2. Est toujours réducteur. Met la doctrine partout. – 3. Qui sont tout ouïe. – 4. Fait de l'ombre au cimetière. Pour dépenser sans bouger. Classement international. – 5. L'arme des poilus. Prépare la récolte. – 6. Colorés. Début de décoration. – 7. Laboure en profondeur. Une des grandes amoureuses de l'Histoire. – 8. Pour mettre à l'aise. Cours préparatoire. – 9. Mirent fin. – 10. Passons la porte. Bien descendu. – 11. Arrive en premier après les dizaines. Dans des appareils très simples. – 12. Est revenu d'où l'on ne revient jamais.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97150

HORIZONTALEMENT

I. Moucharabieh. – II. Ampoules. Rue. – III. Jointes. Fier. – IV. Cintrés. – V. Ramenée. Rets. – VI. Avare. Semées. – VII. Teints. Lasso. – VIII. Inné. Otas. SN. – IX. Ou. Evian. Mon. – X. Nefs. Rustine.

VERTICALEMENT

1. Majoration. – 2. Omo. Avenue. – 3. UPI. Main. – 4. Concernées. – 5. Hutinet. – 6. Alêne. Soir. – 7. Restes. Tau. – 8. As. Elans. – 9. Fermas. – 10. Irisées. Mi. – 11. Eue. Tesson. – 12. Hérissonne.

PHILATÉLIE

Dans deux ans, Philexfrance 99

PARIS accueillera Philexfrance 99, du 2 au 11 juillet 1999, sur 50 000 mètres carrés au Parc des expositions de la porte de Versailles. Ce « Mondial du timbre » coïncidera avec le 150e anniversaire du premier timbre français, à l'effigie de Cérès, émis le 1er janvier 1849. L'organisation de la sixième exposition mondiale philatélique se déroulant en France depuis Citex, en 1949, est placée sous la présidence d'André Darrigrand, président d'honneur de La Poste.

Philexfrance 99 verra s'affronter les meilleures collections du monde entier. Pendant dix jours, la présence de trois cents stands de négociants spécialisés et d'entreprises postales fera de Paris la plus vaste Bourse aux timbres. L'exposition se veut le contraire d'une manifestation réservée aux initiés et proposera un ensemble d'animations grand public dont les contours restent encore flous aujourd'hui : défilé de facteurs européens ; pôle initiation ; ateliers jeunesse ; exposition consacrée à « 150 ans de timbres et de vie quotidienne », etc.

PHILEX FRANCE 99 — *Le Mondial du Timbre*

Philexfrance 99, dont le budget d'organisation devrait dépasser les 60 millions, est financée par l'Association pour le développement de la philatélie (ADP) et La Poste, qui prévoit un programme spécial d'émissions de timbres : timbre-annonce (décembre 1997) ; bloc-feuillet composé de cinq timbres à 3 F, vendu 25 F, contribuant pour 10 F au financement de l'exposition (émis lors du Salon philatélique d'automne, en novembre 1998) ; carnet spécial anniversaire d'usage courant (1er janvier 1999) ; bloc de deux timbres à 10 F, vendu 50 F, la différence, 30 F, ouvrant droit à l'accès permanent à l'exposition (1er janvier 1999) ; enfin, un timbre festif que l'on annonce « surprenant » (du 2 au 11 juillet 1999)...

Le premier timbre-annonce de Philexfrance 89 était paru plus de deux ans avant la manifestation. Par rapport à 1989, Philexfrance 99 a déjà huit mois de retard...

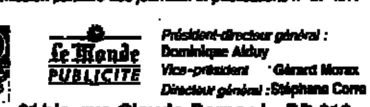
P. J.

★ Philexfrance 99, 11, boulevard Brune, 75685 Paris Cedex 14. Tél. : 01-56-53-99-99. Fax : 01-56-53-99-98.

EN FILIGRANE

■ **CONCOURS DE CARTES POSTALES.** La Poste de Paris-Ouest organise jusqu'au 15 septembre un concours de cartes postales. Plusieurs prix, d'une valeur de 800 F à 1 500 F, récompenseront les illustrations ou les textes les plus originaux, ainsi qu'un prix spécial de 3 000 F « texte et illustration ». Toutes les cartes sont acceptées dès lors que leurs dimensions sont en cohérence avec la réglementation postale. Les participants peuvent dont utiliser les cartes vendues dans le commerce ou faire appel à leur créativité et les fabriquer (cartes postales à adresser à la Direction de La Poste de Paris Ouest, Service communication, Concours de cartes postales, 6, rue François-Bonvin, 75737 Paris Cedex 15).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

هكذا من الأصل

L'ordinateur de Mir remis en marche

La station spatiale a retrouvé vendredi une bonne orientation vers le Soleil grâce aux moteurs de la capsule Soyouz

LES SCÉNARISTES d'Hollywood peuvent partir en vacances, s'installer devant CNN et prendre des notes. Pas besoin de se casser la tête pour imaginer la suite du film *Apollo XIII*, la station Mir s'en est chargée depuis trois semaines, avec ce qu'il faut de suspense, de rebondissement et de tension pour décrocher un oscar haut la main. Sans compter que, pour l'heure, l'histoire se termine provisoirement sur une *happy end*. La dernière péripétie en date a tenu en haleine, pendant la journée du jeudi 17 juillet, tous ceux que passionnent l'aventure spatiale.

Tout a commencé par une simple erreur humaine, presque une broutille. La station suivait tranquillement son petit bonhomme de chemin, à 380-400 km de la Terre, quand un de ses trois habitants a par erreur déconnecté un câble vital, reliant le tableau de bord aux ordinateurs de contrôle de Mir. Il était alors 3 h 30 heure française. Le fautif – que les responsables russes n'ont pas jugé utile de « dénoncer » – l'a immédiatement rebranché, mais le mal était fait. Déjà perturbé depuis le 25 juin, jour où la station est entrée en collision avec un vaisseau-cargo, le système d'orientation des panneaux solaires de la station s'est déréglé, provoquant une chute de l'énergie disponible et l'épuisement des batteries.

« Ferme le courant ! Ferme le courant ! », s'est mis à hurler, à terre, le contrôleur de la mission à l'intention du commandant de Mir, tandis que l'équipage luttait pour économiser l'énergie. Conformément aux procédures d'urgence, les deux Russes, Vassili Tsibliev et Alexandre Lazoutkine, et leur homologue américain Michael Foale ont quitté le module central pour le vaisseau Soyouz, qui dispose de ressources et de moyens de communication autonomes.

Une fois assurés que leur vie n'était pas en danger – pression en oxygène, niveau de gaz carbonique et température se trouvaient dans des limites acceptables –, ils ont regagné le coeur de la station pour se retrouver plongés dans l'obscurité la plus totale la moitié du temps. Une révolution autour de la Terre durant 90 minutes, Mir se retrouvait dans le noir pendant 45 minutes, lorsque notre planète lui cachait le Soleil. Les cosmonautes pouvaient cependant se servir de lampes-torches pour se déplacer. Le reste du temps, même si l'énergie est limitée, les équipements qui fournissent de l'oxygène, récupèrent l'humidité, évacuent le CO_2 ou régulent la température, fonctionnaient plus ou moins.

La perte quasi totale de l'alimentation électrique n'a cependant pas affecté l'orbite de Mir. En revanche, son attitude, c'est-à-dire son positionnement par rapport au Soleil, a été nettement perturbée. La station s'est un peu mise à tourner sur elle-même, désorientant ses panneaux par rapport à notre étoile. En temps normal, l'attitude est contrôlée par treize gyrodynes, des grandes roues à inertie qui ont besoin d'énergie pour fonctionner et sont contrôlées par l'ordinateur central. Or le débranchement par mégarde du câble a privé cet ordinateur d'une donnée essentielle à leur bon fonctionnement, la vitesse angulaire fournie par un capteur situé dans le module Kristall *(voir l'infographie)*. Les gyrodynes ont alors « perdu le nord ». Mir s'est mise à dériver lentement autour de son centre d'inertie.

A terre, la tension était palpable au Centre de contrôle des vols spatiaux russes (Tsoup), installé à Koroliov, près de Moscou. Le Tsoup tentait, par télécommande, de réorienter Mir vers le Soleil, en allumant durant quelques dizaines de secondes des petits moteurs équipant ses modules et notamment ceux du vaisseau Soyouz, opération qui avait déjà été effectuée il y a quelques jours après un problème similaire. A chaque passage devant le Soleil, les batteries se rechargeaient un peu plus. L'optimisme remontait lui aussi, jusqu'à ce qu'une dépêche de l'agence Itar-Tass relance l'inquiétude dans l'après-midi. L'agence de presse affirmait en effet, chiffres à l'appui, que si les réserves de carburant du Soyouz tombaient au niveau minimum requis pour le retour de la capsule vers la Terre avant que les batteries ne soient suffisamment rechargées, les cosmonautes devraient abandonner la station s'ils ne voulaient pas en devenir prisonniers. Cet instant crucial était fixé à 13 heures, vendredi 18 juillet. Les responsables russes se sont empressés de démentir.

Vers 22 heures, Vassili Tsibliev et Michael Foale sont allés se coucher, tandis que l'ingénieur de bord, Alexandre Lazoutkine, travaillait encore d'arrache-pied jusqu'à 2 h 30, pour reconnecter les systèmes d'alimentation électrique du module principal. Il a notamment rebranché le système fournissant l'oxygène et rétabli l'éclairage. A 6 h 30 vendredi matin, Mir était de nouveau bien orientée par rapport au Soleil et le Tsoup indiquait que les gyrodynes refonctionneraient dans la journée.

Après cette folle journée, les responsables russes du vol ont décidé d'octroyer à l'équipage éprouvé par cette accumulation de problèmes quelques jours de repos avant la reprise du travail. Les premières réparations sur Mir, programmées pour la nuit du 24 au 25 juillet, pourraient à nouveau être reportées de quelques jours. Il est aussi envisagé que cette tâche délicate soit confiée au prochain équipage qui décollera de Baïkonour le 5 août. La présence du Français Léopold Eyharts pour cette mission pourrait être remise en cause s'il est obligé de laisser sa place à bord du vaisseau Soyouz à du matériel de réparation.

Pour les responsables des programmes spatiaux russes, la survie de Mir, dont la location à des agences étrangères apporte une partie des fonds nécessaires pour maintenir l'industrie aérospatiale, passe avant tout. L'abandon de la station est exclu. Quant à sa rentrée future dans l'atmosphère terrestre, on ne l'évoque jamais... Un des conseillers du président Boris Eltsine, Youri Batourine, a déclaré avec optimisme jeudi, alors que la tension battait son plein : *« Si l'on tient compte de son âge, Mir fonctionne assez bien. Il me semble qu'elle pourra encore servir quelques années. »*

Pierre Barthélémy

« Un sous-marin vieillot »

Interrogé au journal de 20 heures de TF1, jeudi 17 juillet, le cosmonaute Jean-François Clervoy, membre de l'agence spatiale européenne, admet que *« la première impression »* éprouvée à bord de Mir est bien celle *« d'un sous-marin vieillot »*. Toutefois, ajoute-t-il, Mir *« est une véritable maison de l'espace »* dont l'âge se fait seulement sentir *« par les couleurs un peu ternies des panneaux »*. Selon lui, *« il est très difficile de pointer l'erreur humaine »* à l'occasion du débranchement d'un câble d'alimentation électrique. *« Cela peut être une erreur humaine envoyée depuis le sol »*, signale l'astronaute, qui a déjà séjourné dans la station orbitale en juin. Pour Jean-François Clervoy, la succession d'accidents et d'incidents qui ont affecté Mir ne remet pas en cause son existence. Selon lui, il suffira de *« réparer la connexion des panneaux solaires aux batteries afin de récupérer suffisamment d'énergie »*. *« Si cette opération réussit la semaine prochaine, il n'y a pas de raison d'arrêter le programme international* (d'expériences) *qui s'étalera sur les deux ans à venir »*, précise l'astronaute français.

MODULE CENTRAL
(lancé en février 1986)
Masse : 20,9 t - Taille : 13,13 m
3 panneaux solaires d'une surface totale de 76 m² et pour une puissance de 10,1 kW
Fonction : habitation, douche et toilettes contrôle de Mir.
(Énergie, température, attitude)

PRIRODA
(ajouté en 1996)
Masse : 19,7 t - Taille : 12 m
Fonction : observation de la Terre
(situation écologique des zones industrielles, étude des océans, des nuages, de l'érosion, des réserves d'eau et de minerais, surveillance des zones sismiques...)

LA RÉPARATION PROGRAMMÉE DE SPEKTR
MODULE CENTRAL
SPEKTR
KVANT 2
SOYOUZ
Source : TIME

PROGRESS
Masse : 7,2 t - Taille : 7 m
2 panneaux solaires d'une surface totale de 10 m² et pour une puissance de 1,3 kW
Fonction : vaisseau inhabité servant à transporter matériel, eau et nourriture

SPEKTR

KVANT 1
(ajouté en 1987)
Masse : 11,05 t - Taille 5,8 m
Fonction : laboratoire d'astronomie (recherche de galaxies, de quasars et d'étoiles à neutrons); expériences de biotechnologie

SOYOUZ
Masse : 7,1 t

KVANT 2
(ajouté en 1989)
Masse : 18,5 t - Taille : 12,4 m
2 panneaux solaires d'une surface totale de 53 m² et pour une puissance de 6,9 kW
Fonction : expériences biologiques ; observation de la Terre ; porte pour sortie dans l'espace

Infographie : Le Monde/Source : NASA

MODULE D'AMARRAGE
(ajouté en 1995)
Ce module a été spécialement conçu pour l'arrimage des navettes spatiales américaines

KRISTALL
(ajouté en 1990)
2 panneaux solaires rétractables
pour une puissance allant de 5,5 à 8,4 kW
Fonction : production de matériaux en apesanteur ; observation de la Terre

Columbia dans l'indifférence

La navette spatiale américaine Columbia a atterri, jeudi 17 juillet, à Cap Canaveral, dans l'indifférence générale, au terme d'une mission de seize jours entièrement consacrée à des travaux scientifiques. Pendant toute cette période, l'équipage, composé de deux femmes et cinq hommes, s'est livré à une batterie de 33 expériences dans le laboratoire de microgravité MSL-1 (Material Science Laboratory). Mises au point par des chercheurs américains, européens, allemands et japonais, elles ont concerné des domaines aussi variés que la production de protéines, la combustion, l'étude de la structure chimique des matériaux ou la croissance de certaines plantes.

Les trois cosmonautes

● **Vassili Tsibliev :** commandant et doyen de la mission avec ses quarante-trois ans, Vassili Tsibliev est officiellemnt devenu cosmonaute en 1987 après avoir passé neuf ans dans l'armée de l'air qu'il quitte avec le rang de chef d'escadrille. Il a séjourné plus de six mois sur Mir en 1993-94 et compte aussi à son actif cinq sorties dans l'espace. Il était déjà à bord, le 23 février, lorsqu'un début d'incendie est survenu dans la station, où vivaient alors très à l'étroit six cosmonautes. Selon toute probabilité, c'est lui qui dirigeait manuellement l'exercice du 25 juin au cours duquel le vaisseau-cargo Progress est entré en collision avec Mir, même si les autorités russes sont restées très discrètes sur le sujet. Vassili Tsibliev, qui devait seconder Alexandre Lazoutkine lors des réparations, en a été interdit par les médecins en raison d'une arythmie cardiaque apparue récemment. Ce dérèglement, qui passerait inaperçu sur Terre, risquait, selon les responsables des programmes spatiaux, de compliquer davantage la situation de l'équipage.

● **Alexandre Lazoutkine :** âgé de trente-neuf ans, Alexandre Lazoutkine est l'ingénieur de vol de la mission Mir 23. De 1981 à 1984, il travaille à la faculté d'aviation de Moscou, où il élabore des modèles mathématiques pour des systèmes de contrôle thermal. En 1984, il entre chez Energia, le principal constructeur spatial soviétique, où il exerce son métier d'ingénieur jusqu'en 1992, date à laquelle il intègre le corps des cosmonautes. C'est à Alexandre Lazoutkine qu'a été confiée la lourde tâche d'effectuer les réparations sur Mir programmées pour la semaine prochaine. Après avoir démonté le sas de Spektr *(voir graphique ci-dessus)*, le cosmonaute moscovite, vêtu de son encombrant scaphandre, pourra pénétrer jusqu'à la taille dans le module dont l'entrée ne mesure que 80 cm de diamètre. De là, il devra, à l'aide d'une perche, attraper les câbles déconnectés qui flottent dans Spektr, les brancher sur le nouveau sas et resserrer la vingtaine de boulons de ce dernier, afin d'isoler le module du reste de la station.

● **Michael Foale :** âgé de quarante ans, cet Américain d'origine britannique a fait toutes ses études à Cambridge, d'où il est ressorti diplômé en physique et en astrophysique. Il travaille alors sur les techniques et le matériel de plongée sous-marine, participant même à l'exploration de navires engloutis. Il intègre la NASA en 1983 où il est tout d'abord responsable – au sol – des charges utiles embarquées à bord des navettes américaines. En 1987, il est sélectionné pour suivre l'entraînement des astronautes et, de 1992 à 1995, il prend par trois fois place à bord d'une navette spatiale. Arrivé en mai dernier à bord de Mir dans le cadre de la phase préparatoire à la fabrication de la future station internationale Alpha, Michael Foale devait mener de nombreuses expériences durant son séjour de quatre mois. Mais son matériel et ses affaires étant rangés dans le module Spektr, il a tout perdu depuis le 25 juin. Si la NASA l'y autorise, c'est lui qui devrait seconder Alexandre Lazoutkine dans sa tentative de réparation.

Trois semaines d'incidents

● **25 juin :** collision entre le vaisseau-cargo Progress et la station Mir au cours d'un exercice d'amarrage manuel. Le choc provoque un trou de 3 cm² dans la paroi du module scientifique Spektr, entraînant une dépressurisation immédiate. Les cosmonautes isolent alors le module en fermant les sas d'accès, mais, pour ce faire, ils sont obligés de débrancher les quatre panneaux solaires du module (dont l'un est endommagé). Le système d'alimentation électrique de la station est privé de 40 % de ses capacités.

● **26 juin :** les cosmonautes réorientent la station vers le Soleil afin de capter plus d'énergie.

● **27 juin :** l'équipage perd le contrôle de la station pendant plus d'une heure, à la suite d'une panne d'ordinateurs. Pour remettre Mir dans une position normale, les cosmonautes sont contraints d'utiliser les moteurs du vaisseau Soyouz arrimé en permanence à la station.

● **28 juin :** Vassili Tsibliev, Alexandre Lazoutkine et Michael Foale doivent allumer des cartouches d'oxygène, le manque d'électricité consécutif à la collision les ayant obligés à fermer temporairement les générateurs d'oxygène.

● **3 juillet :** Mir est victime d'une panne du système d'orientation de la station vers le soleil. Les cosmonautes doivent mettre en marche des moteurs auxiliaires.

● **5 juillet :** le vaisseau spatial Progress M-35, transportant les équipements nécessaires à la réparation de Mir, quitte la Terre avec 2,4 tonnes de matériel, de nourriture et un nouveau sas pour le module Spektr.

● **7 juillet :** le Progress s'arrime à la station. Les cosmonautes, déjà éreintés par les difficultés qui viennent de se succéder, procèdent aux opérations de déchargement durant trois jours.

● **14 juillet :** les médecins du programme spatial russe s'aperçoivent, lors d'un test physique, que le capitaine de l'équipage, Vassili Tsibliev, souffre d'un léger dérèglement cardiaque alors qu'il devait participer, dans la nuit du 17 au 18 juillet, au remplacement du sas de Spektr et à la reconnexion des câbles reliés aux panneaux solaires du module endommagé.

● **15 juillet :** les réparations sont reportées à une date ultérieure non précisée, car le capitaine de Mir doit se reposer. Les autorités russes demandent à la NASA si l'astronaute américain, Michael Foale, peut éventuellement le remplacer lors de ces opérations.

● **16 juillet :** la date des réparations est fixée à la nuit du 24 au 25 juillet. Les médecins russes interdisent définitivement au capitaine Vassili Tsibliev d'y participer.

● **17 juillet :** à la suite d'une erreur humaine, une baisse du régime électrique se produit vers 1 h 30 GMT (3 h 30, heure française) à bord de Mir. L'équipage tente dans la matinée de réorienter la station vers le Soleil afin d'en recharger les batteries et de rétablir l'alimentation en électricité. – *(AFP.)*

Fraîcheur

ENTRE les hautes pressions du proche atlantique et la zone dépressionnaire de l'Europe centrale, la France va se trouver dans un régime de vents de nord amenant samedi une fraîcheur relative sur l'ensemble du pays. Sur le nord-est du pays, de l'instabilité se produira avec des averses. Ce sont les régions atlantiques et méditerranéennes qui seront les plus ensoleillées.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le soleil se montrera malgré la présence de nuages plus nombreux sur les côtes nord de la Bretagne. Le thermomètre indiquera entre 20 et 24 degrés.

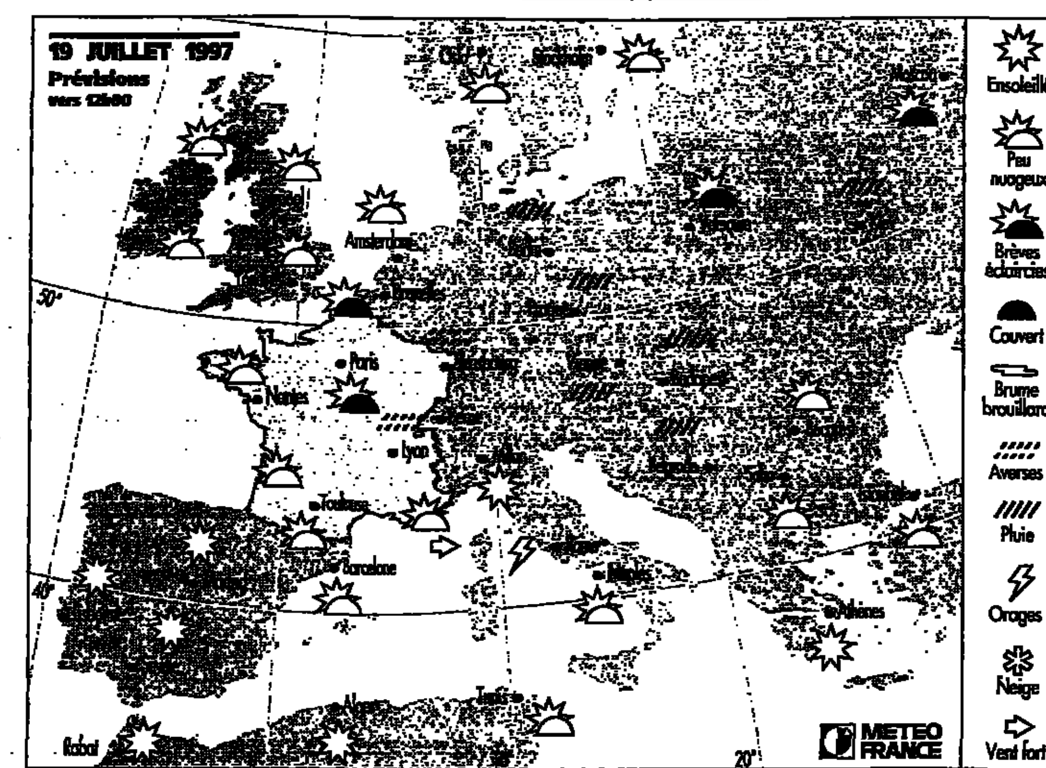
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le temps variable alternant nuages et éclaircies gagnera l'ensemble de ces régions, avec un risque d'averses. Les températures seront de l'ordre de 12 à 15 degrés le matin et 20 à 24 l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps sera maussade toute la journée avec un ciel couvert, de la pluie ou des orages. Dans l'après-midi, des éclaircies devraient revenir sur la Champagne. Côté températures, le thermomètre affichera 20 à 22 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les éclaircies seront assez belles malgré des nuages plus nombreux sur Poitou-Charentes. Les températures seront agréables entre 22 et 25 degrés.

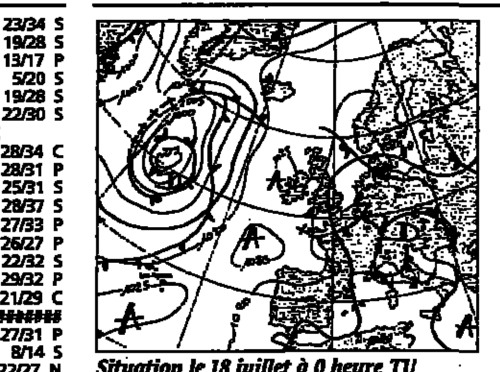
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel sera souvent très nuageux avec un risque d'averses, surtout sur le relief. Les températures varieront entre 10 et 14 degrés le matin et 22 à 25 l'après-midi.

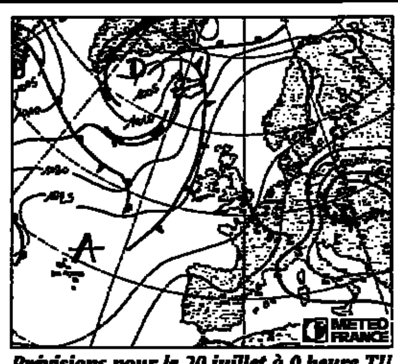
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil brillera largement sur toutes ces régions. Le vent soufflera fort : la tramontane atteindra 70 km/h et le mistral 100 km/h. Le mercure affichera entre 25 et 30 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 19 JUILLET 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	22/28 S	KIEV	15/19 P	VENISE	17/27 S	LE CAIRE	23/34 S
				POINTE-A-PIT.	26/32 N	LISBONNE	20/31 S	VIENNE	13/18 P	MARRAKECH	19/28 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/24 N	LIVERPOOL	12/23 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/17 P
				EUROPE		LONDRES	12/24 N	BRASILIA	16/25 S	PRETORIA	5/20 S
				AMSTERDAM	12/21 N	LUXEMBOURG	12/17 S	BUENOS AIR.	5/14 C	RABAT	19/28 S
FRANCE métropole		NANCY	13/21 P	ATHENES	23/33 S	MADRID	17/31 S	CARACAS	25/29 N	TUNIS	22/30 S
AJACCIO	16/26 S	NANTES	13/24 N	BARCELONE	18/25 N	MILAN	16/28 S	CHICAGO	21/29 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	14/21 N	NICE	17/25 S	BELFAST	13/21 S	MOSCOU	12/22 N	LIMA	22/25 C	BANGKOK	28/34 C
BORDEAUX	14/24 N	PARIS	13/22 N	BELGRADE	17/24 P	MUNICH	12/16 P	LOS ANGELES	17/23 S	BOMBAY	28/31 P
BOURGES	12/22 N	PAU	12/21 N	BERLIN	15/22 P	NAPLES	20/28 N	MEXICO	14/24 C	DJAKARTA	25/31 S
BREST	12/20 N	PERPIGNAN	17/28 N	BERNE	10/15 P	OSLO	10/23 S	MONTREAL	12/19 N	DUBAI	28/37 S
CAEN	15/19 N	RENNES	13/24 N	BRUXELLES	12/20 N	PALMA DE M.	18/28 S	NEW YORK	22/30 S	HANOI	27/33 P
CHERBOURG	12/20 N	ST-ETIENNE	12/21 P	BUCAREST	17/31 S	PRAGUE	12/17 P	SAN FRANCIS.	13/21 S	HONGKONG	26/27 P
CLERMONT-F.	12/22 P	STRASBOURG	12/21 P	BUDAPEST	15/23 P	ROME	16/26 P	SANTIAGO/CHI	3/17 S	JERUSALEM	22/32 S
DIJON	12/22 P	TOULOUSE	14/25 N	COPENHAGUE	13/20 C	SEVILLE	22/35 S	TORONTO	16/25 S	NEW DEHLI	29/32 P
GRENOBLE	13/24 P	TOURS	13/22 N	DUBLIN	12/20 S	SOFIA	17/27 N	WASHINGTON	22/34 S	PEKIN	21/29 C
LILLE	13/21 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	15/19 P	ST-PETERSB.	15/21 S	**AFRIQUE**		SEOUL	########
LIMOGES	12/20 N	CAYENNE	23/29 P	GENEVE	12/21 N	STOCKHOLM	11/22 S	ALGER	21/26 S	SINGAPOUR	27/31 P
LYON	14/23 P	FORT-DE-FR.	27/30 N	HELSINKI	12/22 S	TENERIFE	16/21 N	DAKAR	26/28 N	SYDNEY	8/14 S
MARSEILLE	16/27 S	NOUMEA	16/20 N	ISTANBUL	23/32 N	VARSOVIE	14/17 N	KINSHASA	16/28 S	TOKYO	22/27 N


Situation le 18 juillet à 0 heure TU



Prévisions pour le 20 juillet à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **OCÉAN.** Comme en 1996, le paquebot *Norway* (ex-*France*) fera une escale les 31 août et 1er septembre au port du Havre, sur la pointe de Floride. Il sera visitable par le public le dimanche de 12 heures à 18 heures et le lundi de 10 heures à 12 heures. La visite sera ouverte aux associations dans la limite de 1 000 places. Réservations auprès de l'association Le Havre 1999. Tél : 02-35-41-19-99. En 1998, *Norway* fera escale au Havre à cinq reprises.

■ **EUROPE.** British Airways a introduit à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle un système d'enregistrement électronique permettant au passager muni seulement d'un bagage à main de procéder à son propre enregistrement et d'obtenir, en quelques secondes, sa carte d'embarquement. Ce système est accessible à tous les passagers en possession d'un billet magnétisé ATB. Ce dernier est délivré par British Airways.

DirecTV se lance dans la télévision interactive avec Microsoft

Le leader américain de la diffusion numérique par satellite multiplie les initiatives *pour maintenir son avance sur un marché qu'il domine depuis trois ans*

LOS ANGELES
correspondance

L'Américain DirecTV prend les devants dans le domaine de la télévision interactive, grâce à un accord avec le géant de l'informatique Microsoft qui va lui permettre d'intégrer le système Windows 95 à sa technologie de réception satellite.

Consommant enfin le mariage tant annoncé entre l'ordinateur et le poste de télévision, ce produit nouveau (qui n'a pas encore de nom de baptême) sera mis en vente dès la fin de cette année. Pour un peu plus de 3 000 dollars (18 000 francs), les utilisateurs auront accès à tous les programmes offerts par DirecTV ainsi qu'à des banques de données, à Internet, à divers services multimédia, et ce à une vitesse nettement supérieure à celle des modems actuels.

Pour activer cet ordinateur-récepteur, le téléspectateur disposera d'une télécommande fonctionnant comme une souris d'ordinateur. Il pourra, tout en visionnant un match de basket, appeler toutes les statistiques concernant tel ou tel joueur, ou bien, pendant un film, lire les biographies des acteurs ou du réalisateur.

Trois ans après le lancement réussi de son bouquet de programmes de télévision numérique par satellite, la société DirecTV (une filiale de General Motors-Hughes Electronics) entend ainsi conforter sa position de leader du secteur, avec 52 % de parts de marché.

« Il y a trois raisons à notre succès, explique Eddy Hartenstein, le président de DirecTV depuis ses bureaux situés en bordure des pistes de l'aéroport international de Los Angeles. *Les consommateurs recherchent un choix toujours plus large en sport et en cinéma, nous avons pour nous la qualité d'image et de son numériques, et un service après-vente performant 24 heures sur 24, toutes choses que le câble ne peut pas offrir. »*

RENTABILITÉ RETARDÉE

Pourtant, la compétition dans le secteur en pleine croissance du numérique par satellite et de ses cinq millions d'abonnés, est plus que jamais serrée. Primestar (deuxième avec déjà 37 % de parts de marché), vient d'augmenter sa capacité satellitaire par son partenariat avec Rupert Murdoch (*Le Monde* du 13 juin) et se livre à une féroce guerre des prix. Du coup, DirecTV a été contraint d'abaisser le coût de l'équipement initial (boîtier-décodeur et antenne), de 700 dollars lors du lancement en 1994, à 250 dollars aujourd'hui (de 4 200 à 1 500 francs environ).

Pour la variété des programmes, DirecTV et ses 175 chaînes conserve un net avantage sur ses rivaux, offrant Select Choice (30 chaînes pour 20 dollars), Total Choice (70 chaînes pour 30 dollars) représente l'abonnement le plus populaire, ou encore Total Choice Platinum (qui inclut tous les décrochages régionaux de Fox Sports et de Sports Channel) pour 48 dollars. *« Nos études de marché indiquent que le sport est la motivation principale des nouveaux abonnés, qui, ensuite, s'extasient devant le choix des films »*, précise M. Hartenstein.

Le potentiel de croissance de la société est estimé à environ un million de consommateurs supplémentaires par an, dont les deux tiers seront des transfuges du câble. Toutefois, les trois satellites de DirecTV actuellement sur orbite ont atteint leur capacité maximale, et ce dernier prévoit un lancement de deux ou trois nouveaux satellites (toujours à 101 degrés de longitude) qui interviendra à partir de 1999. Au lendemain de l'accord entre News Corp. et Primestar, DirecTV a même déposé devant l'organisme de régulation des télécommunications américain (FCC), une demande d'autorisation concernant six satellites supplémentaires, opérationnels après l'an 2000.

Pour maintenir son avance, DirecTV multiplie les offensives. Outre le produit interactif conçu avec Microsoft, il propose, à destination du marché urbain, un système de raccordement pour les immeubles multirésidentiels identique à celui des hôtels et qui, à partir d'une seule antenne, offre une réception satellite à plusieurs appartements. DirecTV a aussi résolu un des gros handicaps du satellite à domicile en intégrant à sa mini-coupole une antenne hertzienne qui permet de capter les chaînes locales.

Enfin, l'opérateur s'est attaqué au marché étranger. Grâce au partenariat Galaxy Latin America, plus de onze pays d'Amérique du sud totalisent 150 000 abonnés. Au Japon, DirecTV Japan (DTVJ) et ses cent chaînes (dont la chaîne musicale européenne MCM) sera lancé à l'automne. Avec un chiffre d'affaires de 600 millions de dollars en 1996, DirecTV passera la barre des trois millions d'abonnés cette année, mais sans atteindre la rentabilité prévue à ce seuil, laquelle est retardée jusqu'à 1998.

Claudine Mulard

Une convergence inéluctable qui en est à sa préhistoire

LE TÉLÉVISEUR permettra-t-il d'avoir accès à Internet ou au contraire l'ordinateur personnel (PC) diffusera-t-il des programmes télévisés ? La question de la convergence des métiers de l'électronique grand public et de l'informatique est récurrente. Les responsables de trois géants mondiaux de l'informatique, Intel, Microsoft et Compaq, ont récemment souhaité, au cours du 20e Symposium international de télévision de Montreux (Suisse), renforcer les relations entre les fabricants de PC et de télévision. Craig Mundie, vice-président de Microsoft, a précisé au *Monde* : *« Nous n'affirmons pas que la seule manière de voir la télévision, c'est d'ouvrir son PC. Mais la technologie informatique peut considérablement améliorer les options et les fonctions pour les téléspectateurs ».*

S'inspirant de l'exemple de la généralisation de la télévision numérique outre-Atlantique, il souhaite que des normes mondiales – appuyées sur la technologie des écrans informatiques plutôt que sur celle des écrans de téléviseurs – puissent être adoptées pour permettre l'introduction de nouvelles fonctions dans tous les téléviseurs en Europe. Dans cette optique, la firme de Bill Gates a investi dans le système satellitaire Teledisc, puis acquis, pour 1 milliard de dollars, 15 % de Comcast, le quatrième câblo-opérateur des Etats-Unis et propriétaire de QVC, la très profitable chaîne de téléachat.

« Dans la mesure où le marché des PC risque de plafonner et que tout le monde est déjà équipé en téléviseur, Microsoft a tout intérêt à se lancer dans les marchés en pleine expansion du numérique », analysait récemment *Business Week*. La stratégie de mise en place, par Microsoft, d'une filière télévisuelle de l'accès à Internet va aussi dans le droit fil du rachat de la société Web TV, qui propose un accès à la Toile sur le téléviseur. Répondant aux mêmes fonctions, la Netbox, un décodeur Internet fabriqué par une PME française qui se pose sur le téléviseur, a été mise en vente en France mi-juin.

Si les opérateurs de satellite s'adaptent rapidement à la mode d'Internet, les industriels de l'électronique grand public restent plus prudents. Michel Ayel, directeur des nouvelles technologies chez Philips Electronic Grand Public, est très pragmatique : *« A chaque fois que l'on a tenté un produit hybride, cela s'est soldé par un* « bide ». *En témoigne le téléviseur lancé avec une fonction téléphone, qui n'a jamais marché. Il faut intégrer dans un téléviseur des techniques qui ne se démoderont pas en dix ans, or c'est le cas de nombreux logiciels. Nous allons ainsi présenter à la prochaine Foire de Berlin, en août, une prise Péritel numérique. »*

PARTENARIATS

Chez Thomson Multimédia, en revanche, un premier téléviseur qui combine les fonctions d'ordinateur, le TV-PC RCA, est commercialisé depuis quelques semaines aux Etats-Unis. *« Cet appareil sophistiqué et cher, qui coûte environ 5 000 dollars, n'est pas destiné à un grand public, l'objectif étant d'en vendre quelques milliers »*, indique la firme. Par ailleurs, tout comme Philips et Sony, le groupe français a lancé sur le marché son Web-TV, un appareil assez rustique, séparé du téléviseur, qui permet uniquement un accès à Internet.

Plus optimiste, le groupe japonais Sony, qui multiplie ses partenariats, croit à la supériorité des écrans de télévision par rapport aux PC et mise sur l'avenir des écrans plats. *« L'intégration dans les téléviseurs des systèmes informatiques doit être transparente pour le consommateur*, explique Philippe Poels, secrétaire général de Sony France. *Aujourd'hui, nous n'en sommes qu'à la préhistoire de cette convergence, avec la mise au point de produits simples, comme les guides de navigation, la possibilité de choisir son angle de caméra dans les retransmissions de formule 1, ou le téléachat et la vidéo à la demande. »*

« La principale question n'est pas de savoir si l'on aura à choisir entre un écran et un autre ; c'est comme si l'on se demandait si la machine à laver l'emporterait un jour sur le congélateur. La question sera, pour les géants de l'informatique, d'arriver à ce que sur les cinq heures que les téléspectateurs passent devant la télévision, ils en consacrent une au Web », précise Yves Gassot, directeur de l'Idate (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe).

Nicole Vulser

Un sénateur UDF dénonce la « technopathie » des parlementaires

« N'AYANT jamais tapé eux-mêmes à la machine, les parlementaires n'ont pas envisagé de se mettre devant un écran et un clavier d'ordinateur », écrit Franck Sérusclat, sénateur (UDF) du Rhône, dans le rapport qu'il a réalisé pour l'Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques et qui traite de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information par la société française, *« de l'élève au citoyen »*.

Remis au Parlement le 4 juillet, le document analyse la diffusion de l'ordinateur et des réseaux télématiques, dont Internet, dans les écoles et la vie politique et civique française. Il s'ajoute à la liste déjà longue des cris d'alarme qui, malgré leur virulence et les multiples propositions dont il sont accompagnés, n'ont pas encore eu d'effets significatifs.

Difficile de contester l'analyse d'un observateur aussi bien placé. Et son âge respectable l'exempte de tout soupçon de « technophilie »

Franck Sérusclat s'interroge sur le rôle des parlementaires dans cette étrange apathie. Il constate que dans le *« tintamarre qui accompagne les technologies de l'information »* dans tous les médias – presse, radio ou télévision – *« il n'y a guère que les responsables politiques qui ne s'expriment pas ». « Parmi eux, curieusement, les législateurs, particulièrement, semblent pour la plupart ignorer tous ces débats ou, tout au moins, ne pas y prendre part »*, note-t-il. Franck Sérusclat en conclut que les parlementaires sont devenus *« technopathes »*.

Voici donc un sénateur qui vient de fêter ses soixante-seize ans et qui donne des leçons d'informatique appliquée à ses jeunes collègues. Difficile de contester l'analyse d'un observateur aussi bien placé. Et son âge respectable l'exempte de tout soupçon d'une « technophilie » sacrifiant à une mode passagère.

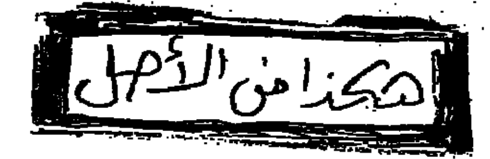
A grand-peine, Franck Sérusclat déniche dans le discours de politique générale de Lionel Jospin, le 19 juin, un appel à *« la modernisation des pratiques démocratiques »*. Pour lui, *« une démocratie " moderne " devrait pouvoir user des moyens nouveaux mis à sa disposition »*. Il juge donc anormal que les textes officiels demeurent payants. De fait, le gouvernement a accordé l'exclusivité de l'exploitation financière des versions numériques du *Journal officiel* à une entreprise privée...

Franck Sérusclat recommande également de multiplier les points d'accès à l'information en ligne dans les lieux publics et de mettre en place un *« réseau citoyen »*, destiné à servir de *« vecteur de diffusion de l'information publique »* sur le modèle de Renater, le réseau de la recherche. Il prône aussi l'allocation de nouveaux moyens aux initiatives locales (Mygale, Web Mômes) comme le font déjà Athis-Mons ou Parthenay, l'encouragement à l'utilisation du courrier électronique entre les citoyens et les élus, l'intégration des technologies de l'information dans la réforme de l'Etat et la création de nouvelles relations entre l'administration et la population. Il estime en effet que de telles mesures concourraient à *« réconcilier les Français avec leurs élus »*. Pour Franck Sérusclat, *« il est devenu urgent de faire des réseaux, et en particulier du premier d'entre eux, Internet, un moyen effectif de la participation de tous à la vie de la cité et du pays »*.

Les dirigeants politiques ne sont guère plus épargnés en matière d'éducation. Là, le sénateur met en lumière une *« stupéfiante contradiction »* qu'il situe *« entre les textes et les actes »*. A partir du discours de François Fillon, ministre délégué aux postes et télécommunications, qui appelait en mars à proposer, cette année, un plan de raccordement de l'ensemble des écoles françaises à Internet, il dénonce un projet *« qui s'attache plus aux conditions d'équipement des établissements qu'aux contenus et à l'indispensable formation des enseignants »*.

Faiblesse, frilosité, vœux pieux et manque de propositions concrètes constituent, pour Franck Sérusclat, les caractéristiques d'un texte qui *« laisse de côté l'évolution des programmes »* et *« ne présente pas une politique globale volontariste permettant de passer de l'expérimentation à la généralisation de l'intégration des nouvelles technologies à l'école »*.

Michel Alberganti



L'ÉTÉ FESTIVAL

Hommage et « démolition » : pour son ouverture, le Festival de Radio- France de Montpellier est passé d'un extrême à l'autre. Du côté du jazz, Laurent de Wilde et Alain Jean-Marie ont improvisé, en hommage à Barney Wilen. Du côté du classique, René Koering – directeur artistique du Festival –, en donnant une version revue et corrigée des Sacrés Nibelungen d'Oscar Straus (1870-1954), a su combiner l'humour, la modernité, la « démolition » de Wagner et la tenue musicale du spectacle. « La tenue » : un mot qui allait bien à Antoine Vitez, auquel on rend, à Avignon, un hommage émouvant et délicat. Ceux qui furent ses acteurs lisent ses poèmes. Des choses dites furtivement, simplement. « Le grand oiseau a passé dans le ciel du théâtre au bout d'un fil, et un homme l'attend », écrivait Vitez. Une image que peuvent vraiment comprendre les passionnés de théâtre réunis à Gavarnie, dans la prairie de la Courade, à près de 1500 mètres d'altitude.

LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Ovation pour Nougaro

Ce soir-là, au château des Adhémar, le public, debout, fit une ovation à Claude Nougaro, qui, en rappel, après « Toulouse » et « Cécile », reprit l'indémodable « Je suis sous ». Le 21 juillet, le pianiste Michel Petrucciani jouera avec son père et ses deux frères. Le Festival Voix et guitare de Montélimar se termine le 27 juillet.



Improvisation jazz et Wagner façon Club Med

Montpellier/Musique. Après un hommage pianistique à Barney Wilen, Oscar Straus a été revu et corrigé dans les « Sacrés Nibelungen »

S'ENFERMER dans le Chorum pour écouter la *Passion selon saint Matthieu* de Bach ? Filer dans la cour de l'ancien couvent des Ursulines pour écouter Laurent de Wilde et Alain Jean-Marie improviser à deux pianos ? C'est l'alternative que proposait le Festival de Radio-France et de Montpellier Languedoc-Roussillon, le 15 juillet, pour sa soirée d'ouverture.

En route vers les Ursulines, on passe devant les Jardins de Pétrarque, où France-Culture et *Le Monde* organisent des débats sur le thème de la modernité. Il est 19 h 30, le débat du jour a commencé à 17 h 30, il fait encore très chaud et pourtant plus une place de libre ; mieux, une trentaine de personnes qui n'ont pu entrer écoutent depuis la rue une causerie qui ne semble pas près de s'achever. On arrive pour l'ouverture des portes des Ursulines. On se faufile dans la coulisse, les techniciens de la sono de Radio-France sont là, avec Xavier Prévost, le présentateur de ce concert. Les deux pianistes arrivent. Laurent de Wilde s'assoit sur une caisse, baisse la tête, croise les mains, se redresse, se lève. Il tente de dominer son trac. Alors il tape sur sa cuisse gauche. Son corps ondule, comme s'il voulait être dans la musique avant qu'elle advienne. Alain Jean-Marie paraît plus calme.

LES CHEMINS DE LA MODALITÉ

Ils entrent en scène. Les voici partis pour une heure de dialogue. Leurs voix sont complémentaires, accentuées par des pianos disparates. Alain Jean-Marie joue un Steinway brillant qu'il touche avec incisivité, use des pédales avec une science de l'acoustique du piano qui fait surgir la mélodie de couleurs chatoyantes. Il a aussi une petite propension à parler plus fort que Laurent de Wilde, dont le Grotrian-Steinweg s'accommode d'un jeu plus fondu, plus intériorisé, dont la main droite est plus intégrée à la gauche.

On ne connaît rien au jazz, on ne reconnaîtra donc pas les thèmes sur lesquels de Wilde et Jean-Marie brodent, mais on se laisse captiver par le raffinement de leur discours qui emprunte souvent les chemins de la modalité. A la fin d'une pièce, on discerne une succession d'accords suspendus comme ceux de Debussy dans *La lune descend sur le temple qui fut* (ou *La Terrasse des audiences au clair de lune*, on ne sait plus trop non plus) : le piano aime les gammes par tons.

Une heure volée au temps qui devrait disparaître. On aime cette idée que la musique improvisée ne subsiste que par bribes dans l'esprit de celui qui l'écoute, et puis on se dit qu'il n'est pas mal non plus que les micros de Radio-France aient fixé ce récital, rien que pour pouvoir écouter, réécouter la pièce en hommage au saxophoniste Barney Wilen de Laurent de Wilde.

Un ciel de plomb menaçait la première des *Sacrés Nibelungen* d'Oscar Straus, le lendemain soir. La pluie aura attendu la nuit pour tomber. Oscar Straus (1870-1954) n'est plus guère connu aujourd'hui, mais il aura été l'un des musiciens légers les plus admirables de son temps. Léger avec cette grâce qui trouble parfois. Que l'on se souvienne de sa musique pour *La Ronde* de Max Ophuls, d'après Schnitzler. En 1904, quand il a décidé d'en finir avec les Nibelungen, avec la légende fondatrice de la Germanie, il s'est ingénié à tourner en dérision ce que Wagner avait exalté avec une capacité de persuasion sans équivalent dans l'histoire de la musique.

L'AMOUR POUR LA MUSIQUE

Mais est-ce bien l'œuvre de Straus que l'on a entendue ? Revus et corrigés par René Koering – qui en a traduit et adapté au goût du jour le livret, qui a ajouté de la musique de son cru, de Wagner, de John Williams pour *La Guerre des étoiles*, un peu de rock –, ces *Sacrés Nibelungen*, dans lesquels Hitler tient le rôle du majordome de cette famille odieuse, raciste, affairiste, alcoolique et libidineuse, se promènent tout d'un coup entre les Monty Python, le Châtelet minable des années 60, Benny Hill, *Le Théâtre de carton*, de Pauline Carton (éd. J'ai lu) et le non-sens. Comme le *Concerto pour achever tous les autres* de Gerard Hoffnung et *Iphigénie à Brooklyn* de P. D. Q. Bach, ce spectacle trahit l'amour pour la musique et les interprètes aventureux de Koering.

Alors on rit de l'arrivée de Françoise Pollet en Brunhilde boxeuse qui souffle sur ses petits poings, de Marc Mazuir en Gunther falot et malade d'avoir trop mangé de boudin de dragon, de Christer Bladin en Siegfried abruti et prétentieux, de Gilles Yanetti en oiseau prophète retour du Club Med de Bayreuth, des guitares électriques de la *Chevauchée des Walkyries*, du klaxon du taxi de Brunhilde sonnant le thème du cor de Siegfried (Guillaume II avait fait installer un avertisseur identique sur sa voiture...). On rit du tango de Tristan, aux allusions du livret, à la mise en scène due à Koering lui-même, aux petits détails des accessoires de Yanetti dont le talent a déjà été repéré par Daniel Mesguish (il est gardien d'immeuble à Montpellier). On rit des décors et des costumes – les peaux de bêtes en acrylique ! la muraille en carton-pâte ! des frères Di Rosa. Et l'on applaudit la tenue musicale et théâtrale d'un spectacle offert par des interprètes en délire contrôlé, un orchestre, des chœurs et un chef (Enrique Diemecke) parfaits.

Et puis il y a Michèle Lagrange, qui trouve le moyen d'être désopilante en Kriemhild tout en chantant avec une perfection d'intonation, un timbre aussi sublime que celui de Caballé et une vaillance que les directeurs d'opéras français continuent d'ignorer pour des raisons qui échappent aux musiciens.

A. Lo.

René Koering, compositeur et directeur artistique du Festival de Radio-France et de Montpellier

« La vie musicale ne peut se nourrir uniquement de chefs-d'œuvre »

« Faire jouer les chefs-d'œuvre par des inconnus et les œuvres oubliées par des stars, est-ce toujours le mot d'ordre du festival ?

– Oui, même si, depuis 1985, nous avons fait quelques entorses à cette règle en invitant Alfred Brendel à donner l'intégrale des concertos pour piano de Beethoven, il y a quelques années, et Yehudi Menuhin à diriger toutes les symphonies, en 1996.

– Les interprètes confirmés ne se font-ils pas tirer l'oreille quand vous leur demandez d'apprendre des œuvres oubliées ?

– Parfois, ils refusent catégoriquement. Tans pis pour eux. Quand j'ai proposé à Gary Lackes de tenir la partie de ténor dans *Gunthram* de Richard Strauss, il m'a avoué ne pas connaître cet opéra. Intrigué, il m'a demandé de lui envoyer la partition. Enthousiaste, il a accepté.

– On peut comprendre qu'un chanteur d'opéra n'ait pas une connaissance encyclopédique de la musique, mais que dire de l'inculture musicale de nombreux chefs et directeurs généraux d'orchestre ?

– On a parfois l'impression qu'ils ont appris l'histoire de la musique dans un manuel dont trois cents pages avaient été arrachées. Pourtant, les " petits maîtres " nous permettent de mieux comprendre cette histoire. Un chef m'a un jour répondu : " Je connais une quarantaine de symphonies, ça suffit pour que je gagne ma vie. " Je voulais lui faire diriger *Asrael*, de Suk, un compositeur tchèque. Le compositeur et chef d'orchestre Michael Gielen veut venir diriger *Le Conte d'été* du même Suk à Montpellier. Il est vrai que Gielen n'est pas le premier venu. Quant aux directeurs généraux d'orchestre, interrogez-vous. L'Etat nommerait-il un aveugle à la tête d'un musée ?

– Cette idée d'une vie musicale alimentée par cent cinquante chefs-d'œuvre et une trentaine d'opéras est récente.

– Récente, et elle s'accélère par la faute de ceux qui tiennent les orchestres et les opéras. Certaines pièces ont été jouées pendant des décennies par les interprètes majeurs de leur époque, devant des publics nombreux, n'est-ce pas suffisant pour relire ces partitions oubliées ? Deux exemples. Qui connaît le Britannique William Crotch ? Il a donné son premier concert à l'âge de deux ans, composé son premier oratorio à six et, en 1812, un autre oratorio intitulé *Palestine* qui fut joué partout en Angleterre. Une œuvre splendide à l'orchestration étonnante.

» Il suffit de lire la correspondance des grands musiciens du passé, voire de philosophes, pour découvrir des musiciens. Quelque part, Nietzsche parle de Renaud de Vilbrac. Vilbrac est né à Montpellier. Il a obtenu le premier Grand Prix de Rome, en 1840, à l'âge de treize ans. La Bibliothèque nationale m'a envoyé la partition de la *Chanson cypriote* dont Nietzsche parlait. Nous avons donné cette œuvre en concert avec beaucoup de succès. Ce n'est pas plus difficile que cela. La vie musicale ne peut se nourrir uniquement de chefs-d'œuvre.

– Pourquoi avez-vous choisi de donner *Ces Sacrés Nibelungen* d'Oscar Straus ?

– Wagner n'est plus discuté aujourd'hui dans les milieux musicaux. Ce n'était pas le cas autrefois. Des musiciens très intelligents et compétents bataillaient ferme pour ou contre Wagner à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Oscar Straus a tourné en dérision le livret de la *Tétralogie*. Il a frappé juste, puisque les nationalistes allemands l'ont contraint à émigrer avant la Grande Guerre. A défaut d'être coupables de l'arrivée de Hitler au pouvoir, Wagner et sa famille sont responsables. C'est la thèse défendue par l'un des descendants du compositeur dans un livre paru en Allemagne récemment. Sa thèse, c'est " de Bayreuth à Auschwitz ". La famille Wagner s'est conduite de façon atroce avec quantité de gens, dont Liszt. Wagner disait des dernières œuvres de son beau-père qu'elles avaient été composées par un alcoolique. Liszt est pourtant un compositeur autrement plus important que son gendre. La famille Wagner a détruit un compositeur allemand du nom de Bungert, simplement parce qu'il avait osé composer une tétralogie sur Ulysse dont les représentations triomphales à Dresde et à Berlin avaient donné l'envie à un riche mécène de construire un nouveau Bayreuth, à Cologne.

» Wagner, devant lequel on se prosterne, est un pilleur de musique. A Chicago, en 1936, lors d'une vente aux enchères, un travail de compilation étonnant a été vendu. Quatre cent vingt-deux motifs wagnériens y étaient comparés à ceux des compositeurs dont il s'était " inspiré ". Et on n'aurait pas le droit de le mettre en cause ? »

Propos recueillis par Alain Lompech

هكذا من الأصل

À L'AFFICHE

Festival des Jeux du théâtre de Sarlat
Cette 46e édition présente vingt spectacles en plein air, dans trois lieux. La place de la Liberté accueille *Cyrano de Bergerac* (Rostand/Micol), *La Tempête* (Shakespeare/Revol), *Marie Tudor* (Hugo/Lidon), *Les Trois Molière* (Molière, Thiry) ; le jardin des Enfeus présente des pièces d'Eugène Labiche, Martin Sherman, Victor Hugo, Roger Vitrac, Jean-François Prévand, Racine, Jean-Luc Annaix ; l'abbaye Sainte-Claire reçoit, outre les auteurs-metteurs en scène Jean-Paul Farré et François Chaffin, des comédiens et metteurs en scène qui s'emparent de textes non théâtraux d'auteurs célèbres (Cioran, Zweig, Beaumarchais, Diderot, Simone de Beauvoir).
Bureau du festival de Sarlat, hôtel Plamon, rue des Consuls, 24202 Sarlat. Du 18 juillet au 7 août. Tél. : 05-53-31-10-83. De 80 F à 150 F.

Festival de Saint-Jean-d'Angély
L'abbaye royale de Saint-Jean d'Angély (Charente-Maritime) présente *Le Décameron* d'après Boccace, mis en scène de Jean Boillot (du 22 au 31 juillet) et reprend une création du Festival d'Avignon 97, *Nathan le sage*, de Gotthold Ephraïm Lessing, mis en scène de Denis Marleau avec Sami Frey (du 26 au 29 juillet).
Théâtre de l'abbaye royale, cour des Angériens, 17415 Saint-Jean-d'Angély. Tél. : 05-46-32-68-87. De 60 F à 140 F.

ET SUR INTERNET
Le journal des Festivals, nos photographies et reportages : www.lemonde.fr/festivals

Métissage et tolérance à Marseille

La cité phocéenne montre sa diversité

LE TROISIÈME Festival de Marseille annonçait cette année la « diversité ». On pouvait craindre que cet éclectisme revendiqué soit le cache-sexe d'un fourre-tout forcé par l'abondance des festivals établis : la région fourmille. Etaient annoncés des musiques mélangées (*Bach to Africa*, de Akendengue et de Courson), des danses variées (Michel Keleménis et Traction Avant), des théâtres mixtes (*Gilgamesh* revisité par Cantarella ou *Désert* de Le Clézio). Le choix des lieux jouait aussi de la différence : on irait un soir à la Vieille Charité, ancien hôpital-prison devenu cloître branché au cœur de la vieille ville ; un après-midi au château Borély, noble demeure muséifiée dont le parc est celui des photos de mariage et des enfants cyclistes ; un autre jour à la Friche de la Belle de Mai, carrefour des carrefours ; le dernier soir sur les plages du Prado occupé par le beach-volley.

Vint Sœur Marie Keyrouz dans la nuit de la Charité. Voix accrochée au ciel, mains jointes, visage illuminé, elle lança en arabe les antiques cantiques de l'Orient avec son Ensemble de la paix. Cette femme de foi et de voix est soutenue par un chœur et un orchestre de flûtes et de cithares presque dansant, corps immobile dans sa robe de nonne, bras serpentant autour des mélodies, les hymnes de l'église melkite du VIe siècle ou de la tradition maronite. Sœur Marie Keyrouz transporte en même temps qu'elle s'élève : elle devient la messagère d'un Dieu confiant, des religions réconciliées, capable de conquérir les cœurs les plus mécréants. Elle convainc – avec la pureté de ces musiques spirituelles, qui mêlent des sons et des histoires aujourd'hui si éloignés – que le mélange n'est pas une idée creuse mais un moteur de paix : on en sort serein.

Outre ces spectacles métis, le Festival présente une exposition : « La Cité de la diversité ». Créée à Barcelone par la Fondation Baruch Spinoza en collaboration avec le Centre d'anthropologie catalan, elle a été adaptée à la réalité locale par l'historien Emile Temime. Exaltant les vertus de la tolérance et du respect de l'autre, elle s'inscrit dans les nouvelles pratiques des sciences humaines qui vantent leur discours humaniste à l'aide d'objets quotidiens censés porter des concepts. Une vitrine expose un accordéon, du Coca-Cola, des « Série noire » (*Chourmo*, de Jean-Claude Izzo, bien sûr) ou des cartes à jouer pour questionner ce qu'on appelle l'identité française.

Il paraît urgent de rappeler, en ces temps et lieux lourds, quelques vérités élémentaires

Cette pédagogie est parfois réjouissante tant il paraît urgent de rappeler, en ces temps et lieux lourds, quelques vérités élémentaires. La « Cité de la diversité » le fait bien quand elle s'ouvre par un film défilant en une boucle angoissante : tous les personnages qui traversent la ville et le métro sont identiques – à moins que la ville ne soit peuplée que d'un seul être indéfiniment cloné. Mais cet aspect didactique produit aussi quelques effets pesants, ou déplaisants, quand le « cerveau du raciste » est raillé pour sa petite taille. La salle finale présente sans commentaires des ralentis d'images puisées dans la récente actualité : des matraques cognent des visages, des chaussures épaisses piétinent des ventres. L'écœurement saisit vite devant ces scènes implicitement présentées comme les conséquences des préjugés, intolérances, discriminations, ségrégations, xénophobies et racismes décortiqués précédemment.

Dans le parc alentour s'affrontaient dix mille joueurs engagés dans le concours de boules de *La Marseillaise*. Ces pétanqueurs s'appelaient Pineta, Chraïni, Garcia, Juaneda, Vaque, Bedidi, Giustiniani, Palvini, Martinez, Davin, Pinto, Debelfort, Kertenian et autres Djarayan, tous Marseillais, tous divers, tous boulistes. Une sorte de off pacifique et bienvenu pour la Cité de la diversité.

Michel Samson

HORS CHAMP

■ Les 13e Francofolies de La Rochelle, qui ont pris fin, mercredi 16 juillet, après six jours et cent vingt concerts, se sont soldées par un nouveau déficit, a annoncé **Jean-Louis Foulquier**, *(notre photographie)*, directeur de la manifestation. Avec 54 900 spectateurs, la fréquentation est en baisse de 10 % par rapport à 1996. Déjà touché par un déficit cumulé de 500 000 francs, le festival est en train de calculer l'augmentation de sa dette. Les « gros » spectacles sont en partie


SOULOY/SIPA PRESS

responsables des résultats mitigés : Michel Jonasz et Catherine Lara n'ont rassemblé que 4 610 spectateurs. Le record d'affluence a été réalisé par les affiches IAM-FFF (9 450 billets) et Pascal Obispo-Kent (7 508). *« Nous avons déjà préparé des solutions pour trouver un point d'équilibre »*, a assuré Jean-Louis Foulquier.

■ La collection d'art contemporain rassemblée pendant un demi-siècle par le couple américain **Victor et Sally Ganz** sera mise aux enchères, le 10 novembre à New York, par Christie's, qui estime à plus de 125 millions de dollars (750 millions de francs environ) le prix des cent quinze œuvres, dont plusieurs Picasso célèbres. Il s'agit de *« la plus importante collection privée d'œuvres du vingtième siècle jamais mise aux enchères »*, a affirmé, le 16 juin, la maison de ventes britannique. *Le Rêve* (1932), de Picasso, pourrait dépasser les 120 millions de francs, tout comme *Femme assise dans un fauteuil*, toile cubiste de 1913. Victor et Sally Ganz – c'est leurs descendants qui se séparent de la collection – ont contribué à lancer les carrières de Rauschenberg, Johns et Stella, dont de nombreuses œuvres figurent dans la vente.

■ L'Opéra national de Lyon s'est expliqué, mercredi 16 juillet, sur les quelque 10,5 millions de francs de bénéfices qu'il a dégagés lors de son exercice 1996, alors que la plupart des collectivités qui le financent ont été appelées à augmenter leurs subventions (81,6 millions de francs). Dans un communiqué, la scène lyrique affirme que ce résultat est dû à *« des éléments exceptionnels »*, principalement *« une augmentation importante des recettes propres par rapport aux prévisions »* : tournées, productions audiovisuelles, mécénat, location de salles, ventes de costumes, fréquentation en hausse. Le conseil d'administration de l'Opéra, présidé par le maire de Lyon, **Raymond Barre**, a décidé d'utiliser l'excédent pour *« régulariser par anticipation »* un reliquat de charges d'une tournée à San Francisco et mettre sur pied *« un fonds de régulation »*. La gestion de l'Opéra est un sujet sensible depuis que la chambre régionale des comptes, en 1996, a épinglé ses dirigeants.

« Roméo et Juliette », dans le ciel

Gavarnie/Théâtre. En pleine nature, avec en décor sonore le bouillonnement du torrent et des cascades, le Chantier-Théâtre recrée le drame amoureux des familles Capulet et Montaigu

FESTIVAL DE GAVARNIE, jusqu'au 27 juillet. 21 heures. Tél. : 05-62-92-49-10. De 80 F à 120 F.

Dans le petit village de Gavarnie (Hautes-Pyrénées, cent cinquante habitants), les yeux sont tournés vers le ciel, mercredi 16 juillet. La météo avait annoncé le pire, elle ne s'est pas trompé. En soi, rien de tragique sauf pour l'équipe du Chantier-Théâtre, qui donne la première représentation de *Roméo et Juliette* à une demi-heure de marche du village, dans la prairie de la Courade, au pied du cirque de Gavarnie. François Joxe, l'animateur du Chantier-Théâtre, qui a signé toutes les mises en scène ici depuis 1985, en a vu d'autres en douze festivals et plus de cent cinquante représentations. La pluie n'empêchera pas la représentation d'avoir lieu, l'équipe est prête à jouer, même devant vingt personnes.

Sur la prairie de la Courade, à près de 1 500 mètres d'altitude, on est déjà dans le ciel. Entre deux passages de brume, on perçoit les plaques de neige qui descendent plus bas que d'habitude à la même époque. La prairie, elle aussi, a pris la couleur de la neige avec ses tentes et ses 2 500 chaises blanches encore vides et mouillées. Le noyau dur des fidèles arrive. Equipés – chapeaux, anoraks et pulls –, ils sont trois cents qui n'ont pas renoncé à goûter les plaisirs d'une nouvelle varappe culturelle. Il s'agit essentiellement du public de la région. Celui qui, en voiture ou en car, parcourt jusqu'à 200 ou 300 kilomètres pour assister à la création du festival dont il sait qu'elle ne sera donnée qu'ici, douze fois, pas une de plus, quoi qu'il arrive. En répondant présent, ce public – 150 000 personnes en douze ans – ne vient pas seulement voir la version « montagnarde », « pyrénéenne », de *La Divine Comédie*, *La Chanson de Roland* ou *Faust*. Il fait le voyage, prend souvent un forfait « nuit et spectacle » dans une auberge ou un gîte, affronte les intempéries, pour aussi saluer l'artiste et son exploit.

L'IMMENSE ESPACE DE LA PRAIRIE

Depuis le début du festival, la prouesse est en effet constante. Un petit budget (3 millions de francs), des subventions en baisse depuis six ans qui obligent la manifestation à compter aux trois quarts sur ses propres ressources de billetterie et une équipe réduite qui, chaque année, prend le pari de monter un spectacle en un temps record avec quelques professionnels (artistes et techniciens) et une trentaine de jeunes « stagiaires » particulièrement motivés. Comme le dit François Joxe, *« c'est une aventure humaine autant qu'artistique. J'ai besoin de vrais cinglés de théâtre, de gens capables d'aller au bout de leur passion, avec une conscience professionnelle sans faille et une résistance physique hors du commun. Ceux qui ont encore envie de nous rejoindre après le tableau effrayant que je leur dresse sont ceux que je cherche »*. Lorsque le public entre dans l'immense espace de la prairie, les comédiens ont quitté les tentes qui leur servent de loges et s'échauffent en toute liberté dans l'herbe trempée. Il pleut encore, mais au moment même où le spectacle va commencer, quand les dernières bolées de garbure auront été avalées, la pluie cessera, laissant comme seul décor sonore naturel le bouillonnement du torrent et des cascades.

Sur une aire de jeu inclinée en forme de pyramide aux couleurs rougeoyantes de Vérone, les familles Capulet et Montaigu s'affrontent ainsi deux heures durant, leurs voix amplifiées par les micros HF et relayées par la musique de Berlioz. Les scènes intimes entre Roméo (Martin Staes) et Juliette (Lisa Doppla) ainsi que celles où interviennent la nourrice (Maryse Poulhe) et Frère Laurent (Gérard Probst) profitent curieusement davantage de l'espace grandiose et, d'une certaine manière, de la sonorisation. L'expérience, probablement. Les scènes d'ensemble gagneront à être précisées, comme les interventions de la contralto Béatrice Szarvas, qui mériteraient d'être plus intégrées au spectacle.

Jean-Louis Mingalon

Explorer les recoins de la ville

Sète/Art. Quinze artistes sont réunis autour du thème du paysage urbain

« DU CONSTRUIT, DU PAYSAGE », Centre régional d'art contemporain, 26, quai Aspirant-Hébert, 34200 Sète. Tél. : 04-67-74-94-37. De 12 h 30 à 19 heures, fermé mardi. Jusqu'au 12 octobre.

Des expositions qui abondent le long de la côte méditerranéenne tout l'été, celle-ci est assurément la plus expérimentale. Elle s'interroge sur *« la relation entre l'architecture et le paysage dans lequel elle s'inscrit, mais aussi la construction même de ce paysage aujourd'hui »*. Peut-être ce sujet a-t-il été suggéré à Noëlle Tissier, commissaire de l'exposition, par le bâtiment qu'elle occupe, géométrie de surfaces droites, grises et austères insérée de force parmi les façades ocre et roses qui bordent le port de Sète.

Dans l'exposition – quinze artistes –, il est évoqué de façon tantôt directe, tantôt oblique. Les artistes ont autour de trente ans, français et japonais pour la plupart. Nombre d'entre eux ont bénéficié d'un séjour à la Villa Saint-Clair, qui est à Sète ce que la Villa Médicis est à Rome. Critère discutable, qui affaiblit la cohérence du groupe. Dommage, parce que l'idée est intéressante, le problème digne d'attention et très présent dans la création contemporaine, qu'elle procède par photographie, peinture, vidéo ou installation.

Ne traitent de la question que Bernard Lamarche, qui a construit l'étrange maquette d'une cité désarticulée, couverte de neige et éclairée très faiblement ; Hugues Reip, qui construit en carton les éléments de ce qui pourrait devenir un grand jeu de construction ; Frank Scurti, qui présente *Chicago Flipper*, visite violemment et bruyamment rythmée de Chicago. D'autres cultivent l'allégorie allusive et ironique. Jacques Julien soude des panneaux de basket à des cages de handball et obtient des sculptures bizarres qu'il enchevêtre. Yanagi Miwa introduit dans des images de lieux urbains, grands magasins et halls vides, des populations de figures féminines inertes et identiques. Yuataka Sone projette le récit filmé d'un voyage dans la jungle à la recherche d'on ne sait trop quel animal rare, ce qui ne serait que distrayant si la télévision n'était placée dans une serre encombrée de plantes vertes, pseudo-jungle, mais guère plus fausse que celle qui se montre sur l'écran. Didier Marcel reconstitue un salon avec moquette mauve et meubles et y place d'énormes rochers qu'on croirait arrachés aux digues toutes proches. L'incongruité est assez efficace, quoique d'une manière brève.

Reste le morceau de bravoure placé au centre du parcours, le déploiement monumental des photographies de Nobuyoshi Araki qui envahissent un mur sur deux niveaux. Né en 1940, Araki accomplit depuis les années 60 une œuvre d'encyclopédie sociale. Il enregistre avec une stupéfiante crudité tous les moments de la vie japonaise, vie en société et, de préférence, vie intime. Il est celui qui est là quand les femmes se dénudent, quand elles s'abandonnent, quand elles s'exhibent – mais aussi quand elles marchent dans la rue, quand elles font la cuisine, quand elles bavardent, quand elles dorment. A force de portraits, de nus, de scènes de genre et de natures mortes, il compose le plus complet, le plus exact des paysages d'aujourd'hui.

Philippe Dagen

L'écriture, compagne de Vitez

Avignon/Théâtre. Ceux qui furent ses acteurs disent ses poèmes

POÈMES D'ANTOINE VITEZ, lectures proposées par la Maison de la poésie. Jardin des Teinturiers, Avignon. 12 heures, jusqu'au 30 juillet. Avec Nada Strancar (le 21), Redjep Mitrovitsa (le 22), Madeleine Marion (le 26) et Valérie Dréville (le 29), Pierre Vial (le 30). Tél. : 04-90-14-14-14. Entrée libre.

« Le grand oiseau a passé dans le ciel du théâtre au bout d'un fil, et un homme l'attend. » Il écrivait, Antoine Vitez, d'une plume très très fine. Le papier à peine effleuré, un filet d'encre de rien du tout, presque du fil de toile d'araignée. Et ici, à l'air libre, dans ce jardin, les voix des acteurs, enlevées par le vent, nous arrivent comme des fils aussi, aussi légères, mais elles touchent si juste mille cibles en nous que pas une brisure de parole n'est perdue.

La table du lecteur, les chaises des assistants, ont été posées dans la danse d'ombres et de rayons d'une allée couverte, étroite. A main gauche, des bambous, vert clair, minces, et les bambous comme ceux-là ressemblent toujours à de la pluie, de la pluie quand il fait soleil, une pluie de lumière. Rappel d'une expression qu'aimait Antoine Vitez : *« Plus liquide que l'eau. »* A main droite, des sureaux, dont les troncs sont sculptés, tout au long, de grosses canalisations en relief dans l'écorce, comme parfois les artères, les veines, sur l'avant-bras : rappel cette fois des deux yeux d'Antoine Vitez braqués sur le corps, toutes les parties du corps, deux yeux de guetteur, insatiables, intraitables. Fil des voix de la lecture, insistance du corps des arbres : *« Jamais rien d'autre que les corps et leurs jeux entre eux, et avec leurs voix, dans le lit du théâtre. »*

AU FIL DES JOURS

Poèmes sans cérémonie. *« Ecriture compagne de la vie... Il portait toujours sur lui son carnet bleu. »* Les choses dites comme elles ont été, comme les paroles sont venues. Mais au fil des jours, quelles mains et quelles lèvres, à tout un chacun, ne font pas signe ? *« Ton cœur est fait du bruit des autres »*, écrit Antoine Vitez. Quel bruit ? – *« le bruit d'une lettre sous la porte »*. Quel geste ? – *« le baiser de la femme pour couper avec ses dents le fil cousu »*. Deux exemples de la poésie de Vitez : ce sont ici des presque-rien, brefs, silencieux ; mais qui, tels le vent dans ce jardin, font lever un monde d'échos. La lettre pas annoncée, honteuse, furtive, écrite par qui, pour dire quoi, la lettre qui eût dû ne pas se laisser entendre juste lorsqu'elle fut glissée, l'aveu qui n'est pas avoué, le partage non partagé : tant de lignes de fuite, tant d'éventuelles méprises, tant de sourires ou tant de cruautés, pointés par quoi ? – le souffle imperceptible d'un papier sur du bois.

Et le regard après l'écoute : la femme qui, des dents, coupe le fil, et là ce serait plutôt vu par les yeux d'un enfant, la grand-mère ou la mère qui vient de recoudre une chemise déchirée pendant la récréation, mais le prosaïque du geste rejoint la noblesse d'un acte peut-être millénaire, et de revenir à Antoine Vitez, l'immédiateté des temps, *« ça n'avait plus d'importance une heure ou dix ans passés »*. Et pourquoi pas, dans *« le lit du théâtre »*, un siècle ou deux mille ans, Marie la femme du menuisier reprisant la chemise de son brigand de fils, Armande ou Madeleine « faisant un point » au costume de Sganarelle. D'*Electre* à *L'Echange* : pas même le temps d'un adieu.

Ecrire, il ne peut pas vivre sans. Il y met un entêtement, une rage, *« obstinément jetant sur la table du repas ses souliers boueux »*. Il y a dans les pages de Vitez une hantise du noir, de l'eau noire comme confondue avec la vie, un vis-à-vis avec le noir de la vie comme en un combat singulier qui a l'écriture pour seule arme (*« et tu dormiras avec ton arme »*, dit-il). Le dernier juillet qu'il vint à Avignon, il était vêtu tout en blanc. Comment ne pas le revoir, l'entendre, aujourd'hui, ici. *« Promenade du dimanche aux frontières »*, lit l'acteur, penché sur le *« carnet bleu »*. Nous n'étions pas préparés à son absence. Nous ne nous y sommes pas habitués. *« Et nous jouons encore avec les mots, même si les mots nous manquent. »*

Michel Cournot

Le Monde des INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux



LIMOUSIN
CONSEIL RÉGIONAL

un Attaché, Chef de service h/f

La Région Limousin recrute d'urgence par voie de mutation ou de détachement pour la Direction de la Formation, service Enseignement Secondaire, Enseignement Supérieur et Recherche

Sous l'autorité du Directeur de la Formation, vous serez chargé :
- de l'encadrement et de l'animation du service,
- de la préparation et du suivi des politiques régionales en faveur de l'enseignement secondaire (hors travaux), de l'enseignement supérieur et de la recherche.

De formation supérieure (Bac + 4 et plus), vous avez une ou des expériences dans un ou plusieurs secteurs relevant de ce service et/ou au sein d'une autre collectivité.
Attaché territorial (ou équivalent), vous faites preuve de capacités rédactionnelles et relationnelles.

Poste à pourvoir le plus rapidement possible.

Merci d'adresser votre lettre de motivation et CV avant le 4 août 1997 à M. le Président du Conseil Régional du Limousin, Service des Ressources Humaines, 27 boulevard de la Corderie, 87031 Limoges cedex.

safari

AVIS DE CONCOURS

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-SAÔNE

Le Département de la Haute-Saône organise un concours de

MÉDECIN TERRITORIAL (pédiatrie)

Date de l'épreuve orale d'admission :

23 SEPTEMBRE 1997.

Date limite de dépôt des candidatures :

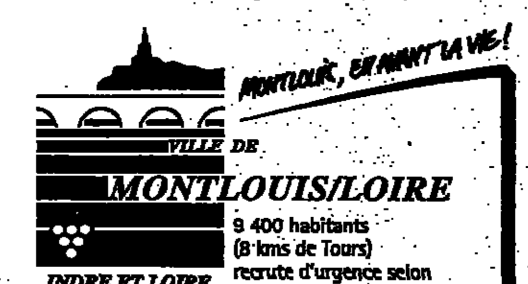
14 AOUT 1997, minuit (le cachet de la poste faisant foi).

Les demandes d'admission à concourir établies sur papier libre, datées et signées devront être adressées, accompagnées du diplôme d'Etat de docteur en médecine, d'un diplôme ou certificat d'études spécialisées en pédiatrie et d'un CV à :

M. le Président du Conseil Général de la Haute-Saône, service des ressources humaines, 23 rue de la Préfecture, BP 349, 70006 Vesoul cedex,

où tous renseignements complémentaires pourront être demandés au 03 84 96 70 38.

safari



9 400 habitants (8 kms de Tours) recrute d'urgence selon conditions statutaires

UN ATTACHÉ TERRITORIAL

responsable du service finances-personnel (collaborateur direct du secrétaire général)

Vos missions seront :
- l'élaboration et le suivi budgétaire
- la gestion de la dette et de la trésorerie
- la réalisation d'études budgétaires financières et fiscales
- le suivi de la paie et la gestion des carrières
- le bilan social et le plan de formation
- la communication interne.

Votre profil :
- solide expérience en comptabilité publique (M14-M49)
- connaissances du statut de la fonction publique
- aptitude à l'encadrement
- qualités relationnelles
- bonne pratique de l'outil informatique.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et photo à M. le Député-Maire, Hôtel de Ville, BP 80, 37270 Montlouis-sur-Loire.

safari

VILLE DE GIEN (Loiret)

18 000 habitants
recrute selon conditions statutaires, son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
(cadre d'emplois des attachés territoriaux)

Vous serez principalement chargé du secteur finances et de procédures ponctuelles en collaboration étroite avec le Secrétaire Général (que vous serez amené à remplacer en cas d'absence).

Vous bénéficiez d'une solide expérience professionnelle et possédez impérativement des connaissances informatiques.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année - Possibilité de logement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature et CV détaillé à Monsieur le Conseiller Général - Maire, Centre administratif, 3 Chemin de Montfort, BP 99, 45503 Gien cedex.

safari



LA VILLE DE MAISONS-ALFORT
(Val-de-Marne 54.000 habitants)
recrute

[redacted]

(925 élèves)

Musicien confirmé, il assurera l'organisation pédagogique et administrative de l'établissement.

Profil : Professeur de Classe Normale ou Hors Classe Titulaire (rémunération statutaire) x 13

OU

Titulaire du Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeur délivré par le Ministère de la Culture (salaire brut de départ 11.000 francs) x 13.

Merci d'adresser lettre de motivation + C.V. + photo accompagnés des photocopies des diplômes à :

***Monsieur le Député Maire
Hôtel de Ville
118, avenue du Général de Gaulle
94700 MAISONS-ALFORT***

La Ville du Havre

recherche son **DIRECTEUR des Services Juridiques et des Marchés**

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint Ressources et Moyens, vous animez la Direction des Services Juridiques et des Marchés et assurez des missions de conseil et d'assistance auprès de la Direction Générale et des Services Municipaux.

1) Vous encadrez une équipe de 16 personnes réparties en deux services :

Les services juridiques :
- conseil et contrôle sur les actes communaux ;
- gestion des dossiers de contentieux ;
- défense de la Ville devant les tribunaux ;
- négociation et gestion des contrats d'assurances, déclarations et suivi du contentieux.

Le service des marchés :
- expert juridique ;
- fonction de service central des marchés ;
- secrétariat de la commission d'appel d'offres, animation des groupes de travail, actualisation du guide des procédures, contentieux.

2) Vous poursuivez la mise en place d'indicateurs statistiques de suivi des contentieux, de la sinistralité, des marchés publics.

3) Vous développez la qualité de l'expertise juridique et l'efficacité de la mission de conseil.

Votre profil :
- Administrateur territorial (H/F), âgé(e) d'environ 28/35 ans, vous avez acquis une solide formation de généraliste en droit administratif et une bonne connaissance des collectivités territoriales.
- Vous disposez d'une grande aptitude à la synthèse et de qualités de rédaction et de communication - Vous êtes disponible et motivé(e).

Recrutement statutaire par voie de mutation

Adresser votre curriculum-vitae et une lettre manuscrite motivée avant le 31 juillet 1997 à :

***M. le Directeur Général Adjoint - Département Ressources et Moyens
Mairie du HAVRE - B.P. 51 - 76084 LE HAVRE CEDEX***

Ville de Vitry-le-François (Marne)
18.000 habitants - Sous-Préfecture

RECRUTE

dans le cadre du développement de sa politique de communication

UN COLLABORATEUR (H ou F)

Il sera chargé, en liaison avec le cabinet du Maire, de définir et mettre en oeuvre la stratégie de communication, les relations publiques, les réalisations journalistiques et rédactionnelles de la Ville.

Maîtrise du logiciel «X.Press» et références demandées.

Emploi contractuel ouvert dans le cadre de la fonction publique territoriale.

Envoyer C.V. à : *E.D.L.* (réf. Vitry-le-François) 5, rue de la Pommeraie - 78310 COIGNIERES



**CUS habitat - OPHLM
de la Communauté Urbaine de Strasbourg**
RECRUTE
pour son agence «Neuhof» gèrant 3 100 logements avec un effectif de 50 agents

UN DEVELOPPEUR DE QUARTIER CHEF D'AGENCE

MISSIONS

1) «Développeur» :
- contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des actions de l'Office dans le quartier, à leur intégration cohérente dans la politique de développement social et urbain de la collectivité ;
- procéder à un diagnostic et à l'analyse de la gestion du quartier, de la demande des habitants, et du niveau de qualité des services qui leur sont offerts ;
- développer, en liaison avec les directions de l'Office, les relations avec les différents acteurs de la gestion urbaine (services publics, associations, ...) en vue de définir des objectifs communs et des actions coordonnées.

2) «Gestionnaire» :
- diriger une équipe, coordonner, responsabiliser, convaincre, déléguer et contrôler les services internes de l'agence ;
- prévoir et organiser l'entretien des logements et des parties communes en liaison avec la direction technique et la maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'un budget annuel négocié ;
- rechercher à tout moment l'amélioration de la qualité du service rendu aux locataires au meilleur coût.

PROFIL :
De formation BAC+4, et doté d'une expérience significative de l'habitat social et de la conduite de projets complexes, le candidat devra allier des aptitudes de développeur à des capacités de management d'équipe, de gestion et d'organisation.
Conditions : recrutement statutaire ou contractuel, rémunération statutaire + régime indemnitaire, 13e mois, chèques déjeuner.

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un CV détaille, d'une photo d'identité et d'une copie des diplômes sont à adresser avant le 30 juillet 1997 à la direction des ressources humaines CUS habitat - 1, rue de Genève - BP 250/R6 - 67006 STRASBOURG Cedex.

Ingénieurs et Informaticiens

LE CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-EGREVE (ISERE)

recherche par voie de mutation ou de détachement

UN INGENIEUR HOSPITALIER

Diplômé, ayant des connaissances dans les domaines du bâtiment, de la maintenance, et de l'électricité, il animera et encadrera le bureau d'études (6 agents) et les ateliers (30 agents, tous corps d'état).
Adresser candidature avec lettre de motivation et curriculum vitaé à :

Monsieur le Directeur - Centre Hospitalier de Saint-Egrève
B.P. 100 - 38521 SAINT-EGREVE Cedex
Renseignements au 04.76.56.42.62

Cinéma et monuments

Le septième art s'installe le temps d'une nuit dans des châteaux, abbayes, parcs et autres lieux évocateurs

POUR la deuxième année consécutive, le septième art s'installe, le temps d'une nuit et d'une projection en plein air, dans une trentaine de monuments ouverts à la visite par la Caisse nationale des monuments historiques. Chaque film est choisi en harmonie avec le lieu, d'après son époque, son décor ou son sujet. Pour un soir, *Les Liaisons dangereuses* (version Stephen Frears) retrouvera un charme XVIIIe siècle grâce au parc de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), *La Princesse de Clèves* de Jean Delannoy sera projeté au château des ducs d'Epernon à Cadillac (Gironde), *La Belle et la bête* de Jean Cocteau unira son univers poétique à la magie du château de Carrouges (Orne). Egalement au programme : *Quasimodo* de William Dieterle au palais du Tau à Reims, *Les Camisards* de René Allio sur les remparts d'Aigues-Mortes, *Les Dames du bois de Boulogne* de Robert Bresson et *Les Enfants du paradis* de Marcel Carné (en hommage à Maria Casarès) au fort Saint-André à Villeneuve-lez-Avignon, *L'Evangile selon Matthieu* de Pier Paolo Pasolini à l'abbaye de Jumièges, *Le Septième Sceau* d'Ingmar Bergman au château d'Angers (Maine-et-Loire), *La Grande Illusion* de Jean Renoir à la maison de Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard, *Nosferatu le vampire* de Friedrich Wilhelm Murnau au château de Pierrefonds, *Andreï Roublev* d'Andreï Tarkovski à l'abbaye de Silvacane à La Roque-d'Anthéron, *Jules César* de Joseph Mankiewicz sur le site archéologique de Glanum à Saint-Rémy-de-Provence...

★ Le 19 juillet, à 22 heures. Tél. : 01-44-61-21-50 et 3615 Culture. 25 F et 35 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Abel Ferrara, cinéaste de la nuit
Dans le cadre du cycle sur le thème de « La nuit » présenté actuellement à la Vidéothèque de Paris, un week-end et une nuit sont consacrés au cinéaste new-yorkais Abel Ferrara. Au programme : *L'Ange de la vengeance, China Girl, The King of New York, Bad Lieutenant, Snake Eyes, Body Snatchers, The Addiction, Nos funérailles.*
Vidéothèque de Paris, Nouveau Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris 1er. Mo Les Halles. De 14 h 30 à 4 h 35, le 19 ; de 14 h 30 à 21 heures, le 20. Tél. : 01-44-76-62-00. 30 F chaque séance.

Ray Barretto New World Spirit
S'il fut un temps l'une des figures essentielles de la salsa qui fait tanguer les corps, depuis quelques années ce percussionniste et compositeur d'origine portoricaine affectionne plutôt le latin jazz. Sa musique peut désormais paraître moins instinctive certes, mais elle reste suffisamment sensuelle pour ne pas être ennuyeuse.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 18. Tél. : 01-45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

Cubanismo
Allumé, intrépide et brillant, le big band du trompettiste Jesus Alemany, ancien préposé au cuivre du groupe cubain Sierra Maestra, vient de faire un tabac devant 120 000 personnes au festival de jazz de Montréal. Un bouquet final prometteur, donc, pour la Fiesta, le rendez-vous mensuel de tous les accros du tempo latino. Mise à feu d'une nouvelle saison prévue le 20 septembre avec Africando.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 23 heures, le 18. Tél. : 01-44-92-45-45. 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ANGEL BABY
Film australien de Michael Rymer, avec John Lynch, Jacqueline McKenzie, Colin Friels, Deborra Lee Furness, Robyn Nevin (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Action Christine, 6e (01-43-29-11-30) ; Lucernaire, 6e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

DOUBLE TEAM
Film américain de Tsui Hark, avec Jean-Claude Van Damme, Dennis Rodman, Mickey Rourke, Natacha Lindinger, Paul Freeman, Valeria Cavalli (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, THX, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 +) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 +) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 +).

HOTEL PAURA
Film italien de Renato De Maria, avec Sergio Castellitto, Iaia Forte, Isabella Ferrari, Roberto De Francesco, Matteo Urzia (1 h 40).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

JEUNESSE
Film français de Noël Alpi, avec Jérémie Covillault, Sonja Codhant, Blandine Lenoir, Nicolas Koretzky, Bernard Le Coq, Arielle Dombasle (1 h 26).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

KAMA SUTRA
Film indien de Mira Nair, avec Indira Varma, Sarita Choudhury, Ramon Tikaram, Naveen Andrews, Rekah, Khalik Tyabji (1 h 54).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 +) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 +) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 +).
VF : Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 +).

SANG-FROID (*)
Film américain de Reb Braddock, avec Angela Jones, William Baldwin, Bruce Ramsay, Lois Chiles, Barry Corbin, Mel Gorham (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 +) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

SCREAM (**)
Film américain de Wes Craven, avec Drew Barrymore, Courteney Cox, David Arquette, Neve Campbell, Matthew Lillard, Rose McGowan (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 +) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 +) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 +) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 +) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 +) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 +).

SERGENT BILKO
Film américain de Jonathan Lynn, avec Steve Martin, Dan Aykroyd, Phil Hartman, Glenne Headly, Daryl Mitchell, Austin Pendleton (1 h 32).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 +).
VF : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 +).

TWIN TOWN (*)
Film britannique de Kevin Allen, avec Llyr Evans, Rhys Ifans, Dorien Thomas, Dougray Scott, Biddug Williams, Ronnie Williams (1 h 39).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 +) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
VF : Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 +).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre et art en région

MUSIQUE CLASSIQUE

BEAUNE
Antigone
de Traetta. Maria Bayo (Antigone), Anne-Maria Panzarella (Ismene), Carlo Allemano (Creonte), Chœur Accentus, Les Talens lyriques, Christophe Rousset (direction).
Hospices, rue de l'Hôtel-Dieu, 21 Beaune. 21 heures, le 19. Tél. : 03-80-26-21-30. De 80 F à 300 F.
Los Elementos
Literes. Marta Almajano (l'Air), Xenia Meijer (le Feu), Lola Casariego (la Terre), Marta Arruabarrena (l'Eau), Ensemble al Ayre espanol, Eduardo Lopez Banzo (direction).
Hospices, rue de l'Hôtel-Dieu, 21 Beaune. 21 heures, le 20. Tél. : 03-80-26-21-30. De 80 F à 300 F.
Ensemble Doulce Mémoire
Une soirée musicale à la cour d'Urbino. Marie-Claude Vallin (soprano), Denis Raisin-Dadre (direction).
Hospices, rue de l'Hôtel-Dieu, 21 Beaune. 21 heures, le 25. Tél. : 03-80-26-21-30. De 80 F à 300 F.

BORDEAUX
Don Giovanni
de Mozart. Dwayne Croft (don Giovanni), Vincent Le Texier (Leporello), Pamela Armstrong (donna Anna), Mireille Delunsch (donna Elvira), Veronica Cangemi (Zerline), Bradley Williams (Ottavio), Till Fechner (Masetto), Chœur de l'Opéra de Bordeaux, Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, John Fiore (direction), André Engel (mise en scène), Françoise Grès (chorégraphie).
Grand-Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 20 heures, les 21 et 23. Tél. : 05-56-48-58-54. De 40 F à 320 F.

BRUÈRE-ALLICHAMPS
A Sei Voci
Jean-Sebastien Bach et l'Italie baroque.
Abbaye de Noirlac, 18 Bruère-Allichamps. 21 heures, le 19. Tél. : 02-48-67-00-18. De 75 F à 150 F.
Georges Pludermacher (piano)
Œuvres de Beethoven.
Abbaye de Noirlac, 18 Bruère-Allichamps. 18 heures, le 20. Tél. : 02-48-67-00-18. 120 F.

CANNES
Pierre Amoyal (violon), Mikhaïl Rudy (piano)
Mozart : *Sonate pour violon et piano KV 378*. Grieg : *Sonate pour violon et piano op. 45*. Brahms : *Sonates pour violon et piano op. 108 et FAE.*
Parvis de l'église Notre-Dame-d'Espérance, place de la Castre, 06 Cannes. 21 h 15, le 22. Tél. : 04-92-99-31-08. De 180 F à 200 F.

CASTRIES
Orchestre symphonique d'Etat de Russie
Khatchaturian : *Concerto pour violon et orchestre*. Dvorak : *Symphonie no 9 « Nouveau Monde »*. Silvia Marcovici (violon), Evgueni Svetlanov (direction).
Château, 34 Castries. 21 h 30, le 20. Tél. : 04-67-02-02-01. 190 F.

LYON
Orchestre national de Lyon
Mahler : *Symphonie no 2 « Résurrection »*. Faye Robinson (soprano), Doris Soffel (mezzo-soprano), Chœur Orfeon Donostiarra, Eliahu Inbal (direction).
Théâtre romain de Fourvière, 6, rue de l'Antiquaille, 69 Lyon. 21 h 30, les 24 et 25. Tél. : 04-78-95-95-95. 130 F.

MONTPELLIER
Guntram
de R. Strauss. Gary Lakes (Guntram), Susan Anthony (Freihild), Jan-Hendrik Rootering (le vieux duc), Johann-Werner Prein (Robert), Lennart Stregard (le bouffon), Chœur de Radio-France, Orchestre national de France, Christof Perick (direction).
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 21 heures, le 21. Tél. : 04-67-02-02-01. De 110 F à 220 F.
Orchestre national de France
Tchaïkovski : *Concerto pour violon et orchestre op. 35*. Bruckner : *Symphonie no 7*. Vadim Repin (violon), Christof Perick (direction).
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 21 heures, le 22. Tél. : 04-67-02-02-01. De 100 F à 190 F.
Chœur de la radio-télévision de Riga
Œuvres de Rachmaninov. Sigvards Klava (direction).
Cathédrale Saint-Pierre, 34 Montpellier. 21 heures, le 25. Tél. : 04-67-02-02-01. 100 F.

REIMS
Orchestre national d'Ile-de-France
Tchaïkovski : *Concerto pour piano et orchestre no 1, Symphonie no 5*. Emile Naoumoff (piano), Jacques Mercier (direction).
Reims-Champagne Congrès, 51 Reims. 18 heures, le 20. Tél. : 03-26-77-45-25. 50 F.

SAINT-MARTIN-DE-CRAU
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Bizet : *L'Arlésienne*. Marcel Maréchal (récitant), Sociedad coral de Bilbao, Michel Plasson (direction).
Domaine des Aulnes (grange), 13 Saint-Martin-de-Crau. 21 h 30, les 19 et 20. Tél. : 04-90-47-17-29. De 100 F à 210 F.
Orchestre symphonique d'Etat de Russie
Dvorak : *Concerto pour violoncelle et orchestre op. 104, Symphonie no 9 « Nouveau Monde »*. Truls Mork (violoncelle), Evgueni Svetlanov (direction).
Domaine des Aulnes (grange), 13 Saint-Martin-de-Crau. 21 h 30, le 22. Tél. : 04-90-47-17-29. De 100 F à 210 F.
Orchestre symphonique d'Etat de Russie
Tchaïkovski : *Roméo et Juliette, Francesca di Rimini, Symphonie no 5*. Evgueni Svetlanov (direction).
Domaine des Aulnes (grange), 13 Saint-Martin-de-Crau. 21 h 30, le 23. Tél. : 04-90-47-17-29. De 100 F à 210 F.

SAINT-RIQUIER
Orchestre de Picardie
Dutilleux : *Le Mystère de l'instant*. Berlioz : *Les Nuits d'été*. Schubert : *Symphonie no 4 « Tragique »*. Françoise Pollet (soprano), Louis Langrée (direction).
Abbatiale, 80 Saint-Riquier. 21 heures, le 23. Tél. : 03-22-28-82-82. 80 F.

DANSE

AIX-EN-PROVENCE
Junior Ballet du conservatoire de Paris
Alwin Nikolaïs : *Mechanical Organ, Tensile Involvement*. Crowsnest Trio : *Garden of Villandry*. Murray Louis : *Four Brubeck Pieces.*
Ecole des arts et métiers, 2, avenue Jules-Isaac, 13 Aix-en-Provence. 22 heures, le 19. Tél. : 04-42-23-30-30. De 70 F à 260 F.
Centre chorégraphique de Tours
Daniel Larrieu : *Delta +.*
Val-de-l'Arc, chemin des Infirmeries, 13 Aix-en-Provence. 22 heures, le 20. Tél. : 04-42-23-30-30. De 70 F à 260 F.
Urs Dietrich, Susan Linke
Da war plötzlich, Herzkammern.
Ecole des arts et métiers, 2, avenue Jules-Isaac, 13 Aix-en-Provence. 22 heures, le 21. Tél. : 04-42-23-30-30. De 70 F à 260 F.
Hommage aux ballets russes
Angelin Preljocaj : *Parade, Le Spectre de la rose, Noces.*
Théâtre de l'Archevêché, 13 Aix-en-Provence. 22 heures, les 22 et 23. Tél. : 04-42-23-30-30. De 70 F à 260 F.

AVIGNON
Compagnie Angelin Preljocaj
Paysage après la bataille.
Lycée Saint-Joseph, rue des Lices, 84 Avignon. 22 heures, le 19. Tél. : 04-90-14-14-14. 130 F.
Catherine Diverrès
Stances.
Gymnase Aubanel, 84 Avignon. 19 heures, les 24, 25, 26, 27 et 28. Tél. : 04-90-14-14-14. 130 F.
Compagnie Bouvier-Obadia
Les Chiens.
Lycée Saint-Joseph, rue des Lices, 84 Avignon. 22 heures, les 24, 25, 26, 28, 29 et 30. Tél. : 04-90-14-14-14. 130 F.

OLLIOULES
Marie-Claude Pietragalla et les Solistes de Paris
Marie-Claude Pietragalla : *Boromabile, Corsica*. Gilles Baron : *Douce Coulée*. John Neumeier : *Vaslaw*. Carolyn Carlson : *Don't Look Back.*
TNDI Châteauvallon, BP 118, 83 Ollioules. 22 heures, les 19 et 20. Tél. : 04-94-22-74-00. 100 F.
Pascal Montrouge
Pardon Mars.
TNDI Châteauvallon, BP 118, 83 Ollioules. 21 heures, le 21. Tél. : 04-94-22-74-00. 100 F.
Folkwang Tanzstudio
Malou Airaudo : *Le Jardin des souvenirs.*
TNDI Châteauvallon, BP 118, 83 Ollioules. 21 heures, le 23. Tél. : 04-94-22-74-00. 120 F.

THÉÂTRE

AGEN
Celui qui comptait les étoiles
de la compagnie Pierre Debauche, mise en scène de Sylvie Laurent-Pourcel.
Théâtre du Petit-Jour, 13, rue Raspail, 47 Agen. 18 heures, du 19 au 21. Tél. : 05-53-48-03-72. Durée : 1 heure. 30 F.
Arlequin, valet de deux maîtres
d'Antonio Sacchi et Carlo Goldoni, mise en scène de Carlo Boso.
Cour d'honneur du quartier Valence, rue du Maréchal-Juin, 47 Agen. 21 heures, du 23 au 26. Tél. : 05-53-47-82-08. Durée : 2 h 45. De 40 F à 110 F.*

AVIGNON
Nathan le Sage
de Gotthold Ephraïm Lessing, mise en scène de Denis Marleau.
Cour d'honneur du Palais des Papes, 84 Avignon. 22 heures, les 19 et 20. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 2 h 45. De 110 F à 190 F. Dernières.*
Noces à Tipasa ; le Vent à Djémila ; Retour à Tipasa
d'Albert Camus, mise en scène de Baki Boumaza.
Théâtre du Bourg-Neuf, 5 bis, rue du Bourg-Neuf, 84 Avignon. 14 heures, du 19 juillet au 2 août. Tél. : 04-90-85-17-90. Durée : 1 h 15. 55 F et 80 F.*
Dieux et Héros
d'après Homère, mise en scène de Laurent Pelly.
Cloître des Célestins, 84 Avignon. 22 heures, du 19 au 22. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 30. 110 F et 130 F. Dernières.*
Eclipse
de Bartabas, mise en scène de l'auteur.
Chateaublanc-Parc des expositions, 84 Avignon. 22 heures, les 19, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 2 heures. 150 F et 180 F. Jusqu'au 2 août.*
K.I. du crime (en russe)
de Daniil Guink, d'après Dostoïevski, mise en scène de Kama Guinkas.
Usine Volponi, 84 Avignon. 19 heures, du 20 au 22. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 30. 110 F et 130 F. Dernières.*
Les Quatre-Vingt-Une minutes de Mlle A.
de Lothar Trolle, mise en scène de Michel Raskine.
Salle Benoît-XII, 84 Avignon. 19 heures, les 19 et 20. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 21. 110 F et 130 F. Dernières.*
Pereira prétend
d'après Antonio Tabucchi, mise en scène de Didier Bezace.
Cloître des Carmes, place des Carmes, 84 Avignon. 22 heures, le 19. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée: 1 h 30. 110 F et 130 F.*
La Dispute ; Contention
de Marivaux et Didier-Georges Gabily, mise en scène de Stanislas Nordey.
Gymnase Aubanel, 84 Avignon. 18 heures, du 19 au 21. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 2 h 50. 110 F et 130 F.*
Chambre d'hôtel dans la ville de NN (en russe)
d'après Nicolaï Gogol, mise en scène de Valeri Fokine.
Usine Volponi, 84 Avignon. 22 heures, du 20 au 22, les 25, 27 ; 19 heures et 22 heures, les 23 et 26. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 30. 110 F et 130 F.*
Ubu and the Truth Commission (en anglais sous-titré en français)
de Jane Taylor, d'après Alfred Jarry, mise en scène de William Kentridge.
Théâtre municipal, place de l'Horloge, 84 Avignon. 21 h 30, du 19 au 23. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 20. 110 F et 130 F.*
Loups et brebis (en russe)
d'Alexandre Ostrovski, mise en scène de Piotr Fomenko.
Jardin du lycée Saint-Joseph, 84 Avignon. 18 heures, du 20 au 22. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 3 h 30. 110 F et 130 F.*
Amphitryon (en russe et en français)
de Molière, mise en scène d'Anatoli Vassiliev.
Eglise des Célestins, 84 Avignon. 19 heures, du 21 au 23, les 25, 26, 27. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 2 heures. 110 F et 130 F.*
Là, être ici
d'après Daniil Harms, mise en scène d'Oskaras Korsunovas.
Salle Benoît-XII, 84 Avignon. 19 heures, les 23, 25, 27 ; 15 heures, les 24 et 26. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 40. 110 F et 130 F.*
La Vieille 2 (en lituanien sous-titré en français)
d'après Daniil Harms et Alexandre Vvédenski, mise en scène d'Oskaras Korsunovas.
Salle Benoît-XII, 84 Avignon. 15 heures, les 23, 25, 27 ; 19 heures, les 24 et 26. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 20. De 45 F à 100 F.*
Chant pour la Volga (en russe, doublé en français)
de Rézo Gabriadzé, mise en scène de l'auteur.
Chapelle des Pénitents-Blancs, 84 Avignon. 19 heures, du 24 au 28. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 20. 110 F et 130 F.*
Le Visage d'Orphée
d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur.
Cour d'honneur du Palais des Papes, 84 Avignon. 22 heures, du 24 au 26. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 3 heures. De 110 F à 190 F.*
Un mois à la campagne (en russe)
d'Ivan Tourgueniev, mise en scène de Sergueï Genovatch.
Cloître des Célestins, 84 Avignon. 22 heures, les 25 et 26. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 2 h 45. 110 F et 130 F.*

CHALON-SUR-SAÔNE
Chalon dans la rue
avec Amlima, la Cie internationale Alligator, la Cie des Chercheurs d'air, le Comité central, le collectif Organum, la Cie théâtrale Skenee, le Footsbarn Travelling Théâtre, les Friches Théâtre urbain, FTZ, le Groupe F, 816, Kumulus, Oposito, le café égyptien, Pitoprakta, les Passe-murailles, Quazar et Wurre Wurre.
Festival national des artistes de la rue, 4, place de l'Hôtel-de-Ville, 71 Chalon-sur-Saône. 11 heures, le 19 ; 11 h 30, le 20. Tél. : 03-85-93-32-45. Entrée libre.

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON
Milarepa, l'homme de coton
d'Eric-Emmanuel Schmitt, mise en scène de Bruno Abraham-Kremer.
Cloître de la Collégiale, 30 Villeneuve-lès-Avignon. 22 heures, les 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 20. 80 F et 100 F. Jusqu'au 2 août.*
Lettre au directeur du théâtre
de Denis Guénoun, mise en scène d'Hervé Loichemol.
Cloître du cimetière, 30 Villeneuve-lès-Avignon. 19 heures, du 19 au 22. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 30. 80 F.
L'Espace furieux
de et par Valère Novarina.
Cave du pape, 30 Villeneuve-lès-Avignon. 17 heures, le 22. Tél. : 04-90-14-14-14. Entrée libre.
L'Avant-Dernier des hommes
de Valère Novarina, mise en scène de Claude Buchvald.
Cave du pape, 30 Villeneuve-lès-Avignon. 19 heures, du 23 au 27. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 20. 80 F.

ART

ANTIBES
La Côte d'Azur et la modernité : à l'épreuve de la lumière
Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol, 06 Antibes. Tél. : 04-92-90-54-20. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 septembre. 30 F.

BIGNAN
Densité ou le Musée inimaginable : la synchronie
Centre d'art contemporain du domaine de Kerguéhennec, 56 Bignan. Tél. : 02-97-60-44-44. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 23 novembre. 25 F.

BIOT
La Côte d'Azur et la modernité : éloge de la fuite
Musée national Fernand-Léger, 15, chemin du Val-de-Pôme, 06 Biot. Tél. : 04-92-91-50-30. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

BORDEAUX
Richard Baquié, Jack Pierson
CAPC - Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 05-56-00-81-50. De 12 heures à 18 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 septembre. 30 F.

CÉRET
Picasso, dessins et papiers collés Céret 1911-1913
Musée d'art moderne, 8, boulevard du Maréchal-Joffre, 66 Céret. Tél. : 04-68-87-27-76. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 septembre. 35 F.

CHENONCEAUX
Miquel Barcelo
Château, 37 Chenonceaux. Tél. : 02-47-23-90-07. De 9 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 novembre. 45 F.

COLMAR
Tal-Coat (1905-1985)
Musée d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 03-89-20-15-50. De 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 14 septembre. 30 F.

DELME
Daniel Buren : glissements, travail in situ
Synagogue, espace d'art contemporain, 31, rue Raymond-Poincaré, 57 Delme. Tél. : 03-87-01-35-61. De 14 h 30 à 18 h 30 et sur rendez-vous. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.

DIJON
Prague 1900-1938, capitale secrète des avant-gardes
Musée des beaux-arts, palais des Etats-de-Bourgogne, 21 Dijon. Tél. : 03-80-74-52-09. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 13 octobre. 20 F.

DOLE
Yan Pei-Ming : morts & vifs
Musée des beaux-arts, 85, rue des Arènes, 39 Dole. Tél. : 03-84-82-69-62. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 21 septembre. Entrée libre.

EYMOUTIERS
Jean-Paul Riopelle : sculpture, peinture, gravure
Espace Paul-Rebeyrolle, route de Nedde, 87 Eymoutiers. Tél. : 05-55-69-58-88. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 octobre. 20 F.

ILE-DE-VASSIVIÈRE
Bernard Pagès, Florence Chevallier
Centre d'art contemporain de Vassivière, 87 Ile-de-Vassivière. Tél. : 05-55-69-27-27. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 5 octobre. 15 F.

LIMOGES
William Wegman : rétrospective des dessins, 1973-1997
Espace FRAC Limousin, les Coopérateurs, impasse des Charentes, 87 Limoges. Tél. : 05-55-77-08-98. De 12 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Jusqu'au 31 octobre. 10 F.

LYON
4e Biennale de Lyon d'art contemporain
Halle Tony-Garnier, 20, place Antonin-Perrin, 69 Lyon. Tél. : 04-72-40-26-26. De 12 heures à 19 heures ; nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 septembre. 60 F.

MARSEILLE
Carl Andre : sculptor 1997
Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13 Marseille. Tél. : 04-91-54-77-75. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 21 septembre. 15 F.

MEYMAC
Henri Cueco
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 05-55-95-23-30. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 octobre. 25 F.

NANTES
Visages du Grand Siècle
Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 02-40-41-65-50. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 septembre. 30 F.

NÎMES
Giuseppe Penone
Carré d'art - Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 04-66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 7 septembre. 24 F.

SAINT-ÉTIENNE
Erik Dietman, sculptor classicus
Musée d'art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 04-77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 7 septembre. 27 F.

SAINT-PAUL-DE-VENCE
La Sculpture des peintres
Fondation Maeght, 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 04-93-32-81-63. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 octobre. 45 F.

SENS
Dmitrienko
Musée municipal, palais synodal, place de la Cathédrale, 89 Sens. Tél. : 03-86-64-15-27. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 septembre. Entrée libre.

TROYES
Dmitrienko
Musée d'art moderne, place Saint-Pierre, 10 Troyes. Tél. : 03-25-76-26-80. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 30 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
Eugène Leroy : les quatre saisons, 1993-1994
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-19-68-68. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 octobre. 25 F.

VILLEURBANNE
Identité
Le Nouveau Musée - Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 04-78-03-47-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 octobre. 20 F.

(*) Tarifs réduits.

VENDREDI 18 JUILLET

TF 1

20.44

1, 2, 3, SÉRIES

20.45 Walker Texas Ranger. O, Le cyclone.
21.30 Les Dessous de Palm Beach. Panier trop percé.
22.25 La Ville du grand secret. Ovni.

23.20

DE PLUS EN PLUS
Invitée : Carole Laure.
Sujets : Le plus petit joueur professionnel de basket ; la plus grande boîte de nuit d'Europe ; le plus grand château habité ; etc. (85 min). 6426963
Un magazine qui part à la découverte de lieux, de personnes, d'objets et de phénomènes étonnants en France et dans le monde.

0.45 et 1.50, 2.50, 4.00 TF1 nuit.

0.55 et 2.00, 3.00, 4.10, 4.35, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 5.05 Musique (5 min).

France 2

20.55

LA MÉMOIRE ENDORMIE
Téléfilm de James A. Contner, avec Joe Penny, (95 min). 7036586
Apprenant qu'elle est enceinte bien que son mari soit stérile, une femme est convaincue qu'elle a été violée et que sa mémoire fait un blocage.

22.35

SUSPECT N° 1
Cadavres obscurs.
Téléfilm O de Paul Marcus, avec Helen Mirren (105 min). 6997895

0.20 Journal, Météo.
0.35 Escrime. Championnat du monde au Cap : Finales fleuret dames et fleuret messieurs par équipes.

1.05 Les Routiers. Série. 1.55 Tour de France (rediff.). 2.55 Le Gâchis. Téléfilm de Franco Rossi, avec Massimo Ranieri. [3/3] (75 min). 78489513 4.10 Manu. La visite guidée. Y'a urgence. 4.30 Aventuriers de la Dent Crolles. Documentaire. 4.50 Delvaux : portrait définitif. Documentaire (60 min).

France 3

20.55

THALASSA
Gardiens d'écume (60 min). 2118963
Hawaï et ses vagues attirent les surfers du monde entier. Pour leur sécurité, les meilleurs sauveteurs n'hésitent pas, au péril de leur vie, à affronter de véritables montagnes d'eau pour sauver la vie des imprudents.

21.55

FAUT PAS RÊVER
Magazine.
Inde : le train de la vie ; France : les hommes de la faux ; Belgique : le chant des pinsons (50 min). 2721437

22.45 Journal, Météo.
23.10 L'Heure d'en rire. Les canailles. Pièce de Bruno Druart, avec Marie Boissard (60 min). 8674857
0.10 La Guerre et les Hommes. [2/3] Par le fer et le sang (50 min). 4628364

1.00 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. L'affaire Ben Barka. 2.05 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Retour au port (55 min).

Arte

20.45

DERNIÈRE ALERTE
Téléfilm de Claudia Prietzel, avec Dieter Pfaff, Oliver Bröcker (1996, 95 min). 944489
Un accidenté de la route déroule le film de sa vie tandis que des médecins du service des urgences s'activent pour le sauver...

22.20

GRAND FORMAT : SUR LES RIVES DE LA VOLGA
Documentaire de William Aldridge et Christiane Bauermeister (1997, 90 min). 1748873
A la découverte de la Russie le long du plus grand fleuve d'Europe.

23.50 Transatlantis ■ Film de Christian Wagner, avec Daniel Olbrychski, Birgit Aurell (1994, v.o., 110 min). 9668489
1.40 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. La Pologne [2/2] : Quelle place en Europe ? (rediff.).
1.55 Court circuit. Magazine (rediff., 50 min). 5881109

M 6

20.45

▶ FX, EFFETS SPÉCIAUX
Série, avec Kevin Dobson (120 min). 9761296
Le gang des voitures de luxe. Haute voltige.

22.45

LE CAMÉLÉON
Le frère jumeau
Série (50 min). 9836925

23.35 Les Démons du passé. Téléfilm Δ de Tom Mc Loughlin. (110 min). 5459147
Adaptation d'une nouvelle de Stephen King.

1.25 Boulevard des clips. 2.25 Fréquenstar. Jean-Jacques Goldman. 3.10 Les Piégeurs (rediff.). 3.35 Mister Biz - best of. (rediff.). 4.00 Jazz 6. Jazz à Vienne : Trio guitares - John McLaughlin, Paco de Lucia, Al di Meola (rediff.). 5.00 Culture pub. (rediff.). 5.50 Boulevard des clips (70 min).

Canal +

20.35

LA MÉMOIRE FRACTURÉE
Téléfilm de John Patterson, avec Joanna Kerns, John Shea (90 min). 994505

22.05 Pétanque. Trophée Canal+. A Barcelone.
22.55 Flash d'information.

23.00

PRÊTE À TOUT ■ ■
Film de Gus Van Sant, avec Nicole Kidman, Joaquin Phoenix (1994, 103 min). 6922586

0.45 Golf. Open britannique. A Troon (Ecosse).
2.15 Un héros ordinaire ■ Film de Michele Placido (1995, v.o., 90 min). 5869890
3.45 Batman ■ Film de Leslie H. Martinson (1966, v.o., 105 min). 7772889
5.30 La Gamine Film de Hervé Palud (1991, 89 min). 1552155

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives.
21.32 Black and Blue.
22.40 Nuits magnétiques. Le cirque en bas de chez moi.

0.05 Du Jour au lendemain. Pascale Casanova (Beckett l'abstracteur). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Jazz. Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert donné en direct de la Cour des Ursulines, par le Duo François Raulin et Stephan Oliva, pianos.
21.30 Concert. Nuits musicales d'Uzès. Donné en direct de la Cathédrale Saint-Théodorit, par Il Seminario Musicale : Œuvres de Vivaldi.

0.00 Les Mots et les Notes (rediff.). 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Luciano Visconti et la musique.

22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Berg, Henze, Verdi, Brahms. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Jeux sans frontières. (France 2 du 7/7/97).
21.30 Grand tourisme.
22.00 Journal (France 2).
22.45 Vue sur la mer. (France 2 du 9/7/97).

Planète

20.35 Missions secrètes pour espions extralucides.
21.25 La Balade des oies sauvages.
22.20 Wallenberg, autopsie d'une disparition.
23.15 Noirs, Blancs, couleurs.

Animaux

20.30 L'Oasis des glaces.
21.00 Animaux en danger.
21.30 Flipper le dauphin.
22.00 Les Survivants de l'Arctique.
23.00 ABC histoire naurelle.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Cafés-théâtres dans tous leurs états.
21.50 Le JTS des festivals.
22.20 Cendrillon. Opéra en deux actes de Rossini enregistré au festival de Salzbourg. (215 min). 78210895

France Supervision

20.45 Festival d'humour au Mans : Clair.
21.55 Festival Chopin : Variations. Concert enregistré à l'Orangerie du Parc de Bagatelle, à Paris (60 min). 25385925

Ciné Cinéfil

20.30 Les Héros du dimanche ■ Film de Mario Camerini (1952, N., v.o., 90 min). 1747895

22.00 Les Aventures de Casanova ■ Film de Jean Boyer [1/2] (1947, N., 105 min). 3618506

Ciné Cinémas

21.00 Les Indians II Film de David Ward (1994, 105 min). 69887429
22.45 Nicky et Gino Film de Robert M. Young (1988, v.o., 105 min). 26636876

Festival

20.30 Un amour inachevé. Téléfilm (110 min). 98355963
22.20 Le Destin tragique de Hetty Sorrel. Téléfilm (100 min). 39904741

Série Club

20.45 Two.
21.35 et 1.30 Un juge, un flic.
22.30 Alfred Hitchcock présente. A mourir de rire.

23.00 Les Incorruptibles, le retour.
23.45 Lou Grant (55 min).

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années.
23.00 Clair de lune.

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Anne Murray.
20.30 Star Trek. Une partie des actions.
21.20 Destination séries.
21.50 Game On. Matthew a Suitable Case for Treatment (v.o.).
22.25 Dream On. Une pour deux (v.o.).
22.55 Seinfeld. Le coiffeur (v.o.).
23.20 Top bab. Magazine.
23.55 Quatre en un. Magazine.
0.50 New York Police Blues. Rien ne va plus (v.o., 45 min).

Disney Channel

20.10 Parole de chien.
20.35 Juste pour rire.
21.35 Sinbad.
22.05 Les Cent vies de Black Jack Savage.
22.50 Les dauphins ont-ils une âme ? De Wolfgang Bayer.
23.45 Sylvie et compagnie.
0.10 Thierry la Fronde.

Eurosport

15.45 Cyclisme. En direct. Tour de France (12ᵉ étape) Contre-la-montre. St-Etienne - St-Etienne (55 km, 105 min). 2554383
20.00 Escrime. En direct. Championnats du monde (60 min). 142370
21.00 Nouvelle vague.
21.30 Sailing.
22.00 Cyclisme. Résumé.
23.00 Pole Position. Magazine.

Voyage

19.30 Un voyage, un train : Afrique.
20.20 et 0.20 Deux jours en France.
20.35 Suivez le guide.
22.30 Lacs d'Europe. Le lac Majeur, Villa Taranto.
23.00 Chez Marcel. Suzanne Held, photographe.
0.00 Un voyage, un train : Arabie (60 min).

Muzzik

21.00 Jazz Legends. Concert enregistré au festival de Jazz de Montreux en 1995 (60 min). 500078050
22.00 Best of Jazz Women.
23.00 Musiques tziganes de Roumanie.
23.55 Le Baiser de la fée. Concert donné par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. Bernard Haitink (50 min). 500972147

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

SAMEDI 19 JUILLET

TF 1

16.30 Vidéo gag.
16.40 Hercule. Série.
17.30 Les Vacances de l'amour. Série.
18.30 Ali Baba.
19.10 Animo-Gag.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, images du sport, Tiercé, Météo.
20.42 Simple comme...

20.45

SLC - SALUT LES CHOUCHOUS
Divertissement présenté par Dave.
Invités : Ysa Ferrer, Dany Brillant, G.Squad, Felicidad, Liane Foly, Julien Clerc (130 min). 865618

22.55

HOLLYWOOD NIGHT
Des flics pour cible.
Téléfilm O de John G. Thomas, avec Michael Parks, Denise Crosby (100 min). 663908
Un flic macho se voit adjoindre comme équipière une inspectrice ravissante et féministe. Ce duo, pour le moins étrange, va trouver à s'employer sur la piste d'un tueur en série.

0.35 et 1.45, 2.45, 3.55 TF1 nuit.

0.50 et 1.55, 3.00, 4.05, 4.35, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 5.05 Musique (10 min).

France 2

14.45 Tour de France. En direct (13ᵉ étape) : Saint-Etienne - L'Alpe d'Huez (165 min). 50223432
18.45 Les Z'amours. Jeu.
19.20 Qui est qui ? Jeu.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Le Journal, Image du Tour, A Cheval, Météo.

20.50

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez.
Invités : Sophie Favier, Sophie Delemer, François Duboisset, Laurent Travers, Richard Crespi, Eric Alegret en faveur de l'association La colline aux enfants (115 min). 607180

22.45

PERFORMANCES D'ACTEURS
Gala d'ouverture du 16ᵉ Festival international de Cannes 1995 (75 min). 526548

0.00 Journal, Météo.
0.15 Escrime. Championnat du monde.
0.45 Tour de France. (rediff.).

1.45 Monsieur Klebs et Rozalie. Pièce de René d'Obaldia, mise en scène de Jacques Rosny. 3.25 KM 0 : La Route de Hô Chi Minh. Documentaire. 4.20 Urti. Documentaire. La Mana, la rivière aux 100 sauts. 4.35 Urti. Documentaire. De Zola à Sulitzer. 5.05 Années 1900. Documentaire. [2/4] Bourgeois éclairé (65 min).

France 3

17.50 Sur un air d'accordéon.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Tour.

20.55

▶ L'HISTOIRE DU SAMEDI
Les Nuiteux.
Téléfilm de Josée Dayan, avec François Marthouret (95 min). 7929884
Un jeune mineur meurt lors d'une garde à vue.

22.30 Journal, Météo. avec l'Exploit du jour.

22.50

MERLUSSE
Théâtre.
Pièce de Marcel Pagnol, avec Michel Galabru (80 min). 518242
Le vieux répétiteur Merlusse est chargé de la surveillance des internes qui pour des raisons familiales passent le Noël 1913 dans leur lycée.

0.10 Cap'tain Café. Invité : l'Affaire Louis Trio, Miossec, Marils Orionaa, Afrodiziac (50 min). 4522136
1.00 La Grande aventure de James Onedin. Un passager royal (55 min).

La Cinquième

18.00 Les Grandes Biographies. Massu par Massu.
18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 French and Saunders. Série.
19.30 Histoire parallèle. Magazine. Semaine du 19 juillet 1947. Plan Marshall : le veto de Moscou. Invité : Youri Roubinski.
20.15 Le Dessous des cartes. L'Indonésie.
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : LA LÉGENDE DES SCIENCES
Documentaire de Robert Pansard-Besson et Michel Serres.
[6/12] Naître (les origines 1) (1996, 55 min). 7877890
La Grèce antique et ses savants.

21.40

L'AVOCAT
Les lettres de Hugo.
Série de Werner Masten, avec Manfred Krug. (1990, 50 min). 4410838

22.30 Metropolis. Magazine. Festival d'Avignon ; Egypte [4/5] : Anna ; Photographies à Arles : Rithy Panh ; La Biennale de Venise (65 min). 9358587
23.35 Jazz Collection : Louis Armstrong. Documentaire (50 min). 715987
0.25 L'Art de se mouvoir. Téléfilm de Peter Dop, avec Pierre Bokma, Aat Ceelen (1995, 85 min). 5793285
1.50 Cartoon Factory. Dessins animés (rediff.).
2.20 Tracks (rediff., 40 min). 1888204

M 6

18.20 Extra-Large : Meurtre sur commande. Téléfilm d'A. Capone (94 min). 6013068
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Fan de - Best of. La réussite au féminin.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Les Samedis fantastiques.

20.45

▶ BURNING ZONE : MENACE IMMINENTE
Série, avec Tamlyn Tomita (110 min). 805109
Le temple du serpent. Les yeux d'Odin.

22.35

DELTA HEAT
Téléfilm O de Michael Fisha, avec Anthony Edwards, Lance Henriksen (95 min). 5338600
Un inspecteur de Los Angeles part pour La Nouvelle-Orléans enquêter sur la mort de son partenaire qui remontait la filière d'un réseau de trafiquants d'une nouvelle drogue aux effets dévastateurs.

0.10 Le Baroudeur. Série, O Guet-apens (55 min). 2117391
1.05 La Nuit des clips (440 min).

Canal +

17.15 Rugby. Tournoi des Tri-séries : Afrique du Sud - Nouvelle-Zélande.

▶ En clair jusqu'à 20.35
19.00 Décode pas Bunny.
19.30 Superman.
19.55 Flash d'information.
20.05 Les Muppets. Invité : Penn and Teller.

20.35

FRANK ET JESSE
Téléfilm de Robert Boris, avec Rob Lowe, Bill Paxton (105 min). 380180

22.20 Il vole avec les oies. Documentaire de Franck Cuvelier (30 min). 808587
22.50 Flash d'information.

23.00

AMOUR ET MENSONGES
Film de Lasse Hallström, avec Julia Roberts, Robert Duvall (1995, 99 min). 6816971

0.40 Golf. Open britannique. A Troon (Ecosse).
2.10 La Vie à l'infini Film de Matthew Broderick (1996, v.o., 115 min). 4491310
4.05 Bongo Beat. Documentaire de Jan Röed (55 min). 8246556
5.00 Batman Forever Film de Joel Schumacher (1995, ◆, 119 min). 2834914

Radio

France-Culture

20.45 Avignon 97. Le règne de la parole - Micro Zoom ; Histoire de Marie, de Brassaï.

22.00 Fiction. Le Choix de faire des bêtises, de Anne Saint-Mor.
22.35 Opus. Les bateleurs de la crise.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. L'Invité de Dracula, de Bram Stocker. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.36 Schubertiade 97. Concert donné le 27 juin, au Voraldberg Feldkirch, à Montforthaus. Œuvres de Schubert.
22.00 Opéra. Chorégies d'Orange. Tristan et Isolde, de Wagner, donné en direct du Théâtre Antique d'Orange, par les Chœurs de l'Opéra de Marseille, du Théâtre des Arts de Rouen, de l'Opéra de Normandie, de l'Opéra d'Avignon et des Pays de Vaucluse, l'Ensemble vocal des Chorégies d'Orange et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski. Gabriele Schnaut (Isolde), Violeta Urmana (Brangaene).
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Alla Tzigane. Zingarese, de Haydn, par la Bella Musica de Vienne.

22.35 Da Capo. Allegro D 947, de Schubert, Schnabel, piano ; Symphonie nº 9, de Beethoven, par le Chœur et l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, orch. Otto Klemperer, Bouwenstijn, soprano, Hermes, contralto, Haefliger, ténor, Wilbrink, basse. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Les Misérables. Téléfilm [1/2] de Marcel Bluwal avec Georges Géret (90 min). 82862722
21.30 Perfecto. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.45 Etonnant et drôle.

Planète

19.45 Les Présidents américains et la Télévision. [2/2].
20.35 La Roue. [2/3].
21.40 Collection royale. [6/6]. Portraits de monarques.
22.05 15 jours sur Planète.
22.30 Des choix pour demain. [1/4]. Les dieux de nos pères.
23.25 Missions secrètes pour espions extralucides.
0.15 La Balade des oies sauvages (55 min).

Animaux

20.00 Quand s'éteint la lumière.
20.30 Mors aux dents.
21.00 Animaux disparus au XXᵉ siècle.
22.00 Hémisphère sud. Faune et flore du Chili.
23.00 Le Monde de la nature. Les pandasu du dragon endormi.
0.00 Amérique sauvage.

Paris Première

20.00 Golf en capitale.
20.30 L'Ecole royale andalouse d'art équestre.
22.35 Terence Trent d'Arby. Concert enregistré au Shepherd's Bush Empire à Londres en 1995 (75 min). 91268703
23.50 Le JTS des festivals.

France Supervision

20.45 Brahms nº 1. Concert enregistré à la salle Pleyel, à Paris, en janvier 1997 (95 min). 79794277
22.20 Ecouter, voir. Magazine.
23.00 Cap'tain Café. Magazine. Invité : Hubert-Félix Thiéfaine.
23.55 World Music.
0.50 Festival d'humour au Mans : Clair (70 min).

Ciné Cinéfil

19.50 Actualités Pathé nº 2.
20.45 Le Club. Magazine. Invité : Jean-Pierre Kalfon.
22.00 Hollywood Backstage.
23.00 Tarentula ■ Film de Jack Arnold (1955, N., v.o., 80 min). 2710631
0.20 The Half-Naked Truth ■ ■ Film de Gregory La Cava (1932, N., v.o., 80 min). 34298285

Ciné Cinémas

20.30 Seul face au crime : L'Affaire Rodani. Téléfilm [2/2] de Giorgio Capitani (95 min). 9408695
22.05 Rainer Werner Fassbinder.
23.00 L'Ordre du jour ■ Film de Michel Khleifi (1993, 105 min). 52262277

Festival

20.10 Classique. Court métrage.
20.30 Un privé au soleil : Troisième round. Téléfilm de Philippe Niang (85 min). 94645068
21.55 L'Œil du mort. Téléfilm de Fabrice Cazeneuve (60 min). 88002635
22.55 Le Renard. Acte criminel (60 min).

Série Club

19.55 Highlander. Amnésie.
20.45 Banacek. Pièces uniques et en double.
22.00 Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman. Un amour de parfum.
22.45 Code Quantum. Memphis Melodie.
23.35 Mission impossible. L'Amateur.
0.25 Panique aux Caraïbes. Anagramme (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Friends (3ᵉ saison). The One With the Thing ; The One With the Ultimate Fighting Champion.
21.15 Spin City. Coup de froid.
21.40 Automobiles : Mustang.
22.30 Chronique du Pacifique. Magazine.
22.50 Isle of Wight Festival. Concert enregistré lors du festival de l'île de Wight, en 1970 (50 min). 44844180
23.40 T'as pas une idée ? Invitée : Marie-Claude Pietragalla.
0.40 Seinfeld. Le yaourt maigre (v.o., 25 min).

Disney Channel

20.10 Planète Disney.
21.10 Super Baloo.
21.35 Animalement vôtre.
22.00 Pas de répit sur la planète Terre.
22.45 Sinbad.
23.10 La Courte échelle. Les trois énigmes.
23.35 L'Ordinateur amoureux. Téléfilm d'Henri Helman (85 min). 4538987

Téva

20.55 Flamingo Road.
0.00 Jaipur.
0.30 Jérusalem.
0.50 Téva spectacle. Magazine (90 min).

Eurosport

15.45 Cyclisme. En direct. Tour de France (13ᵉ étape) St-Etienne - L'Alpe-d'Huez (203,5 km, 105 min). 2458155
17.30 Motocyclisme. En direct. Grand Prix d'Allemagne : Side cars (60 min). 675068
20.00 Escrime. En direct. Championnats du monde. (60 min). 574345
21.00 Sports de force.
22.00 Cyclisme. Résumé.
23.00 Pole Position.

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 Rough Guide : Florence - Venise.
23.25 Chronique Meunier.
23.30 Un voyage, un train : Afrique.
0.30 Lacs d'Europe. Le lac alpin de Saint-Moritz (30 min).

Muzzik

20.20 Chailly dirige Ravel et Bizet. Concert donné par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly (40 min). 501345722
21.00 Stravinsky.
21.30 Dmitri Chostakovitch.
22.30 Christophe Colomb. Opéra en deux actes de Milhaud enregistré au Théâtre impérial de Compiègne (155 min). 582978813

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.30 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Diplomatic Licence. 1.00 Pinnacle. 1.30 Travel Guide.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click. 20.15 90° Est. 20.45, 23.45, 1.15 No Comment. 21.15 Hi Tech. 21.45, 23.15 Art Collection. 22.15 Visa. 0.15 Mag. 0.45, 1.45 Sport.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

Les films sur les chaînes européennes

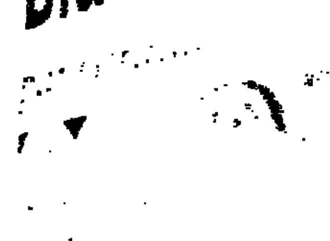
TSR

20.35 Samedi soir à la carte. 20.36 Retour vers le futur 3. Film de Robert Zemeckis (1990, 114 min). Avec Michael J. Fox, Christopher Lloyd, Lea Thompson. *Science-fiction.* 20.37 Dragon, l'histoire de Bruce Lee. Film de Rob Cohen (1992, 113 min). Avec Jason Scott Lee, Lauren Holly, Robert Wagner. *Aventures.* 20.38 Il était une fois le Bronx. Film de Robert De Niro (1993, 112 min). Avec Robert De Niro, Chazz Palminteri, Lillo Brancato. *Comédie dramatique.*

Demain, dans le supplément
TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA
- La télévision française aime l'histoire.
- Les radios publiques pour les jeunes en Europe.
- Les pirates des réseaux tiennent congrès à Las Vegas.

Le film de la semaine : « Danton », d'Andrzej Wajda.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.













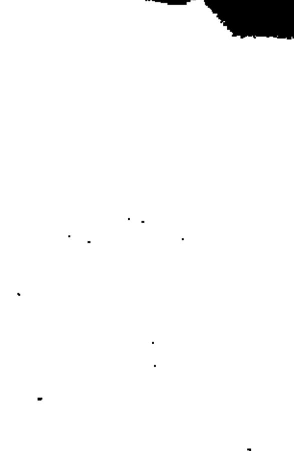
















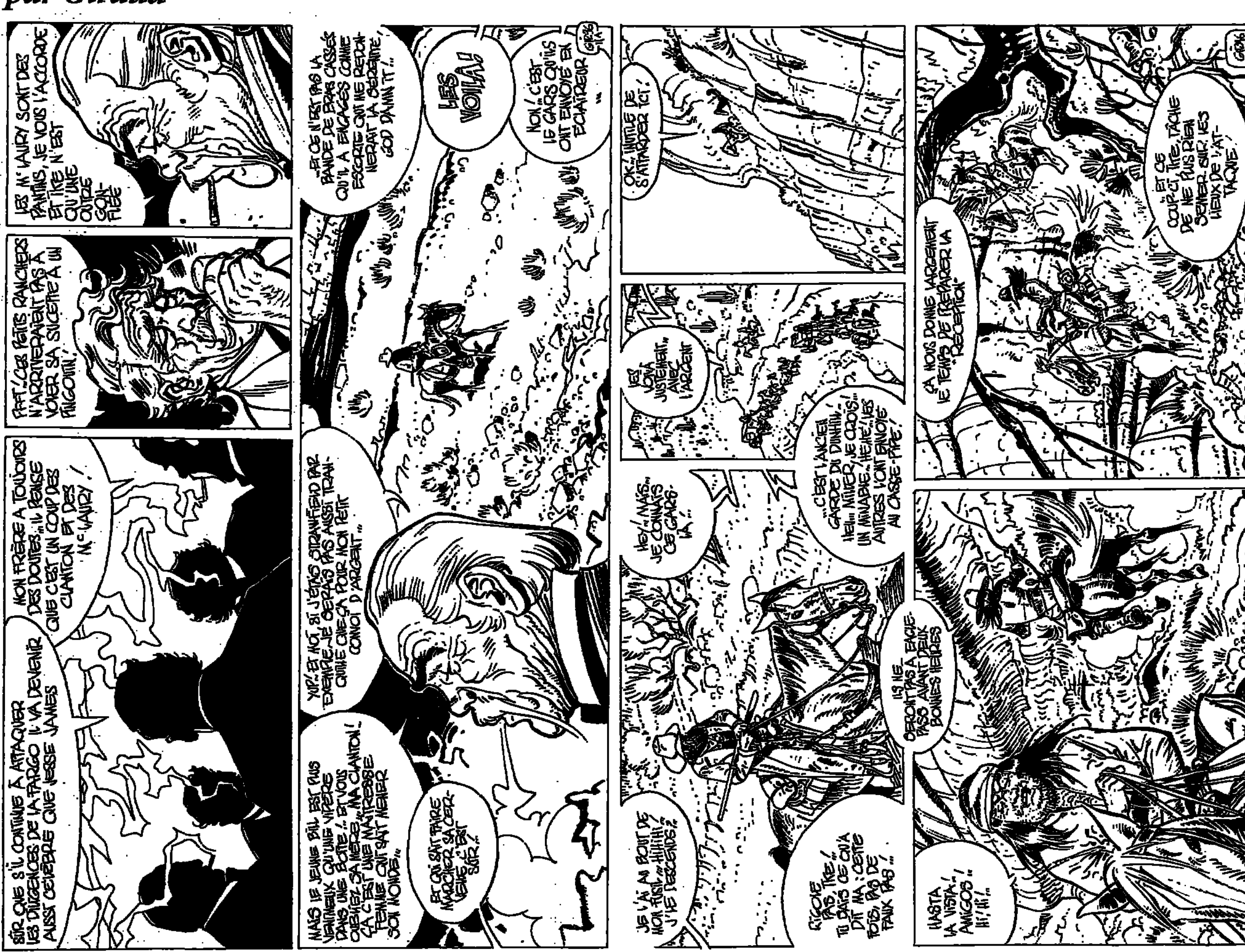


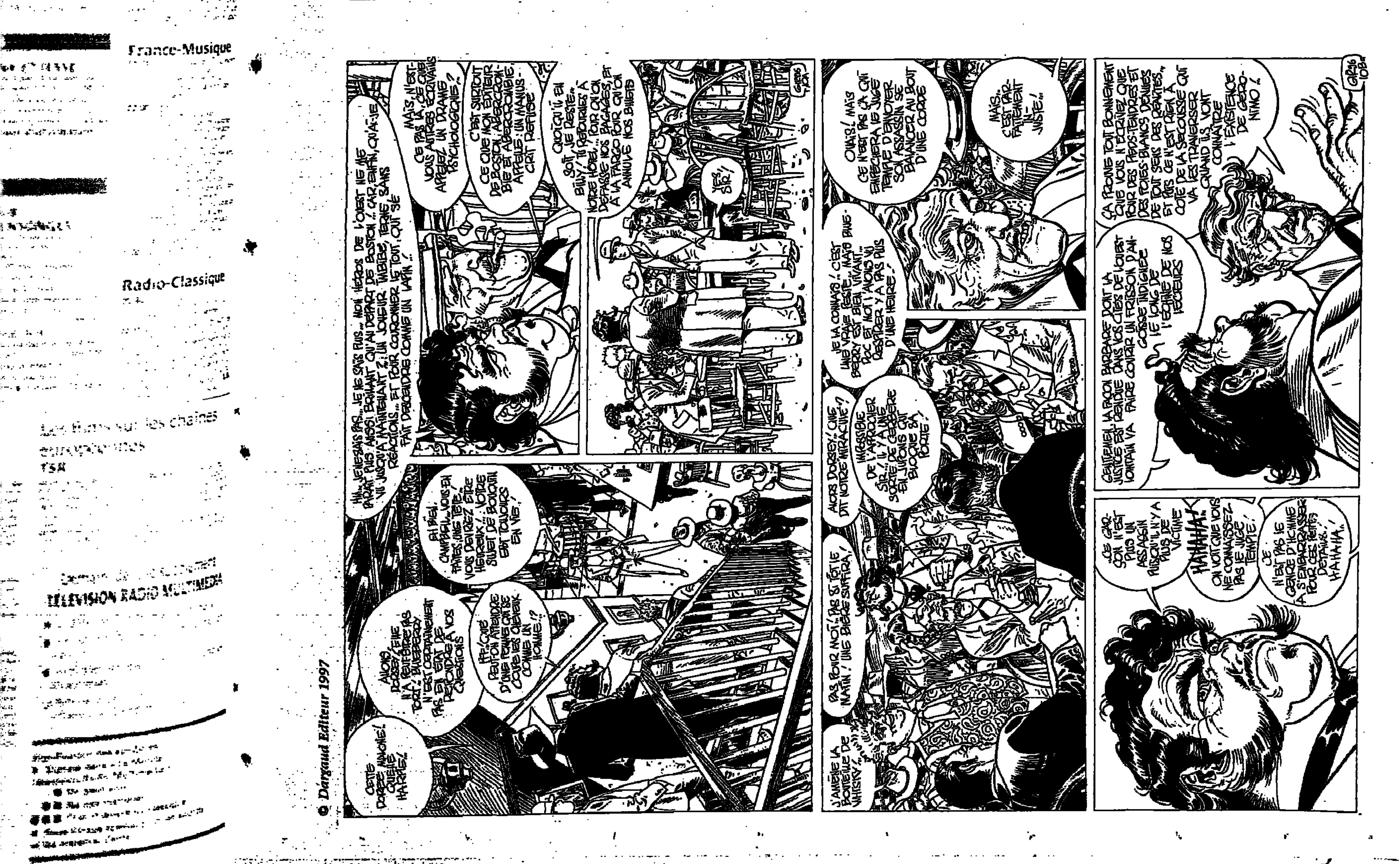
5e ÉPISODE

Blueberry « Ombres sur Tombstone »

par Giraud

● **Résumé.** – Blueberry est sorti du coma dans lequel il était plongé depuis qu'il avait reçu trois balles dans le dos. A la nouvelle de sa « résurrection », le romancier Campbell défait ses bagages pour recueillir l'histoire du lieutenant.





Le gouvernement prépare un projet de loi sur l'immigration et un autre sur la nationalité

Plusieurs associations de défense des étrangers dénoncent cette démarche

LA DÉCISION gouvernementale de rouvrir le chantier des lois sur l'immigration et la nationalité suscite un débat feutré qui laisse présager une controverse plus passionnée à la rentrée, dans la perspective du débat parlementaire prévu pour novembre. Deux projets de loi distincts devraient être examinés en première lecture à l'Assemblée, immédiatement après l'adoption du budget.

Le premier texte, réformant les règles d'acquisition de la nationalité, sera défendu par Elisabeth Guigou, ministre de la justice, l'autre, sur le statut des étrangers, par Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur. Le rapport que doit remettre le politologue Patrick Weil au premier ministre, fin juillet, servira de base à la rédaction des deux projets de loi.

Après les protestations de l'opposition et, en particulier, de Charles Pasqua, au début du mois, des critiques commencent aussi à se faire entendre à gauche. Ainsi, dans une lettre ouverte adressée à Lionel Jospin, plusieurs associations, dont le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (Gisti), la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (Fasti) et le Syndicat de la magistrature, dénoncent tant les objectifs que la méthode gouvernementale.

Ces associations craignent que *« l'urgence ne serve de prétexte à escamoter la refonte qui requiert du temps »* et critiquent la rapidité de la mission confiée à Patrick Weil. Elles demandent que la loi soit profondément réformée et reprennent à leur compte les propositions de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (*Le Monde* des 6 et 7 juillet) : droit au travail pour tous les étrangers légaux, suppression de la double peine, limitation des restrictions pour cause d'ordre public, suppression des conditions de ressources et de logement pour le regroupement familial et des visas de long séjour.

Le Gisti et la Fasti demandent l'organisation d'« assises nationales »

A plus long terme, l'objectif de ces associations est de mettre en œuvre le principe d'ouverture totale des frontières, revendication qui heurte de front le mot d'ordre de *« maîtrise des flux migratoires »*, réaffirmé par le gouvernement. *« Le maintien de cette exigence nous inquiète »*, écrivent-ils à M. Jospin, en réclamant que soit repensée *« de fond en comble et aussi publiquement que possible »* la question des flux migratoires, afin d'aboutir à un projet basé sur le principe d'une totale liberté de circulation, étendant aux personnes la fameuse *« mondialisation »* des échanges de marchandises.

Pour ces associations, *« toutes les politiques qui, depuis vingt-cinq ans, ont cherché à réaliser la fermeture des frontières (...) ont (...) contribué à l'échec de l'insertion des étrangers, des Français d'origine étrangère et même de certains Français d'ascendance ancienne »*. A l'appui de cette thèse développée par Danièle Lochak, présidente du Gisti, ces militants avancent plusieurs arguments : la contradiction entre le discours public sur la fermeture des frontières et la réalité de la poursuite des flux légaux (familles, réfugiés) et illégaux alimente la xénophobie. *« La fermeture des frontières*, estiment-ils, *accrédite nécessairement dans l'opinion l'idée que la présence d'étrangers et d'individus d'apparence étrangère est anormale. »*

Le dogme de la fermeture des frontières permet seulement, selon ces associations, une diminution statistique des flux légaux d'immigration (constatée depuis les lois Pasqua de 1993), mais en trompe-l'œil, puisque les personnes interdites d'entrée pénètrent en France et s'y maintiennent clandestinement, ainsi que le montre le mouvement des sans-papiers. Les associations dénoncent aussi la rigidité des règles actuelles, qui incitent certains étrangers à faire venir leur famille et à prolonger leur séjour par crainte de ne jamais pouvoir revenir en France en cas de voyage au pays.

A l'inverse, la libéralisation de l'immigration déboucherait sur une *« autorégulation »* d'une partie des flux, assurent les signataires de la lettre à M. Jospin, qui se défendent de tout *« angélisme »*. Pour en convaincre l'opinion, ils demandent l'organisation d'*« assises nationales »* sur le modèle utilisé par M. Chevènement lorsqu'il était ministre de la recherche.

Ces vastes ambitions se heurtent à l'opposition du ministère de l'intérieur. Dans l'entourage de Jean-Pierre Chevènement, on se déclare *« en désaccord idéologique »* avec l'idée de l'ouverture des frontières, une *« approche libérale qui n'est pas la nôtre, même si nous partageons certaines des conséquences concrètes qui en sont tirées »*. *« Un Etat a une légitimité pour réglementer, dans un cadre de libertés publiques, le rapport entre ses nationaux et ses étrangers »*, précise-t-on.

Quant à l'organisation d'un vaste débat national, elle n'est pas non plus à l'ordre du jour *« car cela reviendrait à accréditer l'idée que les étrangers constituent le problème central de la société française. Or, c'est précisément là où l'extrême droite veut entraîner l'ensemble de l'échiquier républicain »*.

Philippe Bernard

M. Chevènement : « Il n'y a pas de M. Corse à Paris »

Le ministre reste deux jours dans l'île

AJACCIO
de notre correspondant

« Napoléon Bonaparte était un nationaliste corse. Puis il y a eu le déclic de la Révolution qui rendait à l'île la liberté pour laquelle elle avait combattu. Il a aussitôt compris que sa chance, c'était la France. » Cette référence à l'histoire devant les caméras de France 3 Corse avait, pour Jean-Pierre Chevènement, le caractère d'une profession de foi. Recevant la presse à la préfecture de Corse, à Ajaccio, jeudi 17 juillet dans la soirée, après trois heures d'entretien avec les parlementaires, le conseil exécutif de la collectivité territoriale, le bureau de l'Assemblée de Corse et les présidents des dix groupes politiques de celle-ci, le ministre de l'intérieur a réaffirmé, *« sans la moindre ambiguïté »*, le message *« très clair »* qu'il entend faire passer. La loi républicaine sera appliquée *« avec fermeté et sérénité, dans le domaine du maintien de l'ordre aussi bien que dans tous les autres domaines »*.

« Le gouvernement n'a pas deux langages, a dit M. Chevènement. *Sa priorité est le développement économique, social et culturel. Rien n'est toutefois possible sans le retour définitif de la paix civile (...) et ceux qui ont utilisé la violence doivent y renoncer. La République est un régime de liberté, il ne peut donc y avoir de faiblesse. Le dialogue est ouvert en plein jour, sans sujet tabou, puisqu'il ne saurait avoir lieu qu'avec ceux qui représentent légitimement la population, c'est-à-dire ses élus. »* Invité à préciser sa pensée sur ce point, le ministre de l'intérieur s'est montré catégorique : *« Tout dialogue avec des groupes minoritaires est exclu, et il n'y a pas de M. Corse à Paris. C'est la position du gouvernement que j'exprime ici et rien ne sera différent de ce que je viens de dire. »*

M. Chevènement a ajouté que le statut Joxe, qui a doté l'île d'institutions nouvelles en 1991, *« permet beaucoup de choses et va très loin »*. Il a admis que l'on pourrait *« procéder, le moment venu, à quelques toilettages »*, mais en aucun cas apporter à la Corse un troisième statut (le premier était le statut particulier de Gaston Defferre en 1982).

ÉGALITÉ ET DIFFÉRENCE

Assurant que la solidarité nationale à l'égard de la Corse ne se démentira pas, M. Chevènement n'a apparemment pas retenu la revendication reprise inlassablement par les élus nationalistes de reconnaissance du peuple corse. *« La France est une nation de citoyens, un peuple ne se définit pas par l'ethnie mais par la citoyenneté. L'égalité est plus que le droit à la différence, c'est une des valeurs fondatrices de la République. »* Enfin, s'agissant de la langue corse, *« rien ne s'oppose*, a-t-il ajouté, *à ce qu'en soit développé l'usage mais le français est la langue du pays »*.

Dans la soirée, un attentat à l'explosif a détruit la billeterie de l'hippodrome de Zonza (Corse-du-Sud). Cette action, qui n'a pas fait de blessé, n'a pas été revendiquée. Vendredi matin, le ministre devait s'entretenir, à Ajaccio, avec les responsables de la sécurité, puis gagner Bastia où il devait rencontrer les élus de la Haute-Corse.

Paul Silvani

TF 1 signe un accord avec les producteurs indépendants de cinéma

OFFICIELLEMENT, les relations entre le cinéma et la télévision privée sont pacifiées. Lors du renouvellement, pour deux fois cinq ans, des autorisations de TF 1, M 6 et Canal Plus, le Conseil supérieur de l'audiovisuel n'avait pas défini les engagements des chaînes vis-à-vis des producteurs cinématographiques indépendants, préférant les laisser trouver une solution interprofessionnelle. Sans quoi le gouvernement aurait dû trancher leur différend.

C'est la voie consensuelle qui a finalement primé. Après Canal Plus, le principal banquier du cinéma français, puis M 6, la « Une » a finalement bouclé, jeudi 17 juillet, un accord avec le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) et la Société civile des auteurs-réalisateurs-producteurs (ARP).

La chaîne s'engage à consacrer à la production indépendante 75 % des fonds qu'elle doit investir dans la coproduction d'œuvres cinématographiques (soit 150 millions de francs sur un total de 200 millions). Tout comme pour Canal Plus et M 6, sont considérées *« indépendantes »* les sociétés de production dans lesquelles la chaîne n'a pas plus de 15 % et qui ne présentent pas de *« communauté durable d'intérêt »* avec TF 1.

DÉLAIS DE PAIEMENT RÉDUITS

D'un point de vue strictement capitalistique, cet accord ne concerne que Film par film (la société de Jean-Louis Livi qui a produit, par exemple, *Le Plus Beau Métier du monde*), détenue à plus de 36 % par TF 1.

La chaîne s'est engagée à réduire ses délais de paiement auprès des sociétés de production et à programmer, dans le cadre de ses émissions consacrées au cinéma, 50 % de bandes-annonces de films européens non coproduits par la chaîne. Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1, s'est félicité de cette entente. *« Les trois principales chaînes de télévision, TF 1, M 6 et Canal Plus, ont signé des accords qui clarifient durablement les relations entre le cinéma et la télévision. Cela montre que nous sommes entrés dans une ère où les accords interprofessionnels sont meilleurs que les décisions législatives »*, a-t-il précisé au *Monde*.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel devra encore être consulté sur ces contrats avant que le gouvernement n'envisage de modifier les décrets datant de 1990 sur les obligations des chaînes de télévision vis-à-vis de la production cinématographique indépendante. Il est probable que les chaînes publiques seront elles aussi alignées sous la même toise que leurs consœurs privées.

Nicole Vulser

M. Tapie interrogé par le juge Joly sur des faits de « banqueroute »

TRANSFÉRÉ de la maison d'arrêt de Luynes (Bouches-du-Rhône) au palais de justice de Paris, Bernard Tapie a été interrogé, jeudi 17 juillet, par le juge Eva Joly, chargée de l'enquête sur des faits de « banqueroute et détournement d'actifs » dans la gestion des sociétés Groupe Bernard Tapie (GBT) et Financière immobilière Bernard Tapie (FIBT). Cet interrogatoire est le premier dans ce dossier depuis la mise en examen par lettre de l'ex-député, le 5 juin 1996.

M. Tapie, qui purge actuellement une peine de huit mois d'emprisonnement ferme pour l'affaire du match Valenciennes-OM, est soupçonné, d'une part, d'avoir continué à alimenter, grâce à l'emprunt, les comptes de ses sociétés pour retarder leur mise en liquidation ; d'autre part, d'avoir fait disparaître, en 1994, une partie de son mobilier de collection, afin de le soustraire aux saisies ordonnées par le tribunal à la demande de son principal créancier, le Crédit lyonnais.

L'art et le progrès en discussion aux Rencontres de Pétrarque

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

L'art accompagne l'*homo sapiens* depuis quelques dizaines de milliers d'années. A-t-il, comme d'autres activités humaines – la science, la politique –, accompli des progrès ? La question a-t-elle seulement un sens ? Peut-on juger de l'art ? Qui décrète le beau ? Subsiste-t-il une avant-garde ? Les participants aux 12es Rencontres de Pétrarque, organisées à Montpellier par France-Culture en association avec *Le Monde* sur le thème « Le progrès, une idée morte ? », ont tenté, jeudi 17 juillet, de répondre à ces questions en se demandant plus généralement : « Qu'est-ce qu'être moderne ? »

Pour Jean Clair, directeur du Musée Picasso, les rapports entre art et progrès s'organisent, dans l'histoire, selon trois modèles. Le premier considère que l'homme des cavernes, dessinant un bison, atteignit d'emblée la perfection. Cette vision, qui exclut tout progrès en art, fut notamment celle de Marx, admirateur de la statuaire antique. Le second décrit l'existence de cycles au cours desquels des générations d'artistes, accumulant les inventions – par exemple la perspective –, se transmettent un savoir qui progresse, culmine, puis décline. Le troisième modèle, lié à l'essor scientifique du XIXe siècle, prédit un progrès artistique linéaire, qu'incarne une avant-garde.

Françoise Gaillard, philosophe, estime que la notion de *« progrès »*, en art, *« n'a pas de pertinence »*, car elle peut s'appliquer au *« savoir-faire »* et au *« savoir tout court »*, pas à l'esthétique. Elle préfère invoquer la *« modernité »*, définie par Jürgen Habermas comme *« ce qui se renouvelle spontanément »* en exprimant *« l'esprit du temps dans une forme objective »*.

Pour l'historien Pierre Manent, l'artiste moderne est né *« au moment du grand décrochage »* du XVIIe siècle, lorsque, rompant avec l'imitation *« d'un donné, naturel ou surnaturel »*, l'homme s'est défini *« comme l'auteur du monde humain »*. La modernité, souligne le philosophe Alain Finkielkraut, est un concept double : *« Il y a la modernité qui périme, qui prétend faire table rase ; et celle qui ajoute et enrichit, qui permet de découvrir de nouveaux aspects de la réalité. »*

L'AVANT-GARDE ÉPUISÉE

Mais l'artiste pourrait-il vivre sa vocation s'il ne croyait pas au progrès ? *« Lorsqu'on crée, on est obligé d'y croire. C'est un stimulant »*, observe Vincent Bioulès, qui appartint naguère au mouvement d'avant-garde Supports/Surfaces, *« d'autant que, pour un peintre, le réel n'est jamais acquis, il lui faut sans cesse recréer le monde »*. Ainsi, dans les années 50 et 60, nombre d'artistes, habités par l'urgence et empreints de la pensée marxiste, tinrent avant tout leur art pour un *« instrument de subversion politique »*.

Aujourd'hui, l'avant-garde, affirme Françoise Gaillard, a perdu sa légitimité en abandonnant une double fonction critique : celle qu'elle exerçait contre l'institution artistique, prompte à *« récupérer aussitôt tout ce qui la met en cause »* ; et celle qui visait la société, la fin des idéologies ayant *« retiré le tapis sous les pieds »* de ses hérauts. Autre phénomène, plus banal : l'avant-garde s'est épuisée, victime de son succès. Occupant le haut du pavé, devenue *« la nouvelle académie en place »*, elle se copie, se répète à l'infini, par souci de plaire, d'être *« reconnaissable »*.

Dépouillé de ces alibis, l'art moderne devrait affronter sa question centrale, celle des valeurs esthétiques. Qui juge du beau ? Trop souvent le marché et ses réseaux, maîtres de la circulation des œuvres, déplore l'essayiste Alain-Gérard Slama. Ou l'artiste lui-même, qui s'autodésigne comme tel. Alain Finkielkraut dénonce le *« fascisme d'intimidation »* qui prétendrait empêcher cette interrogation : *« S'il n'y a plus de débat possible sur les valeurs esthétiques, ce sera la fin de l'art, qui ne survivra pas à la mort de la critique. »*

Soucieux, malgré tout, d'*« assumer joyeusement la modernité »*, le philosophe Alain Renaud rend hommage aux artistes, *« ces explorateurs de mondes nouveaux qui ont les mains dans le cambouis »*. Il compatit à leur *« grande solitude »* face à un destin *« dont ils ne contrôlent plus les repères »*. Il y a un siècle et demi, rappelle l'historien Jean Chesneaux, Baudelaire décrivait déjà le peintre, *« chercheur de la modernité »*, comme *« toujours voyageant à travers le grand désert d'hommes »*.

Jean-Pierre Langellier

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 18 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20249,32	−1,32	−6,80
Honk Kong index	14831	+0,04	−5,22

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 18/07	Var. en % 17/07	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2919,25	−1,33	+26,06
Londres FT 100	4956,80	+0,16	+3,57
Zurich	1501,27	—	+13,63
Milan MIB 30	17316	−0,69	+10,31
Francfort Dax 30	3298,24	—	+14,18
Bruxelles	11731	−0,54	+10,97
Suisse SBS	2144,18	—	+14,43
Madrid Ibex 35	5357,70	—	+3,94
Amsterdam CBS	491,60	—	+12,42

Tirage du *Monde* daté vendredi 18 juillet 1997 : 521 496 exemplaires 3

DÉPÊCHES

■ **PROCHE-ORIENT : le président Jacques Chirac**, selon le quotidien arabe *Asharq al-Awsat*, compte présenter une initiative, mardi 22 juillet à Bruxelles, pour tenter de débloquer le processus de paix au Proche-Orient, Cette initiative française aurait *« le soutien des Européens »*. – *(AFP.)*

■ **POLLUTION : sept cents habitants de La Chambre** (Savoie) ont dû être évacués pendant deux heures et demie, le 17 juillet, après l'incendie d'un entrepôt d'une PME locale, Blue System Maurienne (BSM), où étaient stockés des fûts contenant des galets de chlore, provoquant la formation d'un épais nuage toxique. Vingt et un sapeurs-pompiers et trois pompiers volontaires de l'entreprise ont été intoxiqués à des degrés divers.

■ **COUVRE-FEU : le préfet du Vaucluse a saisi**, le 17 juillet, le tribunal administratif de Marseille pour obtenir l'annulation de l'arrêté pris par Alain Milon, maire (RPR) de Sorgues, qui prévoit que tout enfant de moins de douze ans non accompagné soit *« recueilli de minuit à 6 heures par la force publique »* et *« conduit chez ses parents »*.

■ **TÉLÉVISION : France Télévision sollicitera une rallonge** de 65 millions de francs pour France 2 et de 85 millions de francs pour France 3 à l'occasion du collectif budgétaire en discussion cet automne. Ces *« deux demandes de budget rectificatif pour 1997 »* interviennent après les élections législatives anticipées, qui ont occasionné un surcroît de dépenses de 15 millions de francs pour France 2 et de 20 millions pour France 3. La manne supplémentaire servirait *« à la reprise du développement régional de France 3 »* et, pour 30 millions de francs, à la relance de France Supervision.